1re Année

1er Avril 1911

N° 1

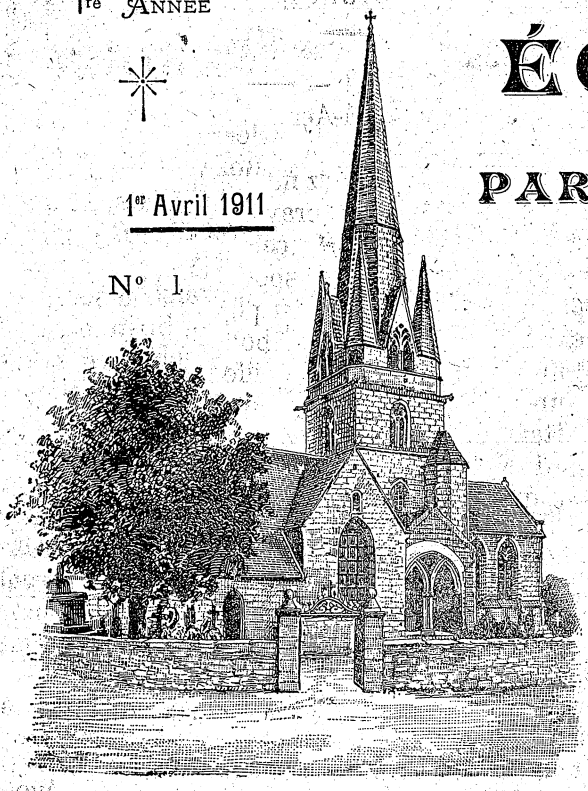

ÉCHO PAROISSIAL

DE

Notre-Dame

DE

ROSPORDEN

BUT DE "L'ÉCHO"

Voici, chers Paroissiens, une modeste feuille qui demande aujourd'hui droit de cité parmi vous. Quel est son but ? C'est de resserrer les liens qui existent déjà entre vous et vos prêtres, c'est de rendre la vie paroissiale plus intense encore.

Mais comment l'*Echo* atteindra-t-il ce but? En pénétrant jusqu'au foyer domestique pour graver plus sûrement et plus nettement dans vos âmes les enseignements tombés de la chaire de vérité, et pour réveiller la foi endormie chez ceux qui ne viennent que rarement hélas ! à l'église entendre la parole de Dieu. L'*Echo* vous racontera encore l'histoire de la paroisse, les fêtes, les cérémonies, les joies, les deuils qui auront eu lieu dans le mois.

Ce sera, en un mot, un organe d'instruction religieuse, d'éducation populaire chrétienne, de défense catholique, mais la politique et une certaine polémique en seront bannies.

Voulant que ce bulletin soit à la portée de toutes les bourses, il ne sera vendu que 0 fr. 10 au numéro. Mais les premières dépenses étant un peu fortes, nous serions reconnaissants, M. le Vicaire et moi, aux personnes qui voudraient bien nous aider à en couvrir les frais.

Le Recteur.

Les petits du Patronage ont ensuite joué « *Le Chat botté* » féérie enfantine du plus charmant effet. Henri Cytharel, Lili Gall, Michel Yvonou et Tintin Le Grand se sont fait remarquer. Mais à vrai dire, tous étaient superbes dans les beaux costumes que les Dames de la Ligue leur avaient confectionnés.

Qu'elles reçoivent encore ici, nos remerciements les plus sincères.

LA SEMAINE SAINTE

Sainte, parce que Notre Sauveur l'a sanctifiée en souffrant pour tous
Sainte encore, parce que durant ces jours, chacun doit se sanctifier par une bonne confession et une bonne communion pour les Pâques.

A partir de mercredi matin on doit faire maigre jusqu'à Pâques, et le Vendredi-Saint il n'est permis ni de manger des œufs ni de préparer les aliments avec de la graisse.

Jeudi-Saint. — C'est le jour où le Christ Jésus a institué le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie.

Ne manquez pas de faire une pieuse et longue adoration au Reposoir de votre paroisse.

Vendredi-Saint. — C'est le jour du grand deuil, de la mort de l'Homme-Dieu.

Après que Jésus nous a tant aimés jusqu'à mourir sur la Croix pour nous, il faudrait être ingrat pour ne pas l'aimer et insensé pour ne pas faire ses Pâques et négliger ensuite les devoirs de la religion.

Assistez à l'office du matin et au Chemin de la Croix à 3 h.

Samedi-Saint. — C'est l'aurore de la Résurrection. Le cierge pascal avec ses 5 grains d'encens représente le Sauveur avec ses 5 plaies, qui va demeurer 40 jours sur la terre après être sorti du tombeau. Le confessionnal est comme un tombeau dans lequel aujourd'hui les pécheurs doivent aller ensevelir les misères de leur âme par une bonne confession.

PAQUES ! ALLELUIA !

Aujourd'hui le Christ est ressuscité ! Alleluia ! Chrétiens, voulez-vous vivre heureux ? Ressuscitez aussi, de la mort, du péché, brisez les liens qui enchaînent votre âme, renversez les obstacles qui s'opposent à votre conversion. Chrétiens, voulez-vous être heureux ? Approchez-vous souvent des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. A Pâques, l'Eglise vous en fait un commandement exprès, mais à toute autre époque le Seigneur vous y invite. « Venez à moi vous tous qui souffrez, nous « dit-il, et je vous soulagerai. » — « Je suis la Voie, la Vérité, la Vie ! » Chrétiens, allez souvent recevoir Jésus dans la Sainte Communion.

Le 1er Vendredi du Mois

Vendredi 3 Mars, avait lieu comme de coutume, la pieuse récitation de l'Apostolat. Un bon nombre de grandes personnes, de jeunes gens et d'enfants y ont fait la communion réparatrice.

Le Petit Catéchisme

Le petit catéchisme qui se faisait déjà aux enfants de 8 et 9 ans, s'étant accru de beaucoup d'enfants de 6 à 7 ans, il a fallu l'organiser d'une façon plus pratique. Désormais M. le Recteur et M. le Vicaire font le catéchisme le mardi et le vendredi, dans les salles du presbytère, à ces petits enfants qui ont tous le beau livre de Mgr l'Evêque. Il faut y être bien assidu.

La Saint Joseph

Cette année, la St Joseph a été célébrée chez nous avec plus de solennité que de coutume. De nombreuses communions ont été faites pour Pie X dont St Joseph est le glorieux patron, et pour la première fois un groupe de petits enfants s'est approché de la Sainte Table. Ils étaient accompagnés de leur père, de leur mère, de leur frère, de leur sœur et la joie rayonnait sur leur front. Eux aussi ont bien prié pour le Chef de l'Eglise, abreuvé de tant d'injures en ce moment!

D'autres communieront bientôt à mesure qu'ils seront préparés et que leurs parents en feront la demande.

Tous communieront à Pâques, car aux termes du décret: *quam singulari*, ils y sont obligés désormais de le faire, sous peine de faute grave et les parents sont obligés sous peine de faute grave aussi, de les y préparer.

COMMUNION PRIVÉE & COMMUNION SOLENNELLE

Pie X exige qu'on revienne à l'ancienne discipline de l'Eglise dont on s'était beaucoup écarté en France surtout.

Le Pape veut que l'on admette de bonne heure à la sainte Communion les petits enfants qui vivent dans l'heureuse condition de la première candeur et de l'innocence et qui ont tant besoin de cette nourriture mystique au milieu des embûches et des dangers de ce temps.

Une distinction capitale s'impose donc désormais entre la première Communion *privée* et la première Communion *solennelle*.

PREMIÈRE COMMUNION PRIVÉE

On entend par Communion *privée* celle que fait l'enfant sans aucune solennité, par exemple dans la compagnie de ses parents ou de quelques autres enfants.

I. *Quelles sont les conditions requises pour qu'un enfant soit admis à faire sa première communion privée ?*

Un enfant parvenu à l'âge de discrétion ou de raison, qui commence d'ordinaire vers 7 ans — plus ou moins — sera admis à

faire sa première communion d'une manière privée et sans solennité, s'il réunit les conditions suivantes :

1. Une *connaissance* proportionnée à son âge des trois principaux mystères, des fins dernières, des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et des dispositions requises pour les recevoir dignement.

2. Une *dévotion* suffisante, ce qui suppose : la pieuse récitation des *prières essentielles* et des dispositions de piété envers l'Eucharistie.

3. La *promesse formelle* faite par l'enfant et *ratifiée* expressément par les parents de suivre les catéchismes pendant le temps et jusqu'à l'âge fixée pour la première communion solennelle.

4. L'autorisation donnée par le confesseur d'accord avec les parents chrétiens.

II. *Quand un enfant a été admis une première fois à la Table sainte, est-il bon de l'engager à communier fréquemment ?*

Oui, ceux qui ont charge de l'enfant doivent mettre tous leurs soins à le faire approcher souvent de la Sainte Eucharistie après sa première communion privée, et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la sainte Eglise.

III. *Quel est le moyen le plus pratique pour faire communier l'enfant fréquemment ?*

C'est d'engager son père et sa mère, ses frères et ses sœurs aînés à le conduire à la Table sainte et de communier avec lui.

COMMUNION SOLENNELLE

Les Evêques de France ont décidé, à l'unanimité, de conserver la *Première communion solennelle*.

Avant d'être admis à la première communion *privée*, un enfant a dû faire la *promesse formelle — ratifiée* expressément par ses parents — de suivre les catéchismes pendant le temps et jusqu'à l'âge fixé pour la première communion solennelle.

Ces enfants doivent tenir fidèlement leur promesse, autrement ils commenceraient leur vie par un manque de parole envers Dieu.

Les parents qui empêcheraient leurs enfants de remplir leur promesse seraient indignes de recevoir le pardon de leurs péchés. Ils seraient coupables d'un crime contre l'âme de leurs enfants et d'une déloyauté vis-à-vis de l'Eglise.

Conditions requises pour être admis à la première communion solennelle.

1. Avoir 10 ans accomplis au 31 décembre.
2. Avoir suivi exactement les catéchismes et assisté assidûment aux offices les dimanches et jours de fêtes.
3 Avoir subi un examen satisfaisant d'instruction religieuse.

La première communion solennelle aura tout l'éclat qu'on pourra lui donner.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Depuis le 1er Janvier

BAPTÊMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Pierre-Maris BOURC'HIS ; Par. Pierre Madec, Mar. Marie Labbé. — Yves-Louis LE ROY ; Par. Alain Le Roy, Mar. Marie Cosquéric. — Yves-Marie LANDREIN ; Par. François Hervinou, Mar. Marie Daoudal. — Marie-Louise HULOIS ; Par. Félix Hulois, Mar. Marie-Louise Poupon. — Marie-Paule LE NY ; Par. Yves Guichoux, Mar. Anna Le Ny. — Rosine-Marie LE CORRE, Par. Yves Le Corre, Mar. Marianne Languidic. — Marie-Joséphine GUERNALEC ; Par. Vincent Guernalec, Mar. Isabelle Le Du — Louise GUILLEMOTE , Par. François Guillemote, Mar. Louise Fromentin.

DÉCÈS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marianne PENDU, 56 ans. — Jean LAMANDÉ, 48 ans. — Jean-Marie LE CORRE, 67 ans. — Clara LE RESTE, 46 ans. — Marie-Jeanne DÉROUTE, 77 ans. — Yves MADEC, 2 ans. — Marie LE BOURC'HIS, 78 ans. – Joséphine GALLO, 78 ans. — Marie LE CORRE, 5 ans.

Ont fait leur communion privée : **100**

COMPOSITION DE CATÉCHISME

1re Communion

1. Guillaume Carduner — Aline Celebert
2. Maurice Pensec — Jeanne Lamour

2e Communion

1e Louis Madiec — Marie Soliec
2e Henri Citarel — Marie Faucon

3e Communion

1. Yves Berthelot — Germaine Goanvic
2. Yvon Herné — Marie Conan

PETIT CATECHISME

Ont obtenu les meilleures notes jusqu'à présent :

1re Division

1. Yves Quémeré — Eulalie Rivière
2. Louis Tramcour — Louise Pernès

2e Division

1. Louis Jaume — Suzanne Duigou
2. Alain Flatrès — Marie Le Bihan

Église catholique en Finistère
Document numérisé en 2019

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois d'Avril

1. — Désormais l'*Angelus* a lieu à 5 h. 1/2 du matin et à 7 h. du soir, et la messe de règle se dit à 6 h. 1/2, le Dimanche comme sur semaine.

2. — Dimanche de la Passion. — Le temps de la Communion pascale s'ouvre aujourd'hui pour se clôre le 2e Dimanche après Pâques.

Cette 1re semaine est particulièrement réservée aux enfants et aux malades. — *Prière de faire connaître au presbytère les personnes âgées ou infirmes qui ne pourraient venir à l'église.*

7. — N. D. des 7 Douleurs. — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat de la prière.

8. — Jeudi-Saint. — Office à 8 h. du matin. Le soir à 7 h. 1/2, Sermon de la Passion en français par M. Pichon, aumônier du Lycée de Quimper.

14. — Vendredi-Saint. — Office à 7 h. du matin. Sermon de la Passion en breton par M. Arhan, vicaire à Bannalec. A 3 h., Chemin de la Croix.

15. — Samedi-Saint. — Office à 8 h. du matin. L'après-midi, bénédiction des maisons neuves. — *Prière de venir dire au presbytère quelles sont les maisons à bénir.*

16. — Dimanche de Paques. — Quêtes aux messes pour les séminaires.

17. — Lundi de Paques. — Messe et offices comme le Dimanche.

18. — Mardi de Paques. — Grand'messe à 9 h. Le soir, il n'y a ni vêpres ni confessions. — Toute la semaine, confession dès 6 h. du matin et dès 5 h. du soir.

25. — Saint Marc. — La procession sort à 6 h. du matin de l'église paroissiale et se rend à la Chapelle St Eloi où la messe de station est chantée.

30. — IIe Dimanche après Paques. — Clôture du temps pour la Communion pascale. Après la Grand'Messe, *Te Deum* d'actions de grâces.

Le Gérant : Le Borgnec.

Hennebont, Imp. Ch. NORMAND, 4, Rue Trottier.

1re Année

1er Mai 1911

N° 2

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

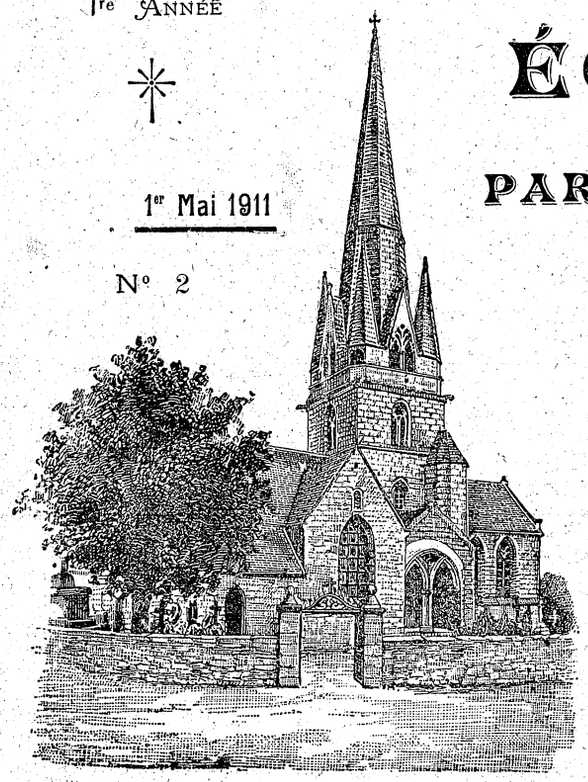

L'ÉCHO

Nous remercions les personnes généreuses, particulièrement Madame Dagorn, des offrandes qu'elles ont bien voulu nous donner pour subvenir aux premiers frais de l'*Echo*, et nous prions celles qui désireraient un abonnement servi à domicile ou expédié par la poste, de nous faire parvenir avec leur adresse, la somme de 1 fr. 50 pour l'année.

HISTOIRE DE ROSPORDEN

depuis 1334 (*suite*)

Nous n'avons pas de documents concernant les origines de Rosporden. Tout ce que nous savons sur notre ville, c'est qu'au Moyen-Age elle était siège d'une Châtellenie donnée en 1334 par le Duc Jean III à Jean Comte de Montfort, et transmise à Jeanne de Retz en 1382.

Le chanoine Moreau, de Quimper, dans son *Histoire de la Ligue*, nous raconte l'arrivée des Espagnols à Rosporden. Ils y vinrent en 1594, ayant à leur tête Don Juan d'Acquilla qui voulait s'emparer de Concarneau.

D'après le savant chanoine, les Espagnols passèrent 10 à 12 jours chez nous, occupés à divers jeux : tournois et courses de bagues, essayant d'attirer dans un guet-apens le Sieur de Lézonnet qui avait abandonné Mercœur pour embrasser le parti des royaux.

Mais, voyant qu'ils n'avançaient rien aux environs de Rosporden, les Espagnols se retirèrent à Quimperlé d'où ils étaient venus.

Aussitôt que les habitants de Concarneau apprirent que les ennemis s'en allaient, ils se mirent à leur poursuite et, ayant rencontré en la paroisse d'Elliant une de leurs troupes qui s'amusait à tout ravager, ils la chargèrent si vivement qu'ils la défirent.

Don Juan averti de cela par quelques-uns qui s'étaient sauvés, retourna le lendemain de Quimperlé, avec son armée, et, se ruant tant sur Elliant que sur Beuzec, tua de la commune tout ce qu'il pût attraper, et fit mettre le feu partout où il passait « *et même à Rosporden qui fût tout brûlé, qui fût une grande* « *ruine et qui ne sera en son ancien état de mémoire d'homme.* »

L'historien Dubuisson-Aubenay nous apprend que *Rocheporden*, gros bourg, qu'on appelle *ville*, fût rebâti de neuf, par le Sieur de Kerholaine (Legado), après que les Espagnols en furent sortis.

Enfin, dans une lettre du Duc de Chaulnes à Colbert, on lit cette phrase : « *Rocheporden qui est un grand bourg à 4 lieues audelà de Quimper, a bien exécuté mes ordres.* » Il s'agit ici de la révolte du papier timbré.

Au 20 Avril 1793, an II de la République, la population de Rosporden était de 765 habitants, y compris « le *Vicaire (de la trêve), et 36 défenseurs de la patrie.* »

(à suivre)

CHRONIQUE DU MOIS

Le Carême a été prêché cette année par M. Pichon, aumônier au Lycée de Quimper. Sa parole simple, claire, apostolique attirait chaque Dimanche soir au pied de la chaire, l'élite de la population française qui l'écoutait avec un religieux respect.

Ceux qui, par apathie, respect humain ou négligence ne sont pas venus à ces instructions, ont perdu l'occasion d'entendre un excellent prédicateur, et laissé passer peut-être, l'heure de la grâce dont Dieu leur demandera compte un jour.

Pour que tous puissent graver profondément dans leur mémoire ces enseignements si importants et si pratiques, en voici un fidèle résumé :

S'inspirant de cette parole que l'Eglise adresse au chrétien au début du Carême : « *Souviens-toi, homme, que tu es poussière* « *et que tu retourneras en poussière,* » le prédicateur, dans une première conférence, a rappelé la brièveté de la vie, la vanité de ce qui passe, la nécessité absolue d'assurer son salut.

Dans une seconde instruction, il a parlé de l'*Enfer*. L'existence de l'enfer est un Dogme de foi. A quatorze reprises l'Ecriture affirme cette existence ; la raison l'exige et les impies eux-mêmes y croient dans le secret de leur cœur. L'enfer est un lieu de tourments, de feu, de haine, de désespoir, et il est éternel!...

Dans une troisième instruction, le prédicateur a montré que pour éviter l'enfer et faire son salut, il faut suivre la route que Notre Seigneur nous a tracée et nous trace par l'Eglise Catholique continuatrice de son œuvre.

Comme ce jour-là l'Eglise entière célébrait en même temps que la fête de Saint-Joseph, la fête du Souverain Pontife Pie X, l'orateur a montré Jésus vivant depuis 19 siècles, malgré la persécution, dans la personne de son vicaire, sur la terre.

Dans une quatrième conférence, le prédicateur nous a fait voir, les ennemis de l'Eglise redoublant d'efforts et de rage pour lui ravir les âmes, particulièrement les âmes d'enfants. Cette guerre rend plus impérieuse que jamais les devoirs des parents. Ces devoirs se résument en trois mots : *Amour vrai et surnaturel : assistance* dans les besoins de l'âme et du corps ; *bon exemple* partout et toujours, surtout au foyer domestique.

Dans une cinquième conférence, le prédicateur a parlé de la loi de l'*Abstinence* et de la *Sanctification du Dimanche* dont l'observation ou la violation est la marque qu'une paroisse est bonne ou qu'elle est mauvaise.

La loi de l'abstinence. — La pénitence est une obligation pour tous, parce que tous nous sommes pécheurs.

Les raisons que l'on invoque pour se dispenser de l'abstinence: la cherté des vivres, le manque de maigre, la difficulté de ne pas faire comme les autres quand on travaille ailleurs etc... ne sont que des prétextes.

La sanctification du Dimanche. — Dans un double tableau, le prédicateur nous a présenté le Dimanche, jour de Dieu, et le Dimanche jour du démon. Le Dimanche jour de la prière, des offices, des bonnes œuvres, et le Dimanche jour de l'ivrognerie, du blasphème et des bals où la jeunesse perd toute piété, toute pureté, toute pudeur.

La sixième instruction a été consacrée au *Sacrement de Pénitence,* merveille de miséricorde. Mal recevoir ce sacrement, c'est s'engager plus avant dans la voie du péché : le bien recevoir, c'est se remettre dans le chemin du ciel. Sur ce chemin ardu, chûtes et rechûtes sont possibles, mais il faut se relever courageusement. Le ciel appartiendra, non à celui qui ne pèche pas, mais à celui qui se relève comme Jésus marchant au Calvaire.

C'est sur le Calvaire que s'est terminée cette série d'instructions, au soir du Jeudi-Saint. Après avoir fait son auditoire accompagner Jésus, du Cénacle à Gethsémani, de Gethsémani chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode, puis encore chez Pilate, le prédicateur l'a conduit au Golgotha. Là, au pied de la croix, il l'a fait adorer, remercier la Sainte Victime, et lui jurer fidélité.

Que ce prêtre si bon, si zélé, si pieux reçoive ici nos remerciements pour tout le bien que sa parole a fait aux paroissiens de Rosporden. Puissent-ils mettre en pratique ses enseignements. Puissent ceux qui ne les ont pas entendus, en profiter à leur tour, après avoir lu ces lignes.

LE JEUDI-SAINT

Une centaine de petits enfants avaient déjà fait leur 1re *Communion privée* le jour de la Saint Joseph : un certain nombre d'autres se sont encore approchés de la Sainte Table avec leurs parents, le jour du Jeudi-Saint.

Nous espérons que toutes ces petites âmes aimeront à venir souvent désormais, recevoir Notre Seigneur, dans le Sacrement de son amour.

PAQUES EST PASSÉ !

Pierre. — « Est-ce vrai, François, que tu n'as pas encore fait « tes Pâques cette année ? »

François. — C'est vrai : et pourtant, j'y pensais ; je te l'assure, « mais le moment venu, crac ! je n'ai pas eu le courage de faire « le plongeon. »

Pierre. — « Et qu'est-ce qui t'a donc arrêté comme cela ? Est-« ce le respect humain ?... Est-ce une mauvaise habitude ?... Ce « n'est pas, je pense, une restitution ? »

François. — « Oh ! non, ce n'est rien de tout cela ; c'est la Confession ; voilà ce qui m'ennuie !... »

Pierre. — « Je le comprends, la Confession n'est pas précisé-« ment une partie de plaisir. Mais voyons, camarade, est-ce que « ce n'est pas ennuyeux aussi de travailler toute la journée ?... « Et pourtant tu travailles pour gagner ton pain, n'est-ce pas ! « Est-ce que ce n'est pas ennuyeux de prendre des remèdes quand « on est malade ? Et pourtant on prend bien des remèdes pour « guérir... Si donc c'est nécessaire de se confesser pour avoir le « pardon de ses péchés, que veux-tu, il faut bien se confesser !... « C'est encore moins ennuyeux que de garder continuellement « sur sa conscience des péchés qui l'étouffent et qui peuvent vous « conduire en enfer pour toute l'éternité. »

François. — « Je le sais, je le sais ! et je ne dis pas que je ne « me confesserai pas ; mais plus tard, plus tard !...

Pierre. — « Ah ! plus tard ! c'est à dire quand tu seras sur le « point de mourir ! mais qui te dit que tu en auras le temps ? « Prends garde que Dieu ne dise alors : trop tard ! et n'oublie « pas que l'arbre tombe du côté où il penche et que là où il « tombe il reste.

François. — « Sans doute : mais enfin, que veux-tu, pour cette « année c'est fini : *Pâques est passé !*

Pierre. — « Et alors, crois-tu que tu sois pour cela dispensé « désormais de te confesser et de communier ? C'est là que tu « te trompes. »

« Rappelle-toi en effet, mon cher François, qu'il y a ici 2 pré-« ceptes différents : 1° celui de se confesser *une fois l'an,* peu « importe à quelle époque ; et, 2° celui de *communier une fois* « *l'an à Pâques,* ou si on ne l'a pas fait à cette époque, par négli-« gence ou pour une raison quelconque, de *communier avant* « *l'époque pascale de l'année suivante.* »

« Or voilà 2 ans que tu ne t'es pas confessé : tu es donc tenu « d'abord, de te confesser au plus tôt, et ensuite, de communier « avant la Pâques prochaine : l'obligation demeure. »

« Allons, mon cher François, un peu de courage. Va te confes-« ser et communier sans tarder, et tu sentiras la paix renaître « dans ton âme, et tu redeviendras l'ami de ton Dieu, et tu ne « seras plus exposé nuit et jour à tomber au fond de l'Enfer... »

François. — « Eh bien, je suivrai ton conseil. »

Hélas ! cette année encore nous avons eu bien des abstentions à déplorer à Rosporden ! Beaucoup d'hommes, de femmes voire même des jeunes gens, des jeunes filles sont restés sans remplir leur devoir pascal ! Comprennent-ils bien la situation très grave dans laquelle ils se mettent ? Et comment peuvent-ils rire, causer, dormir tranquilles dans cet état !... Que Dieu les éclaire, que Dieu les convertisse avant que la mort ne les jette dans leur éternité et ne leur fasse payer cher leur infidélité à leur baptême et à leur première communion.

MOIS DE MARIE

Les pieux exercices du mois de Marie auront lieu tous les soirs du mois de mai à 8 h. moins 1/4 : Chapelet, chant de cantique populaire, lecture, recommandations et chant de l'*Angelus.*

Le Dimanche ces exercices auront lieu après Vêpres.

L'ouverture sera donnée par M. Tanguy, Directeur au Grand Séminaire de Quimper.

PREMIER DIMANCHE DE MAI

Le 1er Dimanche de Mai, nous aurons après Vêpres, la procession traditionnelle des petits enfants.

Sont priées de porter Sainte Anne :

Marie Rannou deuz Kerzàner	Hélène Nédélec de la ville
Anna Kenhervé deuz Keravril	Perrine Salaun de la ville
Marie Boëdec deuz Kélédern	Louise Naour de la ville
Mie Jeanne Yvonou deuz Kerlué-Vraz	Françoise Le Roy id.

LES ROGATIONS

C'est le nom que l'on donne aux cérémonies liturgiques des 3 jours qui précèdent l'Ascension : procession du clergé avec le peuple, Litanies des Saints, Station et messe à une église chaque jour différente, s'il se peut.

Quelle est l'origine de ces supplications solennelles ?

Au Ve siècle, le Dauphinée était en proie à toutes sortes de fléaux. S. Mamert, évêque de Vienne ayant fait vœu, si les désastres cessaient, de faire ces processions des Rogations, fût exaucé.

Il les établit alors dans son diocèse et bientôt l'usage s'en répandit dans la Gaule entière. Un siècle plus tard le Concile de Tours, (567) les prescrivait avec un jeûne, dans toute la région de l'Ouest. Partout on suivait à peu près le même cérémonial. Après l'imposition des cendres, symbole de pénitence, et l'aspersion de l'eau bénite, symbole de purification, le peuple et le clergé sortaient de l'église principale, et, précédés de la croix, s'avançaient pieds nus au chant des Litanies et des Psaumes, jusqu'à l'église désignée pour la station.

Au siècle suivant, les Rogations étaient en usage en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et plus tard S. Léon III les établissait à Rome.

Le but des Rogations a toujours été d'obtenir de Dieu l'éloignement de toute calamité : et comme il arrive souvent que cette époque est très nuisible aux biens de la terre, les fidèles ont pris l'habitude de prier surtout à cette intention.

Peut-on s'étonner de nos jours, quand on voit si peu d'hommes à ces processions que Dieu abandonne parfois les semences et les fruits de la terre à des maladies inconnues jusqu'ici, et que nos chênes et nos vignes deviennent la proie de petits insectes qui les dévorent complètement ? Sans doute on arrive à combattre ces maladies par des procédés chimiques : mais toujours le dernier mot reste à Dieu et notre pain quotidien dépend de Lui. Le remède à tous ces fléaux est donc dans la prière, surtout dans

la prière faite en commun, dans la prière faite au nom de l'Eglise : et, puisque le jeûne et l'abstinence sont supprimés désormais durant ces 3 jours, soyons au moins fidèles à ces supplications solennelles : assistons nombreux à la procession, les 3 jours des Rogations.

FÊTE DE JEANNE D'ARC

La fête liturgique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc est fixée désormais, pour nous, au Dimanche qui suit l'Ascension.

Ce jour-là toute la France sera en liesse pour célébrer sa glorieuse Libératrice.

A Rosporden, en témoignage de notre foi et de notre patriotisme, nous pavoiserons et nous illuminerons nos maisons, comme les années précédentes. Mais nous viendrons surtout nombreux nous confesser et communier pour obtenir de Dieu que Jeanne « *boute* » de nouveau de notre pays, des ennemis autrement terribles que les Anglais, les Francs-Maçons qui l'envahissent et qui ont juré de le déchristianiser.

Le soir à 8 heures, nous aurons une fête magnifique à l'église avec chants par le chœur des jeunes filles et illuminations : le panégyrique de Jeanne d'Arc donné en français par M. Jules Le Chat, 1er vicaire à Concarneau, sera suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Sont priées de faire la quête à cette réunion : Mesdemoiselles Charlotte Lapostole et Marguerite Guiriec.

PREMIÈRE COMMUNION SOLENNELLE

Ayant rencontré toute l'année, au Catéchisme chez un groupe de garçons, une obstination véritable à lire les livres condamnés par les Evêques, nous avons dû à cause d'eux, retarder l'époque de la 1re Communion et ne pouvons encore, à notre grand regret, en fixer la date.

Pour que nul n'en ignore voici ce que nous lisons au *Journal officiel (18 Juillet 1910)* touchant le choix des livres dans les écoles :

« *Le choix de tout Directeur d'école, appelé à établir au com-*
« *mencement de l'année scolaire la liste des livres de classe, peut*
« *s'exercer librement, sous la seule réserve que les livres adoptés*
« *figurent sur la liste départementale.* C'est donc au Directeur
« seul qu'appartient l'initiative du choix des livres, *sous la ré-*
« *serve indiquée.*

« L'administration ne saurait en aucune façon intervenir dans
« l'exercice de la prérogative que les règlements actuels con-
« fèrent sur ce point au maître, au début de chaque année
« scolaire. »

Paroles de M. Le Ministre de l'Instruction Publique.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marguerite Louise GLEONEC ; Par. et Mar. : Louis Gléonec et Marie Le Moal. — Hervé GUEGUEN ; Par. et Mar. : Hervé Guéguen et Marie Scavennec. — Marie Renée LE MEUR ; Par. et Mar. : Joseph Le Meur et Marie Renée Gourmelen. — Cécile LE GALL ; Par. et Mar. : Pierre Le Gall et Maria Ely. — Jean Guillaume BOURC'HIS ; Par. et Mar. : Jean Bourc'his et Marie Josèphe Bidenn. — M. A. QUENEHERVE ; Par. et Mar. : Louis Rannou et Marie Jeanne Quéméré. — René POSTIC ; Par. et Mar. : René Cotten et HenriettePostic. — Jean Michel KERBRIANT ; Par. et Mar. : Michel Crozon et Anna Kerbriant. — Louise GOURVELLEC ; Par. et Mar. : François Herpe et Marie Gourvellec.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Albert DUR et Jeanne TREVOUX.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Alexis ROSPAPE, 36 ans. — Louise Anna POSTIC, 6 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Mai 1911

5, 1er Vendredi du mois : à 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.

7, 1er Dimanche de Mai : après Vêpres, procession des petits enfants.

22, 23, 24, A 6 h. du matin, procession des Rogations. Elle se rend à Saint Eloi où la messe de station est chantée.

25, *Ascension de N. S. :* Messes et offices comme le Dimanche.

28, *Fête de Jeanne d'Arc :* Office de la Bienheureuse, le soir à 8 heures, panégyrique et salut.

31, Clôture du mois de Marie : Le soir à 8 heures moins 1/4, sermon français et salut.

Le Gérant : LE BORGNE

Hennebont. — Imprimerie Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

1re ANNÉE

1er Juin 1911

N° 3

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

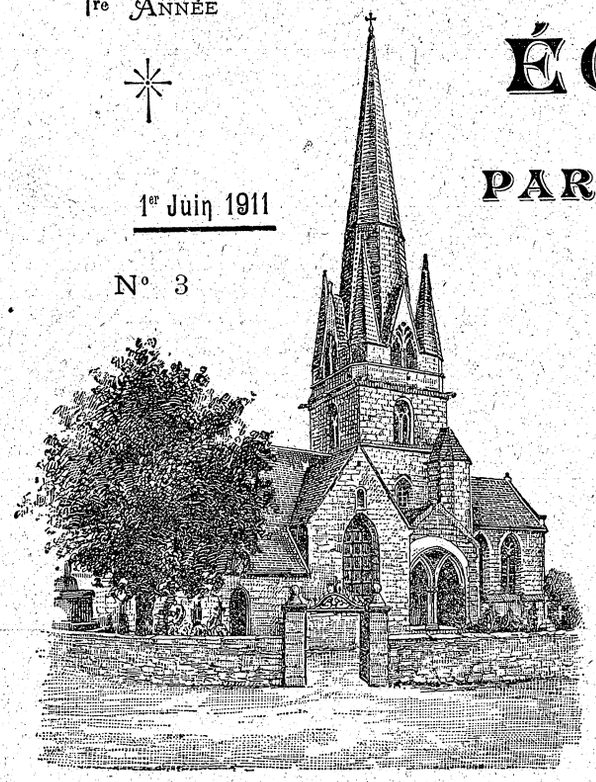

« Histoire de Rosporden »

depuis 1334 (*suite*)

L'Église

Le clocher. — Quand on arrive à Rosporden, du côté de Bannalec, une chose tout d'abord vous frappe, c'est le clocher à la silhouette vigoureuse et un peu lourde, mais cependant très originale, se profilant sur l'horizon.

Si le temps est calme, l'eau claire et limpide, on le voit se refléter dans l'étang qui baigne le cimetière, et alors le tableau est vraiment pittoresque.

« Le clocher de Rosporden, dit le chanoine Abgrall, architecte diocé-« sain, semble être un problème pour l'archéologue.

« Par ses formes générales et par sa masse, il appartient au XIIIe siècle, « peut-être au XIVe. Mais quand on examine certains détails comme les « lucarnes qui décorent la naissance de la flèche, on est tenté de le « reporter au XVe siècle, à cause des meneaux et des compartiments des « tympans qui ont des rapports frappants avec les fenêtres flamboyantes.

« A bien juger cette œuvre cependant, il faut conclure que cette cons-« truction est du XIVe siècle ou du XIIIe. Les grosses piles qui soutiennent « le clocher ont des bases et des chapitaux qui sont de cette époque : « la structure même de la tour, le chemin de ronde qui existe dans l'épais-« seur de la maçonnerie à la hauteur des lucarnes et des clochetons, la

« forme de ces clochetons et de la flèche, tout l'ensemble accuse une « facture absolument différente de celle des clochers qui appartiennent « au XV^e^ siècle.

« Si l'on monte dans la tour, on voit combien était habile et ingénieux « celui qui l'a bâtie. On trouve peu de clochers plus savants et plus lo- « giques. Comme aspect extérieur, on en compte peu également ayant « une silhouette plus heureuse.

« La base solide et trapue est percée sur chaque face d'une ouverture « divisée par un meneau qui forme trèfle dans le tympan.

« A chaque angle monte un clocheton ayant sa base évidée par une « baie à redents ; sur les faces, quatre grandes lucarnes aigues avec « meneaux découpés d'une manière très ingénieuse. Puis la flèche prin- « cipale se dégage et monte sans aucun ajour ni découpure, ayant pour « tout ornement un cordon de pierre horizontal qui l'entoure et vient « seul interrompre la monotonie de la ligne droite. »

Oui, le clocher de Rosporden est vraiment beau et il est fâcheux que les meneaux des lucarnes qui décorent la naissance de la flèche soient brisés en plusieurs endroits. Il serait à souhaiter que la commune ou les Beaux-Arts réparent ces jolis meneaux.

Sur la face ouest de la flèche existe, sculpté en bosse, l'écusson des seigneurs de Tréanna, en Elliant, dont les armes sont : *d'argent à la macle d'azur.*

(*à suivre*)

LA CHÈRE SŒUR ALBERT

La chère sœur Albert nommée à Rosporden le 7 août 1895, vient de nous quitter ce 2 mai.

Appelée par ses Supérieurs à diriger la communauté des Filles de la Sagesse qui desservent l'hôpital de Saint Gemmes-d'Audigné, (Maine-et-Loire) la chère sœur Albert emporte avec elle, l'estime, l'affection et la reconnaissance de la population de Rosporden. Elle a passé près de 16 ans chez nous, mettant le meilleur de son cœur, de son intelligence et de ses forces au service d'une foule de jeunes filles qui n'oublieront pas ses leçons.

La chère sœur Albert a rendu encore à la paroisse bien d'autres services que le Bon Dieu connait et qu'Il saura récompenser.

Voici, à l'occasion, une courte notice sur l'école des Sœurs de Rosporden :

En 1893, M. Kerloëguen, le pieux et zélé pasteur de la paroisse, aidé de personnes généreuses, et tout particulièrement d'une sainte âme, Mademoiselle Touzé qui consacrait à cette belle œuvre sa maison et presque toute sa fortune, fondait ici, une école libre de filles.

Au mois d'août de la même année, la chère sœur Ariane y était envoyée comme Supérieure.

Par son intelligence, son jugement droit et sa grande bonté, elle ne tardait pas à s'attirer l'estime de tous.

Les débuts de l'école avaient été pénibles ; plusieurs hélas ! Surtout à la campagne, ne comprenant pas leur devoir ou ne voulant pas faire de sacrifices pour l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Depuis nombre d'années cependant, la maison était prospère. Elle comptait désormais près de 300 élèves dont 40 internes, quand soudain, un décret brutal daté du 20 juin 1907, vint fermer cette belle école.

C'est ainsi que nos maîtres du jour entendent la *liberté*, l'*égalité* et la *fraternité* pour tous. C'est ainsi qu'ils *prennent l'intérêt* du peuple, en venant, comme ici, grever le budget de la commune, pour augmenter le personnel d'une école laïque, dont on ne sentait nullement le besoin, puisqu'il y avait à côté, une école florissante qui ne coûtait pas un sou aux contribuables.

Cependant le Pensionnat des Sœurs avait eu le temps de faire du bien à Rosporden : 20 jeunes filles avaient eu leur brevet dans différentes académies ; 87 autres leur certificat d'études, et 5 étaient entrées en Religion.

Voici les noms de ces jeunes filles :

Euphrasie Salaün, Sœur Louise de Saint Paul actuellement au Canada.
Emilie Perrotte, Sœur S. Emile de S. René en Haïti.
Louise Donval, Sœur Renée du Rosaire, à Bruxelles.
Hélène Boisson, Sœur Albert du Sacré-Cœur, à Ergué-Armel.
Anna Diverrès, Sœur Gabrielle-Françoise, dans le Nord, et
Yvonne Quéméré qui vient d'entrer au juvénat de Saint Laurent.

L'établissement fermé sert maintenant d'asile aux prêtres de la paroisse chassés à leur tour du presbytère qui leur appartenait. Quant à la maison des Religieuses, elle est devenue une salle de Catéchisme où nos chères Sœurs se dévouent à l'enseignement religieux, et une garderie qui, par les soins des Dames de la Ligue, reçoit depuis 1908, une foule de petits enfants.

CONFÉRENCE DE L'ABBÉ BORDRON

à Rosporden

Le mardi 23 mai, à 8 h. 1/2 du soir, salle du *Cercle Catholique des jeunes gens de Rosporden*, 200 personnes environ, des hommes pour la plupart, dont quelques-uns venus de Tourc'h et d'Elliant, avaient la bonne fortune d'entendre M. l'abbé Bordron, l'un des orateurs les plus populaires des centres socialistes de Paris.

Nos bons Francs-Maçons et prétendus Libres-Penseurs avaient là une occasion exceptionnelle de s'éclairer, de s'instruire, voire même de poser au Conférencier les objections qu'ils ont apprises par cœur, dans leurs journaux.

Le curé y aurait répondu avec une courtoisie parfaite. Il en a vu d'autres en effet, l'abbé Bordron, et ce ne sont pas les intellectuels de Rosporden qui l'auraient effrayé. Mais non, ces gens ont peur de la lumière, peur de la vérité, peur de la soutane et voilà pourquoi ils ont préféré se terrer.

Quoiqu'il en soit, malgré eux et sans eux la réunion s'est faite et tous ceux qui ont eu le courage d'y venir, s'en sont retournés éclairés, fortifiés, enchantés, et bien décidés à la lutte.

Voici en deux mots comment les choses se sont passées.

Après avoir été présenté par M. Michel Le Roy, Président de l'*Association des pères de famille de Rosporden*, le Conférencier a montré à son auditoire, dans un langage énergique, clair, original, plein de documents et d'humour, l'œuvre de la Franc-Maçonnerie et de la Libre-Pensée à notre époque.

« Nos ennemis, a-t-il dit en substance, après avoir leurré le peuple en faisant miroiter à ses yeux le fameux milliard des Congrégations qui aurait dû au moins servir à fonder la caisse des retraites ouvrières, mais

qui a passé dans leur poche a eux Francs-Maçons ; nos ennemis, après avoir chassé les religieux, confisqué leurs biens, fermé nos écoles libres (ouvertes au prix de quels sacrifices !), brisé le pacte séculaire du Concordat, volé le patrimoine des morts, devraient avoir la pudeur de se cacher et de se taire. Mais non, ils rêvent encore de nous opprimer de plus en plus. Voilà quelques jours, dans l'un de leurs convents, ils décidaient d'abord, d'interdire partout sur la voie publique, tout signe, tout rite religieux. Ils décidaient ensuite, qu'il fallait à tout prix, amener le Gouvernement à nous enlever nos églises pour en faire des salles de bal, de théâtre et de réunions profanes... Comme vous le voyez, ils n'y vont pas de main morte.

» Mais, ce qu'il y a de plus odieux, c'est que ces gens qui ont sans cesse à la bouche les grands mots de : *justice, de tolérance, de liberté, d'émancipation de la raison humaine*, etc.... nous taxent encore, d'intolérance et d'ignorance !

» Oui, c'est nous Catholiques, nous qu'on vole, qu'on insulte, qu'on écrase, qu'on traite en parias dans le pays, (comme si nous n'étions pas Contribuables au même titre que les autres, et aussi bons Français que les Juifs et les Francs-Maçons !) c'est nous qui sommes intolérants ?

» Eux au contraire, qui confisquent toutes les libertés, qui prennent toutes les places, qui volent tout l'argent, sont les plus tolérants du monde !... Vraiment, c'est à se demander si l'on rêve.

» Eh bien, Messieurs, laissez moi vous le dire. Nous méritons d'être ainsi traités. Nous sommes en effet, des lâches, des pleutres ; nous courbons sans cesse l'échine, naturellement on tape dessus. C'est notre poltronnerie qui fait la force de nos adversaires. Comment ! on vous demande votre culotte, et en gémissant vous la donnez, parce que, dites-vous, c'est la *Loâ !* Prenez garde ! on vous demandera bientôt votre chemise ; finalement, on vous prendra votre peau !...

» Ah ! voyez si c'est ainsi que les autres agissent. Voyez la Confédération générale du Travail, voyez les Postiers, les Cheminots, les Vignerons de l'Aube, ils ont montré leur botte aux Francs-Maçons ; ils leur ont dit :

» Nous ne sommes pas des Capucins, nous ! et les Francs-Maçons ont reculé.

» Que les Catholiques fassent de même : qu'ils s'unissent, qu'ils s'organisent, qu'ils résistent, qu'ils montrent aux Francs-Maçons leur botte, et les Francs-Maçons reculeront. Ne l'ont-t-ils pas fait déjà, lors des inventaires, lors des procès de messe ? On les fera reculer encore quand on voudra !

» Nos adversaires nous taxent aussi d'ignorance !

» A entendre ces camarades, on dirait qu'ils ont tous inventé le fil à couper le beurre. Voyons : le plus grand savant aujourd'hui, est Branly qui vient d'inventer la télégraphie sans fil : Or, Branly est un excellent catholique, ce qui ne l'empêche pas d'être un grand savant.

» Moreux est un astronome hors pair : le Gouvernement de la République lui a maintes fois confié des missions scientifiques. Mais Moreux est un curé, un vrai curé en chair et en os !...

» Laparent est un géologue célèbre qui ne s'est pas contenté comme beaucoup d'autres de gratter la croûte terrestre pour y semer des carottes: non, il l'a creusée, fouillée pour y chercher l'histoire de l'humanité. Laparent est encore un bon Catholique.

» On pourrait citer bien d'autres encore : même parmi les Francs-Maçons, on en trouverait peut-être des exemples topiques ! Voyons : Waldeck-Rousseau, le petit père Combes, Trouillot, Monis et *tutti quanti*, ne sont pas **précisément des imbéciles** ? Mais à qui doivent-ils leur science, si ce n'est à l'Eglise ? N'est-ce pas dans nos collèges et nos séminaires qu'ils ont été élevés ?... L'Eglise n'abrutit donc pas tellement les gens, puisqu'elle a parmi ses transfuges tant d'hommes célèbres, tant d'hommes d'Etat !

» Aussi, que l'une de vos revendications principales porte sur la liberté d'enseignement.

» Aujourd'hui, dans nos écoles publiques, on ne respecte plus les croyances de nos enfants. Faisant litière de la parole de Jules Ferry lui-même, l'inventeur de l'enseignement neutre, qui disait : Si un instituteur se permettait de blesser les convictions religieuses de ses élèves, il devrait être puni aussi sévèrement que s'il les avait battus ; faisant litière de la Loi qui dit que l'enseignement doit être neutre, on force les élèves à étudier des manuels condamnés par l'Episcopat Français ; eh bien ! en face de cette guerre religieuse, les parents Catholiques doivent s'organiser. Dans ce but, qu'ils fondent des Associations de pères de famille, et que les représentants de ces associations, aillent trouver les instituteurs pour les rappeler au devoir.

» *Ils vous diront alors qu'ils ont des chefs hiérarchiques et qu'ils n'ont point d'ordres à recevoir de vous.* Vous leur répondrez : « Nous aussi, Catholiques, nous avons des chefs hiérarchiques : ce sont les Evêques. Or, les Evêques ont parlé, il ne nous reste plus qu'à obéir. »

» *Mais, ajouteront-ils, nous dépendons de l'Etat qui nous pousse à cette guerre religieuse.* Vous répondrez : L'Etat, c'est nous : quand nous allons chez le percepteur, il ne refuse pas notre argent, parce que Catholiques. Or, à quoi sert notre argent ? A bâtir vos écoles, à vous payer vous, instituteurs ; vous êtes donc nos domestiques, mais nous ne vous payons pas pour déformer le cerveau de nos enfants.... Quant à votre Etat qui prétend avoir sur l'enfant plus de droit que le père, est-ce lui qui reçoit l'enfant qui vient au monde ? Est-ce lui qui le nourrit, l'habille, l'élève, en prend soin ? Nous ne voyons pas bien d'ici, le maire ou le garde champêtre venant donner au nourrisson le biberon municipal....

» Si les instituteurs ne se laissent pas toucher par des arguments si péremptoires, menacez-les de faire du tapage dans les journaux, et au besoin, retirez de l'école vos enfants.

» Et maintenant, Catholiques, retenez bien le mot d'ordre : des Associations, encore des Associations : l'union fait la force ; pour Dieu et pour la France ! »

L'orateur est couvert d'applaudissements. M. le Recteur se lève pour le remercier au nom de tous, et lui promet que sa belle conférence ne restera pas à l'état de lettre morte. Immédiatement il invite les mères de famille à entrer dans l'*Association des mères de famille de Rosporden*, qui, (il le dit à l'honneur de la paroisse,) est la première qui ait été fondée dans le diocèse de Quimper. Puis il annonce son intention de fonder une *Union paroissiale* qui viendra encore décupler les forces des Catholiques contre leurs ennemis et donner une organisation plus parfaite aux œuvres.

Il demande en terminant, à l'abbé Bordron, de vouloir bien encore, malgré sa fatigue, raconter aux auditeurs quelques épisodes de sa lutte électorale contre le fameux Coutant d'Ivry. L'orateur s'y prête de bonne grâce, citant des faits désopilants, et montrant comme quoi plus le peuple voit de près le prêtre, et plus il reconnait que c'est son meilleur ami.

Avant que de se séparer, l'ordre du jour suivant est voté par toute la salle :

« *Deux cents Catholiques réunis à Rosporden le 23 Mai, après avoir entendu la conférence de M. l'abbé Bordron ;*

» *Considérant qu'une guerre implacable est faite, à l'heure actuelle, par les Francs-Maçons et les soi-disant Libres-Penseurs aux croyances qui sont celles de l'immense majorité des citoyens Français ;*

» *Considérant également que, malgré la loi de 1882, qui impose dans les écoles publiques, le respect de toutes les croyances, la Religion Catholique est attaquée par un grand nombre de maîtres et de maîtresses, et des livres hostiles à l'Eglise sont mis entre les mains des enfants catholiques ;*

» *Ils protestent énergiquement contre cette guerre stupide faite à la Religion, et contre cette main-mise par les Francs-Maçons et les Libres-Penseurs sur les écoles publiques qui, construites avec l'argent des contribuables, appartiennent à tous les citoyens, aux Catholiques aussi bien qu'à leurs adversaires ;*

» *Ils s'engagent à se grouper, à s'organiser, à agir vigoureusement pour défendre leur foi, leurs droits et leurs libertés.*

» Ils se séparent au cri de : Vive la Religion ! Vive l'Eglise ! qui a été dans tous les temps et qui est encore aujourd'hui l'agent le plus puissant du progrès, de la civilisation et du bonheur du peuple.

» A bas les sectaires de la Franc-Maçonnerie et de la Libre-Pensée ! Nous voulons la Liberté, nous saurons la conquérir ! »

Bonne journée pour les Catholiques de Rosporden et des environs qui, de plus en plus se comptent et se défendent.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Le Dimanche 28 Mai, Rosporden célébrait encore avec enthousiasme la fête de la Libératrice d'Orléans.

Le matin, il y avait plus de communions que d'habitude ; les offices étaient mieux suivis, et le soir l'église était comble pour entendre les belles cantates exécutées par le chœur des jeunes filles et le magnifique panégyrique de la Bienheureuse donné par M. Le Chat, premier vicaire à Concarneau.

L'église et beaucoup de maisons étaient pavoisées et illuminées.

« *Que Jeanne boute encore hors de France, des ennemis autrement terribles que les Anglais !* »

PREMIÈRE COMMUNION SOLENNELLE

La communion des enfants aura lieu à Rosporden, le Samedi 10 Juin.

La Retraite s'ouvrira le 7, à 4 h. 1/2.

Les Instructions seront données aux français, à l'église paroissiale par M. Gargadenec, 1er vicaire à la Cathédrale de Quimper, et aux bretons, dans la grande salle du presbytère, par M. Léon, vicaire à Kernével.

Voici pour chaque jour l'ordre des exercices :

A 7 heures — Prières du matin : sainte messe.
A 9 heures — Instruction : Confessions.
A 11 heures — Conférence. *Angelus.*
A 1 heure — Chapelet. Conférence. Confessions.
A 5 heures — Sermon : Salut

Le Jour de la Communion

A 7 heures, messe de communion.

A 10 heures — Grand'messe. Imposition du scapulaire et inscription dans l'Apostolat de la prière et le Rosaire.

A 2 heures — Renouvellement des promesses du baptême et consécration à Marie. Procession par la place aux bêtes, la gare, la route de Quimper et la grand'rue, et au retour, salut solennel du T. S. Sacrement.

Lira l'acte de Renouvellement des Vœux du Baptême :

Yves COURTOUS, assisté de : Louis PENCOAT et Yves RIVOAL.

Fera l'acte de Consécration à Marie :

Cristiane CYTARELLE assistée de : Louise SOLIEC et Marianne MEUR.

Feront la Quête à l'Eglise :

Alexandre RANNOU et Joséphine QUEMERE.

Feront la Quête à la Procession :

Yves BERTHELOT et Joséphine FLATRES, intendant et intendante au Catéchisme.

⁂

Le Lundi 12, on partira à 6 heures du matin pour Bonne-Nouvelle où une messe d'actions de grâces sera célébrée pour les enfants.

Fête-Dieu

Voici le parcours que suivra la procession :

Grand rue
Place du Bouloir
Route de Concarneau
Place aux chevaux, *reposoir*
Rue de la Fontaine
Rue du Moulin.

Sont priés de porter le dais :

Corentin NAOUR, deuz Ty-palmer.
Laurent JAOUEN, deuz Coat-morn-Vihan.
Youenn GLEONEC, deuz Coateuloden.
Grégor REST, deuz Kerminliy.
Pierre RANNOU, deuz Kerzâner.
Jean Louis GOAER, deuz Kerminliy.
Youenn BERTHELOM, deuz Kerriou.
Joseph SCAVENNEC, deuz Roz-an-duc.

Sont priées de faire la quête :

Jeanne BESCOND.
Marie ADDES.

Dimanche du Sacré-Cœur

Voici le parcours que suivra la procession :

Place aux bêtes
Place aux génisses
Rue des halles, *reposoir*
Grand rue
Rue de l'Eglise.

Sont priés de porter le dais :

MM. Pierre DAGORN
Alexandre LE BERRE
Henri GUIRIEC
Christophe QUEMERE
Jules MOING
Yves GUICHOUX
Charles DUIGOU
Emmanuel KERBRIANT

Sont priées de faire la quête :
Emilie FAUCON — Marie COTTEN

⁂

Tous les soirs, à Complies, durant la semaine du Sacre, quête par les Enfants de Marie, pour le luminaire de l'autel.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Guillaume Joseph Marie BOURC'HIS, Par. et Mar. : Guillaume Bourc'his et Marie Brousse. — Guillamette DONART, Par. et Mar. : Michel Le Meur et Marie Yvonne Donart. — Marie Louise GARREC, Par. et Mar. : Jean Carduner et Perrine Laurent. — Eugène BOURC'HIS, Par. et Mar. : Michel Carnot et Marie Jeanne Bacon.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Joseph DANIEL et Marie Joséphine LE MAS. — Alain POSTIC et Josèphe ROLLAND. — Alexandre LE BEUZE et Joséphine BRETON. — Julien LE BRETON et Marie GRALL.

ENTERREMENT

A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Louise Caroline LE GALL, 17 mois.

CALENDRIER PAROISSIAL

Tous les Vendredis du mois de Juin, la messe de règle se dira et la communion se donnera à l'autel du Sacré-Cœur. Pendant la messe on chantera des cantiques et après la messe on récitera les litanies du Sacré-Cœur.

2 Juin : Réunion de l'Apostolat à 6 h. 1/2 du matin. — 3 Juin : A 6 h., Office de la Vigile de la Pentecôte. Bénédiction des fonts et messe chantée. — 5 Juin : Lundi de la Pentecôte. Messe matinale à 6 h. 1/2 : grand'messe à 9 h. ; et Vêpres à 2 h. — 6, 7, 8, 9 Juin : Retraite des enfants. — 10 Juin : *Communion solennelle.* — 18 Juin : Fête-Dieu : Grand'messe à 10 h. moins 1/4, suivie de la procession de T. S. Sacrement. Il reste ensuite exposé jusqu'après les Vêpres qui se chantent à 3 heures. — 1° Prière aux hommes de venir nombreux à la procession, faire un cortège d'honneur à N. S. — 2° Prière aussi, d'orner de tentures, de guirlandes et de fleurs les maisons et les rues par où doit passer le T. S. Sacrement. — 3° On recommande aux angelots de ne pas rester trop près du dais, ni d'arrêter la marche de la procession, en jetant des fleurs. — Tous les jours de l'octave du Sacre : confessions dès 6 h. du matin. La 1re messe se dit vers 5 h. 1/2 : ensuite on expose le T. S. Sacrement. A 7 h., grand'messe et salut. A 5 h., exposition : à 8 h. moins 1/4, Complies et salut. — 23 Juin : Vendredi du Sacré-Cœur. Le T. S. Sacrement reste exposé toute la journée. Le soir, à 8 h. moins 1/4, cantique, sermon français et salut. — 24 Juin : S. Jean-Baptiste. Messe de règle à 6 h. 1/2. Exposition. Grand'messe à 9 h. et salut. A 2 h., exposition, Vêpres et salut. — 25 Juin : Solennité du Sacré-Cœur. Exposition après la messe de règle, durant toute la journée. Après les Vêpres qui se chantent à 3 h., procession. Au retour, amende honorable et salut.

Le Gérant : LE BORGNE
Hennebont. — Imprimerie Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

1re ANNÉE

1er Juillet 1911

N° 4

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

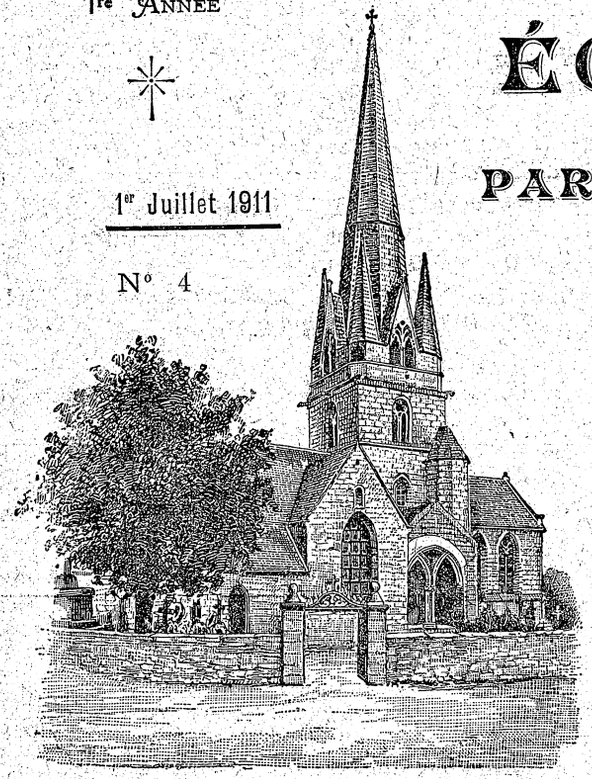

« Histoire de Rosporden »

depuis 1334 (*suite*)

L'EGLISE

Les cloches. — Après avoir parlé du clocher, parlons des cloches.

Il y a 3 cloches dans la tour de Rosporden : la *grosse cloche* fondue par M. Guillaume, fut bénite par Messire N. Jos. Loëdon, prêtre, Curé de Rosporden, qui signait quelquefois : *Loëdon de Kermen.*

Cette cloche qui a un très beau son, porte d'un côté le double écusson avec les armes de la famille du Laurant : « *d'azur au sautoir d'or* », le tout surmonté de l'inscription suivante : « *Nommée « par Ecuyer Antoine du Laurant de la Barre, Sénéchal de Concar- « neau, et par Dame Marie de La Marche, dame du Kerjan et de « Kerminhy ; Messire N. J. Loëdon, curé ; Messire Kerrieger, fabri- « que ; M. Guillaume, fondeur : 1765.* »

Elle a été nommée : *Marie Louise Antoinette.*

La *seconde cloche* fondue à Lorient par Chalmé, en 1834, et pesant 590 livres, (37 sous la livre,) fût bénite le 23 Février 1835, par M. Castrec, Curé de Fouesnant.

Le Parrain fût : M. Richard, maire de Rosporden, et la Marraine : Madame Binet. La cloche a été appelée : *Marie.*

La *troisième cloche* porte l'inscription suivante : « *Fondue à Brest,* « *et bénite par Monseigneur Dombideau de Crousseilles, Evêque de* « *Quimper, et membre de la Légion d'honneur, pour servir à la Com-* « *munauté des Dames Religieuses de l'Ordre de la Visitation, éta-* « *blies à Quimper, l'an 1806.* »

Cette cloche qui appartenait aux Religieuses du Sacré-Cœur de Quimper, a été donnée par ces Dames à M. Le Borgne, Recteur de Rosporden, qui l'a fait mettre dans la tour le 26 août 1907.

NOCES D'OR

Le 8 juin, avait lieu à Rosporden, une cérémonie bien émouvante dans sa simplicité. La chère Sœur Anobert y célébrait le 50e anniversaire de sa profession religieuse.

Née à Lizio, canton de Malestroit, le 20 janvier 1840, la chère Sœur Anobert entrait au Postulat des Filles de la Sagesse, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 26 avril 1860 et y faisait profession le 8 juin 1861.

Nommée à l'école Communale de Saint-Pierre de Lille, elle y restait 2 ans 1/2 ; nommée ensuite à Angoulême, elle y faisait la classe enfantine pendant 5 ans ; transférée à La Tremblade, elle s'occupait encore de l'asile pendant 33 ans ; puis, à Laleu, d'une crèche pour les enfants des ouvriers d'une usine, pendant 8 ans.

Epuisée de fatigue, la Chère Sœur Anobert prenait depuis quelques mois, à la Maison-mère, un repos bien mérité, quand, ses Supérieures faisant de nouveau appel à son dévouement, lui demandèrent de venir à Rosporden continuer à la garderie, la vie d'abnégation et de sacrifice qu'elle avait menée partout jusque là.

Et dire que ce sont ces femmes admirables qui ont renoncé aux joies de la famille et aux intérêts du monde, pour s'adonner plus librement aux soins des pauvres et des petits, qu'on chasse aujourd'hui de France ! Quelle ingratitude, quelle aberration, quelle tyrannie !

Le 8 juin 1911, ramenait le cinquantième anniversaire de ce jour béni où la Chère Sœur Anobert s'était consacrée à Dieu à Saint-Laurent-sur-Sèvre, dans la Congrégation des Filles de la Sagesse.

Tout entière à sa joie et à sa reconnaissance, l'humble jubilaire accompagnée de sa Bonne Mère et de sa Chère Sœur Véronique, s'acheminait silencieusement, vers l'église paroissiale, pour y entendre comme de coutume la messe matinale. Elle comptait que cet heureux anniversaire aurait passé inaperçu aux yeux de tous. Elle oubliait, la Chère Sœur cette parole de nos Saints Livres :

« Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient « vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les « cieux. » Aussi, qui pourrait dire son étonnement ou plutôt sa confusion, à la vue d'un prie-Dieu et d'un fauteuil de velours rouge disposés à sa place habituelle et de chaque côté deux gros cierges allumés lui rappelant ses fiançailles avec le divin Epoux !... Qui pourrait dire son émotion en entendant le prêtre célébrer ce demi-siècle d'une vie toute de dévouement, de travaux, d'épreuves et de grâces, récompensée déjà au centuple dès ce monde et qui le sera d'une façon plus magnifique encore dans le ciel ! Qui pourrait dire enfin son bonheur, lorsque après s'être approchée de la Sainte Table, le visage baigné de larmes, elle s'en retourna à sa place, portant dans son cœur Celui pour qui seul elle avait vécu jusqu'à ce jour.

Ah ! voilà des joies que le monde ignore, parce que absorbé par l'intérêt, le plaisir, les soucis d'ici-bas, il ne goûte que les jouissances terrestres.

Et maintenant, Chère Sœur Anobert, que Dieu, malgré vos 71 ans vous conserve longtemps à l'affection de votre famille tant spirituelle que temporelle ! Qu'Il vous laisse encore plusieurs années ici-bas, pour servir de Mère aux petits enfants de Rosporden ; pour nous édifier de plus en plus par vos vertus religieuses, et pour vous permettre d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne de gloire que déposera l'Epoux sur votre tête, au jour des Noces éternelles.

LE PRESBYTÈRE

Le 21 Février 1892, le Conseil de Fabrique de Rosporden, réuni en séance extraordinaire décide : que le presbytère actuel ne convient pas au logement du clergé : qu'il y a danger à l'habiter, (M. Le Dault, architecte à Quimper, l'ayant condamné le 28 octobre 1891), et qu'il y a lieu de faire l'acquisition d'une autre maison presbytérale.

Il est d'avis d'acheter la maison de Madame Veuve Balcon, sise près le cimetière ; au prix de 12.000 francs. La Fabrique peut faire cette dépense avec tous les frais d'achat, d'enregistrement et de réparations.

Dans ces conditions le Conseil prie Monseigneur l'Evêque de Quimper d'approuver l'achat en question, et M. le Préfet du Finistère de lui obtenir du Gouvernement, l'autorisation nécessaire pour cette acquisition.

Etaient présents et ont signé :

Herland, maire ; Kerloëguen, recteur ; Naour, de Kerriou, président ; Yves Naour, de Kerangoc, trésorier ; Huiban, Le Gall, Cotten.

Le 20 octobre 1892, le conseil de Frabrique remet à M. Yves Naour, trésorier, le décret du Président de la République, autorisant l'achat du nouveau presbytère.

Ce décret daté de Fontainebleau (29 septembre 1892), est signé : *Carnot*, Président ; et contre-signé : *L. Ricard*, ministre de la Justice et des Cultes ; et *E. Dumay*, Conseiller d'Etat et Directeur des Cultes.

Le 18 mars 1893, M. Yves Naour, trésorier, verse au nom de l'église succursale de Rosporden, la somme de 12.000 fr., à Madame Veuve Balcon, pour sa maison, en présence de M. Guégan et son collègue, notaires, le premier à Melgven, et le second, à Bannalec.

Ce contrat est enregistré, puis transcrit au bureau des hypothèques de Quimper, le 15 novembre, volume 492, n° 63.

Le 2 décembre 1906, le Conseil de Fabrique se réunit pour délibérer au sujet de la *Loi de Séparation*.

Etaient présents : Jean Naour, présiednt du bureau ; Laurent Cotten, président du Conseil ; Jean Le Gall, trésorier ; François Guéguen, conseiller, et G. Le Borgne, recteur.

M. le Recteur entretient le Conseil de la question du presbytère qui appartient à la Fabrique, et va être mis sous séquestre, avec l'église paroissiale, la caisse à trois clés et la chapelle Saint Eloi.

Il fait ensuite connaître aux Fabriciens les graves obligations qui leur incombent dans les circonstances présentes et l'*excommunication* portée contre ceux qui accepteraient de former l'*Association cultuelle* condamnée par Pie X, ou *tout autre association* en vue d'obtenir les biens de l'Eglise, ainsi que contre ceux qui coopéreraient à la dévolution d'une partie ou de tous les biens de la Fabrique.

Le 8 décembre 1906, le Conseil de Fabrique se réunit pour la dernière fois et, après avoir arrêté les Comptes, rédige la protestation suivante qui sera remise aux agents-séquestres quand ils se présenteront :

« *Nous, membres du Conseil de Fabrique de la paroisse de Ros-*
« *porden, fidèles à suivre les directions de Pie X, glorieusement*
« *règnant et voulant rester jusqu'à la mort fils soumis de l'Eglise*
« *Catholique, Apostolique et Romaine, déclarons que nous ne remet-*
« *trons l'Eglise paroissiale avec tout ce qu'elle contient ; la chapelle*
« *Saint Eloi ; le presbytère avec ses dépendances, et la caisse à*
« *trois clés avec ses titres et papiers, qu'à Monseigneur François*
« *Virgile, Evêque de Quimper et de Léon, et protestons à l'avance,*
« *de toute la force de notre âme, contre toute dévolution qui serait*
« *faite de ces biens à n'importe quelle Association, malgré nous et*
« *en violation des lois de l'Eglise.*

« *Fait au presbytère de Rosporden, en dernière réunion du Conseil*
« *de Fabrique, le neuf décembre, mil neuf cent six.* »

Ont signé : J. Le Gall, L. Cotten, F. Guéguen, J. Le Naour, G. Le Borgne.

Le 11 septembre 1907, les gendarmes de la brigade de Rosporden, Kerspern et Colin se présentent au presbytère afin de signifier à M. Le Borgne, recteur, un arrêté du Préfet Ramonet, daté du 5 septembre de la même année, lui ordonnant, en vertu de la Loi de Séparation, *d'avoir à vider les lieux de sa personne et de ses biens dans l'espace de 15 jours, sous peine de se voir chassé* manu militari.

Huit jours après le gendarme Colin étant revenu demander à M. le Recteur s'il consentirait à partir de bon gré, celui-ci lui répond *qu'il est chez lui et qu'il ne cédera qu'à la force.*

Le 16 octobre, à 10 heures du matin, la place de l'église est subitement envahie et cernée en un clin d'œil, par 50 gendarmes à cheval environ et quelques soldats, sous la conduite du commissaire de police, Rouvier, de Quimper.

La porte du presbytère ayant été laissé ouverte par mégarde, Rouvier y pénètre avec son crocheteur. M. le Recteur et M. Corre, son vicaire s'étant enfermés dans une chambre au premier, et refusant d'ouvrir malgré les sommations du Commissaire, la porte est enfoncée. M. le Recteur lit alors la protestation suivante :

Monsieur,

« *Je proteste au nom de la Sainte Eglise, au nom de Monseigneur*
« *Duparc, Evêque de Quimper et de Léon, et en mon nom, comme*
« *Recteur de cette paroisse, contre la spoliation sacrilège de cette*
« *maison presbytérale, que vous allez accomplir.*

« *Comme citoyen français, je proteste contre la violation de mon*
« *domicile, et fais toutes les réserves pour l'avenir.*

« *Et maintenant, Monsieur, faites ce que vous avez à faire. Pour*
« *moi, je ne cèderai qu'à la force.* »

Signé : G. Le Borgne,
Recteur de Rosporden.

Les gendarmes appréhendent alors M. le Recteur et son Vicaire et les font sortir de la maison. Aussitôt la foule attirée par le tocsin pousse les cris de : « *Vivent les prêtres ! Vive la Religion ! A bas les voleurs !* »

Quelques misérables cependant, connus de tous à Rosporden, profèrent des menaces et des paroles de haine contre ces prêtres qui ne leur avaient jamais fait que du bien.

Ceux-ci se rendent à l'église, prier avec quelques personnes, tandis qu'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants transportent sous la pluie, dans les maisons voisines, les meubles restés au presbytère jusqu'au dernier instant.

Quand M. le Recteur et M. le Vicaire sortent de l'église, des jeunes gens et des jeunes filles dévoués les accompagnent en criant : « *Vivent les prêtres !* » jusqu'à l'école des sœurs qui va leur servir de presbytère désormais.

Le lendemain matin on pouvait lire ces mots gravés en grosses lettres sur le presbytère : *A bas les voleurs ! A bas les Francs-Maçons ! A bas le Préfet ! Vive Dieu ! Vivent les prêtres !*

Au bout de quelques mois, le Séquestre essaie de s'arranger à l'amiable avec M. le Recteur pour lui louer son propre bien. Mais celui-ci ayant déjà fait des dépenses pour aménager l'école des Sœurs et trouvant d'ailleurs, où loger, refuse toute avance que sa conscience réprouve.

A quelque temps de là, l'état des lieux ayant été dressé, un bail est passé entre le Séquestre et un nommé Charlès Breton, de Rosporden, pour 3, 6 et 9 années, au prix de 170 francs par an. L'entrée en jouissance est fixée au 29 septembre 1908.

Bientôt Charlès Breton sous-loue à Guérin et sa mère, de Pont-Aven, placiers à Rosporden, et désormais ce sont eux qui habitent la maison presbytérale.

L'article 3 du bail était ainsi conçu : « *Si l'immeuble est vendu « pendant la durée du bail... le bail sera résilié de plein droit et sans « indemnité à l'expiration de la période triennale en cours, si l'ac- « quéreur le demande.*

« *Pour faire valoir ce droit, il suffira de prévenir le locataire six « mois avant l'expiration du bail* ou dans les 8 jours de la vente, si « elle a lieu à une époque plus rapprochée du terme.

« *En cas de contestation soit de la part du locataire, soit de la « part des tiers, l'Administration se réserve également de faire ces- « ser le bail sans indemnité au 29 septembre de l'année en cours « où la contestation sera née.* »

Vers la fin de mai 1911, des affiches apposées à Rosporden et dans les paroisses environnantes, annoncent la mise en vente du presbytère et de ses dépendances. Aussitôt Monseigneur proteste.

« *Nous sommes informé,* dit Sa Grandeur, *que Samedi prochain, « 10 Juin, il sera procédé à la Préfecture de Quimper, à la vente « du presbytère et du jardin de Rosporden.*

« *Nous renouvelons à cette occasion, toutes nos protestations pré- « cédentes.*

« *Ce presbytère avec son jardin ne sont pas sans maître. La pa- « roisse Notre-Dame existe toujours ; elle en est la légitime pro- « priétaire ; l'Etat qui met en vente ces biens n'a aucun droit sur « eux.*

« *Ceux qui prétendraient les acheter n'en auraient pas davantage. « Ils se rendraient coupables à la fois d'une injustice et d'un Sacri- « lège. Ils encourraient la peine d'excommunication.*

« *Le présent avis devra être lu en chaire à toutes les messes, le « Dimanche 4 Juin, à Rosporden et dans toutes les paroisses en- « vironnantes.*

Quimper, 28 Mai 1911

† ADOLPHE, Evêque de Quimper et de Léon.

Le 10 Juin 1911, on procède à la Préfecture de Quimper, à la vente du presbytère de Rosporden. La mise à prix est de 5.000 francs.

Après diverses surenchères mises par Guérin, placier, Louët, marchand de bicyclettes et quelques autres encore de Rosporden, M. Mauduit, fondé de pouvoir de M. Le Borgne, recteur de la paroisse, reste acquéreur de l'immeuble au prix de 7.000 francs.

Le 16 Juin suivant, *à la requête de M. Georges Le Borgne, recteur de Rosporden, demeurant dans la dite ville, M. Roch, huissier près le Tribunal civil de Quimper, déclare au Sieur Charlès Breton, convoyeur des postes, demeurant à Rosporden en son domicile où, étant et parlant à sa personne, que le requérant lui donne congé pour le*

29 Septembre prochain (1911) du logement qu'il a loué avec ses dépendances situés place de l'église à Rosporden, moyennant 170 fr. par an.

Lui déclarant que faute par lui d'avoir à cette époque vidé les lieux à lui loués, de corps, famille et biens, le requérant se pourvoira a fin d'expulsion.

COMMUNION SOLENNELLE

La Retraite des enfants a été, comme de coutume, suivie avec une attention et une piété vraiment satisfaisantes.

Le jour de la Communion, la procession favorisée par un temps magnifique, s'est déroulée à travers les rues, dans un bel ordre et un grand recueillement.

Voici les noms des enfants qui ont été admis cette année 1911, à la communion solennelle :

Garçons

Emile Bernard
Guillaume Carduner
Hervé Calvez
Pierre Faucon
Ernest Glémarec
Jean Jestin
Louis Pencoat
Yves Rivoal
Basile Rannou
Alexandre Rannou
François Le Du
Etienne Podeur

Filles

Augustine Beuze
Christiane Cytarel
Cécile Corre
Augustine Le Du
Germaine Gourmelen
Marie Guiban
Marie Goarant
Eugénie Guillou
Lucie Jeannès
Emilie Kerspern
Clotilde Kerdalué
Jeanne Lamour
Marianne Meur
Henriette Postic
Anna Postic
Joséphine Quéméré
Françoise Quéré
Marguerite Rivalen
Lucie Le Reste
Marie Raoul
Louise Soliec
Marie Valégant
Marie Jeannès
Joséphine Guillou
Jeanne Guernalec

PARDON DE SAINT ÉLOI

Le Pardon de Saint-Eloi a toujours lieu le second Dimanche de Juillet dans une antique chapelle au-dessus de Rosporden.

Depuis des siècles le bon saint aime a y prodiguer ses grâces. Aussi, vient-on de loin en pélerinage à ce pieux sanctuaire, de : Fouesnant, de Saint-Evarzec, de La Forêt, de Saint-Yvi, d'Elliant, de Tourc'h, de Coray, de Kernével, de Melgven, de Trégunc, lui recommander les chevaux et les poulains. Après leur avoir fait faire trois fois le tour de la chapelle, et saluer de la porte, l'image vénérée, on va les attacher en dehors du placitre, puis on revient dire une prière fervente et donner son offrande à Saint Eloi.

Voici l'horaire du pardon :

Dès 4 h. 1/2 la chapelle est ouverte. A 5 h., première messe ; à 7 h., seconde messe et sermon breton par M. Lécuyer, recteur de Melgven : à 10 h., grand'messe par M. Le Page, recteur de Saint-Thurien ; à 2 h., Vêpres et procession.

A l'église paroissiale il n'y a ce jour-là qu'une messe à 6 heures.

RETRAITE DES JEUNES FILLES

La Retraite des jeunes filles s'ouvrira le Dimanche 16 Juillet à 8 heures moins 1/4 du soir.

Elle sera prêchée par M. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, aidé pour les Confessions de M. Le Du, recteur de Beuzec-Conq.

Voici l'horaire de chaque jour :

A 6 h. 1/2 — Prières, méditation, Sainte messe.
9 h. 1/2 — Instruction, confessions.
1 h. — Chapelet, conférence, confessions.
8 h. moins 1/4 — Sermon et salut.

LE JEUDI :

6 h. — Messe de Communion, sermon de persévérance, Salut.
9 h. — Réunion pour les Enfants de Marie.

Le Gérant : LE BORGNE

Hennebont. — Imprimerie Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

Fête-Dieu

Le 1er Dimanche la procession n'a pu hélas ! se faire cette année à Rosporden. Elle promettait pourtant d'être bien belle, des personnes dévouées et généreuses travaillant depuis longtemps à faire des fleurs et des guirlandes pour orner un Reposoir monumental.

Le Dimanche du Sacré-Cœur, impossible encore jusqu'au dernier moment de rien préparer des ondées venant sans cesse déconcerter les bonnes volontés.

Une 1/2 heure cependant avant Vêpres, le temps semblant se rasséréner, vite on se mit à l'œuvre, jeunes gens, jeunes filles, dames et enfants rivalisant de zèle pour porter au reposoir, les sapins, les pots de fleurs, les guirlandes. En un clin d'œil tout fût prêt et, par un beau soleil la procession se déroula à travers les rues, au milieu du plus grand recueillement. Que les Enfants de Marie, dont les voix fraîches et pures soutenaient si bien le chant ; que les clairons qui alternaient avec les hymnes liturgiques ; que les bonnes personnes qui ont prêté leurs jardinières, donné des fleurs et des bougies, décoré les rues et leurs maisons, reçoivent ici nos remerciements. Mais que ces remerciements, aillent tout d'abord à ces dames généreuses qui ont payé de leur personne et de leur argent pour organiser cette fête si belle.

Dieu les connait et saura les récompenser.

La Saint Guillaume

Hier c'était la fête de notre bon vicaire. Aussi tous les enfants du Patronage, avec de beaux bouquets, et les jeunes gens du *Cercle Catholique*, sont venus lui offrir leurs vœux et lui souhaiter une santé vigoureuse pour continuer longtemps encore son apostolat parmi eux.

Conférence de l'abbé Piriou

Dimanche 25, vers les 5 heures dans la grande salle du presbytère, M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin de Quimper, donnait une Conférence aux pères et mères de famille de Rosporden. Il y avait là exactement 41 hommes et 163 femmes.

Le Conférencier commença par montrer que le Gouvernement qui a voulu la neutralité à l'école, n'observe pas du tout cette neutralité, et indispose ainsi tout le monde : Catholiques, Protestants, Juifs et même ceux qui n'ont aucune religion ; qu'il laisse donc chaque confession libre d'avoir son école et qu'il partage entre elles les subventions dont il dispose, au prorata des élèves de chaque établissement.

L'abbé Piriou montra ensuite, que nous Catholiques nous avons le droit de faire respecter à l'école nos croyances, parce que nous payons chacun 7 fr. environ par personne, pour l'éducation de nos enfants.

Quelqu'un voulut prétendre que c'est la Commune qui entretient l'école. « *Mais,* lui répondit le Conférencier, *la Commune, c'est vous, c'est moi,* « *ce sont les contribuables.* »

Il ajouta que cet enseignement neutre d'où Dieu est banni systématiquement, avec un sectarisme et une étroitesse d'esprit qui font parfois sourire, conduit nécessairement l'enfant à l'athéisme. Il le conduit encore au pédantisme. L'enfant en effet, ainsi élevé, ne tarde pas à se moquer de son père et de sa mère qu'il traite d'arriérés parce qu'ils croient encore à Dieu, au démon, à la vie future. Il le conduit enfin, au crime, à la débauche, car sans religion point d'honnêteté d'ordinaire. Il suffit pour s'en convaincre de voir ces jeunes générations qui lèvent et qui inquiètent la société autant que la Justice.

Le remède de ce grand mal, c'est l'éducation chrétienne à la maison. En vain l'enfant sera-t-il dans une bonne école, en vain fréquentera-t-il le patronage, si l'enseignement donné à la maison n'est pas foncièrement

religieux, l'enfant n'aura pas de convictions profondes, il se perdra au contact du monde, il ne restera pas bon.

Que les parents se persuadent donc bien, qu'à eux tout d'abord, incombe le devoir d'élever chrétiennement leurs enfants. Qu'ils les mettent ensuite dans des écoles où leurs croyances religieuses ne seront point attaquées, et si là où ils sont, on les attaque, qu'ils protestent énergiquement contre cette violation de la neutralité, au besoin, qu'ils retirent leurs enfants de l'école.

Et comme l'union fait la force, que les parents entrent dans l'*association des familles,* pour en imposer davantage à ceux qui voudraient violenter la conscience de leurs enfants.

Aussitôt quelques hommes et toutes les femmes qui sont dans la salle, s'incrivent dans l'*Association* fondée depuis 1908 à Rosporden.

Sainte Anne

Cette année 26 juillet, nous célébrerons pour la première fois la *fête patronale des Mères chrétiennes.*

Voici l'horaire de la fête :

A 6 h. 1/2. — Messe de Communion.
A 9 h. — Grand'messe, sermon breton.
A 2 h. — Vêpres, procession, salut.

Sont priées de porter la bannière de la Sainte Vierge :
Mesdames Marianne Donal, Jean Louis Goaër, Jean Quenhervé.
La statue de Sainte Anne :
Mesdames Penn, Dagorn, Jean Naour, Alain Le Gall.
Sont priées de faire la quête :
Mesdames Jenny Masson et Auguste Richard.
On invite à la messe de 6 h. 1/2, les ouvriers en bois et leurs familles.

Mouvement Paroissial (mois de juin)

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Yvonne M. A. Louise PEREZ, Par. et Mar. : Yves Pérez et Marianne Pérez. — Marcel Marie LE PAGE, Par. et Mar. : François Marie Le Page et Marie Françoise Le Page. — Bernadette Marie Josèphe LE DEZ, Par. et Mar. : Pierre Guiriec et Perrine Rioual. — Françoise M. C. LE GOC, Par. et Mar. : Pierre Le Goc et Françoise Barillec. — Joseph Louis RANNOU, Par. et Mar. : Louis Madiec et Marie Rannou. — Charles Louis Gme RODALLEC, Par. et Mar. : Guillaume Quéméré et Marianne Huloa. — Hélène Eup. Marie MOAL, Par. et Mar. : Jérôme Moal et Hélène Guinvarc'h.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

René COZIC et Jeanne HELGOUARC'H. — Yves COTTEN et Marie Jeanne BOURC'HIS.

Calendrier paroissial (Mois de Juillet)

1. *Samedi :* Vigile de la solennité de Saint Pierre et de Saint Paul. *Jeûne et abstinence.* — 2. *Dimanche :* Solennité des Saints Apôtres. *Quête pour le denier de Saint Pierre.* — 7. *Vendredi :* 1er Vendredi du mois. — 9. *Dimanche :* Pardon de Saint Eloi. — 16. *Dimanche :* N.-D. du Mont-Carmel, *indulgence plénière pour le scapulaire.* — 26. *Mercredi :* Fête de Saint Anne. — 30. *Dimanche :* Solennité de Sainte Anne.

1re Année

1er Août 1911

N° 5

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

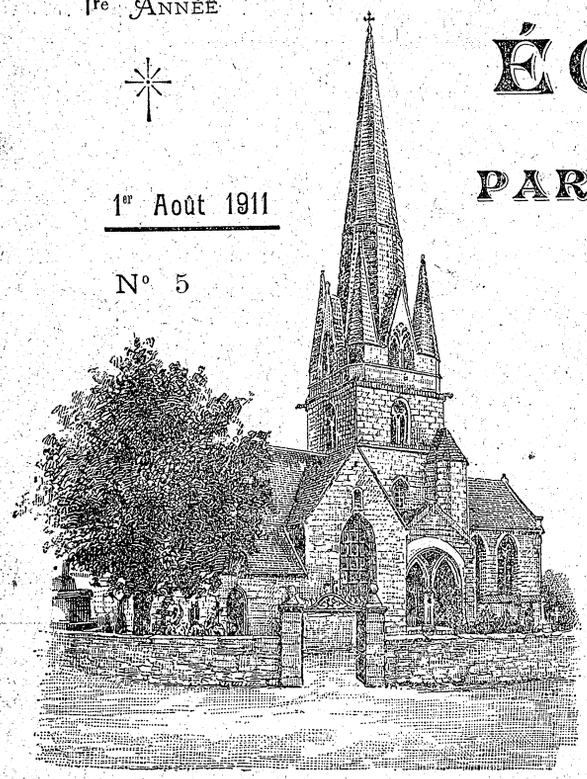

Nous remercions les personnes généreuses qui ont bien voulu nous venir encore en aide pour nous permettre de continuer de donner l'*Echo* à 0 fr. 10 le numéro.

Nous remercions particulièrement la dame si dévouée qui a fait la quête.

« Histoire de Rosporden »

depuis 1334 (*suite*)

L'Eglise. — L'église de Rosporden remonte en ses parties principales, (le clocher, le porche et la nef,) à l'époque ogivale du XIIIe siècle.

Faisons le tour de cet édifice, à l'extérieur d'abord.

Du côté sud, au bas du clocher s'élève un porche qui est l'un des plus curieux du Finistère.

La grande arcade à plein-cintre est divisée par 2 arcs en ogive portés sur un pilier central, à chapiteau feuillagé, et sur 2 culs-de-lampe latéraux.

Au fond du porche deux petites portes donnent accès dans l'église.

Au-dessus de ces portes est une niche où, vraisemblablement, il y avait jadis une statue de la Ste Vierge, et sur les supports de chaque côté un angelot offrant ses hommages à la Reine du ciel.

Une statue de pierre du XVe siècle représentant St Grégoire, y a pris place provisoirement.

Le porche est accosté d'une tourelle servant de cage d'escalier au clocher.

Dans le mur midi du chœur sont percées 2 fenêtres élancées dont l'une au tympan fleurdelysé rappelle l'union de la Bretagne à la France, et nous reporte au XVIe siècle.

Au chevet se voient deux fenêtres bouchées. Les meneaux qui existent encore en partie, sont du style flamboyant.

En Février 1848, une violente tempête ayant renversé de grands arbres qui bordaient l'étang, ceux-ci en tombant brisèrent la toiture du chœur et les vitraux des 2 fenêtres.

Faute de ressources les vitraux ne furent point remplacés : on boucha ces fenêtres, et au sommet de la plus grande, un peintre verrier de Quimper, Manceau, aîné, mit une gloire à rayons jaunes, rouges et bleus qui coûta 600 fr. !...

Il serait à souhaiter qu'on débouche ces deux fenêtres, car elles donnent à l'édifice un aspect lamentable. En continuant de contourner l'église on arrive devant la sacristie. Sur la façade Est on lit : Mre HALNARY, FABRIQUE.

Sur la façade Nord : N & D. MRE

(Noble et discret messire) PATHELIN.

Le mur extrême levant était autrefois d'un seul jet et en très mauvais état Mr Kerloëguen, Recteur, entreprit de le refaire et d'agrandir l'église.

Voici la délibération prise au Conseil de fabrique de Rosporden en séance ordinaire d'octobre 1897, à ce sujet :

« Le Conseil présidé par M. Le Naour, met à l'ordre du jour « l'agrandissement et la restauration de l'église paroissiale.

« Le Conseil, constatant que l'église est trop petite pour recevoir « les fidèles qui y viennent les Dimanches et fêtes, et qui doivent « en grand nombre, faute de place assister aux offices en plein « air, exposés aux intempéries des saisons.

« Prenant en considération les justes plaintes et réclamations « qui se font entendre, délibère qu'il est urgent d'agrandir l'église. « Cet agrandissement consisterait à prolonger la nef et les bas- « côtés de 4 mètres, jusqu'à la rue.

« Ensuite, constatant que l'édifice est dans un état de complet « délabrement. »

« 1° que le mur nord, lézardé en plusieurs endroits, inclinant « sur une grande partie de sa longueur, menace ruines et inspire « des craintes à tous.

« Que ce mur n'est percé d'aucune fenêtre.

« 2° que les lambris de la nef et des bas-côtés menacent de tomber.

« 3° que la couverture et les planches de la couverture sont en « très mauvais état. »

« Le conseil, vu le rappport de M. Ruer, architecte, délibère « qu'il est urgent de procéder au plus tôt à la réfection complète « du mur nord, ainsi que des lambris, de la toiture et du Beffroi. »

« 5° Enfin, le Conseil décide de dégager les murs intérieurs et « les colonnes, des multiples badigeons qui les couvrent et de « faire les rejointoiements nécessaires.

« Pour subvenir aux dépenses, la Fabrique dispose des res- « sources suivantes :

« 1° — Excédent des recettes des exercices précédents 865 fr.
« 2° Quête dans la paroisse 3.850
« 3° Don particulier de 3.000

« Le Conseil demande l'autorisation de faire au Crédit foncier « un Emprunt de : 4.000 fr. ce qui donne en tout . . . 11.715 fr.

« La Fabrique ne peut faire davantage. Elle ne possède que le « presbytère qu'elle a acquis de ses deniers en 1893.

« Aussi, elle sollicite le secours de la Commune, du Départe- « ment et de l'Etat. Le Conseil prie les autorités compétentes « d'appuyer sa demande. »

Etaient présents et ont signé :

MM. Le Naour, président; — Herland, maire; — Kerloëguen, recteur; — Le Gall, trésorier-comptable; — Cotten, président du Bureau; — Quémeré.

Nous devons ajouter que la commune vota une somme de 500 fr. et que l'Etat et le département donnèrent 7.785 fr. pour la réalisation de ce projet. Ainsi fut couvert le devis estimatif qui s'élevait à : 20.000 fr.

Le travail confié à M. Ruer, architecte, et à M. Canévet, entrepreneur, fut exécuté par les ouvriers de Rosporden.

M. Kerloëguen aurait bien voulu achever son œuvre, en faisant repiquer et débadigeonner le chœur, en ouvrant les 2 fenêtres bouchées, en refaisant la chapelle du collatéral nord, la sacristie et les toitures, mais sa nomination à la cure de Guipavas l'en empêcha malheureusement.

C'est là pourtant un travail qui s'impose et qui, pour le chœur, deviendra bientôt urgent car la toiture est très mauvaise et de grandes lézardes ne laissent pas que d'inquiéter. En achevant le tour de l'église, on arrive, à une petite porte cannelée à plein-cintre. Au-dessus de laquelle est la date de 1661

Plus loin, enfin, il y a une grande fenêtre ogivale sans meneaux au-dessus se voit une niche vide. Près de cette fenêtre on lit cette inscription : MRE

(messire) HENRI GVILLORM
RECTEUR

(à suivre)

RETRAITE DE JEUNES FILLES

Du 16 au 20 Juillet, par les soins des « Enfants de Marie », une retraite était donnée à toutes les jeunes filles de la Paroisse.

Prêchée par M. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, qui était aidé pour les Confessions du bon M. Le Du, recteur de Beuzec-

Conq, cette Retraite a eu le plus grand succès : 150 jeunes filles y ont pris part, suivant tous les exercices avec une attention très grande et une véritable piété.

Pour qu'elles gravent profondément dans leur mémoire les beaux sermons, les conférences pratiques et les avis paternels qu'elles ont entendus, en voici un résumé aussi fidèle que possible qu'elles reliront de temps en temps :

Le soir de l'ouverture, le Prédicateur a montré tout d'abord à son auditoire qu'une *Retraite* répond au but que s'est proposé le Sauveur du monde. Il est venu, dit-il, « pour que les âmes aient la vie surnaturelle et qu'elles l'aient en abondance ».

Il a montré ensuite que si l'âme a perdu la vie de la grâce, il s'agit de la ressusciter. Les 3 résurrections de morts opérées par Notre-Seigneur dans l'Evangile, indiquent par leurs détails, ce que doit être une retraite, pour aboutir à la résurrection de l'âme un *arrêt* dans la marche vers la tombe du péché, (fils de la veuve de Naïm); un *temps de recueillement et de silence*, loin de l'agitation et des affaires (fille de Jaïre); un *recours à la puissance miséricordieuse du Seigneur* par la réception des Sacrements, avec le *renoncement* aux attaches du péché (Lazare).

Le lundi matin, dans la méditation, le prédicateur a montré que le *Salut* est une affaire *importante, nécessaire, unique, urgente.*

A 9 h. 1/2, dans la Conférence sur le *Sacrement de Pénitence*, il a traité de l'examen de conscience, de ses *défauts*, de ses *qualités*.

A 1 h. 1/2, il a parlé de l'*esprit chrétien*, de son *caractère*, de sa *nécessité*. Il a signalé 3 catégories de gens qui nous entourent: 1° les *bons chrétiens*. Il faut les imiter, les fréquenter, les soutenir ; 2· les *indifférents*. Il faut se défier d'eux, éviter de leur ressembler, tâcher de s'instruire pour affermir ses convictions. 3· les *impies*. Il faut se garder de leur compagnie, ne jamais lire leurs livres, leurs journaux (dangers des mauvaises lectures) ; il faut braver l'opinion railleuse de ces gens pour remplir tous nos devoirs.

A 8 h. du soir, le prédicateur a prêché sur la *Mort*, parlé de sa nature, de ses certitudes et de ses incertitudes et inspiré le désir de mourir saintement.

Le second jour, dans la méditation, le prédicateur a parlé du *péché*. Il a montré que c'est, 1· une *folie*, une *trahison*, une *ingratitude*. 2· une *cause de ruine*, dans le ciel (chûte des Anges), au Paradis terrestre (chûte d'Adam), dans l'âme (perte de la grâce et des mérites), dans l'Enfer, sur le Calvaire.

A 9 h. 1/2, continuant sa conférence sur la pénitence, il a entretenu son auditoire de la *Confession*. Il a prouvé sa nécessité, rappelé l'obligation de réparer les Confessions défectueuses et parlé de la bonne Confession.

L'après-midi, il a fait une instruction sur la *modestie chrétienne*, signalant ses avantages, mettant en garde contre les dangers qu'elle court.

Il a dit ce qu'il faut penser des *fréquentations* entre jeunes gens et jeunes filles ; des danses dont « les meilleures, dit Saint François de Sales, ne valent rien », citant cette parole du Bienheureux Curé d'Ars : « *Si on peut y entrer pur, on n'en sort jamais plus pur* » ; et enfin de l'*exagération* dans la *toilette*.

Le soir, le prédicateur a prêché sur l'*Enfer*, prouvant son *existence*, ses *peines*, son *éternité*.

Le troisième jour, la méditation a roulé sur *l'observation du Dimanche*. Deux choses sont absolument requises le Dimanche, la *cessation du travail* et *l'assistance à la Messe*. Le Prédicateur a montré l'importance et le caractère de cette double obligation.

(Trait de cette jeune fille de Saint-Pol de Léon qui, surprise par Saint Kiriec à travailler un jour de fête de la Sainte Vierge, eut la main paralysée et ne dût sa guérison qu'à la promesse qu'elle fit de consacrer sa maison à devenir un sanctuaire de Marie. C'est l'origine de l'Eglise du Creisker.)

A 9 h. 1/2, continuant encore ses conférences sur la Pénitence, le Prédicateur a parlé de la *Contrition*. (Histoire de Marie Madeleine appliquée aux *quatre qualités* que doit avoir la contrition). Puis il a donné les motifs de la Contrition.

A 1 h.1/2, l'instruction a eu pour objet la *Charité chrétienne*. Le Conférencier a montré la force du précepte de la charité et la manière de la pratiquer.

Il a parlé à cette occasion, des *amitiés* qui sont bonnes et de celles qui sont mauvaises; puis il a montré les péchés les plus fréquents dans une jeune fille contre la charité : caractère maussade ou vif, jalousie, mauvaise langue. Il a terminé enfin par l'appel de Notre-Seigneur à l'union et par le bel exemple des premiers chrétiens.

Le soir, le prédicateur a prêché sur l'*Eucharistie*, montrant la grandeur de ce Sacrement et nos devoirs envers lui, étant donné qu'il est : notre *nourriture*, notre *sauvegarde*, notre *consolation*, notre *force*.

Le jour de la clôture, le prédicateur a donné les *Actes* à la messe de Communion, puis, au retour de la procession, il a adressé aux jeunes filles un mot de *persévérance*.

« *Heureux*, a-t-il dit, *celui qui entend la parole de Dieu et la met en pratique.* »

Ainsi a fait la Vierge Marie. Elle nous donne les leçons de la persévérance. Son attitude sous trois aspects de sa vie, doit être la nôtre.

1 — *Modeste* à l'Annonciation, *surnaturelle* chez Elisabeth, *laborieuse* à Nazareth, *grave et édifiante* aux noces de Cana.

2· — *Fidèle* à suivre Jésus portant sa croix, *debout* sur le Calvaire pour unir son sacrifice au sacrifice de son Fils et participer ainsi à la Rédemption des hommes; *aidant* enfin aux soins que reçoit le corps de Jésus après sa descente de la croix.

3 — *Réjouie* des colloques de Jésus ressuscité, *présente* au Cénacle, *communiant* souvent des mains de Saint Jean: et *mourant* saintement.

Voilà le modèle à imiter pour la jeune fille. Que Marie vienne en aide à celle qui voudra ainsi lui ressembler.

REGARDEZ, LA SAINTE HOSTIE

Un décret de Pie X, en date du 18 mai 1907, accorde à ceux qui regardent la sainte Hostie que leur montre le célébrant, à l'élévation de la Messe, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, pourvu qu'ils disent, en la regardant, l'exclamation de l'apôtre saint Thomas : *Mon Seigneur et mon Dieu !*

Mais on a l'habitude, en France, de rester profondément prosterné pendant l'élévation. Comment concilier ces deux pratiques?

Réponse : « Il n'y a pas à modifier l'attitude prosternée que les fidèles ont coutume d'observer pendant l'élévation. Il est facile de s'y conformer pendant la consécration du pain et de la reprendre après avoir accompli l'acte de dévotion que le Souverain Pontife a enrichi d'indulgence. »

Comment faire pratiquement ? *Réponse* : « Incliner la tête pendant le première génuflexion du prêtre, regarder la sainte Hostie quand il l'élève, et proférer alors l'invocation précitée, puis à la seconde génuflexion s'incliner à nouveau et adorer Notre-Seigneur.

Ainsi font les fidèles d'Espagne, où, au temps des hérésies, on tenait pour suspects tous ceux qui ne regardaient pas la sainte Hostie.

Au XI· siècle, la coutume de l'élévation de l'Hostie après la consécration s'établit pour donner à l'assemblée l'occasion de renouveler sa profession de foi en la Présence réelle, et protester ainsi contre l'hérésie de Bérenger qui niait la Présence réelle sous l'espèce du pain. L'usage s'établit alors de sonner, à cet instant, une clochette pour attirer l'attention des assistants et une cloche pour avertir les absents dans le voisinage de l'église : tous étaient appelés au même acte de vénération.

Bossuet n'était donc que l'écho de la vraie tradition de l'Eglise lorsqu'il disait : « Pendant qu'on *élève* le Corps adorable et le calice du sang précieux, c'est mieux fait de le regarder en silence et avec une profonde humilité. »

Ajoutons, pour être complet, que l'indulgence de sept ans et sept quarantaines (plus une indulgence plénière chaque semaine, moyennant la sainte Communion, lorsqu'on a été fidèle à la pratique chaque jour de la semaine) est accordée non seulement aux fidèles qui regardent l'Hostie, quand le prêtre l'élève à la sainte messe, en disant l'invocation : *Dominus meus et Deus meus* ; *Mon Seigneur et mon Dieu*, mais encore à ceux qui la regardent en faisant la même invocation lorsqu'elle est solennellement exposée.

FÊTE PATRONALE DES MÈRES CHRÉTIENNES

La Confrérie des Mères chrétiennes canoniquement érigée à Rosporden, depuis le 14 Février 1911, célébrait pour la première fois, cette année, sa fête patronale, le jour de la Sainte Anne.

Dans la chapelle du Rosaire, décorée avec un goût parfait, par des dames de la Confrérie, avait lieu, à 6 h. 1/2, la messe de communion. A 9 heures, on chantait la grand'messe durant laquelle M. Menguy, vicaire à Plogonnec, rappelait dans un beau sermon les devoirs des mères à l'heure actuelle, surtout à l'égard de leurs enfants.

Après Vêpres, une belle procession se déroulait aux abords de l'Eglise et la bénédiction du T.-S. Sacrement venait clore cette journée de grâces et de prières en l'honneur de la sainte aïeule de N.-S. J.-C.

LA MORALE SANS DIEU

Sous la forme satirique dans laquelle il excelle, M. Henry Maret dépeint ainsi l'esprit du jour :

« Jeune apache, où vas-tu ?

— Je vais là-bas, au coin, il y a là une vieille concierge qui a touché ses termes, hier ; il doit y avoir un gros magot dans sa commode; si elle est seule, je lui ferai son affaire.

— C'est une occasion, en effet, et chacun vit de son état. Mais dis-moi, as-tu été à l'école. ?

— Pas souvent, le moins que j'ai pu ; quelquefois, pourtant.

— Qu'est-ce qu'on t'a appris là ?

— On m'a appris que deux et deux font quatre et que l'Europe est une des cinq parties du monde.

— Et dans ta famille, qu'est-ce qu'on t'a appris ?

— Papa, maman? Ils m'ont appris qu'on était sur terre pour rigoler et que, pour rigoler le plus possible, il fallait avoir beaucoup de galette. D'ailleurs, c'est ce qu'on apprend aussi aux honnêtes gens. Quand les travailleurs se mettent en grève, c'est pour augmenter leur pognon. J'ai bien vu dans le journal que les médecins ne s'occupent pas de la santé des malades et qu'ils ne cherchent qu'à augmenter leur pognon. Les pharmaciens disent aussi qu'ils ne nous donneront plus que les remèdes qui leur rapportent beaucoup de pognon. Le pognon, il n'y a que ça. Personne ne pense à autre chose. Je fais comme tout le monde.

— Ainsi, tu ne crois à rien ?

— Il faut donc croire à quelque chose ? On ne m'a jamais dit ça. Moi, je crois que les flics sont bien embêtants, et je fais ce que je peux pour éviter ces vaches-là. Voilà tout ce que je crois.

— Tu sais que, si tu continues ton vilain métier, on va te ficher des coups.

— Eh bien ! quoi ? Ça prouvera qu'on est les plus forts. Moi je tâcherai d'être le plus malin, en ne me faisant pas prendre.

— Je vois, jeune apache, que tu marches avec ton siècle. Tu en as admirablement saisi la morale ».

Henry MARET.

Telle est la conséquence de la neutralité que nous devons aux opportunistes qui, les premiers, l'ont mise à l'ordre du jour ; tel est l'aboutissement fatal de la morale sans Dieu.

L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

Le 2 ou le 6 août (mais pas les deux fois) on pourra gagner l'indulgence de la Portioncule, autant de fois qu'on visitera l'église paroissiale, pourvu que, s'étant confessé et ayant communié, on prie aux intentions du Souverain Pontife. Les visites pourront commencer dès midi la veille et se faire jusqu'à minuit le soir de la fête.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie-Jeanne PÉRÈS, Par.: Yves Gléonec, Mar.: Anna Pérez. — Marie-Marguerite DUIGOU, Mar.: Jeanne Duigou. — Joseph-Guillaume NICOLAS, Par.: Joseph Nicolas, Mar.: Marie-Jeanne Du. — Guillaume, Jean-Marie TROALEN, Par.: Jean Daoudal, Mar.: Marie Troalen.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Pierre RIVIÈRE et Valentine BÈDE.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Cristophe SUINTIN, 67 ans. — Léon MOREL, 48 ans. — Marie-Marguerite DUIGOU, 2 jours.

CALENDRIER PAROISSIAL (Mois d'Août)

2, Indulgence de la Portioncule. — 4, 1er Vendredi du mois. A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat. — 6, Indulgence de la Portioncule. — 14, Vigile de l'Assomption, jeûne et abstinence. — A 4 h. premières Vêpres de la fête. — 15, Assomption de la T. S. Vierge. Fête patronale de la paroisse et 1re messe du P. Guiriec. — Sermon par le P. Limbour de la Congrégation du S. Esprit.

Tous les jeudis messe des enfants à 6 h. 1/2 — Confessions la veille dès 5 h.

Le Gérant : LE BORGNE

Henne ont. — Imprimerie Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

1re ANNÉE

1er Septembre 1911

N° 6

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

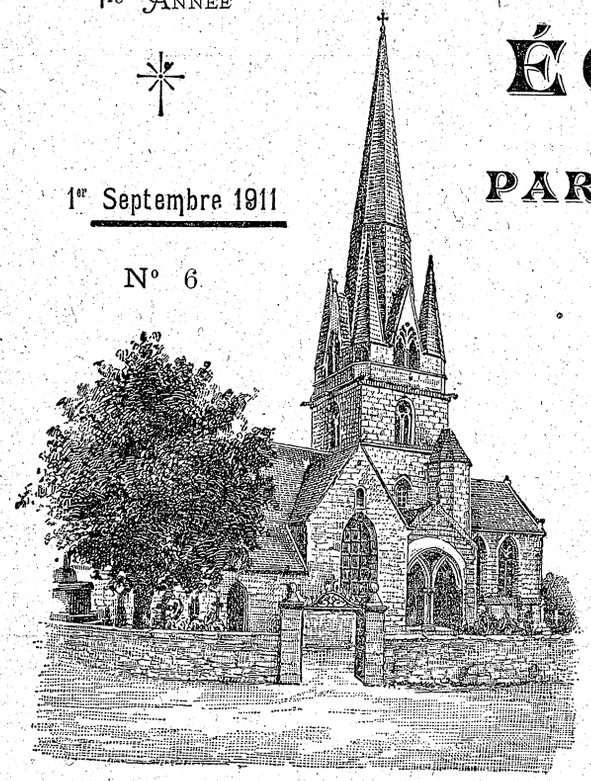

Histoire de Rosporden

depuis 1334 (*suite*)

L'Eglise. — Après avoir fait le tour extérieur de ce curieux édifice, pénétrons à l'intérieur par les portes géminées.

Les piliers, les arcades, la voûte sous le clocher avec ses nervures qui se terminent par des têtes d'hommes ou d'animaux, les feuilles grasses des chapitaux et les moulures des tailloirs, tout cet ensemble accuse le XIIIe siècle.

Quant au chœur, il semble avoir été refait au XVe, comme l'indiquent la grande fenêtre du fond qui avaient des meneaux flamboyants, ainsi que les deux fenêtres latérales dont l'une est à soufflets, et l'autre à fleur de lys.

La maîtresse-vitre de l'église de Rosporden, représentait jadis : au premier soufflet, en haut, du côté de l'Epitre, les armes de

Kerminhy : *d'argent à 3 molettes de gueules*, avec la devise : *Vive Dieu !*

Au second : les mêmes armes écartelées de celles du Plessis : *d'argent au chêne de sinople englanté d'or, chargé au canton dextre de 2 haches d'armes de gueules adossées.*

Au bas de la vitre étaient deux priants à genoux sous les auspices de St Pierre, ayant pour leurs armes celles des seigneurs de Kerminhy.

On ne trouve aucun document sur les vitraux des deux autres fenêtres du chœur, sous lesquelles règne une saillie de pierre terminée de chaque bout par une tête de chien.

Près de l'autel, du côté de l'Epitre, se voit une jolie piscine gothique, et du même style de l'autre côté, une sorte d'armoire en pierre à quatre compartiments.

Cette armoire que l'on ne rencontre que très rarement désormais dans nos églises, avait autrefois des panneaux, et servait à enfermer les Stes Huiles : l'Huile des Catéchumènes et le St Chrême pour le Baptême, l'Huile des Infirmes pour l'Extrême-Onction, voire même la Ste Eucharistie, avant que l'usage ne fut venu d'avoir le tabernacle sur l'autel.

Sous l'arcade du Chœur, était une tombe surélevée. C'était l'enfeu des seigneurs de Kerminhy, ayant sur les côtés, en bosse et avec supports les écussons de Kerminhy et de ses alliances.

A côté de cette tombe il y avait encore 3 tombes basses, dont la dernière était sous le maître autel.

(à suivre)

-:- PREMIÈRE MESSE -:-

La fête patronale qui avait été bien consolante dès le matin, puisqu'il y avait eu plus de 500 communions, revêtait cette année un éclat tout particulier. Ce jour-là en effet le R. P. Henri Guiriec, de la Congrégation du S. Esprit et du S. Cœur de Marie, chantait sa première messe.

A 9 h. 1/2 les bannières et la croix d'or portée par des membres de la famille venaient au presbytère chercher le jeune prêtre. Après avoir baisé le crucifix et entonné le *Veni Creator*, le Père prenait place sous le dais avec ses ministres, et précédé d'un magnifique cortège de prêtres et de missionnaires, il se rendait à l'église de son baptême offrir solennellement le saint sacrifice au Dieu qui réjouit sa jeunesse.

A l'Evangile le R. P. Limbour montait en chaire, et, après avoir exalté la paroisse et la famille chrétienne qui donnaient à l'Eglise un nouveau missionnaire, il rappelait les nombreux apôtres de la Congrégation du St Esprit et du S. Cœur de Marie déjà morts en Afrique, parmi lesquels beaucoup du diocèse de Quimper.

L'office chanté d'après la Vaticane, par les jeunes gens et les choristes : le Quid retribuam d'Aloys Kunc, bien exécuté après l'élévation par le chœur des jeunes filles; les cérémonies faites, comme savent les faire les scolastiques de la Congrégation du S. Esprit, tout cela ajoutait à la majesté et à la grandeur de la fête déjà si solennelle. A l'issue des Vêpres, la belle procession du pardon se déroulait avec ordre à travers la ville au chant du cantique à la « *Reine des Francs* »; au retour, la chorale exécutait l' « *O Vierge très belle* » de l'abbé Brun, en style grégorien d'un grand effet; après le salut le cantique : *Partez héraults de la bonne nouvelle* » venait clore cette cérémonie touchante dont le souvenir ne s'effacera pas de si tôt dans l'âme de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

Que Dieu garde notre jeune missionnaire et que Notre-Dame de Rosporden lui donne de faire là-bas, au loin, dans ce petit coin du champ du Père de famille qu'on nomme le Gabon, une ample moisson d'âmes qui formeront un jour son auréole au Paradis.

A l'occasion de cette première messe, rappelons que les prêtres originaires de Rosporden, assez nombreux de 1632 jusqu'à la Révolution, ont été assez rares depuis.

Le premier prêtre à partir de cette date, est : *Messire Le Bescond de Coatpont* né à Rosporden le 27 mai 1756. Ordonné prêtre le 21 Septembre 1780, il devint auxiliaire de son oncle, l'Abbé Raoulin, recteur de Poullan qui lui résigna la paroisse en 1787.

Quand la Révolution éclata, il partit pour l'Espagne et résida à Bilbao.

De retour en France, il fût incarcéré au château de Brest, d'où il fût transféré à la citadelle de St Martin de Ré le 22 Juin 1798.

Libéré le 11 Mars 1800, il fut au Concordat, nommé curé d'Elliant, puis, en 1809, curé de Saint-Louis de Brest où il mourut le 2 Décembre 1817.

Le second prêtre de Rosporden est : M. Nicolas Boutier né le 24 Janvier 1827.

Ordonné prêtre le 14 Juin 1851, il fut d'abord nommé vicaire à Quimerc'h, le 20 Octobre 1851; ensuite, vicaire à la Cathédrale de St Pol-de-Léon, en 1854; puis recteur de Guerlesquin en 1866; rec-

teur de Cléden-Cap-Sizun en 1871, et enfin, curé-doyen de Fouesnant en 1877. Il mourut le 6 août 1885.

Le troisième prêtre de Rosporden est : M. julien-René Allain, né le 17 Juillet 1835.

Ordonné prêtre le 29 Juillet 1860, il fut aussitôt nommé vicaire à Mellac, ensuite à Lopérec, en 1866; puis, à Guilligomarc'h en 1868.

S'étant retiré malade en 1877, à Rosporden, il y mourut le 15 Novembre 1894.

Le quatrième prêtre considéré comme de Rosporden, (puisqu'il y vint dès l'âge de 2 ans et qu'il y demeura jusqu'à son rectorat,) est M. Paul Branquet, né à Tourc'h en 1856.

Ordonné prêtre en 1880, il fut nommé professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix qu'il ne quitta qu'en 1895 pour devenir recteur du Relecq-Kerhuon.

Le cinquième prêtre de Rosporden est M. René Donval né le 2 Juin 1879.

Ordonné prêtre le 3 Juin 1903, au diocèse de Tours, il fut nommé vicaire à Chateaurenault; en 1905, puis curé de Saunay d'où la confiance de son Archevêque vient de le transférer le 23 Juillet 1911, dans l'excellente paroisse de Parcay-Meslay.

Le cinquième prêtre de Rosporden, depuis la Révolution, est le R. P. Henri Guiriec de la Congrégation du S. Esprit, né le 27 Dé-Décembre 1884.

Ordonné prêtre à Paris, le 28 octobre 1910, il est destiné à la mission du Gabon pour laquelle il va s'embarquer incessamment.

A cette liste nous pouvons ajouter M Michel Quéméré, originaire aussi de Rosporden. Entré depuis quelques années chez les Pères du Bienheureux Grignon de Montfort, il vient le 28 août dernier, de faire profession religieuse dans cette Congrégation.

Puisse cette liste s' allonger encore pour la plus grande gloire de Dieu et l' honneur de la paroisse.

BANNIÈRE DE Ste ANNE

La Congrégation des Mères chrétiennes de Rosporden, vient de faire don à la paroisse d'une magnifique bannière qui a été portée pour la première fois, le 15 août cette année, par Mesdames

Aug. Richard, Jean Naour, Dagorn, Jenny Masson et Marianne Donnal.

La bannière en velours vert et mauve représente d'un côté Ste Anne et la Ste Vierge au milieu de broderies d'or en application d'un très bon effet.

De l'autre on voit, encadrés par des palmiers, Ste Monique et St Augustin s'entretenant du bonheur du ciel, tels que les représente le tableau d'Ary Scheffer, au Louvre.

Tous nos remerciements aux personnes qui ont eu cette heureuse initiative ainsi qu'à celles qui ont participé à ce don.

Merci aussi à celles qui ont confectionné les magnifiques gerbes d'avoine d'or qu'on a pu admirer sur l'autel le jour de l'Assomption.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Le 15 Août et le Dimanche suivant les jeunes gens du Cercle catholique de Rosporden, donnaient une séance récréative à laquelle une foule nombreuse assistait, la première fois surtout de la soirée.

Voici quel était le programme : *Le Gondolier de la Mort*, *Monsieur l'Inspecteur* et *Les fruits mûrissent*, avec quelques monologues.

Le Gondolier de la Mort est un drame vénitien en 3 actes, à grand effet, où il y a parfois des scènes brillantes, mais dont la trame est difficile à suivre.

Ce drame a été bien rendu par les acteurs dont quelques-uns se sont montrés véritables artistes.

Monsieur l'Inspecteur et *Les fruits mûrissent*, sont des pièces d'actualité.

« La première a pour but, dit l'auteur, de tracer le portrait non de tous les membres de l'Enseignement officiel, mais de ces pédagogues — malheureusement trop nombreux aujourd'hui qui prennent le mot « *Neutralité* » dans le sens d'irréligion, de sectarisme et d'impiété, et s'écrient avec M, Aulard, gros personnage

de l'Instruction publique et l'un des principaux auteurs des manuels scolaires condamnés par l'Episcopat : « *Ne disons plus : nous ne voulons pas détruire la Religion. Disons au contraire nous voulons détruire la Religion* ! »

C'est contre les agissements pédagogues, violateurs avoué de la loi, qu'est dirigée notre comédie. Puisse t-elle en sa très humble sphère, apporter quelque appoint à la bonne cause dans la lutte ardente engagée autour de l'âme de l'enfant.

La seconde pièce, dit encore Julien Richer, m'a été inspirée par ces paroles que le Socialiste Maurice Allard, adressait le 20 Janvier 1910, en pleine Chambre des Députés, aux fauteurs de l'enseignement sans Dieu. « *Cet enfant*, s'écriait-il, *vous en faites l'apache !... Et vous cherchez encore aujourd'hui les causes de la criminalité !... Vous en faites l'apache.*

M. Maurice Allard disait encore avec une franchise brutale à ses collègues: « *En tuant Dieu vous avez tué la morale* ! : » C'est donc bien à l'école laïque, et parce que « *laïque* » que nous devons « l'apacherie » cette forme renaissante de la barbarie jadis terrassée par le Christianisme. Notre thèse est ainsi pleinement justifiée.

Dieu merci, ajoute l'auteur, il sort encore des établissements de l'Etat, bon nombre de jeunes gens qui n'ont rien de l'apache. Mais à quoi cela tient-il? « *Au vieux fonds chrétien* » qui consciemment ou non persiste toujours en eux. La longue durée du monstrueux système de l'enseignement antireligieux amènerait fatalement dans les écoliers qui leur succéderont sur les bancs de la « *laïque* » la disparition de ce vieux fonds chrétien. C'est alors que la récolte dont les premiers *fruits murissent* nous montrerait des générations entières « *amorales* » c'est-à-dire « *immorales* »

Ce serait la revanche terrible du Dieu vivant qu' on aurait réussi à chasser de ce sanctuaire qu' est l'âme de l' enfant. »

Ces deux pièces parfaitement rendues par les enfants, par l'Inspecteur, par les parents et surtout par le jeune apache, ont produit sur les spectateurs une impression profonde.

Mieux que jamais les pères et mères de famille ont compris la gravité du danger, le plan satanique de nos ennemis et la nécessité de lutter avec plus d'ardeur encore à l'avenir pour sauver ce qu'ils ont de plus cher ici-bas.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Henri François GUILLOU, Par. : Henri Guillou, Mar. : Francoise Rodallec — Jeanne-Marie CHAPALAIN, Par. : Emile Chapalain, Mar. : Marianne Quéinec, Henriette GUERNALEC, Par. Félix Guernalec, Mar.: Marie-Jeanne Nicolas, — Louis Nerraut, Par Jean-Marie Guennou Mar. :Marianne Nerraut, — Philomène BRUNEAU, Par. : Yves Le Grand Mar. :Philomène Bourc'his, — Yves Corentin CARNOT, Par. :Corentin Rannou, Mar. :Marianne Carnot, — Pierre MAZÉAS, Par. :François Le Bras, Mar. :Marcelle Le Bras — Louise KERAUDREN, Par. :René Le Meur, Mar. : Marie-Louise Guernalec, — Joseph KERGUELEN, Par. : Joseph Goanvic Mar. : Marie Masson.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Edouard BRANQUET et Marianne BAYHOURST.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marianne DENYS, 40 ans. — René GUILLOU, 85 ans. — Corentin MORVAN, 23 ans. Pierre GOE, 52 ans.

Calendrier Paroissial

(MOIS DE SEPTEMBRE)

1, 1·· Vendredi du mois. A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.— 8, Nativité de la Ste Vierge messe matinale à 6 1/2 à 9 h. grand messe : 2 h. Vêpres et Salut. —14, Exaltation de la Ste Croix Exposition de la Vraie Croix. — 20, 22, 23, Jeûne et abstinence à l'occasion des Quatre - Temps. — Le dimanche du Rosaire une quête sera faite pour les Cercles et Patronages.

AVIS

Nous remercions les personnes généreuses qui ont bien voulu nous venir encore en aide pour nous permettre de continuer de donner l'*Echo* à 0 fr. 10 le numéro.

Nous remercions particulièrement la dame si dévouée qui a fait la quête.

Le Gérant : LE BORGNE

Henne bont. — Imprimerie Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

1re ANNÉE

1er Octobre 1911

N° 7

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

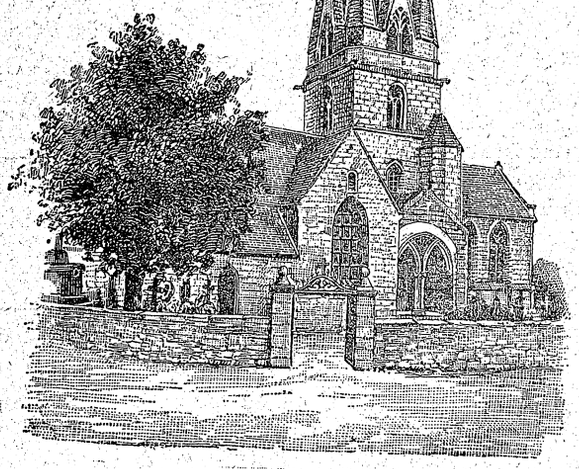

Histoire de Rosporden

depuis 1334 (*suite*)

L'ÉGLISE (*suite*)

Jetons maintenant un coup d'œil sur le mobilier du chœur.

Le maître-autel est composé d'un coffre et d'un rétable.

Le coffre en forme de tombeau, n'a par lui-même aucun caractère.

Autrefois les coffres d'autel étaient généralement peu ornementés. Cela vient de ce qu'ils étaient cachés par l'*antependium*, sorte de de tenture en drap d'or ou en soie dont la couleur correspondait à la fête du jour.

L'autel est surmonté d'un rétable à tourelles, en bois peint et doré, qui provient, dit-on, de l'église de Ploaré.

C'est un beau travail du XVII[e] siècle, divisé horizontalement par une frise richement sculptée.

Dans la partie inférieure, des niches en plein-cintre, encadrées de festons, où se remarquent de jolies têtes d'ange, abritent les sta-

tuettes des 12 Apôtres. Ces niches sont accostées d'élégantes colonnettes torses où courent des pampres de vigne. Au centre, deux encadrements où se voyaient vraisemblablement autrefois, (comme dans les autres rétables de ce genre,) le portrait de Notre Seigneur et de la T. S. Vierge, se voient maintenant deux têtes d'anges ailées.

Dans la partie supérieure on retrouve les mêmes ornements, mais avec tourelles, au-dessus desquelles règnent des frises et des balustres à fuseaux.

Chaque tourelle se termine par un petit dôme gracieux, et les deux principales sont couronnées d'une corbeille chargée de fruits.

Au centre s'élève un tabernacle monumental à pans coupés, formant avant-corps, avec colonnettes, niches, statuettes, festons et balustres, comme dans les parties latérales.

Il est couronné par un dôme sur lequel s'épandent des guirlandes, et se termine par un groupe d'anges portant sur leurs ailes éployées le Sauveur du monde ressuscité.

Le tabernacle inférieur dont la porte est ornée de cornes d'abondance et d'une charmante statuette de Jésus-Enfant, servait comme aujourd'hui, à la Sainte Réserve.

Le tabernacle supérieur, au contraire, renfermait l'ostensoir pour le Salut. Il suffisait d'en ouvrir la porte, et la Sainte Hostie abritée sous son magnifique dôme, apparaissait rayonnante aux yeux des adorateurs.

De chaque côté de l'autel sont deux Anges adorateurs, achetés en 1907 par M. Le Borgne, recteur, pour la paroisse de Rosporden.

Ces Anges qui sont de l'époque de la Renaissance, sont en bois peint et d'une grande beauté. Par leur style et leur coloris ils s'harmonisent très bien avec le rétable qu'ils terminent heureusement.

Sur l'autel sont placés 6 chandeliers en bois doré.

Ces chandeliers, dont le dessin est différent pour chaque paire, sont aussi différents de taille. Ils sont d'un galbe très élégant et admirablement fouillés. Au-dessus du rétable est un magnifique tableau représentant la Très Sainte Vierge portée au ciel par les Anges. Dans un paysage ravissant, ombragé de grands arbres, on voit les Apôtres venant visiter le tombeau de Marie où ils ne trouvent plus que le linceul parsemé de roses.

Ce tableau au bas duquel on lit :

Nicolas LOIR

Né 1624 — mort 1679

était autrefois à la Cathédrale de Quimper, obstruant la fenêtre de la Chapelle de la Victoire. Criblé de coups de bayonnettes lors de la Révolution, il fut restauré par les soins de Mgr Sergent qui en fit don aux Ursulines de sa ville épiscopale.

Ces Religieuses ayant été chassées de leur monastère par la Loi de Séparation, plusieurs personnes de Rosporden, dont les noms sont conservés dans les archives paroissiales, ouvrirent une souscription et firent l'acquisition de cette belle toile qui rappelle le vocable de notre église : l'*Assomption* de la Reine du ciel. Ce tableau ornera le fond du chœur tant que la grande fenêtre n'aura pas été restaurée.

De chaque côté de l'autel se voient deux statues sur culs-de-lampe: N.-D. de Rosporden et Sainte Marie Madeleine.

Notre-Dame est une grande statue en pierre de la Vierge couronnée, vêtue d'une robe et d'un manteau aux plis gothiques. Elle porte sur le bras gauche l'Enfant Jésus et au-dessus de sa tête, on voit deux angelots tenant une banderolle dont l'autre extrémité est entre les mains de la Vierge-Mère. Sur cette banderolle on lit les premières paroles de la salutation angélique: *Ave gratia plena.*

La couronne, la coupe du visage, l'ampleur des plis de la robe et du manteau, la forme pointue de la chaussure, tout accuse une œuvre du XV[e] siècle.

Sur le socle on remarque deux petits écussons martelés.

Sainte Marie Madeleine qui fait pendant à Notre-Dame est une belle œuvre en bois sculpté, au port majestueux, richement décorée et datant de la Renaissance.

Comme Notre-Dame, elle gagnerait à être placée dans une niche.

En 1906, la table de communion ayant repris sous l'arcade sa place naturelle, une rangée de stalles fut disposée de chaque côté du chœur et une crédence du même style placée près de l'autel.

(*A suivre.*)

La Rentrée des Classes

Les vacances sont finies ! Ecoliers et écolières, remettez-vous sérieusement au travail. Le temps que l'on passe à l'école est un temps précieux. Vous regretteriez plus tard de n'en avoir pas profité.

Soyez attentifs aux leçons qu'on vous donne, *tant qu'elles ne vont pas à l'encontre de votre foi:* respectueux et dociles envers vos maîtres et vos maîtresses, *tant qu'ils ne vous commandent rien de contraire à la Loi de Dieu;* reconnaissants de la peine qu'ils prennent pour vous instruire, et priez enfin pour qu'ils en soient récompensés.

LE MOIS DU ROSAIRE

« *Fleurissez, fleurs, comme le lis, et donnez votre parfum et ver-*
« *doyez avec grâce; chantez ensemble un cantique de louange, et*
« *bénissez dans ses œuvres le Seigneur.*» (Office du S. Rosaire.)

Quelles sont ces fleurs dont parle ainsi l'Eglise ? Ce sont ces roses embaumées du Saint Rosaire, dont les pieux fidèles vont, durant ce mois, tresser des couronnes à leur Mère du ciel.

Et quel est ce cantique de louange ? Ce sont ces Litanies si belles

de la Vierge dont le rhytme mélodieux va bercer doucement nos soirées d'octobre.

Oui, durant ce mois, humblement prosternés devant l'auguste Sacrement de nos autels, nous allons chaque soir, par l'intercession de Marie et de son saint Epoux, implorer l'assistance divine en faveur de l'Eglise et de son Chef vénéré. Nous allons demander pardon pour nos péchés et courage dans la lutte que l'enfer nous suscite.

En retour, l'Eglise nous ouvrira ses trésors d'indulgences: 7 ans et 7 quarantaines chaque fois que nous assisterons au Rosaire le soir; et une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, si nous avons assisté à ces réunions au moins 10 fois.

Les infirmes en faisant chez eux le mois du Rosaire, pourront gagner les mêmes indulgences.

Venons donc nombreux, même en dépit du mauvais temps, à ces supplications solennelles d'octobre, nous rappelant ce que disait Marie elle-même à son grand serviteur Saint Dominique :

« Si tu veux sauver les âmes, prêche mon Rosaire, mets sur les « lèvres du peuple les 3 prières qui possèdent la plus grande puis« sance sur le cœur de Dieu : le *Pater* que mon Fils a enseigné aux « hommes, l'*Ave Maria* que l'ange a apporté à la terre, le *Gloria Pa*« *tri* que les élus feront éternellement retentir dans les cieux.

« Prêche mon Rosaire ! Apprends aux chrétiens à unir à la prière vocale, la contemplation des grands mystères de la foi.

« Prêche mon Rosaire, et la piété renaîtra dans l'Eglise. »

LA MESSE DU JEUDI

Pendant les vacances plusieurs enfants ont oublié de venir à la messe du Jeudi, qui est spécialement pour eux.

Nous espérons que désormais ils y seront plus fidèles et plus fidèles aussi à venir se confesser le samedi à 4 h. 1/2, pour pouvoir communier le dimanche après la messe matinale, et le jeudi suivant.

« AUX PARENTS. »

« *Laissez venir à moi les petits enfants.* »

A l'appel de Jésus, ouvrez vos cœurs, parents,
Du fond du tabernacle où son amour le lie,
Ce bon Maître vous parle et sa voix vous supplie:
« *Laissez venir à Moi vos chers petits enfants.*»

Ils sont mes préférés car ils sont innocents,
Pour avoir part comme eux au céleste héritage,
Il faut vivre toujours comme on vit à cet âge,
Se faire tout petit... Seuls les petits sont grands.

Leur cœur est un miroir limpide qui reflète
Dans toute sa beauté, mon image complète :
Le souffle impur du mal ne l'a jamais terni.

Le tout petit enfant est le frère de l'Ange,
Mais il faut, pour qu'il puisse échapper à la fange,
Que son cœur à mon cœur par l'amour soit uni.

J.-M. ARHAN, *prêtre.*

Oh oui, parents, laissez aller à Lui, vos chers petits enfants. La piété repose tout entière sur la foi: si vous voulez que vos enfants aient une foi vive, solide, pratique, faites les communier souvent et pieusement. Jésus est l'*auteur* et le *consommateur de la foi.* Il jettera dans ces petites âmes des torrents de lumière surnaturelle: Il se manifestera à leur intelligence avec un éclat incomparable: Il se fera connaître à eux, et de cette connaissance intime qui les éblouira, jaillira une flamme de chaleur intense qui allumera dans leur cœur le feu de la charité.

Ce n'est pas tout: quand Satan viendra pousser au mal ces petites âmes pures, Jésus, en venant unir sa chair adorable à leur chair de péché, apaisera la tempête de leurs passions naissantes et leur donnera une force surhumaine qui les fera triompher des tentations. Oh ! combien les mères pieuses qui veillent avec tant de sollicitude sur leurs enfants, les pousseraient à la Sainte Table, si elles savaient la vertu de la sainte Communion ! Hélas ! sous prétexte de faire éviter à ces pauvres petits de légères négligences dans la réception de la Sainte Eucharistie, elles veulent les priver de leur plus puissant secours. Ces mères oublient que Dieu n'attend d'un enfant que ce qu'un enfant peut lui donner: il n'exige pas de lui le sérieux et la gravité d'une grande personne: Il ne lui demande qu'un cœur pur et de la bonne volonté.

Laissez donc vos chers petits aller à Lui. N'ayez pas peur de les faire communier, parce qu'ils sont trop jeunes: les âmes n'ont pas d'âge, et c'est dans les âmes que Jésus descend; c'est là qu'Il habite, c'est là qu'Il demeure.

Mgr de la Bouillerie, dans une gracieuse poésie, raconte qu'à l'époque de la Révolution, une humble fille craignant de voir la Sainte Eucharistie profanée dans sa paroisse, s'enhardit à prendre au tabernacle les hosties consacrées et les cacha en terre, dans un vase de cristal.

Quand plus tard on découvrit le divin trésor, le ciboire de verre était tout doré.

Touchante image de ce qui se passe dans l'âme des tout petits après la Sainte Communion. Ils sont tout transformés, tout divinisés ! Jésus habite en eux, d'une présence intime, agissante, qui les transfigure en leur communiquant de nobles pensées, de célestes sentiments, en en faisant des anges terrestres.

« *Laissez donc, parents chrétiens, laissez aller à Jésus, vos chers* « *petits enfants.* »

LES CATÉCHISMES

Les Catéchismes vont bientôt recommencer pour les petits comme pour les grands. Tous y seront fidèles, tous apprendront bien leur leçon et surtout tâcheront de la bien comprendre. La science de la Religion, en effet, est de toutes les sciences la plus importante, et si elle ne donne pas toujours du pain, des honneurs et de l'argent ici-bas, elle donne bien des joies au milieu des tristesses, bien des lumières au milieu des difficultés, bien des consolations au milieu des peines, et surtout dans l'autre monde, le bonheur du ciel que rien ne saurait remplacer.

Etudions donc notre catéchisme. Un bon chrétien doit savoir son catéchisme comme un bon soldat connaît sa théorie.

Faisant un jour le catéchisme à sa fille qui se préparait à la Première Communion, le général Du Plessis surprit chez l'enfant une certaine hésitation: « Ma fille, lui dit-il, si je n'avais pas mieux su ma théorie que tu ne sais ton catéchisme, je ne serais pas aujourd'hui proposé pour être général de division.» Voilà comment les parents doivent prêcher à leurs enfants de parole et d'exemple.

Un des plus grands jurisconsultes de France, M. Troplong, qui fut président du Sénat et de la Cour de Cassation, avait voulu, dans le cours de sa longue maladie, qu'on lui fît, tous les jours, une lecture de quelques pages du catéchisme. Un visiteur ayant trouvé la chose étrange et puérile; « Mon ami, lui dit le président, ce livre que vous dédaignez vaut plus que tous les livres et les compositions de votre bibliothèque. Vous y trouverez des leçons de la plus haute sagesse, les meilleures notions du droit et de la justice et le plus sûr moyen de conduire les hommes dans la voie du bien. Avec ce livre, je souffre patiemment, je crois et j'espère.»

Et voilà pourtant le livre que l'intollérance sectaire et sotte des francs-maçons a impitoyablement exclu de l'école et veut remplacer par les élucubrations malsaines de quelques cerveaux malades que la haine de la religion a presqu'entièrement détraqués.

Un jour, dans la République de l'Equateur, un aspirant au doctorat avait répondu aux examinateurs d'une manière très satisfaisante. Garcia Moreno, le président de cette République lui dit: « Vous connaissez votre droit, Monsieur, mais savez-vous votre catéchisme ? Pour administrer la justice, un magistrat doit connaître la loi de Dieu.» Et il interrogea l'étudiant qui resta muet... « Monsieur, lui dit gravement Garcia Moreno, vous êtes reçu docteur, mais vous n'exercerez pas votre profession avant de savoir le catéchisme. Enfermez-vous, pour l'apprendre, chez les Franciscains.»

Si, en France, la connaissance du catéchisme était exigée de tous ceux qui ont un rôle important à remplir dans la société et particulièrement de ceux qui ont pour mission d'instruire, de former, d'améliorer le peuple, est-ce que ce ne serait pas un bien ? Hélas ! loin de favoriser l'enseignement du catéchisme, on le supprime... C'est le monde renversé. Voltaire a été bien inspiré lorsqu'il a dit: « J'aimerais autant être gouverné par un démon de l'enfer que par un tyran athée; car si ce tyran avait intérêt à me faire piler dans un mortier, je serais parfaitement pilé dans un mortier.

L'ÉCOLE LIBRE

Le 15 Septembre dernier, M. Bolo, précédemment directeur de l'école libre à Treize-Vents, Vendée, faisait à l'Académie sa déclaration d'ouverture d'une école libre de garçons, à Rosporden.

Le 22 du même mois, M. l'Inspecteur de Quimperlé accompagné de son remplaçant, venait visiter le local. Il pouvait s'assurer que les classes sont spacieuses et bien éclairées; que la cour est suffisante pour les enfants; que l'eau de la fontaine est potable et abondante, que les cabinets ont été faits selon toutes les règles de l'hygiène et placés de façon à être surveillés facilement des classes; que le préau est vaste; que l'établissement quoique situé au centre de la ville, est abrité contre la tempête, et éloigné de tout bruit.

Aussi espérons nous que rien ne viendra s'opposer à l'ouverture de cette école que tant de parents désiraient depuis si longtemps, et pour laquelle beaucoup de personnes de Rosporden ont déja fait de lourds sacrifices.

Mais comme dans toutes nos entreprises les moyens humains sont bien insuffisants, continuons la croisade de prières déjà commencée en l'honneur de S. Michel, si Dieu nous exauce, l'ouverture de l'école libre aura lieu le 16 Octobre prochain.

Retraite des Mères chrétiennes

Le 22 octobre à 8 h. moins un quart du soir, s'ouvrira la Retraite des Mères chrétiennes. Elle sera prêchée en breton, par M. Tanguy, Recteur de Saint Michel à Quimperlé, et se terminera le jeudi matin.

Voici l'horaire des exercices :

Dimanche à 8 h. moins un quart du soir, ouverture de la Retraite.

Lundi, mardi et mercredi à 6 h. 1/2, méditation, sainte messe. — — A 8 h. moins 1/4, sermon français, prières du Rosaire et Salut. A 9 h. instruction, confessions. — A 1 h. 1/2, chapelet, conférence.

Jeudi à 6 h. 1/2, messe de communion, sermon de persévérance. — Salut.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mois de Septembre

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Pierre Marie DEROUTE, par. et mar.: Colomban Déroute et Marie Jeannès. — André LE NAOUR, par. et mar.: André Guenguard et Marie Le Quéré. — Ambroisine LANCIEN, par. et mar.: Louis Chapalain et Ambroisine Bayourst. — Jeanne Marie SCOAZEC, par. et mar.: Louis Dahéron et Marie Bleuzen. — Jean Louis BERTHELOT, par. et mar.: Louis Falc'her et Rosine Tudal. — Joseph LAZ, par. et mar.: Pierre Laz et Louise Guernalec. — Yves NOE, par. et mar.: Yvon Noë et Marie Jeanne Pendu. — Louis RICARD, par. et mar.: Louis Nicolas et Marguerite Flaouter.

MARIAGE

Ont été par les liens indissolubles du mariage religieux

Louis DELAUNAY et Blanche DONVAL.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Août. — Pierre GOC, 59 ans. — Louise FLAO, 5 ans.

Septembre. — Pierre BREUT, 60 ans. — Louis LE NY, 18 mois. — Marie-Anne LAMEZET,22 ans. — Henri TROALEN, 14 mois. — Marie-Anne BRABANT, 40 ans. — Yves CARNOT, 38 jours.

CALENDRIER PAROISSIAL

MOIS D'OCTOBRE

A partir du 1er octobre, l'*Angelus* du matin aura lieu à 6 h. et la messe matinale tant sur semaine que le Dimanche se dira à 7 h.

Durant le mois d'octobre, tous les soirs à 8 h. moins un quart, exposition du T. S. Sacrement, récitation du chapelet, chant des mystères et des Litanies, prière à St Joseph et Salut.

Les Dimanches et jours de fête, les exercices du Rosaire se feront après Vêpres.

1er octobre. — Solennité du Saint Rosaire. *Indulgence plénière* autant de fois qu'on visite l'église, aux conditions ordinaires. Après Vêpres, procession, salut, bénédiction des petits enfants.

8. — Pardon de N. D. du Bon Secours. — La grand' messe seulement se chante à Saint Eloi.

6. — Réunion de l'Apostolat de la prière, à 7 h. moins un quart du matin.

12. — Ouverture des Catéchismes.

15. — Après les Vêpres (qui se chantent désormais à 2 h. 1/2, jusqu'au Carême, à cause des Catéchismes,) réunion des Enfants de Marie.

22. — Ouverture de la Retraite des Mères chrétiennes.

31. — Veille de la Toussaint, *jeûne et abstinence.*

Le Gérant : LE BORGNE

Hennebont. — Imp. CH. NORMAND, 4, rue Trottier.

1re ANNÉE

1er Novembre 1911

N° 8

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

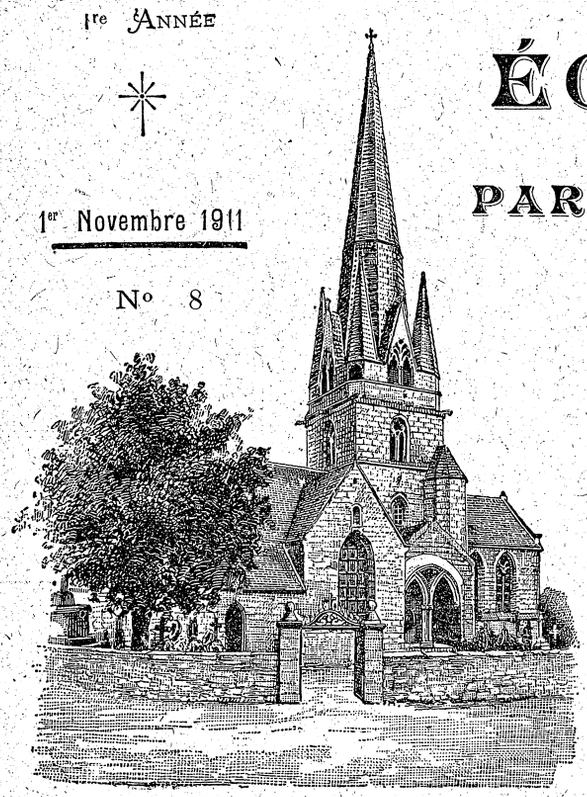

« Histoire de Rosporden »

depuis 1334 (*suite*)

L'ÉGLISE (*suite*)

Quittons maintenant le chœur, en déplorant l'horrible badigeon qui recouvre ses murs et ses colonnes, souhaitant qu'il disparaisse bientôt, et arrêtons-nous un instant dans la chapelle du collatéral nord.

Là, nous nous trouvons en face d'une fenêtre bouchée, de style flamboyant dont les meneaux existent encore dans la maçonnerie.

« Au plus haut soufflet de cette fenêtre, dit M. de Villiers du Terrage, se voyaient naguères, les armes de Kerminihy. Elles se retrouvaient au soufflet du côté de l'Evangile, écartelées de celles du Plessis, et au soufflet de vis-à-vis on voyait les armes du Plessis, écartelées de celles de Kerfloux qui sont : *de gueules à 3 croissants d'argent.* Au-dessous il y avait le même écusson, et plus bas, 2 priants à genoux sous les auspices de Saint Laurent, lesquels avaient pour armes celles du Plessis. »

Il serait à souhaiter que cette fenêtre soit rétablie dans son état primitif. On y gagnerait au point de vue de l'art et de la lumière.

Cette chapelle était autrefois dédiée à Saint Jean-Baptiste. L'autel fut plus tard appelé l'autel des Reliques, et plus trad encore, l'autel des Trépassés.

Près de la fenêtre, sur une console est une statue en bois, peinte, représentant Saint Gilles, Abbé, en chape et mître. C'est le patron d'Elliant, dont Rosporden n'était jusqu'à la Révolution, qu'une trêve.

Au-dessous de la fenêtre est une table de pierre scellée dans la muraille, et reposant sur un massif de maçonnerie. Cet autel fixe est recouvert d'une boiserie dans laquelle est encastré un panneau en haut relief qui représente une *mise au tombeau.* On y voit : Nicodème, Joseph d'Arimathie et la Madeleine aidant à déposer Jésus dans le sépulcre. Tout près se tient la Vierge abîmée dans la douleur, et deux autres personnages avec les saintes femmes en costume de l'époque. Cette œuvre en bois peint conçue dans le style flamand n'est pas sans valeur.

Près de l'autel, du côté de l'Epître, est une piscine ordinaire pour la messe, et de l'autre côté, percée dans le mur nord, est une sorte d'armoire à l'usage de la sacristie.

(A suivre.)

Retraite des Mères chrétiennes

Par les soins de la Congrégation des Mères chrétiennes, une Retraite était donnée du 22 au 26 octobre, à toutes les mères de famille de Rosporden.

Prêchée avec talent et clarté par M. Tanguy, recteur de Saint Michel de Quimperlé, aidé pour les confessions de M. Rozec, vicaire à Saint Mathieu de Quimper, cette Retraite aura certainement fait le plus grand bien chez nous.

Voici, pour que les Retraitantes s'en souviennent, un résumé fidèle des conférences et sermons que leur a faits M. Tanguy.

La veille, dès l'ouverture, le prédicateur leur a exposé la nécessité d'une Retraite. Il leur a montré que si les mères de famille ont plus de charges et d'occupations que les autres, elles ont aussi besoin de plus de lumières, de forces et de consolations. — Comparaison des divers reposoirs.

Le 1er jour, dans la méditation du matin, il leur a dit ce que pensent du salut, Dieu, Notre-Seigneur, les Saints, la droite raison. — Histoire d'Elisabeth d'Angleterre.

Dans la conférence de 9 h., le prédicateur a montré ce que c'est que le péché : une désobéissance, une ingratitude, la porte par laquelle sont entrés dans le monde tous les maux.

Dans la conférence de 2 h., il a parlé aux mères chrétiennes de la foi, de l'espérance et de la charité. Il leur a dit de garder la foi pour elles et pour leurs enfants ; de compter sur Dieu dans leur tâche si lourde d'épouses et de mères ; d'aimer Dieu avant tout, si elles veulent aimer leurs maris et leurs enfants.

Au sermon du soir, il leur a parlé de la mort, leur montrant ce dont la mort sépare : des parents, des amis, des biens, des plaisirs : et ce dont elle ne sépare pas : des actions bonnes ou mauvaises. Il a terminé en faisant un parallèle entre les angoisses du pécheur et la tranquillité de la mère chrétienne, à l'heure de la mort.

Le second jour, le prédicateur a fait la méditation sur la prière, trouvant dans celle de la Chananéenne toutes les conditions requises pour être exaucé : la confiance, l'humilité, la persévérance, et rappelant la parole de Saint Jacques : « *Si nous ne sommes pas tou-* « *jours exaucés, malgré les promesses de Dieu, c'est que nous ne* « *demandons pas ce qu'il faut ou comme il faut.* » A 9 h., le conférencier a parlé de la sanctification du Dimanche, rappelant l'Apparition de la Salette. — Le Dimanche est le jour du Seigneur, de l'âme, du corps, de la famille.

A 2 h., il a entretenu les mères chrétiennes de leurs devoirs à l'égard de leurs enfants : 1° leur donner la vie. — « Combien, demandait-on un jour à une mère, avez-vous d'enfants ? » — « *Ni trop, ni trop peu,* répondit-elle, *tous ceux que le bon Dieu m'a envoyés.* » 2° les bien élever : prière et catéchisme à la maison. Obligation stricte de les envoyer *à l'école chrétienne, à moins de raison grave à soumettre à qui de droit.*

Avec les parents chrétiens, il y a toujours moyen de s'entendre, au sujet du prix de l'école, des obstacles qui se présentent de la part du père ou de personnes méchantes. Si, par impossible, un enfant doit suivre l'école sans Dieu, obligation grave pour les parents de veiller sur les livres et l'enseignement du maître. — 3° Les surveiller, à tout âge, partout et toujours. Veiller sur leurs lectures, leurs fréquentations, leurs conversations ; ne pas les laisser courir le soir. — 4° Les corriger : pas de brutalité, mais pas non plus de faiblesse. On laisse les enfants gaspiller des sous, faire des dépenses pour leur toilette, et on dit ensuite qu'on n'a pas de quoi à payer l'école chrétienne. — 5° Leur donner le bon exemple : ne dites pas : *faites vos prières... allez à la messe, etc...* mais dites : « *faisons nos prières... allons à la messe.* » Histoire du jeune homme s'écriant sur l'échafaud : « *Je pardonne à mes juges, à mes bourreaux, à tout le monde,* « *excepté... à mon père de m'avoir élevé sans Religion. C'est grâce à* « *lui que je suis ici aujourd'hui !* »

Des parents, ajoute le prédicateur, peuvent avoir rempli leurs devoirs à l'égard de leurs enfants et avoir quand même à déplorer leur conduite, mais alors qu'ils se rappellent la parole de Saint Ambroise à Ste Monique : « *Je ne puis croire que le fils de tant de larmes, ne* « *revienne un jour à Dieu.* » Augustin s'est converti. Il est devenu prêtre, évêque, il est devenu un grand saint.

Au sermon du soir, le prédicateur fait un tableau saisissant du jugement dernier. — « *Rendez compte de votre conduite. Rendez* « *compte, ô mères de famille, de l'éducation de vos enfants !* » — Sentence juste, impitoyable pour les méchants : consolante pour les bons. — Cantique de l'Eglise triomphante montant aux noces de l'Agneau.

Le 3e jour le Prédicateur a parlé de la *prière* et de la façon de *méditer* en pensant chaque parole des prières habituelles comme le *Pater* et *l'Ave.*

A 9 h., il a entretenu son auditoire de la *Contrition,* lui faisant faire les stations de Mgr de Lamothe, Evêque d'Amiens : 1° à la tombe, 2° à la porte du ciel, 3° en enfer, et 4° au Calvaire.

La conférence de l'après-midi a roulé sur le péché d'impureté provenant des lectures, conversations, actes, regards, compagnies, chansons coupables, et sur la fréquentation des bals que plusieures mères approuvent au lieu de les interdire à leurs enfants. « *J'ai dansé,* disent-elles, *ma fille dansera.* » Qu'elles prennent garde d'aller un jour danser ensemble en enfer !...

Le soir, le prédicateur a prêché sur l'Eucharistie. L'autel rappelle le sacrifice et l'obligation d'y assister le Dimanche : le tabernacle, la maison de Dieu et l'obligation de l'y visiter : la table de communion, l'obligation pour les mères et leurs petits enfants d'obéir à Pie X, de communier souvent.

Le lendemain à la messe de communion où plus de 200 mères de famille participaient au banquet des anges, au chant de nos beaux cantiques bretons, le prédicateur a donné le sermon de Persévérance se résumant dans les symboles qu'un forçat de Cayenne avait gravés sur une coquille de nacre : la croix, le ciboire, le paroissien et le chapelet.

BÉNÉDICTION DE L'ECOLE CHRÉTIENNE DES GARÇONS

Le 29 octobre 1911 sera une date mémorable dans les annales de la paroisse de Rosporden. Avant Vêpres, M. Cariou, curé-doyen d'Elliant, entouré de tout le clergé de la région, bénissait solennellement 3 Christs déposés sur des coussins de soie rouge au chœur, et une belle statue de Saint-Michel sur son brancard, destinés à orner les classes de l'école.

Les Vêpres terminées, M. le chanoine Messager, devant un bel auditoire, donnait sur l'éducation chrétienne des enfants un sermon magnifique qui remuait les cœurs et faisait couler bien des larmes.

En voici un pâle résumé : « *Quand Dieu, M. F., vous a donné un* « *enfant, il vous a dit ceci :* Vous lui avez donné son corps et son « sang, vous avez des droits sur lui ; mais moi je lui ai donné la vie, « je lui ai donné son âme ; j'ai aussi des droits sur lui. Vous devez « donc lui apprendre tout d'abord, à me connaître, à m'aimer et à « me servir. Mais à cause de vos occupations , vous ne pourrez seuls « remplir tous ces devoirs. Vous confierez alors à d'autres, à l'ins« tituteur, à l'institutrice cette éducation de votre enfant. *Voilà mon* « *enfant,* lui direz-vous, *je vous confie le soin de son âme comme la* « *formation de son intelligence.* — On vous répondra : *La Religion,* « *le Catéchisme, la prière ?... Ce sont là des choses qui ne nous re*« *gardent pas. Notre affaire à nous, c'est l'instruction laïque et la* « *morale civique. Et vous confierez vos enfants à de pareils mai*« *tres ? Mais alors, vous n'êtes plus catholiques, vous n'êtes plus* « *chrétiens ! Qu'est-ce en effet, qu'un vrai catholique ? C'est celui* « *qui obéit à Dieu et à l'Eglise. Or, je viens de vous le dire: Dieu* « *vous commande d'élever chrétiennement votre enfant. Et voici*

« *qu'au lieu de lui obéir vous lui désobéissez. Vous confiez votre en*« *fant à un maître, à une maîtresse qui non seulement n'enseignera* « *pas à votre enfant ses devoirs religieux, mais qui ne les pratique*« *ra même pas, qui s'en moquera peut-être .... Vous me répondrez :* « Je suis libre . — *Je vous réponds :* Non, vous n'êtes pas libre de « faire le mal : cela n'est jamais permis. En tout cas, Dieu aussi est « libre de vous recevoir un jour en son Paradis ou de ne pas vous y « recevoir !... »

« Vous désobéissez à l'Eglise. Qu'est-ce en effet, que l'Eglise ? « C'est la société des chrétiens gouvernée par le Pape et les Evêques. « Or, le Pape et les Evêques de France ont condamné solennelle« ment *l'école neutre* et *certains manuels* qui y sont usités. Y envo« yer vos enfants, laisser entre leurs mains ces livres condamnés, « c'est donc désobéir à l'Eglise.

« — *Mais,* me direz-vous, *dans certaines écoles laïques, il n'y a* « *plus désormais de livres condamnés.* — C'est possible; mais l'école « n'en reste pas moins une école *sans Dieu,* une école neutre, et il « ne vous est pas permis d'y envoyer vos enfants sans de graves « raisons. Aussi, j'ai grand pitié des paroisses où il n'y a que des éco« les laïques ! Quelle situation et quelle responsabilité écrasante pour « les parents ! Pour vous du moins, pères et mères de famille, vous « avez désormais le bonheur de posséder une école chrétienne de « garçons à Rosporden. Ah ! remerciez en Dieu de tout cœur, c'est « le plus grand bienfait qu'il puisse accorder à une paroisse.

« Mais, ne l'oubliez pas, pour vous aussi, désormais, l'obligation « est claire, elle est stricte, elle est grave. Ne dites donc plus que « vous n'avez pas le temps d'apprendre les prières et le catéchisme « à votre enfant, puisque vous avez, désormais, des maîtres pour « vous remplacer. Ne dites pas davantage que vous n'avez pas les « moyens de payer, puisque vous êtes tenus de lui donner le pain « de l'âme comme de lui donner la nourriture du corps, et cela au « prix des plus grands sacrifices.

« Il faut donc, coûte que coûte, pères et mères de famille, procu« rer l'instruction chrétienne à vos enfants, car au jour de la mort, « quand vous paraîtrez au tribunal de Dieu, vous aurez beau dire : « *Je n'avais pas le temps, je n'avais pas l'instruction voulue, je n'a*« *vais pas les moyens !...* Votre Juge vous répondra : *Vous trouviez* « *bien le temps et les moyens de nourrir votre enfant, de le vêtir, de* « *lui donner une instruction laïque et vous n'avez trouvé ni le temps* « *ni les moyens de nourrir son âme, de lui apprendre à me connaî*« *tre, à m'aimer, à me servir... Allez loin de moi, avec votre enfant,* « *avec ceux que vous m'avez préférés; mon Paradis n'est ni pour* « *lui ni pour vous; il est perdu à jamais ! Pères et mères de famille,* « *c'est au nom de Dieu que je vous dis tout cela, au nom de Dieu,* « *je vous en prie, tenez compte de mes paroles et mettez-les en pra*« *tique, vous n'aurez pas à le regretter.*

« *Et vous, chers enfants qui faites déjà partie de l'école chrétien*« *ne, soyez fiers d'y être entrés les premiers ! Vous avez là des mai*« *tres qui sont à la hauteur de leur tâche, et qui en faisant de vous* « *de bons chrétiens feront en même temps de vous des gens instruits.* « *Pourquoi, en effet, je me le demande, l'enseignement libre ne vau*« *drait-il pas l'enseignement laïque ? Tâchez donc de correspondre* « *aux soins de vos maîtres; soyez sages, pieux, laborieux, obéissants,*

« *pour que tout le monde puisse dire en vous voyant :* On voit bien « que ces enfants sont à l'école chrétienne ! Ils sont plus pieux, plus « réservés, plus polis, voire même plus distingués. *Et cela donnera* « *envie aux autres enfants de vous ressembler, et aux autres mères* « *de famille d'imiter vos bonnes mères.* »

Après ce beau sermon, la procession se déroule au chant des Litanies des Saints.

Le cortège s'ouvre par les croix d'argent et la lourde bannière portées fièrement par les pères des enfants de l'école chrétienne. Ensuite vient la Congrégation des Enfants de Marie et celle des mères chrétiennes, sous leurs bannières; puis, le Cercle catholique des jeunes gens encadrant les enfants de l'école qui portent avec bonheur les Christs bénis et la belle statue de Saint-Michel accostée de 2 enfants portant, l'un le fanion de Jeanne d'Arc, l'autre le drapeau de la France. Enfin, vient le clergé de tous les environs et quelques autres prêtres dont l'estime et l'affection sont connues pour Rosporden.

Au chant du cantique : *Nous voulons Dieu,* on arrive à l'école ornée de drapeaux et d'étendards. La procession et la foule pénètrent dans la cour. M. le Recteur adresse un mot de remerciement au clergé, aux maîtres, aux parents, aux élèves et M. le Curé procède à la bénédiction des classes, décorées de feuillage et de guirlandes, où les Christs et la statue de Saint-Michel sont déposés. Ensuite, au chant du cantique : *Je suis chrétien,* on revient à l'église où se donne le Salut du T. S. Sacrement.

Quelques instants après les enfants de l'école chrétienne viennent au presbytère. Là, sous les grands arbres du jardin, l'un d'eux, Joseph Quéméré lit un charmant compliment à M. le Curé, dans lequel il le remercie ainsi que M. l'Inspecteur et les autres prêtres, d'être venus de leur présence rehausser l'éclat de la cérémonie, et le tout se termine par un goûter qui met davantage en liesse la gente écolière.

L'ONDOIEMENT

Avant que de parler du Baptême et de certaines choses pratiques qui le concerne, parlons d'abord de l'*Ondoiement.*

L'Ondoiement que l'Eglise, en cas d'extrême nécessité tolère, (par exemple quand un nouveau-né va mourir,) est, en dehors du cas d'extrême nécessité, un véritable abus qu'elle réprouve. Aussi les évêques et les prêtres ne cessent-ils de s'élever contre cet abus qui tend de plus en plus à s'introduire dans certaines paroisses, sous les plus futiles prétextes. Sous prétexte en effet, que le parrain ou la marraine est éloigné; que la maman voudrait présider au repas de famille; que le papa est absent; que le frère soldat viendra en congé dans quelques mois, on fait ondoyer l'enfant et on remet à plus tard, ce qu'on appelle « *le baptême.* »

Eh bien, c'est là un abus déplorable qui, chez beaucoup de catholiques, voire même chez certaines personnes pieuses, provient de l'ignorance ou du manque d'esprit de foi. Essayons de les éclairer.

Quel a été le but de l'Eglise en instituant les cérémonies du Baptême ? Ça été de faire ressortir par ces rites sacrés la grandeur du sacrement, de préparer l'enfant à recevoir la grâce et de conférer au parrain et à la marraine des privilèges très grands.

Or, dans l'ondoiement tout cela disparaît. Qu'est-ce en effet, que l'*ondoiement ?* C'est tout simplement le baptême, c'est-à-dire, l'action de verser sur la tête de l'enfant, un peu d'eau en disant : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit,* » sans cérémonie aucune.

Sans doute, par le fait même le sacrement est conféré : l'enfant est devenu chrétien, et, s'il vient à mourir, il n'y a plus lieu d'être inquiet pour son salut.

Mais il n'est pas moins vrai qu'on l'a privé de ces rites sacrés : prières, exorcismes, insufflations, signes de croix, onctions que l'Eglise avait établis en sa faveur, et que lorsqu'on fera ces cérémonies au *supplément,* alors qu'il est déjà chrétien, ces cérémonies ne signifieront plus rien.

Il n'est pas moins vrai encore que cet enfant *n'aura jamais de parrain ni de marraine.* Qu'est-ce, en effet, que le parrain et la marraine ? Ce sont ceux *qui tiennent l'enfant sur les fonts baptismaux.* Ils contractent alors avec lui et avec ses père et mère, une affinité, c'est-à-dire, une espèce de *parenté spirituelle* qui est si réelle, qu'elle devient un empêchement *dirimant* ou de *nullité* pour le mariage plus tard.

Or, au *Supplément,* ceux qui tiennent l'enfant pour les cérémonies, ne le tiennent pas sur les fonts du Baptême. Ils ne contractent donc aucune parenté avec lui. Il ne sera donc ni leur filleul ni leur filleule, aux yeux de l'Eglise. Ce seront des *parrain* et *marraine* purement laïques puisqu'ils ne sont là qu'au nom des parents. Aussi, dans certains Diocèses, on n'inscrit même pas leurs noms au Registre des Baptêmes.

Après cette simple explication, il semble que tout catholique devrait comprendre pourquoi Monseigneur ne *veut* et ne *peut* pas sans raison grave, permettre de séparer les cérémonies d'avec le Baptême, et que c'est une *profanation coupable* que de le faire sans une grave raison.

« *Mais,* dira-t-on *il y a des usages dont il faut tenir compte dans* « *les familles. C'est au tour de tel parent d'être parrain ou marrai-* « *ne: que faire, si le parent ne peut immédiatement arriver ?* »

D'abord, après s'être entendu avec les prêtres de la paroisse, et s'il n'y a pas de danger pour la vie de l'enfant, on peut attendre quelques jours Ensuite, si au bout de ce délai que l'Eglise accorde, le parrain ou la marraine ne peut venir, il faut procéder au Baptême solennel, et le parrain ou la marraine qui n'a pu arriver se fait représenter par une autre personne C'est ce qu'on appelle être *parrain par procuration.*

En ce cas, ce n'est pas la personne qui tient l'enfant sur les fonts du Baptême qui contracte avec lui l'*affinité,* mais la *personne qui s'est fait représenter,* car c'est elle en réalité qui est parrain ou marraine.

« *Mais alors,* ajoutera-t-on, *le parrain* ou *la marraine ne sera pas* « *là, au repas, à la fête de famille !* »

(A suivre.)

Mouvement Paroissial

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Septembre : Jeanne-Louise MADIEC, Par. J.-L. Petitjean, Mar. Jeanne Madiec.

Octobre : René-Alain LE ROY, Par. Alain Nérant, Mar. Catherine Le Roy. — André-Joseph RIVALLAIN, Par. Joseph Rivallain Mar. Met. Manchec. — Jérôme LE GALL, Par. Jérôme Le Naour, Mar. Marie-J. Barré.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Joseph DAOUDAL et Marie BLEUZEN. — Jean-Louis LE CRENN et Marguerite GUYADER. — François LE NAOUR et Françoise LE NAOUR. — Yves FÉVRIER et Met. BRETON.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie LE MOAL, 38 ans. — M.-L. LE GARREC, 4 mois. — Marie BLEUZEN, 74 ans. — Alain KENHERVÉ, 60 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

MOIS DE NOVEMBRE

1. Fête de la Toussaint. — 1re Messe à 6 h.; 2e Messe à 7 h.; Grand'messe à 10 h. suivie de la clôture du mois de Rosaire; à 2 h. Vêpres du jour, Sermon des morts, Vêpres des morts, Quête, Procession autour du cimetière, confessions.
2. Fête des Morts. — Messe à 6 h. Confession, messe à 7 h., procession et absoute au cimetière, Office à 9 heures, grand' messe, procession et absoute.
3. Réunion de l'apostolat à 7 h. moins 1/4.
4. A 7 h. moins 1/4, Service solennel pour les prêtres originaires de Rosporden et ceux qui y ont exercé le saint ministère.
5. A 9 h. 1/2, service solennel pour les paroissiens morts dans le cours de l'année. A 10 h. moins 1/4, Service solennel et messe de *Requiem* pour les Défunts volés par la loi de séparation.

12. Fête de la Dédicace des Eglises de France.

22, 24, 25. *Jeûne* et *Abstinence* à l'occasion des Quatre-Temps.

Le Gérant : LE BORGNE

Hennebont. — Imp. CH. NORMAND, 4, rue Trottier.

1re ANNÉE

1er Décembre 1911

N° 9

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

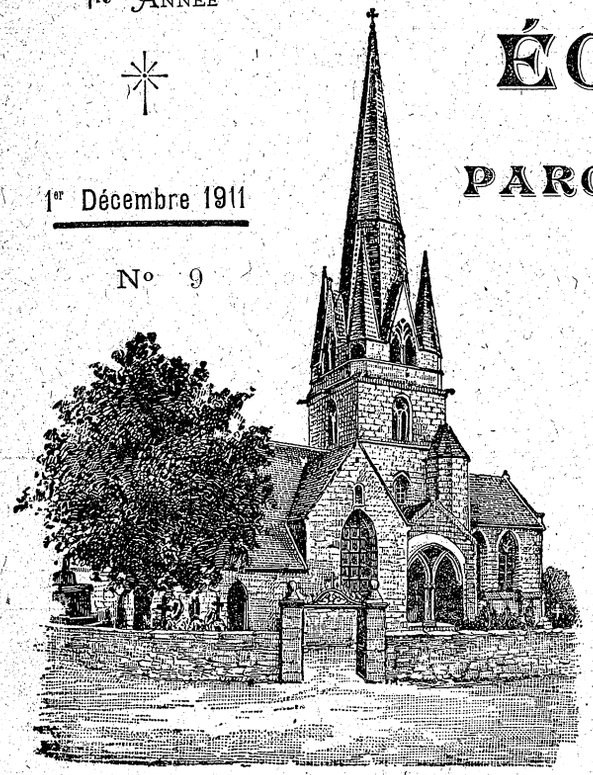

AVIS

A partir de Janvier, l'*Echo* ne sera porté à domicile qu'à ceux qui y seront abonnés. L'abonnement est de 1 fr. 25 par an, payable d'avance.

On pourra se procurer l'*Echo* au numéro, au prix de 0 fr. 10, chez M. Chalony et chez M. Yvon Duigou.

Histoire de Rosporden

depuis 1334 (*suite*)

L'ÉGLISE (*suite*)

Contre le mur de la sacristie est un joli tableau de l'Annonciation. C'est une copie d'une bonne exécution.

Encastrée autrefois dans la boiserie, cette toile ayant beaucoup souffert du temps, pouvait passer inaperçue. Lavée et placée dans un cadre fait de ces mêmes boiseries, elle excite désormais la piété des fidèles et fait l'admiration des connaisseurs.

Au-dessus règne une vieille sablière à moitié vermoulue.

Plus bas est la chapelle du Sacré-Cœur ouverte par M. Kerloëguen lors de l'agrandissement de l'église.

En 1900, il y plaça l'autel et le confessionnal qui sont, comme l'autel du Rosaire, la chaire et l'autre confessionnal, en bois et du style gothique flamboyant.

Sur le devant de l'autel est sculptée l'apparition du Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite Marie, accostée de Saint François de Sales et de Sainte Jeanne de Chantal.

Au-dessus de l'autel est une statue du Sacré-Cœur en plâtre peint qui n'est pas indifférente, et de chaque côté les statues en bois de Sainte Catherine d'Alexandrie et de Saint François d'Assise montrant ses stigmates.

La statue de Saint François est plus archaïque, mais, contrairement à la tradition, elle représente le saint imberbe.

Une belle croix et des chandeliers argentés de bon style, une balustrade et une couronne de lumières sont venus successivement compléter l'ornementation de cette chapelle où il ne manque plus désormais qu'un vitrail.

En descendant le bas-côté nord, on peut voir à la muraille un joli chemin de croix qui fut érigé en 1908.

Au bas se trouvent les fonts-baptismaux faits d'une vasque en marbre blanc qui servait autrefois de bénitier dans la chapelle du Sacré-Cœur à Quimper. Lors de l'expulsion de ces Religieuses, M. Le Borgne, Recteur, le leur acheta. Là aussi se trouve une statue en bois peint de Saint Jean-Baptiste, d'un caractère un peu primitif.

Du fond de l'église on a alors une vue d'ensemble de l'édifice qui ne manque pas de grandeur, avec sa nef et ses colonnes aux chapitaux feuillagés et surmontés de tailloirs moulurés, (d'un côté du moins) et ses belles ogives, et ses grosses piles soutenant le clocher, et son chœur éclairé de côté par des fenêtres à lancettes.

C'est alors surtout qu'on se prend à regretter que la maîtresse-vitre soit obstruée.

En remontant le collatéral sud, on voit près la petite porte, un bénitier assez curieux qui devait être autrefois près d'une tombe. Il porte les armes de Kerminihy parti avec les armes de la famille de Combout : *de gueules au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or*. Cette famille de Combout originaire de Querrien s'éteignit au XVIII[e] siècle.

On arrive alors à la chapelle du Rosaire.

Dans le coffre d'autel est représentée la Sainte Vierge donnant le Rosaire à Saint Dominique accompagné de Sainte Catherine de Sienne.

Sur l'autel est une garniture de cuivre très artistique. Au-dessus et de chaque côté sont : N. D. de Lourdes, Saint Joseph et Sainte Anne, statues modernes en stuc peint, plutôt vulgaires, comme Saint Antoine de Padoue. Ici encore, le vitrail fait défaut. Contre les piliers soutenant la tour se voient : Sainte Barbe, Sainte Marguerite et Saint Antoine, abbé. Ces statues qui sont de la Renaissance ne sont pas sans mérite.

Enfin, entre les deux portes du porche est un petit bénitier Renaissance aussi qui vient d'y être placé.

En sortant, jetons un coup d'œil sur le cimetière, où nos morts plus favorisés que bien d'autres, dorment encore à l'ombre de l'église. Il est admirablement tenu : ce qui prouve en faveur de la paroisse.

Dominant les tombes, une croix en Kersanton a remplacé, voilà quelques années, une croix de bois vermoulu. Il y avait là autrefois un magnifique calvaire, dont les 2 larrons et les personnages étaient en pierre blanche et en costume du XV[e] siècle : ils sont encore à Kerminily. Cette croix de Kersanton s'harmonise assez bien avec le fût orné de têtes d'ange, de la croix ancienne.

Ce fut, après avoir servi longtemps de support à Sainte Barbe dans l'église, où il piquait avec raison la curiosité des étrangers, a repris enfin sa place, et sur son soubassement à cariatides, on peut lire désormais ces mots :

Reædificata anno Diù 1905 luctuose labente.
Réédifiée l'an du Seigneur 1905 finissant dans le deuil.

C'était l'année de la Séparation.

L'ONDOIEMENT (suite)

Le parrain ou la marraine ne sera pas là, sans doute, au repas de famille, mais c'est un petit inconvénient à côté des inconvénients bien plus graves que nous venons de signaler.

Que les familles chrétiennes ne fassent donc pas, sans nécessité vraiment sérieuse, ondoyer leurs enfants, et s'ils se trouvent dans l'obligation de le faire, qu'ils se souviennent qu'il y a : 1° une permission à demander d'abord à l'Evêque ou au Curé de Canton ; 2° une compensation de 6 fr. à payer à l'Evêché, puisqu'on veut un privilège, et 3° une obligation *grave* de faire suppléer dans les 3 mois, disent les Statuts diocésains, ces cérémonies omises qui confèrent à l'enfant des grâces auxquelles il a droit.

Première Assemblée Générale

DE LA FÉDÉRATION DIOCÉSAINE DES ASSOCIATIONS DE PÈRES DE FAMILLE

Tenue à Quimper le 12 Novembre

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSEIGNEUR DUPARC

Ils étaient là 800 pères de famille accourus de tous les points de la Cornouailles, du Léon et du Tréguier ; 800 résolus à lutter vaillament, chacun dans sa région, chacun dans sa paroisse, pour la conquête des libertés scolaires perdues.

Notre Association de pères de famille était représentée par 8 de ses principaux membres. Ils avaient à leur tête leur dévoué et sympathique Président, M. Michel Le Roy, qui venait d'être élu par le bureau du Comité central, Vice-Président de l'Arrondissement de Quimperlé.

C'était justice. L'*Association de Rosporden,* en effet, n'est-elle pas la *première* qui ait été fondée dans le Finistère et l'une de celles qui a le plus combattu depuis ?...

Après un compte-rendu de M. de Kerangal, trésorier, traitant de la fédération diocésaine, de la cotisation de 0 fr. 25 au moins, par membre, et de l'abonnement par chaque Association à la Revue : *Ecole et famille,* organe de l'Union.

Après un *rapport magistral et vraiment pratique,* comme disait Mgr, du colonel Hugo-Derville, traçant le plan qui convient à nos groupements, M. Jean Guiraud, professeur d'Histoire à l'Université de Besançon, prend la parole :

« Nous sommes, dit-il, en pleine anarchie scolaire. Les francs-maçons qui mènent le combat contre nous, sont divisés entr'eux-mêmes. Ecoutez-les :

— Nous voulons, disent les uns, l'Etat enseignant, façonnant à sa guise l'intelligence et le cœur de l'enfant, sa chose.

— Nous maintiendrons, jurent les autres, la neutralité inscrite dans les lois.

— Un troisième clan proteste : la neutralité ? Vain mot ! Nous n'avons fait l'école que pour abattre l'Eglise et tuer la foi dans les âmes.

— Viendra le Congrès des Jeunesses laïques, qui donnera, sans plus de façon, l'école et les enfants... aux instituteurs !!

— Les socialistes ne pouvaient manquer de mêler leur note à la cacophonie jacobine : l'école de l'avenir, clament-ils, sera aux syndicats et enseignera le syndicalisme socialiste.

D'autres voix encore se perdent dans le tumulte.

C'est bien l'anarchie.

Or il n'y a pas trente-six remèdes à la crise actuelle. Il n'y en a qu'un qui suffit et que nous catholiques prétendons détenir : *rendez au père de famille le choix de l'école !*

Voilà la seule solution pratiquement possible dans nos temps de divisions religieuses et politiques, la seule solution qui consacre le droit imprescriptible des parents, la seule conforme à la justice et respectueuse de la liberté, la solution populaire.

Aux catholiques des écoles catholiques. Si les socialistes en veulent de socialistes qu'ils essayent d'en faire. De même les juifs, les protestants, les libre-penseurs. Et que l'Etat administrateur de l'argent de tous, les subventionne toutes au prorata du nombre de leurs élèves !

APPEL AU BON SENS.

« Solution libérale », avons-nous dit.

Les jacobins répondent : « Mais la liberté, vous l'avez ? »

— Nous l'avons dans les lois ; elle n'est pas dans les mœurs. Les faits consacrent une tyrannie. Il y a 30.000 communes en France qui n'ont pas d'école libre. Force est donc au père de famille de confier son enfant à l'établissement officiel.

Non ! l'école chrétienne n'est pas pleinement libre parce qu'avant son ouverture, elle est soumise à toutes les vexations ; parce qu'on ne lui laisse pas le choix de ses maîtres. Les lois de 1901 et de 1904 ont chassé nos instituteurs congréganistes de leurs chaires, de leurs maisons, de leur patrie même.

Donnez aux parents le moyen de choisir pratiquement entre vos écoles et les nôtres. Donnez-nous la R. P. scolaire. Alors, oui ! nous aurons la liberté.

Les adversaires de la réforme ajoutent : nous vous offrons la gratuité ; pourquoi la rejetez-vous ?

— C'est se moquer ! Ils nous offrent la gratuité dans les écoles sans Dieu, trop souvent ennemies déclarées de Dieu. Le poison de leur enseignement nous le repousserions quand même ils nous payeraient pour le prendre. Ce qu'il nous faut, c'est la gratuité chez nous, dans les établissements qu'il plaît à notre conscience de choisir.

C'est bien naturel puisque nous ne réclamons que notre part de l'argent qu'on a pris dans nos poches.

DEUX HISTOIRES.

Quand je vais chez le percepteur est-ce qu'il me dit : croyez-vous que nous vivions sous le meilleur des gouvernements ? Si oui, je vous admets à l'honneur de verser votre argent. Si non, je vous tiens quitte de tous vos impôts.

Le percepteur ne me tient pas ce langage. Content ou pas, je dois payer ; ou gare la saisie !

Eh bien ! Je ne veux pas payer deux fois : une première fois pour l'école impie que j'abhorre, une deuxième fois pour l'école cnrétienne qui a mes préférences.

Voyons : pour aller de Brest à Paris, je puis confier mon existence à l'Ouest-Etat ; je puis choisir le réseau d'Orléans. Que penseriez-vous du chef de gare qui me dirait :

Lui. — Quelle voie prenez-vous ?
Moi. — L'Orléans.
Lui. — Payez.
Moi. — Voici.
Lui. — Payez encore le prix du billet sur l'Ouest.
Moi. — Mais je ne prends pas l'Ouest.
Lui. — Ça ne fait rien ! Payez tout de même : c'est le réseau de l'Etat.

Je choisis l'école catholique et je paye. L'école laïque, je n'en use pas et on me la fait payer aussi.

N'est-ce pas le triomphe de l'absurde ?

PASSONS A L'ACTION !

Pour démanteler le régime scolaire actuel et ses injustices, appuyons-nous sur la force de l'opinion.

Eclairons-la : la notre d'abord, celle des adversaires ensuite. Persuadons-nous, persuadons-la que la réforme est *juste* et *possible*. Juste ? Je viens de montrer qu'elle l'est, avec la clarté de l'évidence. — Possible ? Ah ! sans doute, les jacobins qui ont placé l'école laïque en bataille contre l'Eglise, ne se dessaisiront pas sans rechigner du nerf de la guerre. Alors, nous poursuivons une chimère ? Nullement. La Belgique, les Etats-Unis, la Suède et la Norvège ont fait de la R. P. scolaire une réalité vivante.

(*à suivre*)

L'AVENT

Comme le Carême est une préparation à la fête de Pâques, l'Avent est une préparation à la fête de Noël.

Autrefois, durant l'Avent, on jeûnait et on faisait pénitence. C'est pourquoi durant ces 4 semaines qui représentent les 4,000 ans avant le Messie, l'Eglise, à l'office du Temps, supprime le *Te Deum* et le *Gloria in excelsis*, prend la couleur violette et défend (jusqu'au 6 janvier), la solennité des noces.

Au Moyen-âge, nos pères se préparaient avec piété à la venue du Rédempteur. Au sein des familles chrétiennes, on chantait des *Noëls*, usage touchant dont les derniers vestiges s'en vont chaque jour avec les douces traditions de la foi.

Ces naïfs cantiques redisaient la visite de l'Ange Gabriel à Marie, et l'annonce de sa divine Maternité, les fatigues de la Vierge et de Joseph parcourant les rues de Bethléem à la recherche d'un abri ; l'enfantement merveilleux de la Reine du ciel, les charmes du nouveau né dans son humble couchette, l'arrivée des bergers avec leurs présents rustiques, leur musette primitive et la foi simple de leur cœur.

Ainsi se passait l'*Avent*.

La veille de la Nativité venue, après la frugale collation du soir, on se rangeait autour de l'âtre où brûlait la *bûche de Noël*, et l'on compatissait à Marie et à son doux enfançon exposés dans une étable, aux rigueurs de l'hiver.

Puis, quand le joyeux carillon se faisait entendre, vite on accourait à l'église illuminée de mille feux, pour assister aux *Matines*, à la messe de minuit et aux *Laudes* solennelles, et, de retour au logis, on faisait de modestes agapes qui couronnaient les joies saintes d'une si sainte nuit.

C'est ainsi que nos pères savaient unir les douces émotions de la Religion aux plus intimes jouissances de la famille.

Comme eux sachons nous préparer à la fête de Noël, et comme eux aussi, nous en goûterons toutes les douceurs.

LE PENSIONNAT SAINT-MICHEL

Voilà un mois, M. Bolo, Directeur de l'externat libre des garçons à Rosporden, faisait à Quimper une déclaration nouvelle pour le Pensionnat. Nulle opposition n'ayant été faite au 25 novembre, le Pensionnat Saint Michel est ouvert de plein droit.

Pour ce qui regarde le prix de la pension, s'adresser à M. le Directeur.

QUÊTE POUR L'ÉCOLE

De grandes dépenses ayant été faites pour l'aménagement de l'école libre des garçons, M. le Recteur avait fait appel à la générosité de ses paroissiens.

Son appel a été entendu. Tous, riches et pauvres, paysans et bourgeois ont voulu contribuer dans la mesure de leurs moyens, à cette œuvre si belle d'une école chrétienne.

Qu'ils en soient remerciés, et que Dieu leur rende au centuple ce qu'ils ont fait pour nos chers enfants !

Qu'elles soient particulièrement remerciées ces personnes si généreuses et si bonnes qui pendant 5 jours, malgré le mauvais temps, malgré les mauvais chemins, malgré d'autres difficultés encore plus grandes, sont allées courageusement de porte en porte tendre la main, en ville et à la campagne, pour les enfants de Rosporden. Elles méritent certes notre reconnaissance et le secours de nos prières. Nous ne serons pas des ingrats.

ADMISSION AU BREVET SUPÉRIEUR

Nous apprenons avec joie, que Laurent Sancéau de Rosporden, élève au collège de Mesnières, vient de passer avec succès son brevet supérieur.

Déjà, Charles Guiban et Etienne Duigou de Rosporden et du même collège, ont obtenu ce brevet.

Yves Duigou qui a le brevet simple se prépare aussi au brevet supérieur et Yvon Gestin, Jean-Marie Gallic, Jean Le Bihan, Louis Le Naour et Charles Le Gall se préparent au brevet simple.

Honneur à ces instituteurs chrétiens !

Honneur au collège qui forment de pareils maîtres !

INAUGURATION DE LA SALLE JEANNE D'ARC

Le Dimanche 17, à l'issue des Vêpres, inauguration de la salle d'œuvres placée sous le vocable de Jeanne d'Arc.

Les Dames de la Ligue, la Congrégation des Mères chrétiennes, la Congrégation des Enfants de Marie, l'Association des pères de famille, les membres de l'Union catholique et le Cercle des jeunes gens sont spécialement invités à cette fête.

TOMBOLA

Par les soins des Dames de la Ligue, une *Tombola* sera tirée, le 26 décembre, à l'issue des Vêpres, dans la salle Jeanne d'Arc, en faveur de la Garderie.

Séance Récréative

Le 30 décembre, à 8 heures du soir, séance récréative à l'école, donnée par les élèves du Pensionnat Saint Michel, avec le concours des jeunes gens du Cercle catholique.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie Louise LE NAOUR: par. et mar.: Pierre Lancien et Marie Louise Cotten. — Hervé Joseph MORVEZEN: par. et mar.: Henri Morvezen et Marie-Anne Quéré. — Jean Louis TREGUIER: par. et mar.: Jean Jaouen et Louise Rouzic. — François Louis LE BRAS: par. et mar.: François Le Naour et Marie-Anne Picard. — Marie-Jeanne GUENNOU: par. et mar.: Jean Louis Guengard et Hélène Guennou.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

René Louis LANCIEN, 3 ans. — Marie-Anne BERNARD, 69 ans. — René MOALIGOU, 4 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL (Mois de Décembre)

1er. — 1er Vendredi du mois. — A 7 h. moins 1/4 du matin, *réunion de l'Apostolat.*

5. — Saint François de Xavier. — Fête de la *Propagation de la foi.* — La messe de règle se dit à l'intention des associés. — *Indulgence plénière.*

8. — Immaculée Conception. — Fête patronale de la Congrégation. Messe à 7 h. Grand'Messe à 9 h. — A 2 h., Vêpres, sermon, salut.

17. — Solennité de Saint Corentin, patron du diocèse.

20, 22, 23. — Quatre-Temps : jeûne et abstinence.

24. — Veille de Noël. — Dès 6 h. du matin, confessions. Après Vêpres, confessions jusqu'à 7 h. A 7 h. l'église sera fermée jusqu'à 9 h. 1/2. — De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2, confessions. — A 10 h. 1/2, Matines et messe solennelle suivie de 2 messes basses pendant lesquelles le chœur des jeunes filles exécutera des *Noëls.*

On ne donnera la Sainte Communion qu'à la 1re *messe basse : aux hommes, à la balustrade du chœur ; aux femmes, à l'autel du Rosaire.*

25. — *Le jour de Noël, on ne donnera la communion qu'à* 8 h.: *les messes commenceront vers* 9 h. 1/4. — *A* 10 h. grand' messe. — Quête pour les Séminaires. — A 2 h., *Vêpres et Salut solennel.*

26. — Saint Etienne. — Messe matinale à 7 h. — Grand' messe à 9 h. — Vêpres à 2 h. suivies du salut.

Le Gérant : LE BORGNE

Hennebont. — Imp. Ch. Normand, 4, rue Trottier.

1re Année

1er Janvier 1912

No 10

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

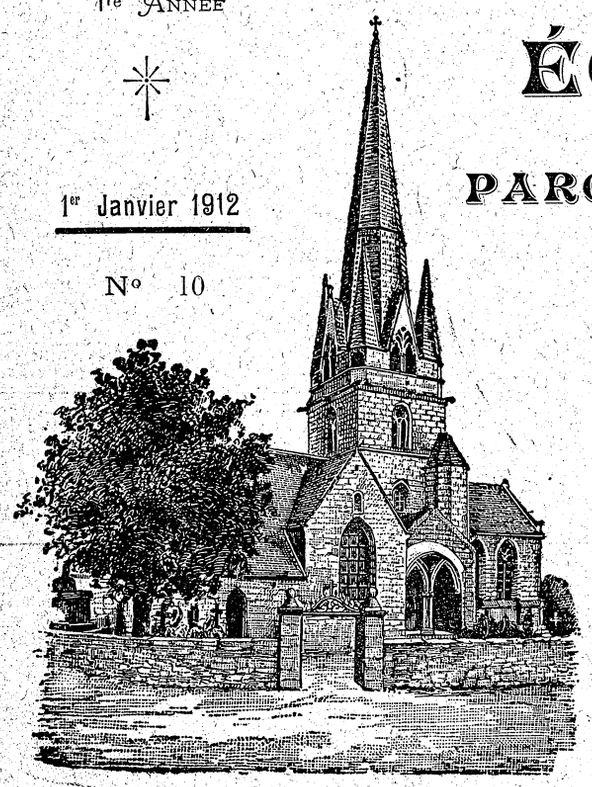

Bonne Année

Bonne, heureuse et sainte Année, chers Paroissiens, et le Paradis à la fin de vos jours !

LE BAPTÊME

QUELQUES CONSEILS AU SUJET DU BAPTÊME

1° Dès qu'un enfant est né, c'est un devoir *strict* pour les parents de le présenter au saint baptême.

Dans les familles vraiment chrétiennes on fait le baptême le jour même de la naissance ou le lendemain au moins.

On ne doit pas, autant que possible, attendre plus de 3 jours pour faire baptiser l'enfant, et si l'on est obligé d'attendre davantage, il faut d'abord venir s'entendre avec le clergé, tout comme pour fixer le jour et l'heure du Baptême.

2° S'il y avait danger pour la vie de l'enfant, au moment de la naissance, ce serait un devoir *grave*, pour le médecin, la sage-femme ou toute autre personne présente, d'administrer le baptême à l'enfant.

Mais il ne faudrait pas se contenter, comme cela se pratique parfois hélas ! de faire sur l'enfant un signe de croix, avec le doigt humide; non, il faut, autant que possible, que l'eau coule et que l'on dise en même temps, dans la langue qu'on sait le mieux : « *Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* »

N'importe qui peut baptiser, à supposer même qu'il ne soit pas catholique, *pourvu qu'il ait l'intention de faire ce que fait l'Eglise.*

Le père et la mère doivent cependant éviter de baptiser leur enfant.

3° Quand le baptême a été ainsi administré à la maison, c'est une obligation pour le médecin ou la sage-femme, ou toute autre personne qui était présente, de donner une attestation par écrit ou de témoigner en conscience, que l'enfant a été validement baptisé, car en ce cas, le prêtre n'a pas le droit de redonner le baptême à l'église.

(A suivre.)

Première Assemblée Générale

DE LA FÉDÉRATION DIOCÉSAINE DES ASSOCIATIONS DE PÈRES DE FAMILLE

Tenue à Quimper le 12 Novembre

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSEIGNEUR DUPARC *(suite)*

D'autres projets de réforme, en naissant, étonnèrent plus encore que celui-ci : la journée de 8 heures et la R. P. électorale, par exemple. Ils ont grandi pourtant et sont en train de conquérir leur place au rang des lois.

Ayons confiance en l'âme française pétrie de bon sens et de justice. Pour qu'elle nous réponde, adressons-nous à elle par la conférence, le journal, le tract, l'affiche, la conversation. Ne perdons pas une occasion de saisir de notre revendication tous les corps constitués.

Déjà un certain nombre de conseils généraux l'ont examinée. Ceux de la Seine-Inférieure et de l'Aveyron ont voté des vœux en sa faveur.

Les prochaines élections sénatoriales et municipales nous permettront de l'agiter devant le grand public. A tous les candidats, dans toutes les réunions, posez votre question.

Dès à présent, demandez, dans vos communes, une équitable répartition des fonds scolaires. L'autorité préfectorale essaiera de casser les décisions de vos élus. Son opposition injustifiable servira de motif et d'occasion à de retentissantes campagnes d'opinion.

Donnez la plus large publicité aux délibérations de vos municipalités, aux réunions où la réforme aura été agitée. Communiquez vos ordres du jour aux journaux, à tous les corps élus.

Ainsi nous forcerons l'attention du Pays. Et le jour où le drapeau de la R. P. scolaire flottera devant ses yeux, la victoire sera proche.

Vous connaissez la grande revendication de l'Union nationale des A. P. F. J'ai esquissé la tactique de conquête. A vous d'agir maintenant.

VŒU.

L'Assemblée fit un beau succès à l'éloquent orateur. Aussi le vœu suivant qu'il déposa comme conclusion de son discours fut-il voté d'enthousiasme :

L'Assemblée générale adhère à la campagne entreprise par l'Union nationale en faveur de la R. P. scolaire et charge le Comité d'adresser à ce sujet des instructions pratiques aux associations cantonales et de préparer des pétitions qui seront remises aux corps constitués.

* * * *

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR DUPARC

« Nul n'a le droit de se résigner à la tyrannie »

Mgr Duparc se lève, visiblement satisfait du travail qui vient de se faire. Il remercie cordialement M. Guiraud qui a parlé « en catholique plein de foi, en juriste qui connaît l'étendue de ses droits. » Puis avec cette éloquence toujours chaude et entraînante, parfois impérieuse qu'inspire une conviction ardente et la conscience d'une lourde responsabilité, l'Evêque rappelle au vaste auditoire que l'enjeu de la lutte scolaire c'est l'âme de plusieurs millions d'enfants baptisés, c'est aussi l'avenir de la Patrie.

Détestez, s'écrie-t-il, combattez de toutes vos forces le régime scolaire qui vous est imposé. De toutes les lois françaises, il n'en est pas qui soit plus complètement et plus odieusement tyrannique. Ne vous y résignez pas. On n'a jamais le droit de se résigner à la tyrannie. Contre elle, il faut non seulement protester, mais agir. Ne vous étonnez pas que nous mettions de la passion à la flétrir. Elle s'attaque à vos bourses, on vous l'a montré ; elle s'attaque à la conscience de vos enfants, car le principe même de la neutralité est une menace pour leurs convictions.

Comment une telle loi d'oppression a-t-elle pu durer plus d'un quart de siècle dans un pays, comme le nôtre, épris de liberté ?

Aujourd'hui la mesure est comble et nous sommes debout pour l'abattre.

Les Jacobins viennent me dire : « Quand la loi a parlé, la conscience doit se taire. » C'est là, paraît-il, un précepte de leur évangile. Mais je n'accepte pas, moi évêque, l'Evangile des Jacobins. Je n'accepte et ne sers que l'Evangile de Jésus-Christ. Je ne reconnais pas à une majorité, fut-elle radicale, le droit de meurtrir, fût-ce à coups de lois, les âmes chrétiennes dont j'ai charge.

— Les Jacobins me disent : vous préconisez la grève scolaire ; c'est un délit.

— Je réponds : le délit, Messieurs les jacobins, c'est vous qui le commettez. Votre loi de prétendue neutralité, vous ne l'observez ni dans sa lettre ni dans son esprit. Vous avez trompé le pays. Vous avez menti à vos promesses les plus solennelles. Vos programmes officiels, « toujours en vigueur », ose-t-on dire, veulent que Dieu soit enseigné dans l'école publique. Or vos maîtres et vos manuels le proscrivent quand ils ne vont pas jusqu'à le combattre.

Oui ! quand j'ai constaté cela, partout où il n'y avait pas d'école libre où placer les enfants chrétiens, j'ai dit aux parents : Gardez-les à votre foyer. Et j'approuve hautement, publiquement les vaillants catholiques de Kerlouan qui ont pratiqué la grève scolaire. Je suis fier d'eux.

— Les jacobins me disent : Vous n'avez pas le droit de condamner les manuels scolaires.

— Je réplique : Vous n'avez pas le droit de travestir l'Histoire. Vous n'avez pas le droit de dénaturer l'enseignement de l'Eglise, de jeter le ridicule sur ses dogmes. Vous le faites. Je frappe vos manuels au nom de l'Histoire vraie et je remplis mon devoir de gardien de la foi et je rends service aux instituteurs honnêtes à qui je fais l'honneur de croire qu'ils réprouvent dans leur conscience l'enseignement anti-scientifique et anti-chrétien que vous leur imposez...

De longs applaudissements viennent saluer ces fières paroles, et l'on se sépare plus résolu que jamais à s'unir pour reconquérir coûte que coûte, les libertés scolaires perdues.

Inauguration de la Salle Paroissiale

Le dimanche, 17 décembre, la paroisse de Rosporden était encore en fête: c'était l'inauguration de la *Salle d'Œuvres* placée sous le vocable de Jeanne d'Arc.

Ornée avec goût par des mains délicates, cette salle attenant au presbytère et mesurant 44 mètres carrés sous 4 mètres de lambris, était comble sitôt après vêpres. Elle pouvait contenir 150 personnes environ.

Toutes les œuvres s'y étaient donné rendez-vous: les Mères chrétiennes, la Ligue patriotique, les Enfants de Marie, le petit Patronage des Chères Sœurs, l'école chrétienne des garçons, l'Association des Pères de famille, les fondateurs de l'Union

paroissiale et les jeunes gens du Cercle Catholique. Aussi bien, après une cantate à Jeanne d'Arc, exécutée par le chœur des jeunes filles, sous la direction de leur zélé organiste, M. G. Donval, le recteur pouvait-il offrir à ses paroissiens cette belle salle qui allait désormais devenir la maison de tous. C'était pour lui un devoir de dire publiquement que si l'on possédait cette salle, c'est en grande partie au vénérées Demoiselles Billette qu'on le devait ; aussi les remerciait-il de tout cœur, au nom de N. S. J. C., au nom des Comités d'œuvre, au nom de son vicaire et au sien.

Après M. le recteur, ce fût le tour de M. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau. Pendant 12 à 15 minutes, il tint sous le charme de sa parole l'auditoire ravi.

Il dit d'abord sa joie d'avoir là sous les yeux, comme un beau bouquet de fleurs ce groupement d'œuvres paroissiales. Il dit ensuite la nécessité de s'organiser pour revendiquer nos libertés et tenir tête à l'ennemi qui s'apprête à nous supprimer de nouveau. Il montre particulièrement la nécessité de l'*Union catholique*, ordonnée par Monseigneur, et, pour ranimer les courages abattus, il rappelle la parole quasi-prophétique du Pape aux nouveaux cardinaux français, leur annonçant le retour de la Fille aînée de l'Église au Dieu de son Baptême. Puis évoquant le souvenir de Jeanne d'Arc, il nous félicita de l'avoir choisie pour Patronne, puisque, après semble-t-il, bien des siècles d'oubli, l'Eglise fait réapparaître à nos yeux sa radieuse figure, afin qu'elle chasse de chez nous, à cette heure troublée les Francs-Maçons cause de tous nos maux, comme *elle bouta jadis les Anglais hors du pays de France*.

Après ce magnifique discours couvert d'applaudissements, M. le Curé bénit la salle et la statue, et pendant qu'on exécute encore une cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc, Mlle Charlotte Lapostole fait aimablement la quête.

Fondation de l' " Union Catholique "

Sitôt la Cérémonie d'inauguration terminée, une quinzaine d'hommes réunis dans cette même salle, jetaient les bases d'une *Union catholique* à Rosporden, en se constituant eux-mêmes en comité paroissial, et en élisant comme membres du bureau: un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

NOËL

Cette année encore, Dieu merci, la fête de Noël a été célébrée pieusement chez nous. De nombreuses communions sont venues consoler le Divin-Enfant de la Crèche et attirer ses bénédictions sur la paroisse.

L'office commencé vers 10 h. 1|2 a été chanté en grande partie.

A minuit, le gracieux cantique : *Il est né le divin Enfant* a été exécuté avec enthousiasme, par la foule, puis, après la messe solennelle, le chœur des jeunes filles a fait entendre ses plus beaux noëls. Nous leur disons ici toute notre reconnaissance.

SAINT ÉTIENNE

Après Vêpres a été tirée dans la salle paroissiale, la *Tombola* organisée par la Ligue patriotique des Françaises, en faveur de la *Garderie*. Il y avait là des lots superbes dus à la générosité de tous; à tous aussi ils faisaient grande envie.

Merci, au nom des chères sœurs et au nom des petits enfants de la Garderie, aux personnes charitables qui ont organisé et favorisé cette tombola.

Mouvement Paroissial

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Novembre. Odette LE GOFF ; Par. et Mar. : Yves Carduner et Jeanne Rospape. — Bernadette KERSULEC ; Par. et Mar. : Henri Quentel et Marie-Jeanne Kersulec. — Marie-Anne SCAVENNEC ; Par. et Mar : Joseph Hervé et Marie-Anne Scavennec. — Jean-Yves CORRE ; Par. et Mar.: Jean Nicot et Cécile Corre. — Décembre. Marie-Yvonne QUÉMÉRÉ; Par. et Mar : Victor Bouard et Marie-Jeanne Fiche. — Jean-Marie MEUR ; Par. et Mar. :, Guillaume Quéméré et Marie Nicot. — Alain-Georges POSTIC ; Par. et mar.: Louis Le Gallet Eugénie GUERNALEC. — René LE GALL ; Par. et Mar.: René Evenn et Joséphine Le Gall.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Novembre. Marie COTTEN, 19 ans. — Décembre. Clotilde GUILLOU, 14 ans. — Pierre LAGADEC, 3 ans. — Enfant LE GALL, quelques minutes. — Yves-Marie LE GALL, 57 ans. — Marie-Jeanne BIHAN, 31 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL (Mois de Janvier)

5. — 1er Vendredi du mois. — A 7 h. moins 1/4 du matin. *Réunion de l'Apostolat.*

6. — Epiphanie de N. S. — Ouverture des noces.

7. — Solennité de l'Epiphanie. — 5e centenaire de la naissance de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. A cette occasion, *indulgence plénière.*

11. — A 10 h., Confession des petits enfants depuis l'âge de 7 ans, qui n'ont pas encore fait leur première communion privée

Le Gérant : LE BORGNE

Hennebont. — Imp. Ch. Normand, 4, rue Trottier.

1re Année

1er Février 1912

No 11

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

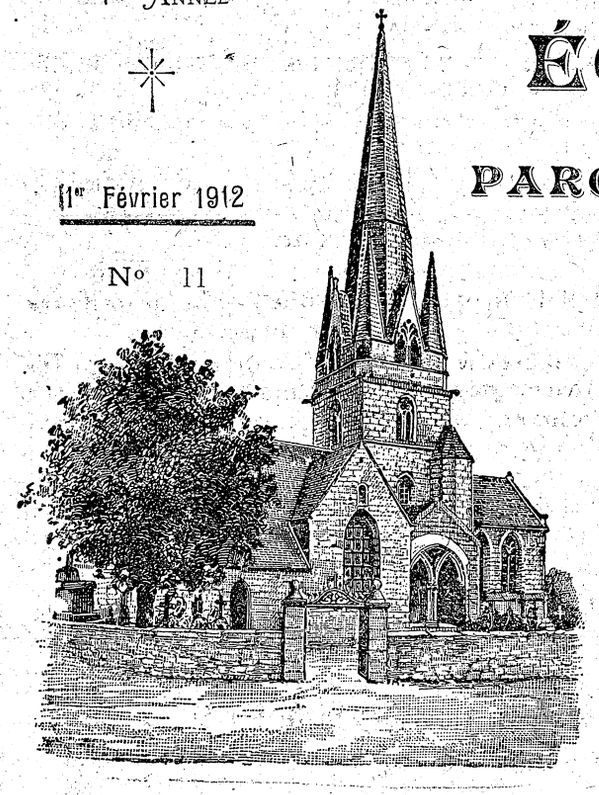

« Histoire de Rosporden »

Depuis 1334 (suite)

« LA CHAPELLE St ELOI »

A un Kilomètre environ de Rosporden, sur une hauteur, à l'ouest de la ville, s'élève une petite chapelle qui porte le nom de *chapelle Saint Eloi.* »

Cette chapelle érigée primitivement, sous le vocable de *N. D. du Bon Secours, Introun-Varia Gwir-Sicour*, est entourée d'un placitre qui appartient à Notre Dame.

La façade de cette chapelle, avec sa jolie porte gothique à chimères et son petit clocher à gargouilles, accuse le XVe siècle.

Autrefois elle était tout à fait exigue. Au siècle dernier elle fut agrandie, mais d'une façon par trop primitive. On y ajouta un transept avec deux fenêtres sans style et un chœur avec deux œils-de-bœuf.

A l'intérieur, rien de remarquable si ce n'est un panneau peint et sculpté qui surmonte l'autel.

Ce panneau représente la Ste Vierge portée sur un nuage, et tenant entre les bras l'Enfant Jésus.

Au-dessous sont trois reliquaires simulés et accostés de deux torches ardentes. Tout à l'entour, des médaillons représentant de saints personnages. C'étaient sans doute, les saints dont l'autel qui est près la sacristie, à l'église paroissiale, possédait jadis les reliques, car cet autel, à une certaine époque, s'appellait « *l'autel des reliques.* »

Sous chaque médaillon est une banderole qui portait le nom du saint. Ces banderoles ayant été dorées, il est impossible désormais de reconnaître le saint ou la sainte que le médaillon représente.

Dans le soubassement de ce panneau, est une guirlande de fleurs finement sculptée, et au sommet, une corbeille gracieuse.

C'est dans cette chapelle qu'a lieu chaque année, le second Dimanche de Juillet, *le grand pardon des Chevaux*, dont nous avons déjà parlé en l'honneur de Saint Eloi; et le second dimanche d'octobre, le pardon de N. D. du Bon-Secours qui n'a rien de particulier.

C'est encore là que se rend la procession aux jours des grandes Litanies, de Saint Marc et des Rogations.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Le 7 Janvier, à 8 heures du soir, les élèves de l'école St Michel donnaient avec le concours des jeunes gens du Cercle, une séance récréative qui a eu le plus grand succès.

Après l'*Expiation*, drame en trois actes, bien rendu par les grands, les petits ont joué la *Mère Michelle*, vaudeville en deux actes, avec un talent qui promet pour l'avenir.

Une mention spéciale est dûe à Joseph Quéméré et à Lili Gall pour leur débit naturel et leur joli chant.

Mais le héros de la fête a été sans contredit, M. Cueff, instituteur, adjoint à l'école St Michel, qui par sa mimique et son talent de comique achevé, a déridé la salle durant la soirée entière.

Que tous les acteurs reçoivent ici; au nom de M. Bolo, l'aimable et dévoué Directeur de l'école, et en notre nom à tous, nos félicitations et nos remerciements.

RÉUNION DE L'ASSOCIATION

des pères de famille de Rosporden.

Le Dimanche 28 Janvier, sur convocation de M. Le Président, l'*association des pères de famille de Rosporden* se réunissait à la salle Jeanne d'Arc à l'issue de la messe matinale.

L'Association des pères de famille de Rosporden, n'est jamais restée inactive depuis sa fondation. Après bien des luttes qui ont abouti, comme on le sait, à l'ouverture d'une école chrétienne de garçons, et au retrait des manuels condamnés, à l'école laïque, elle poursuit son but qui est la *revendication de tous nos droits et de toutes nos libertés, sans exception, au point de vue scolaire.*

C'est ce que le conférencier breton a exposé en termes clairs et précis et dans un langage que tout le monde a compris. Puis, pour faire saisir l'importance de la *fédération* des Associations des pères de famille, et montrer que nous ne sommes pas des isolés, il les a comparées aux divers régiments d'une grande armée, « Or, a-t-il ajouté, quand sur un point du champ de bataille, « un corps d'armée a remporté une victoire est-ce qu'il a le droit « pour cela de se reposer sous ses lauriers ?... Non, n'est-ce pas ? « Mais il doit au plus vite voler au secours des autres qui sont « encore aux prises avec l'ennemi et leur prêter main-forte. Ainsi « en est-il de chaque *association.* »

Cette conférence intéressante faite par un homme qui a l'estime de tous parce qu'il joint toujours l'exemple à la parole, a déterminé de nouvelles adhésions à *l'association des pères de famille de Rosporden*, qu'on a été heureux d'enregistrer sur le champ.

L'UNION CATHOLIQUE

Ce même jour, une autre réunion avait lieu pour constituer définitivement l'*Union catholique* dont on avait déjà jeté les bases le 17 Décembre 1911, par la création du bureau ou comité paroissial.

Après, la prière, M. Le Recteur ayant fait connaître à l'auditoire les noms des membres de ce bureau, montra la nécessité de de *s'unir* et de *s'organiser* comme Léon XIII, Pie X et notre Evêque le demandent : comme nos ennemis nous en donnent l'exemple, et comme le danger actuel l'exige.

Il exposa ensuite le *but* de l'*Union catholique* (qui n'est nullement politique,) son *organisation*, son *plan d'action* et ses *statuts.*

Presque tous ceux qui étaient présents à la Conférence ayant accepté de faire partie de l'*Union*, on leur distribua la lettre-tract de Monseigneur, qu'ils se promirent bien d'étudier attentivement et de mettre surtout en pratique.

La prochaine réunion a été fixée au mois d'Avril.

LA CHANDELEUR

Avez-vous remarqué le rôle que jouent les *cierges* dans nos cérémonies liturgiques ?... Pas d'office sans que les cierges brûlent sur l'autel. Au Baptême, le prêtre met un cierge entre les mains de l'enfant ou du parrain. Le premier communiant porte un cierge. Le jeune clerc en porte un aussi au jour de son ordination. Au mariage, 2 cierges brûlent devant les époux. Quand un chrétien se meurt, on allume le cierge bénit : durant la veillée funèbre ainsi qu'aux obsèques, des cierges sont placés autour du cercueil.

Pour bénir le *cierge pascal* au matin du Samedi Saint, l'Eglise a une cérémonie grandiose, et au jour de la *Chandeleur* ou de la Purification, en souvenir du vieillard Siméon qui appela l'Enfant. Dieu la *lumière du monde*, l'Eglise bénit solennellement des cierges et les distribue à ses ministres qui font avant la messe, autour de l'église, une étincelante procession.

Pourquoi ce rôle important donné au cierge ? C'est que le cierge offre un symbolisme plein d'enseignements. Ecoutez plutôt.

Substance très pure élaborée par les industrieuses abeilles, avec la poussière embaumée des étamines des fleurs, la cire dont il est fait est l'emblème de l'âme chrétienne qui, elle aussi, doit être pure et embaumée par les vertus.

Le cierge *se consume*, en brûlant au service du Très-Haut. Ainsi le chrétien doit se consumer pour Dieu. N'a-t-il pas été créé pour le connaître, l'aimer, le servir et par ce moyen, acquérir la vie éternelle ?

Le cierge en se consumant éclaire. Ainsi doit faire le chrétien par sa vie, ses conseils, son activité : dans quelque situation qu'il se trouve, il doit toujours éclairer son prochain.

Le cierge, non seulement éclaire, mais il *échauffe*. Ainsi le disciple du Christ doit, par son ardeur, exciter les autres au bien.

Comme conclusion de ce que nous venons de dire : 1°. Rappelons-nous, en voyant les cierges brûler sur l'autel, quelques-uns de ces enseignements, et, pour nous exciter à les pratiquer, n'oublions pas que sa flamme est un symbole *d'immortalité*. Allumée au jour de notre existence, la flamme de notre âme ne s'éteindra plus jamais. Plaise à Dieu que ce soit pour brûler au ciel, durant l'éternité.

2°. Ayons toujours à la maison le cierge bénit de la Purification,

conservé avec respect, pour l'allumer en cas de danger, ou quand l'un des membres de la famille sera sur le point de mourir ou quand il sera mort.

Mais rappelons-nous que ce cierge doit être *de cire* pour que l'Eglise y attache sa bénédiction, ses faveurs. Aussi, 3°. Quand nous faisons brûler un cierge devant un saint ou quand nous en achetons pour les funérailles ou une cérémonie quelconque, exigeons des marchands que les cierges soient *en plus grande partie de cire*, sans quoi ils ne seront ensuite d'aucune utilité pour le service des autels.

Depuis deux ans, il y a ici progrès sous ce rapport, et c'est une grande économie pour l'église.

LES RELEVAILLES

Le souvenir de la Présentation de N. S. dans le temple, au jour de la Purification de Marie, ne s'est pas traduit seulement par la fête populaire de la *Chandeleur*. Il a encore introduit dans l'Eglise un usage vénérable que toutes les mères vraiment chrétiennes accomplissent comme un devoir. C'est la *cérémonie des relevailles*, cérémonie par laquelle, à l'image de l'antique purification légale, la mère après la naissance de chacun de ses enfants, vient recevoir la bénédiction du prêtre et consacrer à Dieu son nouveau-né. Aussi, pourquoi ne le porterait-elle pas avec elle au temple, à l'exemple de Marie au jour de la Purification ?

Le prêtre met alors en mains un cierge, en mémoire de ce mystère, mais c'est en même temps, une offrande. Aussi, pourquoi n'offrirait-elle pas elle-même ce cierge, ou pourquoi n'en mettrait-elle pas au moins, la valeur dans le tronc de Sainte Marguerite, qu'elle prie particulièrement ce jour-là ?

LES QUARANTE-HEURES

Le nom de Quarante-Heures, dans notre pays du moins, désigne spécialement les prières qui se font devant le T. S. Sacrement exposé, pour réparer, dans la mesure du possible, les désordres commis pendant les jours de Carnaval, dits *les jours gras*. Cette dévotion a été établie et enrichie d'une indulgence plénière par Benoît XIV et Clément XIII.

La pratique des Quarante-Heures, prise dans un sens plus général et désignant des prières solennelles faites durant trois jours en présence du Saint-Sacrement, pour apaiser la colère de Dieu et implorer sa miséricorde dans les calamités publiques, remonte à Pie IV et à Clément VIII. Une chose particulièrement touchante pour nous, Français, c'est que dans l'institution primitive de ces prières le salut de notre patrie a été l'un des objets principaux, nous pouvons peut-être dire l'objet principal de la sollicitude du Souverain Pontife. A la fin du XVI[e] siècle, en effet, la France, livrée aux horreurs des guerres de religion et couverte de ruines, semblait descendre peu à peu dans la tombe. Et le pieux Clément VIII, faisant appel à la prière, disait : « Ce qui émeut notre cœur et remue nos entrailles paternelles, c'est l'état lamentable du noble et autrefois florissant royaume de France qui, depuis tant d'années, est bouleversé profondément et lutte contre la tempête de toutes les calamités. »

Puis, s'adressant aux fidèles de Rome :

« Priez, ajoutait le Pape, priez pour la Sainte Eglise catholique, afin que les erreurs soient dissipées et que la foi se propage dans le monde entier ; priez pour que les pécheurs se convertissent et, rentrant en eux-mêmes, ne périssent pas dans l'abîme de leurs crimes, mais soient sauvés par la pénitence. Priez pour le royaume de France plongé dans l'affliction, afin que celui qui est le souverain Maître, et à la volonté duquel rien ne résiste, lui rende son antique piété et sa tranquillité première. »

Nous ne lisons pas sans émotion ces paroles de Clément VIII, auxquelles le langage de Pie X fait écho après trois siècles écoulés : ce sont toujours des paroles de tendre et paternelle affection qui tombent du cœur et des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ pour la fille aînée de l'Eglise...

Est-il besoin d'ajouter que, envisagées à l'un ou à l'autre point de vue, les prières des Quarante-Heures ont, plus que jamais, leur raison d'être ?... L'œuvre de réparation et de supplication s'impose : pratiquée avec une ferveur confiante, elle apporte aux pays et aux familles les bénédictions du ciel ; négligée, elle produira nécessairement un effet contraire... Tous les jours, devant les malheurs menaçants, on entend répéter : « Que deviendrons-nous, si Dieu ne nous aide ? » Mais Dieu est-il obligé de venir à notre secours quand il n'y a pas un mot de prière sur nos lèvres, quand le temps des supplications passe comme un autre temps, quand à peine quelques mains se lèvent vers lui ?...

N. B. — Pour gagner l'indulgence plénière (applicable aux défunts) attachée aux XL Heures, il faut — outre la confession et la communion — visiter dévotement le T. S. Sacrement exposé. Il est *plus sûr* de faire une visite chacun des trois jours.

Cette année, nous aurons à cette occasion, le Père Bourdoulous, missionnaire diocésain, qui prêchera et confessera, en breton et en français.

Nous avons tous les ans beaucoup de confession à cette époque : nous espérons que cette année il y en aura davantage, et que, à cause des prédications, on viendra encore plus nombreux aux offices, surtout de la campagne qui commence sous ce rapport à se négliger.

CARÊME

Chaque Dimanche du Carême, après les Vêpres qui se chantent à 2 h., Chemin de la Croix en breton, et Salut de la Vraie Croix, qu'on donne ensuite à baiser aux fidèles.

Le soir à 8 h. moins 1/4, sermon français par M. Le Chat, vicaire à Concarneau.

DENIER DU CULTE

Durant tout le carême, nous recevrons, avec reconnaissance, comme les années précédentes, l'*offrande du Denier du culte*, qu'on voudra bien nous apporter soit au presbytère, soit à la sacristie ou chez le sacristain.

« Mouvement Paroissial »

MOIS DE JANVIER 1912

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Jérôme LE MOAL : par. et mar.: Jérôme et Louise Le Moal. — Adrienne LAURENT : par. et mar. : Henri Laurent et Isabelle Tudal.

— Georgette COROLLER: par. et mar.: Georges Coroller et Louise Le Grand. — René PROVENDIER: par. et mar.: René Donars et Claire Daouphars.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Pierre MANCHEC et Marie KENEHERVE. — Pierre PAUGAM et Marie-Anne GUILLOU. — Alexandre LE QUEFFELEC et Julienne LE COROLLER. — Alphonse MUSET et Hélène LANOE. — Joseph COM et Léonie GOURMELEN.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Hervé MORVEZEN, 2 mois. — Claude LE MEUR, 82 ans. — Louise CRAM, 17 ans. — Anatole BAYHOURST, 72 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Février

2. Fête de la Purification. — A 7 h. messe matinale. — A 9 h. bénédiction solennelle des cierges ; procession ; grand'messe. — A 2 h. Vêpres, Salut (réunion de l'Apostolat.) — A l'issue des Vêpres, réunion des Enfants de Marie.

18, 19, 20. Quarante-Heures. — Chaque jour, de 6 h. du matin à 6 h. du soir, exposition du T. S. Sacrement. — Première messe à 6 h., deuxième messe à 7 h., grand'messe à 9 h. (à 10 h. le Dimanche). — Vêpres à 5 h. — Chaque jour, sermon breton à la grand'messe et sermon français après les Vêpres. — Dans les intervalles, confessions.

22. Examen des enfants du grand catéchisme français, après les heures de classe.

25. Vêpres à 2 h. — Chemin de croix, salut de la Vraie Croix. — Le soir à 8 h. moins 1/4, sermon français.

Sont priées de faire la quête : Mme Guichoux, mère, et Mme François Le Bihan.

Le Gérant : *LE BORGNE*

Hennebont. — Imp. CH. NORMAND, 4, rue Trottier.

1re ANNÉE

1er Mars 1912

N° 12

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

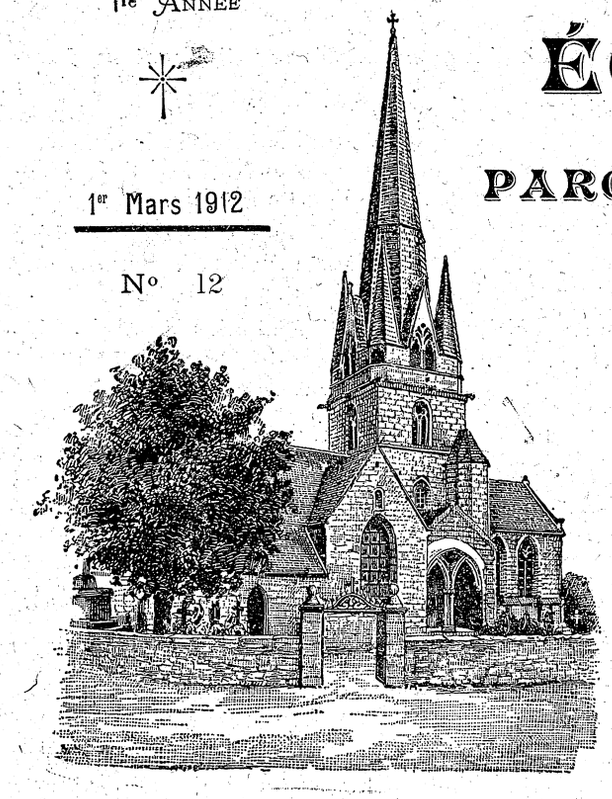

« Histoire de Rosporden »

Depuis 1334 (suite)

« Chapelle de Kerminhy »

Kaermenec'hy, Kermenec'hi, Kerminhy signifie: village des moines. Il s'agit des Hospitaliers qui avaient là de grands biens. Ce nom de Kerminhy, dit M. de Villiers du Terrage, se rencontre d'abord au XIVe siècle : mais la chapelle n'est mentionnée dans les aveux de la seigneurie, qu'en 1619.

Dès le XVIe siècle son existence est affirmée par la célébration de mariages et de baptêmes : mais elle est certainement beaucoup plus ancienne. La porte ogivale, par ses moulures, les crossettes et le fleuron qui l'ornent, accusent le XVe siècle. Cette porte est surmontée d'un écusson aux armes de Kerminhy.

A l'intérieur se voit une pierre d'angle devenue bénitier.

L'autel est formé d'une table de granit présentant sur le côté une moulure très simple, et d'un massif de maçonnerie mouluré aussi à la base.

Sur l'autel, 2 colonnes ioniques accouplées soutiennent un fronton triangulaire au milieu duquel est percée une niche. Entre ces colonnes se voyait autrefois un tableau qui devait représenter la Sainte Famille, car c'est sous ce vocable qu'était érigée la chapelle. Cette toile a été remplacée par une autre représentant la Sainte Vierge et des personnages qui sont des portraits de famille.

Au commencement du XVIII[e] siècle, la chapelle a dû être l'objet de remaniements, comme l'indique l'inscription : *f. anno 1724,* sculptée en relief sur un mur latéral.

La reconstruction du petit clocher doit remonter aussi à cette époque. Au-dessous est un cadran solaire avec un écusson aux armes parti de Le Pape, parti de La Marche, avec l'inscription : *Morvan fecit anno...*

Deux tableaux dans le style du XVIII[e] siècle sont conservés dans la chapelle actuelle : ils représentent, en buste, Saint Pierre et Sainte Madeleine. On y voit aussi une statue en bois, assez originale, de Saint Jacques de Compostelle.

Lors d'une visite canonique faite en 1782, la chapelle de Kerminhy est mentionnée dans les termes suivants : « *La Sainte Famille, décemment pourvue.* »

Quelques années plus tard l'office divin cessa d'y être célébré. La chapelle abandonnée devint un magasin : la toiture s'effondra, et il fallut abattre une partie des murailles menaçant ruines.

Vers le milieu du XIX[e] siècle, les propriétaires du château reconstruisirent cette chapelle, en restaurant le porche et le petit clocher : l'autel fut relevé, et la messe put y être célébrée le 21 octobre 1870.

Depuis que la famille de Villiers du Terrage habite le château, la messe est dite une fois l'an, dans la chapelle, vers la fin de septembre, et tous les fermiers y sont convoqués avec leur famille, comme à un petit pardon.

LE CARÊME

Voilà 60 ans à peine, nos pères jeûnaient, faisaient maigre, s'abstenaient même d'œufs, *tout le Carême,* c'est-à-dire, depuis le mercredi des Cendres jusqu'au Samedi-Saint inclusivement. Les *jours gras* et les *œufs de Pâques* avaient alors leur raison d'être; mais aujourd'hui qu'est-ce que cela peut signifier ?

Désormais l'Eglise a bien adouci la loi du jeûne et de l'abstinence: malgré tout, que de chrétiens encore ne l'observent pas !

Ah ! ne nous faisons pas illusion : nous sommes tous pécheurs, tous par conséquent nous sommes tenus de faire pénitence soit en ce monde soit en l'autre. Ne nous écoutons donc pas trop, et, dans la mesure du possible, observons la sainte Loi du Carême : elle sera profitable à notre âme pour l'expiation de ses fautes : elle sera profitable à notre corps à qui elle donnera, quoiqu'on dise, force, vigueur et santé.

Mais en quoi consiste la Loi du jeûne et de l'abstinence ?

I. — La loi du jeûne consiste : A) à se priver le matin du petit déjeûner. On peut cependant prendre un liquide quelconque comme : du vin, de la bière, du cidre, du café noir, (même avec un peu de sucre), du chocolat à l'eau, mais non *du lait,* si ce n'est en *très petite quantité,* avec un peu de pain.

B) à ne faire dans la journée qu'un *repas principal,* l'autre repas (soit à midi soit le soir), ne devant être qu'un repas léger ou collation.

Au repas principal on peut manger de la viande, (les jours où cela est permis), mais à la collation, il n'est jamais permis de faire gras. A cette collation, les œufs aussi sont défendus.

Le Dimanche il n'y a pas de jeûne : aussi, peut-on manger gras plusieurs fois dans la journée. Mais, même le Dimanche, il est défendu, *pendant le Carême,* de manger de la viande et du poisson, (même des coquillages), *au même repas.*

II. — La loi de l'abstinence consiste à se priver d'aliments gras. Il est permis cependant désormais, les jours maigres, d'employer de la graisse, pour faire la soupe et préparer les aliments. Ce résidu de graisse peut aussi être mangé avec du pain.

Toutefois, le Vendredi-Saint, la graisse et les œufs sont défendus.

Ces principes posés, qui sont ceux qui sont tenus au jeûne ?

Ce sont ceux qui ont vingt ans révolus et qui ne sont pas légitimement dispensés.

On est dispensé du jeûne par: l'âge (60 ans environ), les infirmités, une santé mauvaise, un travail pénible ou autre raison sérieuse, et alors, on peut manger gras durant le Carême, plusieurs fois par jour, (les jours où cela est permis), et faire plusieurs repas dans la journée.

Mais en ce cas l'Eglise veut :

1° qu'on demande dispense soit au Recteur de sa paroisse, soit à son confesseur. 2° qu'on mette dans le tronc du Carême une aumône en rapport avec ses moyens, ou si l'on est pauvre, qu'on dise 5 Pater et 5 Ave par semaine; et 3° enfin, qu'on remplace le jeûne par une pénitence quelconque, en faisant par exemple, jeûner sa langue au point de vue de la charité; ses yeux et ses oreilles, au sujet de la curiosité; son palais, son toucher, son odorat, au point de vue de la sensualité ; ou encore, en disant mieux ses prières, en assistant à la messe sur semaine, et aux offices, le Dimanche; en faisant une visite au T. S. Sacrement ou le chemin de la croix, etc.

Quels sont ceux qui sont tenus à l'abstinence ?

Ceux qui ont atteint l'âge de discrétion (6 à 7 ans), et qui ne sont pas dispensés, par leur état de santé, leur pauvreté extrême ou autre raison sérieuse.

C'est ainsi que les enfants sont obligés comme les grandes personnes, de faire maigre tous les mercredis pendant le Carême, com-

me ils sont obligés de faire maigre tous les vendredis pendant l'année, ainsi que les jours de Quatre-Temps et la veille des grandes fêtes, et cela, sous peine de péché mortel.

Quant à ceux qui tiennent pension, ils peuvent servir gras à ceux qui le leur demandent; mais, s'ils sont vraiment chrétiens, ils n'exposeront pas les pensionnaires à violer chez eux la loi de l'abstinence, en ne servant que du gras les jours maigres.

Enfin, que les maîtres et maîtresses de maison ne se permettent jamais de servir gras, les jours d'abstinence, même les jours de grands travaux, et cela, en dépit des réclamations de leurs journaliers ou de leurs domestiques, sans quoi ils se rendraient coupables du péché commis par chacun d'eux.

Le Mois de Saint Joseph

Voici le mois de mars, consacré au glorieux Saint Joseph. Ne passons pas un jour sans le célébrer par une pratique pieuse. C'est notre modèle, c'est notre protecteur.

Allez à Lui, *petits enfants,* il fut le gardien de l'Enfant-Dieu contre la fureur d'Hérode: il sera aussi votre gardien contre les nouveaux Hérodes qui voudraient perdre vos âmes.

Allez à lui, *ouvriers, ouvrières,* c'est dans l'atelier de Nazareth qu'il exerça avec Jésus le métier de charpentier: là encore il sera votre modèle.

Allez à lui, *jeunes gens et jeunes filles,* dont le cœur est troublé par la tentation. Il fut le chaste époux de la Vierge très pure: il sera le gardien de votre pureté.

Allez à lui, *pauvres malades à l'agonie,* ou plutôt, appelez-le près de vous. Il mourut entre les bras de Jésus et de Marie; il vous assistera aussi à l'heure de la mort.

Allez à lui, *familles chrétiennes,* vous trouverez dans sa maison le secret de faire régner à votre foyer domestique la joie, la résignation et le bonheur.

Allez à lui, *chers exilés,* qu'une loi cruelle a jetés sur la terre étrangère. Comme vous Joseph connut l'exil: il vous le rendra moins amer jusqu'au jour du retour dans la bien-aimée patrie.

Allez à lui, *catholiques de France,* au milieu des graves difficultés du moment. Il est le protecteur attitré de l'Eglise universelle; il est l'ami des humbles et des persécutés.

Allons tous à Joseph !

C'est le serviteur fidèle et prudent que Dieu a établi sur sa grande famille chrétienne.

LE DENIER DU CULTE

« Qu'est-ce que c'est que ça ? disait un jour un brave paroissien à « son recteur, en souriant malicieusement, c'est sans doute encore « de l'argent que les Curés demandent ? Ils ne font que cela du ma« tin au soir. »

— « Pardon, mon ami, reprit le prêtre, voulez-vous me permet« tre de vous expliquer la chose en deux mots ? »

— « Voyons, M. le Recteur. »

— « Eh bien, voici : mais auparavant, pour vous montrer que la « Religion catholique n'est pas une religion d'argent, comme vous « le croyez, voudriez-vous me dire ce que je vous ai demandé lors« que vous êtes venu vous confesser ? »

— « Rien, M. le Recteur, c'était déjà pas si commode !... »

— « Bon. Et pour faire vos Pâques ? »

— « Rien, non plus. »

— « Et quand votre femme était malade et que je suis allé au « milieu de la nuit lui donner les sacrements ? »

— « Mais rien, M. le Recteur, rien. »

« Et pour vos enfants qui se sont succédés au catéchisme, et que « j'ai instruits pendant plusieurs mois ?...

« Et pour la messe que je dis ou que je chante pour vous tous les « Dimanche et jours de fête, et cela, sans honoraire, puisque ces « jours-là la messe est pour les paroissiens ?....

« Et pour les sermons que je fais et qui m'ont souvent coûté de « longues veilles ?... Voyons, pour tout cela, combien vous ai-je fait « payer ?... »

— « Encore une fois, rien, M. le Recteur. »

— « Soyez donc logique, mon ami, et retenez bien ceci : c'est « que ce sont toujours ceux qui ne donnent rien au prêtre, qui lui « reprochent sans cesse, ce qu'ils ne lui ont jamais donné.

« Et maintenant, je vais vous expliquer ce que c'est que le *Denier* « *du culte.*

« Le Gouvernement, vous le savez, depuis la fameuse *Loi de Sé*« *paration,* ne donne plus de traitement aux prêtres. Ce traitement « n'était pourtant qu'une maigre indemnité pour les biens qu'il leur « avait volés en 93. Mais, non content d'avoir supprimé son traite« ment au clergé, le Gouvernement lui a encore volé ses églises, ses « évêchés, ses séminaires, ses presbytères dont plusieurs avaient « été bâtis ou aménagés de ses propres deniers, et jusqu'aux fonda« tions pieuses.

« Le clergé de France ainsi dépouillé de tout parce qu'il n'avait « pas voulu accepter « *les cultuelles* », c'est-à-dire de devenir schis« matique en se séparant du Souverain Pontife pour se mettre sous « l'autorité laïque, ne pouvait pourtant pas vivre de rien. C'est alors « que dans toute la France on a fondé le *Denier du culte.* »

— « Mais, M. le Recteur, aviez-vous besoin de ce traitement pour « vivre ? N'avez-vous pas chaque jour votre honoraire de messe et « votre casuel ? »

— « A vrai dire, je n'avais pas absolument besoin, ici, de ce « traitement pour vivre, puisque sans lui, je peux vivre encore, « en diminuant sans doute certaines dépenses et certaines bonnes « œuvres que je faisais auparavant. Mais, dans combien de pauvres « paroisses de France, ce maigre traitement était de toute néces- « sité !

« Vous me parlez encore de l'honoraire de messe : mais quoi de « plus aléatoire que cet honoraire et combien de prêtres en sont « privés !...

« Vous invoquez enfin le casuel. Mais à quoi se réduit ce que vous « payez pour un enterrement ou un mariage, quand cette somme a « été répartie entre l'église, le sacristain, le bedeau, les chantres, les « choristes, le Vicaire et le Recteur ? »

— « Et les quêtes ou offrandes ? Et l'argent des chaises ? »

— « Les quêtes et l'argent des chaises reviennent exclusivement « à l'église qui en a besoin pour son entretien. »

« Comme vous le voyez, mon ami, tout ce que l'on dit de la ri- « chesse des prêtres est de pure fantaisie ou de pure calomnie. « S'ils ont pu être riches autrefois, ils sont loin de l'être à l'heure « actuelle, parce qu'ils ont préféré leur honneur à l'argent. Ils ne se « montrent donc pas trop exigeants en vous demandant 0 fr. 30 « par personne, pour être, durant l'année, à votre disposition nuit « et jour. Allez donc demander à un médecin, à un avocat, à un « notaire, à un homme d'affaires, un abonnement à ce prix. »

— « Mais, M. le Recteur, je vous paierai quand j'aurai besoin « de vous. »

— « Pas du tout, mon ami, vous devez payer votre Recteur « sans attendre d'avoir besoin de lui :

« 1° parce que si tout le monde faisait comme vous, son entre- « tien n'étant pas assuré, il serait obligé de s'en aller ailleurs ou « de chercher sa vie dans d'autres travaux, et quand vous auriez « besoin de lui, il pourrait peut-être ne pas arriver à temps. Assu- « rer son entretien, c'est donc vous assurer vous-même ; et quand « on prend une assurance, je ne sache pas qu'on paie la compagnie « quand on en a besoin; à ce moment là ce n'est plus vous qui « payez, c'est elle.

« 2° Parce que quand vous aurez besoin de votre Recteur, vous « ne le paierez ordinairement pas, comme je viens de vous le « dire. Et quand donc le paieriez-vous ? Quand vous vous confes- « seriez ? Quand vous feriez vos Pâques ? Quand vous enverriez « vos enfants au catéchisme ? Quand vous recevriez l'Extrême- « Onction ?... Quand on vous enterrerait ?... Pardonnez-moi cette « perspective désagréable; mais enfin, à ce moment là ce n'est « plus vous qui paierez : ce sont vos héritiers, et soyez sûr qu'ils « paieront le moins possible.

« 3° Parce que de fait, vous avez toujours besoin de votre Rec- « teur, sinon pour vous personnellement, du moins pour votre fem-

« me, vos enfants, vos semblables et même... pour vous, car sans « vous en douter, vous bénéficiez comme les autres du prêtre qui « confesse, qui prêche, qui dirige, qui prie, qui catéchise, qui en- « courage au bien, qui empêche le mal, et, s'il venait à disparaître, « il vous faudrait bien des gendarmes pour le remplacer. Ces gen- « darmes vous coûteraient plus cher que votre curé, et encore le « remplaceraient-ils ? J'en doute. »

— « Eh bien, M. le Recteur, je commence à croire que vous avez « raison, et je veux bien entretenir les prêtres de ma paroisse; mais, « pour ce qui est des autres, je ne veux pas en entendre parler: « que chaque paroisse entretienne ses prêtres ! »

— « Ici, encore, permettez-moi de vous dire que votre raisonne- « ment est faux.

« Voyons : avez-vous remarqué sur votre feuille d'impôts 3 co- « lonnes : une pour la commune, une pour le département et une « autre pour l'Etat ? »

— « Oui, M. le Recteur, mais je ne sais ce que cela veut dire. »

— « Eh bien, cela veut dire que vos contributions sont partagées « entre la commune, le département et l'Etat.

« De même, l'argent que vous donnez pour le *Denier du culte* « est réparti par l'Evêché entre votre paroisse (si elle a besoin d'ê- « tre secourue), le diocèse et l'Eglise de France, où il peut y avoir « des besoins encore plus pressants. »

— « Mais, est-ce que le sort des catholiques d'ailleurs nous re- « garde ? »

— « Oui, mon ami, parce que tous les catholiques sont nos frè- « res, et j'estime que vous ne refuseriez pas un morceau de pain « à un ouvrier du Jura ou de la Gascogne, parce qu'il n'est pas de « Rosporden, du Finistère ou de la Bretagne. Ne sommes-nous donc « pas tous Français ?

« Ne regrettez donc pas votre argent, sous prétexte qu'il ira dans « une autre paroisse ou dans un autre diocèse aider des catholiques « comme vous à avoir des prêtres qui leur apprendront à connaître « et à aimer Dieu. Dites-vous au contraire : *à une paroisse, il faut « de la Religion; à la Religion, il faut des prêtres; au prêtre, il faut « de quoi vivre honorablement. Je donnerai donc de bon cœur pour « le Denier du culte, car c'est un devoir de conscience, de justice et « de charité.* »

Comme les années précédentes, nous recevrons avec reconnaissance, durant tout le Carême, l'offrande du Denier du culte qu'on pourra apporter au presbytère, à la sacristie ou chez le sacristain, et chaque Dimanche nous prierons aux intentions des donateurs.

Le Carême fini, nous n'accepterons plus d'offrande.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Andréa GOUIES, par. et mar.: Louis Gouiés et M. Mouton. — Françôis BERTHELOT, par. et mar.: Jean Berthelot et Thérèse Bolloré. — René LE BRAS, par. et mar.: François Mazéas et Joséphine Mao. — Joseph Emile RANNOU, par. et mar.: Michel et Marie Rannou. — Alexine SOLLIEC, par. et mar.: Christophe Flécher et Catherine Solliec. — René INIZAN, par. et mar.: René Laurent et Marie Inizan.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Jean LE CORRE et Marie SINQUIN. — Charles MARREC et Marie LE DEZ.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Anna GUERNALEC, quelques heures. — Angélique BOCOHO, 73 ans. — Lucien GARREC, 42 ans.

Calendrier Paroissial (Mois de Mars)

Tous les mercredis du mois, messe de règle sur semaine, à l'autel du Rosaire, et chant de cantiques en l'honneur de Saint Joseph.

Tous les Dimanches du Carême, Vêpres à 2 h. Chemin de la Croix, salut et baisement de la vraie Croix. — Le soir, à 8 h. moins 1/4, sermon français par M. Le Chat, premier vicaire à Concarneau. Quête et salut du T. S. Sacrement.

1er. — 1er Vendredi du mois. A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat. — Quatre-Temps.

2. — Quatre-Temps.

3. — A la réunion du soir, quête par Mmes J. Masson et Marie-Anne Donal.

10. — Quête par Mmes Dagorn et J. Le Roy.

17. — Après Vêpres, réunion des Enfants de Marie. — Le soir, quête par Mmes Richard et Y. Hervé.

19. — Saint Joseph. — à 7 h., messe avec chants à l'autel du Rosaire. — Quête par Mmes Crist. Quéméré et Louis Garrec.

24. — Passion. — Ouverture de la Pâques. — Après Vêpres, réunion des Mères chrétiennes. — Le soir, quête par Mmes Boisson et Y. Duigou.

25. — Annonciation. — Messe à 7 h. — Grand'Messe à 9 h. suivie des Vêpres.

31. — Rameaux. — Ouverture de la Pâques. — Le soir, quête par Mmes Dür et Cytarel.

Le Gérant : LE BORGNE

HENNEBONT. — Imp. CH. NORMAND, 4, rue Trottier.

2 Année

1er Avril 1912

No 1

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

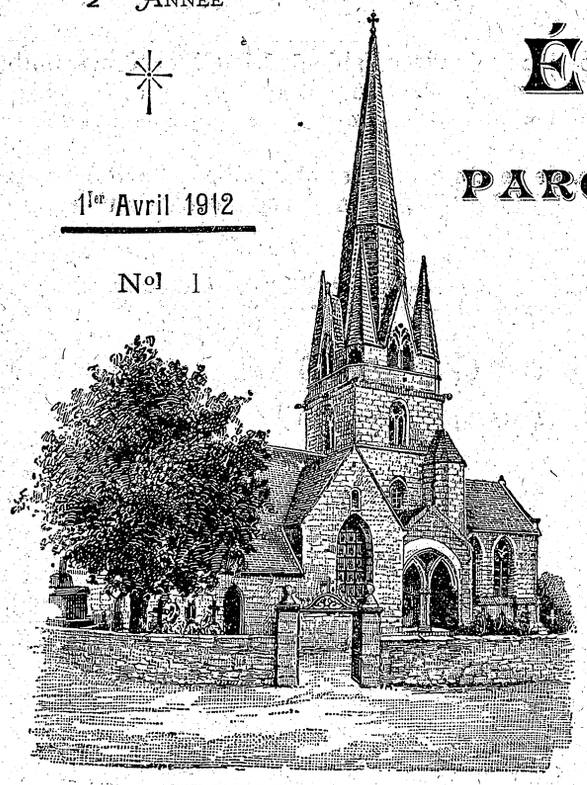

POISSON D'AVRIL

Nous ne dirons pas comme ces ineffables Primaires qui, à eux seuls, ont la prétention de relever le niveau moral et intellectuel des écoliers français :

Petit poisson deviendra grand,
Pourvu que l'on lui prête vie, ou :
Pourvu qu'on lui laisse la vie...

Non, nous dirons tout simplement avec le bon Lafontaine que l'idée de Dieu n'effarouchait pas, et qui avait au moins autant d'esprit qu'eux :

Petit poisson deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie...

assurés d'avance que tous ceux qui ont le sens commun ne nous contrediront pas.

Mais, quel est ce poisson dont il s'agit en l'occurence ?

Il s'agit de l'*Echo* qui naquit à Rosporden, voilà juste un an, et fit son apparition en même temps que le poisson d'Avril.

Comme au poisson d'Avril, on lui fit bon accueil ; comme le poisson d'Avril, il causa quelque surprise.

Il est encore bien petit : mais, avec l'aide de Dieu, il espère grandir, et tout en égayant ses aimables lecteurs, il continuera à les renseigner, à les édifier, à les instruire, voire même parfois à les surprendre.

Pour cela il demande le concours des personnes charitables qui jusqu'ici lui ont porté tant d'intérêt, pour se répandre de plus en plus dans la paroisse.

Histoire de Rosporden

Depuis 1334 (suite)

Noms, titres, évènements relatés dans les Archives de Notre-Dame depuis le XVII[e] siècle

Messire René Tanion, sieur de Boisloët, avocat à la cour, 1652.

Guillaume Changeon, sieur de Nevars-Ménébris, Sénéchal de Goarlot, Coatcanton et Kerminyhi ou Querminhy, 1652.

Jean Tanion, sieur de Rozanduc, 1652.

Jacques Derrien, demeurant au manoir de Kerangoc, 1655.

Raoul Le Meur, au manoir de Penbuel.

Baptême de Louis Floc'h et de François d'Hainiry : 22 février 1662.

« Le dit jour qui était le premier mardy de carêsme, audit an « 1662, environ l'heure de midy, après que j'eus administré le Saint « Sacrement de Baptême à ces 2 enfants, comme j'achevais de dire « l'Evangile de St Jean dans le chœur du dit Rosporden, devant le « grand autel, (où nous étions quelques vingt personnes,) il se fit « un si grand changement d'air, et un tourbillon de vent si furieux, « qu'il semblait que la pyramide (sic) et toute l'église même allait « fondre sur nous, et cela dura tandis que je dis les Litanies de la « Vierge. Car voiant le danger où nous estions, nous n'eûmes re- « cours qu'à notre digne Patronne et Advocat, la Mère de Miséri- « corde.

« Cette tempête fît tout trembler iusques aux fondements ; le « toit de l'église se brisait ; les ardoises cotissaient et tombaient « comme grêsle ; les portes s'ouvraient et se fermaient presque « continuellement et faisaient un bruit épouvantable ; enfin, c'était « l'horreur et l'image de la mort.

« Mais Dieu par sa miséricorde nous préserva. « *Clamavérunt « ad Dnùm* !... Ils crièrent vers le Seigneur, et Dieu dans la néces- « sité les délivra : et la tempête cessa dans les nues et ses flots se « tûrent. Il dit : et la tempête s'arrêta. Ps. 106. Pour actions de « grâces : dites au Seigneur ses miséricordes et aux enfants des « hommes ses merveilles. » Ib.

Johannes RIOU
presbyter.

(A suivre.)

FAITES VOS PAQUES !

Jacques — Mais, est-ce que je suis *obligé* de faire mes Pâques ?

Corentin — En voilà une question ! Tu as donc oublié le Commandement qui dit :

Ton Créateur tu recevras
Au moins à Pâques humblement.

c'est clair, je pense ?

Jacques — Oui, mais ce n'est là qu'un commandement de l'Eglise.

Corentin — Et alors ?... A supposer que ce ne soit là qu'un commandement de l'Eglise ; est-ce que le fils ne doit pas obéir à sa mère ? N'est-ce pas là ce que tu répètes tous les jours « à ton gâs ? »

Jacques — Parbleu !

Corentin — Eh bien ?... Mais j'ajoute : ce n'est pas seulement l'Eglise qui te dit de communier une fois l'an, à Pâques, c'est Dieu Lui-même. Est-ce que Jésus-Christ en effet, ne dit pas dans l'Evangile : « *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme et si vous « ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous ?...*» L'Eglise, elle, n'a fait que fixer le moment où chacun doit accomplir cet ordre de communier, et ce moment c'est le Temps de Pâques, 15 jours avant, 15 jours après. Et ne crois pas, mon ami, que tu sois libre d'obéir ou non à ce précepte, car il est grave, très grave. « N'as-tu « pas entendu dimanche dernier notre Recteur nous rappeler ce « que dit à ce sujet le Concile de Latran ?...

Jacques — « Ma foi, non ! »

Corentin — « Tiens, puisque tu n'étais pas à la messe !... Eh « bien, écoute, voici ce qui a été dit : *Tous les fidèles de l'un et de « l'autre sexe doivent recevoir avec respect, au moins à Pâques, le « Sacrement de l'Eucharistie...* (Ici ouvre bien tes oreilles) : à ceux « qui ne le feront pas, on refusera l'entrée de l'église pendant leur « vie et on les privera de la sépulture chrétienne après leur mort. » « Voilà la règle ; si on l'appliquait dans toute sa rigueur, il n'en « manque pas qui seraient mis à la porte des églises et que l'on de- « vrait enterrer sans prêtre après leur mort, hein ?...

Jacques. — « Nom d'une pipe, c'est joliment sévère ! »

Corentin. — « Oui, mais c'est juste : on est catholique ou on ne « l'est pas. Or, en nous obligeant à communier une fois l'an, l'Eglise « nous dit que c'est là le moins que nous puissions faire si nous « sommes encore chrétiens. Que si nous ne le faisons pas, nous ne « sommes plus catholiques, et partant, n'étant plus de la société « des fidèles, nous n'avons plus droit à aucun de ses biens spirituels.

« On ne nous chasse pas de l'Eglise, c'est nous-mêmes qui en « sortons ; eh, puisque nous nous sommes passé de Religion pour « vivre et pour mourir, la Religion n'a que faire de notre cadavre « après notre mort. »

Jacques — « Et si malgré tout ce que tu me dis, je ne faisais pas « mes Pâques ?

Corentin — « Eh bien, mon ami, tant pis pour toi ; cela prouve- « rait simplement que tu es ou un lâche, ou un insensé, ou bien en- « core, un pécheur endurci.

« Oui, si par respect humain, à cause de ton voisin, d'un cama- « rade, du *qu'en dira-t-on,* tu ne faisais pas tes Pâques, tu serais un « lâche ! car c'est être lâche que de trembler devant si peu. Mais « n'oublie pas ceci : c'est que ton voisin, ton camarade ne s'inquié- « tera plus beaucoup de toi une fois que tu seras mort, et si pour « lui faire plaisir tu t'es jeté en enfer, sois sûr que ce n'est pas lui « qui ira t'en retirer.

« Si maintenant tu ne faisais pas tes Pâques, à cause de ton com- « merce, par crainte de perdre quelques clients, tu serais un fou, « un insensé, car tu ferais passer une question de gros sous avant « tes intérêts éternels, tu préférerais des biens périssables : de l'or, « de l'argent qu'on ne mettra pas avec toi dans ton cercueil, à une « couronne de gloire que Dieu t'offre pour toujours.

« Enfin, si tu ne faisais pas tes Pâques, parce que tu ne veux pas « rompre avec de mauvaises habitudes ou bien parce que tu ne veux « pas restituer ce que tu as volé, tu serais un endurci, un malheu- « reux pour ainsi dire confirmé dans le mal, déjà marqué du sceau « de la réprobation.

« Et ne me dis pas qu'à l'heure de la mort tu te confesseras, car « qui dit que tu en auras le temps et les moyens ? *On ne se moque « pas de Dieu impunément,* disent nos Saints Livres ; et Notre- « Seigneur ajoute dans l'Evangile : « *Vous ne savez ni l'heure ni le « jour de votre mort; tenez-vous prêt, car je viendrai à vous comme « un voleur.* »

Jacques — Ce n'est pas gai ce que tu me dis là, et je commence « à avoir peur ; mais... mais...

Corentin — « Mais quoi ! »

Jacques — « Mais, si je fais mes Pâques, on dira que je suis...

Corentin — Un calotin ? Et après ?

Jacques — Non ; que je ne suis pas un bon républicain.

Corentin — « Ah ! ah ! voilà le gros mot lâché ! On dira que tu « n'es pas un bon républicain : que tu es l'ennemi de nos institu- « tions ! etc... Ça ne m'étonne pas : Poincarré lui-même le disait « carrément et cyniquement naguères ; et bien d'autres le répètent « sottement après lui !

« Eh quoi ! parce qu'on est catholique on ne pourrait plus aimer « et servir le régime que son pays s'est donné ?

« Pourrais-tu me citer un seul curé, un seul évêque qui ait ja- « mais dit cela ? N'enseignent-ils pas au contraire avec Léon XIII « et Pie X qu'il faut accepter loyalement le Gouvernement établi ?

« Sans doute, nous catholiques nous gémissons et nous souffrons « des lois d'oppression et d'exception forgées contre nous depuis « bien des années, par un régime franc-maçon qui nous traite en « parias dans notre pays, et nous réclamons la liberté pour tous. « Malgré tout, est-ce dans nos rangs qu'on trouve les révolution- « naires, les anarchistes, les socialistes, les radicaux, les antimili- « taristes, en un mot, tous ces gens qui ébranlent jusque dans ses « fondements la société, et qui n'ont qu'un objectif : accaparer la « République ; c'est-à-dire, en faire leur chose à eux, comme si la « République n'était pas la chose de tout le monde !...

« Laisse donc crier ces faux bonshommes et fais tes Pâques en « paix, en te disant que pour être catholique tu n'en es pas moins « bon républicain. »

LA SEMAINE SAINTE

C'est ainsi que l'Eglise appelle la dernière semaine du Carême, à cause des saints mystères qu'elle y honore.

Elle l'appelle encore : *la grande Semaine* à cause de la grandeur de ces mystères ; *la semaine peineuse* à cause des douleurs de la Passion. Les Anglais l'appellent *la bonne semaine.*

Le *Dimanche des Rameaux* ouvre cette semaine sainte.

Ce dimanche a un double caractère : de joie et de tristesse ; de *joie* par la *Procession des Rameaux* qui rappelle l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. (Jadis les chrétiens ajoutaient des fleurs à ces rameaux, d'où est venu sans doute le nom de *Pâques fleuries);* de *tristesse,* par le récit ou le chant solennel de la Passion.

Pendant la distribution des palmes, le chœur chante le répons : *Pueri Hebræorum* qui traduit l'enthousiasme des habitants de Jérusalem accueillant le Sauveur, particulièrement des petits enfants. Ensuite a lieu la procession dont l'usage remonte au IV^e^ siècle, à l'époque de Constantin. Au retour, elle s'arrête devant la porte du temple qui est fermée. L'Eglise a voulu par là nous représenter l'état du genre humain avant l'entrée de Jésus-Christ dans la Jérusalem céleste dont les portes étaient fermées aux hommes par le péché d'Adam. Les anges seuls y habitaient. Et voici que les enfants de chœur, image des anges sur la terre, pénètrent dans l'église et entonnent de leur voix pure et douce, le ravissant cantique *Gloria laus,* composé au IX^e^ siècle, par Theodulple, évêque d'Orléans : « Gloire, louange, honneur à toi, Christ, Roi, Rédempteur ! la fleur « de l'enfance te chante son pieux hosanna ! » Les prêtres et les fidèles restés en dehors du temple représente les hommes bannis du ciel, et répètent le refrain.

L'hymne terminée, le sous-diacre, ou à son défaut, le célébrant frappe par 3 fois à la porte avec la hampe de la croix processionnelle pour nous apprendre que l'homme exilé du ciel ne peut y entrer que par la croix.

En France, avant la Révolution, la procession se faisait en dehors des villes murées, et la cérémonie à la porte, était plus expressive.

Puis, aux joyeux cantiques succèdent pendant la messe, les chants de tristesse rappelant le trop prompt changement du peuple Juif passant de l'*Hosanna* du Dimanche des Rameaux, au *crucifige* du Vendredi-Saint.

Le lundi, le mardi et le mercredi, l'Eglise continue de nous rappeler les évènements qui précédèrent la Passion du Sauveur.

Le *Jeudi-Saint,* c'est l'anniversaire, à la fois, de l'institution de l'adorable Eucharistie, de la première Communion du peuple chrétien, et de la première ordination sacerdotale. Aussi pour rappeler l'unité de cette Cène que Jésus donna à ses disciples, une seule messe est célébrée dans chaque église ce jour-là. Mais cette messe est célébrée avec toute la pompe et la magnificence que demande le plus auguste de nos sacrements ; l'autel est paré comme aux jours de grande fête ; les ornements précieux reparaissent ; la croix de l'autel est voilée de blanc ; l'orgue joue : le *Gloria in excelsis* se fait encore entendre accompagné du son joyeux de toutes les cloches ; puis, voici qu'elles se taisent jusqu'au *Samedi-Saint* pour rappeler le silence des Apôtres qui se sont enfuis et ont laissé leur Maître aux mains du traître Judas.

A partir de ce moment les fidèles sont appelés à l'église au moyen de la crécelle.

A cette messe du Jeudi-Saint, le prêtre consacre 2 hosties. Il consomme l'une et place l'autre dans un calice soigneusement enveloppé que l'on porte processionnellement à un Reposoir magnifique, où les pieux fidèles viendront toute la journée compenser Notre-Seigneur des outrages qu'il reçut en ces mêmes heures de la part des Juifs et qu'Il reçoit encore hélas ! de la part de tant de chrétiens !

Au retour de la procession, le prêtre revêtu de l'étole violette dépouille les autels de leurs nappes pour rappeler que Jésus sur le Calvaire fût dépouillé de ces vêtements ; puis, la porte du tabernacle restée ouverte, nous rappelle que nos adorations doivent désormais aller à la Croix devant laquelle il faut faire la génuflexion.

A la cathédrale, le Jeudi-Saint, l'évêque consacre les Saintes Huiles, et l'après-midi, il lave les pieds à 12 pauvres en mémoire de Notre-Seigneur qui lava les pieds à ses disciples.

Le *Vendredi-Saint* c'est l'anniversaire lugubre de la mort d'un Dieu. Aussi est-ce le jour le plus triste de l'année liturgique. Nos pères l'appelaient le *Grand-Vendredi* ou le *Vendredi doré ou adoré,* à cause de l'adoration de la croix.

La cérémonie commence par des prières solennelles en faveur de tous les hommes, même des hérétiques, des schismatiques, des apostats et des Juifs, invitant (excepté pour les Juifs qui se moquèrent de Notre-Seigneur en faisant devant lui la génuflexion), à fléchir le genou, en signe d'humilité.

Puis, se dépouillant de sa chasuble, le célébrant découvre la croix en invitant le peuple à l'adorer par trois fois pour réparer les moqueries adressées au Sauveur : 1° chez Caïphe, 2° au prétoire de Pilate, et 3° au Calvaire.

La croix ayant été placée sur un coussin recouvert d'un voile de soie violette et blanche, ministres et choristes ôtent leur chaussure, viennent se prosterner par 3 fois devant elle et baisent les pieds du divin Crucifié.

Pendant ce temps le chœur chante les *Impropères* ou *reproches* du Seigneur à son peuple. « O mon peuple, que t'ai-je fait ? en quoi « t'ai-je contristé ? Réponds-moi. »

L'adoration terminée, on va processionnellement au Reposoir prendre l'hostie consacrée la veille, pour la *Messe des Présanctifiés.* On donne à cette cérémonie le nom de *Messe* parce que on y conserve quelques rites de la messe ; *des Présanctifiés,* c'est-à-dire :

des dons consacrés et sanctifiés d'avance, parce que l'Eglise ne voulant pas en ce jour renouveler le sacrifice même *non sanglant* du Calvaire, le célébrant offre à l'adoration du peuple et consomme une hostie consacrée afin d'exprimer la consommation du Sacrifice et la sépulture de Notre-Seigneur qui eut lieu le Vendredi-Saint.

C'est la coutume de faire ce jour-là, à 3 heures, le Chemin de la Croix, parce que c'est l'heure à laquelle Jésus expira sur la Croix.

Le *Samedi-Saint,* l'office est anticipé (depuis le XI[e] siècle), puisque Notre-Seigneur ne sortit du tombeau que le matin de Pâques.

La cérémonie commence dans le porche, par la bénédiction du *feu nouveau* et des *cinq grains d'encens* qui seront fixés au cierge pascal pour représenter les 5 plaies de Notre-Seigneur. Le Diacre entrant dans l'église élève 3 fois le cierge à 3 branches et fait la génuflexion en disant : *Lunnea Christi. Voici la lumière du Christ !* pour rappeler l'ange brillant de lumière qui annonça la Résurrection aux Saintes Femmes.

Il procède ensuite par le chant sublime de l'*Exsultet,* à la bénédiction du cierge pascal qui, jusqu'à l'Ascension, brûlera près de l'autel pour rappeler les 40 jours de Notre-Seigneur sur la terre.

Ensuite on chante 12 prophéties en souvenir de l'instruction qu'on donnait aux catéchumènes durant la nuit, avant que de les baptiser.

Puis on se rend processionnellement aux fonts-baptismaux. Le célébrant plonge la main dans l'eau et la divise en forme de croix, pour montrer que c'est par la croix que cette eau régénerera les âmes ; il la touche pour éloigner de cette eau les mauvais esprits ; il la répand aux 4 points cardinaux pour montrer que toutes les parties du monde sont appelées à l'Evangile ; il souffle 3 fois dessus pour montrer l'action féconde du Saint Esprit ; il plonge 3 fois le cierge pascal pour rappeler la triple immersion qui se faisait autrefois pour le baptême ; il souffle enfin, en formant la lettre grecque qui commence le mot *Esprit,* pour *appeler la vertu du Saint Esprit* sur cette eau. Un prêtre fait alors avec cette eau, l'aspersion des fidèles pour rappeler le baptême que l'on conférait ce jour-là.

Enfin le célébrant consacre l'eau baptismale en y versant l'huile des catéchumènes et le Saint Chrême, pour symboliser l'union de J. C. avec son Eglise ; puis, l'on revient au chœur en chantant les Litanies des Saints. Dans les premiers siècles, les nouveaux baptisés, tenant à la main un cierge allumé, accompagnés de leurs parrains et de leurs marraines prenaient part à cette procession et venaient assister à la messe solennelle.

Arrivé à l'autel, le célébrant se prosterne au pied de l'autel et ne se relève qu'à l'invocation : *Peccatores.* Il a alors à revêtir les ornements de fête et la messe commence par le *Kyrie* solennel. Au *Gloria,* le joyeux carillon des cloches se fait entendre ; les voiles des statues tombent ; l'*alleluia* retentit de nouveau : c'est l'allégresse qui succède au deuil de l'Eglise.

Pâques — Voici la *fête des fêtes, la solennité des solennités, c'est le jour que le Seigneur a fait : Hæc dies quam fecit Dominus !*

C'est le *Dimanche de la Résurrection,* de la glorification du Christ Jésus. *Alleluia !*

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Février. — Marie Julienne MAHE: par. et mar.: Jean Coroller et Marie Jeanne Manchec.

Mars. — Henri LE RESTE: par. et mar.: Henri Jaouen et Jeanne Le Reste. — Georges MASSON: par. et mar.: Georges Le Gall et Hélène Morvan. — Alexandre LE BEUX: par. et mar.: Yves Pelleter et Marie Jeanne Le Breton. — Yves KERMAREC: par. et mar.: Alain Rannou et Madeleine Kermarec. — Louis KERMAREC: par. et mar.: Alexandre Rannou et Louise Kermarec. — Louis NICOLAS: par. et mar.: Pierre Nicolas et Marie Duraud. — Augustine DONAL: par. et mar.: Yves Hervé et Marie Pérez. — André BERTHELOM: par. et mar.: Jean Gall et Marie Berthelom. — Marie Louise RODALLEC: par. et mar.: Jean Duigou et Augustine Perrotte.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Luc GARREC, 42 ans. — Marie Renée JAOUEN, 8 mois. — Corentin BRUNO, 69 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL (Mois d'Avril)

Désormais l'*Angelus* a lieu le matin à 5 h. 1/2, et la messe matinale, tant sur semaine que le dimanche, se dit à 6 h. 1/2.

Dimanche des Rameaux. — La bénédiction des Rameaux se fait à 10 h. moins 1/4. — Après Vêpres, sermon breton de la Passion, par M. Broc'h, vicaire à Elliant. — Quête pour les Lieux Saints : salut de la Vraie-Croix.

Jeudi Saint, Vendredi Saint et *Samedi Saint* l'office est à 8 h.

Jeudi. — Communion pascale de tous les enfants. — Le soir, à 8 h., Heure Ste; Sermon de la Passion par M. Le Chat. — Quête par Mesdames Dür et Cytarel.

Vendredi Saint. — Chemin de la croix à 3 h.

Samedi Saint. — Bénédiction des maisons neuves ou autres qui n'auraient pas été bénites, à partir d'une heure.

Dimanche de Pâques. — Quête pour les Séminaires. — Confessions après Vêpres.

Lundi de Pâques. — Grand'messe à 10 h.

Mardi de Pâques. — Grand'messe à 9 h. — L'après-midi, il n'y a ni Vêpres ni confessions.

Tout le temps pascal, nous confessons dès 6 h. du matin et dès 5 h. du soir. Prière de faire connaître les malades ou infirmes qu'on aurait chez soi.

21. — II Dimanche après Pâques. — Clôture de la Pâques. — A l'issue de la grand'messe, chant du *Te Deum*.

25. — La procession de Saint Marc sort à 6 h. du matin de l'église paroissiale et se rend à Saint Eloi où la messe de station est chantée.

30. — Ouverture du mois de Marie. — Sermon français.

Le Gérant : G. LE BORGNE

Hennebont. — Imp. CH. NORMAND, 4, rue Trottier.

2 ANNÉE

1er Mai 1912

N° 2

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

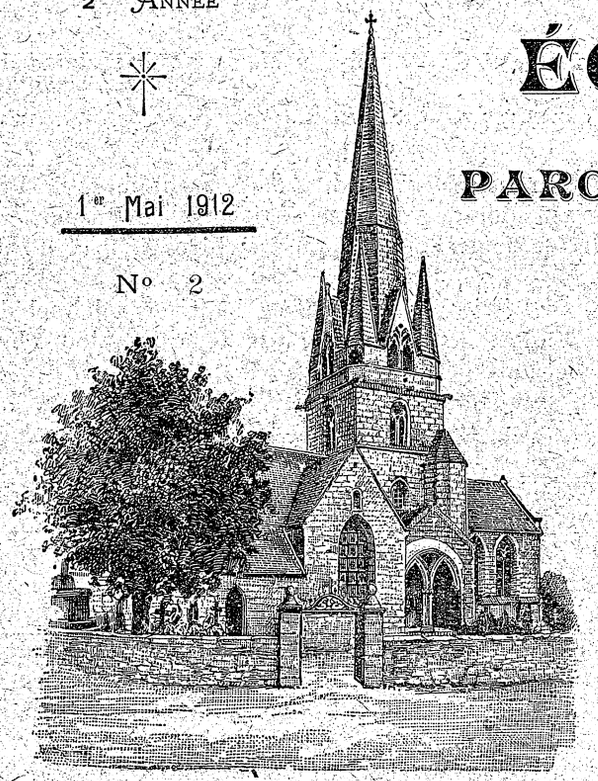

« Histoire de Rosporden »

Depuis 1334 (suite)

Noms, titres, évènements relatés dans les Archives de Notre-Dame depuis le XVIIe siècle

René Le Floc'h, sieur de l'Isle, avocat à la cour.

Jean de Kervenozaël, sieur du Cosquer, avocat à la cour.

Jérôme Le Gall, du manoir de Ker-an-Riou (Keriou) 1675.

Le 4 novembre, 1675, à la chapelle de Guerminhy, (sic) baptême de François le Pappe. Parrain : *Monseigneur François de Coëtlogou*, évêque de Quimper et comte de Cornouailles ; et marraine, *Dame Ursule de l'Honoré du Bois-de-la-Haye*, qui ont signé.

Le 20 juillet 1676, mariage de noble homme Pierre Gobert, sieur de la Villeroger, avocat à la cour, de la paroisse de Saint-Ronan,

(ville close de Quimper), et de Damoiselle Marie Taniou, dame de Penn-ar-Pont.

Le 25 octobre, 1676, obsèques de Vincent de Kerléan, chevalier, seigneur de Kerüon, Coatamac'h, Poulguinan.

Le 23 janvier 1678, messire Olivier du Louët, archidiacre de Poher et chanoine de Cornouailles, baptise en l'église de Rosporden, Joseph Thébaut, fils de Jean Thébaut, maître-chirurgien, et d'Isabelle Cantin.

Le 20 août 1679, en l'église de Rosporden, baptême solennel de Joseph et René Le Pappe, de Kerminhy, par Jean Le Liou, chanoine et Théologal de Quimper.

Le 13 mars 1679, supplément du baptême de Marie Jeanne de Kervenozaël, fille de Jean et de dame C. Le Marchand, sieur et dame du Cosquer.

Le baptême avait été donné à Kerfeunteun, par François de Kervenozaël, *promoteur de Cornouailles*, et vicaire de Kerfeunteun.

Le 20 avril 1681, enterrement de Jean Guéguen, sieur *du Boulouard*.

Guillaume Changeou, capitaine de la milice de Rosporden (1686).

Le 10 octobre 1690, Gabriel de Kalent de Plaisance, prieur claustral de l'abbaye de Daoulas, curé de Ploudiry, bénit à Rosporden le mariage de David Albus, conseiller du roy à Brest, et de Charlotte de Samier, *tous deux de Montpellier*.

Le 19 août 1699, mariage de Jean Daniélou, (de Kernével), 26 ans, et de Julienne Héméry âgée de *douze ans et demie !*

(A suivre.)

LES SERMONS DU CARÊME

Les sermons français du Carême ont été donnés cette année, à Rosporden par M. Le Chat, premier vicaire à Concarneau, dont le talent oratoire est bien connu de tous.

Malgré cela, les hommes n'ont pas daigné se déranger pour venir écouter une parole claire, élégante, apostolique, dont ils auraient certainement beaucoup profité.

Sans doute, les réunions organisées malencontreusement presque tous les dimanches du Carême, à l'heure même du sermon, par le comité de la cavalcade ou celui des élections, n'ont pas peu contribué à empêcher de venir à l'église. Il n'en est pas moins vrai que ces hommes, surtout ceux qui pratiquent, n'ont

pas fait en la circonstance leur devoir, et qu'ils auront à rendre compte à Dieu, un jour d'avoir méprisé la grâce qui leur était offerte.

Le Jeudi-Saint & la Pâques

Le Jeudi-Saint a été pieusement célébré cette année dans la paroisse, par une assistance magnifique et recueillie aux offices, mais surtout, par les nombreuses communions (plus de 500), qu'ont faites particulièrement les petits enfants accompagnés, pour la plupart, de leurs parents.

Les jours suivants les communions pascales ont continué à être nombreuses et nous avons pu remercier Dieu de plusieurs retours inespérés.

Malgré tout, comme les années précédentes, beaucoup encore (même parmi les femmes et les jeunes filles !) n'ont pas rempli leur devoir pascal.

Que Dieu prenne en pitié ces pauvres âmes exposées nuit et jour à tomber en enfer, et qu'elles-mêmes se rappellent que : bien que la Pâques soit terminée, l'obligation pour elles de communier demeure.

« LE DENIER DU CULTE »

Une fois de plus nos chers paroissiens ont compris la nécessité du *Denier du culte*. Presque tous, même les moins fortunés, ont tenu, en nous apportant leur obole, à nous témoigner leur reconnaissance et leur charité. Les offrandes ont été encore plus nombreuses cette année que l'année dernière. Qu'ils en soient bénis et remerciés !

LE MOIS DE MARIE

C'était à Rome, par un beau soir d'été, vers l'an de grâce 1780.

Des passants s'étaient arrêtés au coin d'une rue, devant une madone éclairée dans sa niche, par une petite lampe. Et une voix d'enfant, pure, cristalline se faisait entendre, redisant les louanges de Marie, *l'étoile de la mer, le miroir de justice, la santé des infirmes, le refuge des pécheurs.*

Soudain la foule fait silence ; elle écoute et cette voix mélodieuse devient si éloquente en célébrant les grandeurs de la Reine du ciel, que tous les cœurs palpitent d'émotion et que toutes les bouches répètent à l'envi : *Je vous salue, Marie : Ave Maria !*

Et l'enfant poursuit en montrant la douce Vierge souriant dans sa niche et ouvrant à tous ses bras miséricordieux. « Voyez comme elle est bonne, voyez comme elle nous aime !... « Mais nous, que faisons-nous pour lui témoigner notre amour ? « Eh bien ! allons cueillir des fleurs, allons chercher de la verdure, et offrons à cette rose mystique les prémices de nos « jardins... »

Ces accents naïfs produisent sur la foule plus d'impression que les plus beaux discours, et chaque soir elle revient offrir à la madone de superbes bouquets avec le tribut de ses prières et de ses chants.

Telle est, dit-on, l'origine du *Mois de Marie.*

Cette dévotion se propagea rapidement dans les villes d'Italie et pénétra chez nous quelques années avant la Révolution, sous les auspices de Madame Louise de France.

Aujourd'hui, il n'est plus une église, plus un sanctuaire au monde où, devant l'image de notre Mère du ciel, ne s'épanouissent les plus belles fleurs de Mai, et ne se fassent entendre les cantiques les plus beaux.

Nous serons donc fidèles pendant ce mois, à offrir à Marie l'hommage empressé de notre culte filial.

Mais les fleurs, les chants, voire même les prières ne suffisent pas : Marie attend davantage de notre piété. Un enfant, en effet, qui aime sa mère, ne se contente pas de la saluer chaque jour, de lui faire plaisir par mille prévenances, mille attentions délicates. Il s'efforce de plus de modeler sa conduite sur la sienne, de l'imiter dans ses manières d'agir. A ceux qui l'interrogent sur ses goûts, sur la règle de sa conduite, il répond sans embarras : « Ma mère agit de cette façon : ma mère aime cela, « ma mère me dit de faire ainsi ; ceci fait plaisir à ma mère. »

Si donc nous aimons notre mère du ciel, il nous faudra agir à son égard comme à l'égard de notre mère de la terre.

Dans ce but, nous nous proposerons particulièrement durant ce mois, non seulement d'honorer la T. S. Vierge, en ornant son image et en chantant ses cantiques, mais surtout en la prenant pour modèle dans toute notre conduite, en nous efforçant de faire passer sa vie dans la nôtre, et si l'on nous demande pourquoi cette conduite nouvelle, ces goûts nouveaux, nous répondrons aussi : « Ma mère du ciel aime que j'agisse ainsi ; cela « lui fait plaisir. »

Oh ! le beau mois de Marie que nous passerons, si nous l'employons ainsi à imiter Marie, à tâcher de reproduire sa vie et ses vertus !

LA RETRAITE, LA COMMUNION SOLENNELLE ET LA CONFIRMATION

La Retraite de Communion s'ouvrira le 7 mai à 5 heures du soir ; elle sera prêchée aux français à l'église, par M. Le Roy, chanoine titulaire de la cathédrale, et aux bretons, dans la salle Jeanne d'Arc, par Monsieur Sergent, vicaire à Saint Michel de Quimperlé.

Voici l'ordre des exercices pour chaque jour :

LE MARDI

A 5 heures moins 1/4, placement des enfants. — A 5 heures. Chant du *Veni Creator.* Sermon et salut du Très-Saint Sacrement.

Le MERCREDI, le JEUDI et le VENDREDI,

A 7 heures du matin, prières et sainte messe. — *Cette messe tiendra lieu de messe de règle.*

A 9 heures. — Instruction. — Confessions.

A 11 heures. — Conférence.

A 1 heure 1/2. — Chapelet ; conférence ; confessions.

A 5 heures. — Sermon : Mois de Marie, Salut.

Cet exercice remplacera le mois de Marie du soir.

LE JOUR DE LA COMMUNION.

A 7 heures. — Messe de Communion.

A 9 heures 1/2. — Départ de l'église en procession, pour aller au devant de Monseigneur.

A 10 heures 1/2. — Confirmation.

A 3 heures. — Procession : renouvellement des vœux du baptême. Consécration à Marie et Salut.

Seront parrain et marraine des Confirmands :

Monsieur Michel LE ROY, *président de l'association des pères de famille,* et

Madame Jenny MASSON, *présidente de la Ligue patriotique des françaises.*

Lira l'acte de renouvellement des vœux du Baptême :

Yves QUÉMÉRÉ, assisté de :
Louis JAUME et Pierre NICOLAS.

Lira l'acte de consécration à la Sainte Vierge :

Augustine COTTEN, assistée de :
Elise BOURC'HIS et Francine YVONNOU.

Feront la quête :

Pierre PENVEN et Eulalie RIVIÈRE.

Nous recommandons aux enfants qui auraient l'intention de donner leur cierge de communion à Notre-Dame de Rosporden, de n'acheter que des cierges de CIRE qui puissent ensuite servir à l'autel.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Le mercredi 8 mai, Monsieur Le Chanoine Le Roy, Directeur des Œuvres diocésaines, fera une conférence aux *Ligueuses,* à 8 heures du soir, salle Jeanne d'Arc, à Rosporden.

L'UNION CATHOLIQUE

Le Dimanche 12 mai, M. le Chanoine Le Roy présidera encore la réunion des membres de l'*Union Catholique.*

Tous les hommes et jeunes gens qui en font partie déjà ou qui voudraient y entrer, sont priés de se rendre à la salle Jeanne d'Arc, *sitôt la messe matinale terminée.*

LES ROGATIONS

Les Rogations sont des supplications solennelles que l'on fait, durant trois jours avant l'Ascension, en portant les Reliques des Saints et en les invoquant tout le long du parcours, pour obtenir de bonnes récoltes.

Il faut donc que la paroisse soit largement représentée à ces grandes Litanies et que l'on y prie avec ferveur, en ne se contentant pas, (comme cela se fait habituellement), de suivre le cortège en silence, mais en répétant les invocations que le clergé chante d'abord.

FÊTE DE JEANNE D'ARC

Le Dimanche 19 mai, l'Eglise de France célébrera avec un éclat tout particulier, cette année, la fête de sa glorieuse Libératrice.

Cette année en effet, ramène le cinq centième anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc. Tous les Français par conséquent, unis dans les mêmes sentiments de foi et de patriotisme, auront à cœur de fêter solennellement cette date mémorable, en pavoisant et en illuminant, mieux encore que d'habitude, leurs maisons.

Nous comptons particulièrement sur nos bonnes jeunes filles, pour exciter l'enthousiasme en faveur de cette manifestation religieuse et patriotique, et nous les invitons à s'entendre entre elles pour préparer les cantates qu'elles exécuteront le 19 mai.

Nous leur demandons surtout, de venir se confesser et communier, pour honorer dignement celle qui, après Marie, est leur plus beau modèle.

A la grand'messe et aux vêpres, office en grégorien de la Bienheureuse.

Le soir à 8 heures, cantates par le chœur des jeunes filles : panégyrique de Jeanne d'Arc, salut solennel avec *Te Deum* d'actions de grâces, illuminations et embrasement de la tour.

Sont priées de faire la quête : Mesdemoiselles Marie Postic et Jeanne Le Masson.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

René Le BARS; par. et mar.: Joseph Goarin et Marie Renée Cosmao. — Françis LAURENT ; par. et mar.: Henri Barré et Marie Rannou. — Anne-Marie GUERNALEC ; par. et mar.: René Crass et Marie Jeanne Manchec. — André Joseph DAOUDAL; par. et mar.: François Daoudal et Marie-Joseph Pouder.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Jean BOURC'HIS et Marie Joseph LE NAOUR.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Jeanne Marie LABBE, âgée de 60 ans.

Calendrier Paroissial (Mois de Mai)

Chaque soir, à 8 heures moins 1/4, chapelet, cantique, lecture pieuse, recommandations et chant de l'*Angelus* en breton. Les Dimanches et jours de fête, l'exercice du mois de Marie se fait après Vêpres.

3. — Premier Vendredi du mois. — A 6 heures 1/2 du matin, réunion de l'apostolat.

5. — Premier Dimanche du mois. — Après Vêpres, procession des petits enfants ; quête pour l'église, salut et bénédiction des petits enfants.

7, 8, 9, 10. — Retraite de Communion.

10. — Communion et Confirmation.

13, 14, 15. — Procession des Rogations à 6 heures du matin.

16. — Ascension. — Messes et offices comme le Dimanche.

17. — Neuvaine au Saint-Esprit.

19. — Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

25. — A 6 h. du matin, office et bénédiction solennelle des Fonts.

27. — Lundi de la Pentecôte : grand'messe à 9 heures. Vêpres à 2 heures, suivies du salut.

29, 31. — Quatre-Temps.

31. — Clôture du mois de Marie. — Sermon français par M. Bédéric. Quête et salut.

Gérant :G. LE BORGNE

Hennebont. — Imp. Ch. Normand, 4, rue Trottier.

2e Année

1er Juin 1912

No 3

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

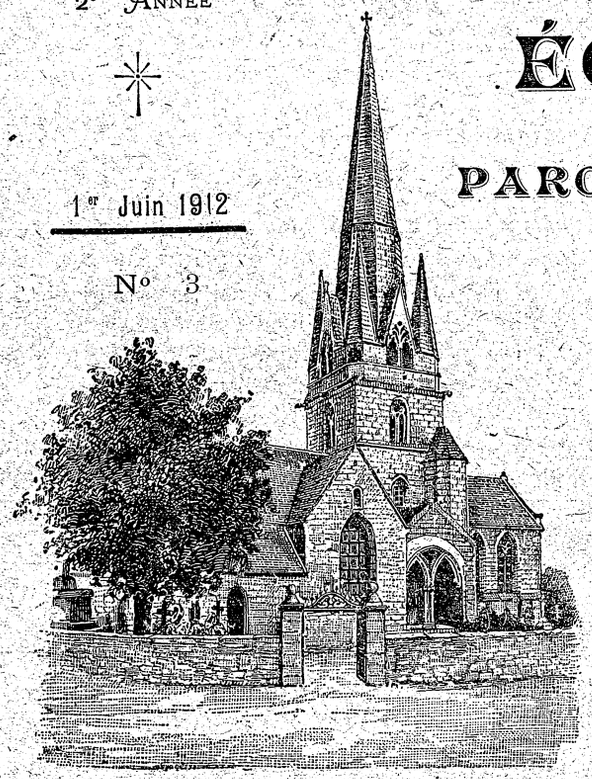

« Histoire de Rosporden »

(suite)

Noms, titres, évènements relatés dans les Archives de Notre-Dame de Rosporden depuis le XVIIe siècle

1701. — Demoiselle Anne Poullain, dame de Villeroy.

12 mars 1702. — Au baptême de Julien Doudard sont : parrain, Julien Lelièvre, Sieur du Val ; et marraine, dame Jeanne de Talhoët, prieure titulaire du prieuré royal de *Loc-Maria-lès-Quimper-Corentin.*

12 mars 1702. — Mariage de Déniel Bréchet, notaire royal, et de Demoiselle Jeanne Floc'h, en *la chapelle de la Croix de la trêve de*

Rosporden, in antiquâ capella, par permission de François de Coëtlogon, Evêque de Quimper, qui écrit lui-même la lettre de dispense de Temps prohibé, sur le registre de Rosporden.

16 novembre 1705. — Baptême de François de Penmarc'h, fils de François, avocat à la cour, et de Michelle Le Guillou de Kergoat, du manoir de *Penn-ar-pont.*

1706. — Signature de Hélène *du Boulouër,* qui se marie à Yves Jouan, Sieur de la Ville-Jouan.

7 décembre 1710. — La ville de Rosporden reçoit la grande cloche pesant 1.400 livres, fondue par délibération du général de la ville. Elle a été nommée : *Anne-Jean-Baptiste,* par Messire Le Pappe, Sieur de Kerminhy, et Anne Riou, dame du Guilly.

2 octobre 1711. — Mariage de Benoît Marion, Sieur de Kerlédern, avocat à la cour, avec Marguerite Le Guillou, dame de *Poluër,* fille de Mathieu, capitaine de Rosporden, et de Marguerite Tanion.

20 novembre 1720. — Baptême de Joseph, fils de Messire Joseph de Kerfort et de la Marche, de Kerminhy, et de Dame Le Pappe.

— Baptême fait par Le Boult, Docteur en Sorbonne, official de Cornouaille, Recteur de Saint-Mathieu, (Quimper). Parrain et marraine : *Guillaume Berthelé,* et *Jeanne Le Meur,* mendiants.

(à suivre.)

LA CONFIRMATION

Par un temps superbe, Monseigneur Duparc, accompagné de M. le vicaire général Gadon, est arrivé à Rosporden, le 11 mai, à 10 h. du matin, précédé de 17 chars-à-banc, de 10 vélocipédistes et de 2 superbes cavaliers qui étaient allés à sa rencontre plus loin que Dioulan, c'est-à-dire, jusqu'aux limites de la paroisse.

Dans la ville, des drapeaux tricolores et des étendards flottaient aux fenêtres de plusieurs maisons.

Arrivée place du Bouloir, Sa Grandeur ayant mis pied à terre, a été reçue par M. le Recteur, M. le Chanoine Le Roy, prédicateur de la Retraite française, M. Sergent, vicaire à Saint-Michel de Quimperlé, prédicateur de la Retraite bretonne, M. Lelu, curé-doyen de Plouhay, M. Perhirin, recteur de Guilligomarc'h, et M. l'abbé Guillet.

L'évêque s'étant mis sous le dais a été conduit processionnellement à l'église où, après les cérémonies d'usage, il est monté en chaire. Après avoir remercié la population de son accueil si sympathique, Sa Grandeur lui a rappelé ses devoirs vis à vis de la paroisse. Elle lui a dit qu'il fallait connaître sa paroisse et pour cela, s'intéresser à son histoire, à l'histoire de son église, surtout quand on a une église comme celle de Rosporden.

« Mais, a ajouté Sa Grandeur, il ne suffit pas de connaître sa pa-« roisse, il faut de plus, la fréquenter, c'est-à-dire, être fidèle à venir « aux offices, à s'approcher des Sacrements.

« Il faut enfin, écouter les prêtres de la paroisse, les respecter, « leur obéir, car ils tiennent la place de Dieu et représentent l'é-« vêque, au nom de qui ils parlent et agissent. »

Puis, Monseigneur a félicité les parents qui avaient compris leur devoir en mettant, parfois au prix de lourds sacrifices, leurs enfants à l'école chrétienne des garçons.

Il a encouragé les autres à marcher sur leurs traces, insistant particulièrement sur l'obligation grave qui leur incombe en attendant, de veiller scrupuleusement à ce que, à l'école laïque on ne mette pas entre les mains de leurs enfants, des manuels condamnés par les évêques, ni qu'on ne leur donne un enseignement contraire à la foi.

Durant la Confirmation dont le parrain était M. Michel Le Roy, président de l'Association des pères de famille, et la marraine Mme Jenny Masson, présidente de la Ligue patriotique, qui ont donné à chaque enfant un beau souvenir ; on a exécuté divers cantiques avec le concours des chanteuses toujours prêtes à relever les cérémonies de leur voix fraîche et pure.

La Confirmation terminée, Mgr a béni longuement les petits enfants, puis, on l'a conduit processionnellement à la salle Jeanne d'Arc dont les peintures venaient d'être achevées. Là, M. le Recteur a été heureux de Lui présenter : le Conseil de l'église, une délégation de l'Association des pères de famille, de l'Union Catholique, de la Ligue patriotique, de la Congrégation des Mères chrétiennes, les Enfants de Marie, les chères Sœurs et le Cercle des jeunes gens.

Pour chacun Sa Grandeur a eu un mot aimable et une parole d'encouragement. Ensuite elle a bien voulu encore, malgré ses fatigues, bénir la Statue du Bienheureux Curé d'Ars qui fait pendant à celle de Jeanne dans la salle paroissiale. Après le repas pris en compagnie des principaux notables de la paroisse, Monseigneur a quitté Rosporden, au son joyeux de toutes les cloches, précédé encore d'un groupe imposant de bons catholiques qui tenaient à le reconduire jusqu'aux limites de chez nous.

APRÈS LA COMMUNION

La Communion terminée, les enfants sont tentés de se négliger sous le rapport de la confession mensuelle, de l'assistance aux of-

fices, le dimanche, et de l'assistance à la messe une fois sur semaine.

C'est aux parents de veiller à ce que leurs enfants conservent ces bonnes habitudes. Ils en auront d'autant plus besoin, que les occasions du mal sont en été, plus nombreuses.

Que les parents veillent aussi sur les fréquentations de leurs enfants : un mauvais camarade, une vilaine compagne, c'est le pire fléaux ! Qu'ils veillent sur leurs lectures, qu'ils veillent sur leurs paroles, qu'ils veillent sur leurs regards ! Qu'ils ne les laissent pas courir le soir jusqu'à une heure tardive dans les rues, comme cela se voit hélas ! trop souvent ici. Qu'ils ne leur donnent pas surtout le mauvais exemple au foyer domestique. Que peut en effet le conseil, voire même l'ordre d'un père ou d'une mère dont la conduite est une flagrante contradiction de ce qu'ils commandent ! — « *Pour-* « *quoi voulez-vous que j'aille à la messe,* disait un jour un enfant « de 7 ans, à sa bonne, *papa et maman n'y vont jamais !* »

A cela que répondre !... Quel moyen en effet, pour des parents qui ne pratiquent pas, d'éluder cet argument, ce dilemme dont l'enfant sent toute la force avant que d'être à même de l'exprimer dans la forme : *ou* il est nécessaire de pratiquer la Religion, c'est-à-dire : de prier, de se confesser, de communier, d'assister le dimanche à *la messe, de faire maigre à certains jours, ou cela n'est pas nécessaire. Si c'est nécessaire, pourquoi mon père et ma mère ne le font-ils pas ? Si ce n'est pas nécessaire, pourquoi voudrait-on m'obliger à le faire ?* Triste contradiction entre les paroles et les actes qui ne peut que porter l'enfant à l'indifférence et à l'impiété

Que les parents veillent encore sur les ateliers où il leur faut mettre leurs enfants. Dans ces ateliers il se dit et il se fait couramment des choses qui ne sauraient être tolérées. Certains patrons et certains ouvriers ne rougissent pas d'exciter leurs apprentis au mal, de les perdre de mille manières. Aux enfants de dénoncer ces malfaiteurs, et aux parents de les poursuivre au besoin.

Que les parents veillent enfin, sur leurs jeunes filles, sur les *bandes* qu'elles fréquentent et qui sont souvent pour elles une cause de perdition comme l'atelier pour les garçons. Qu'ils ne leur permettent pas surtout d'aller danser au Pont-bier, à Pontinao, à Kerminhy, le dimanche ; qu'ils ne les envoient pas au bal le soir, s'ils ne veulent pas un jour verser des larmes amères et avoir à déplorer des malheurs peut-être irréparables.

Oui, qu'ils gardent avec soin leurs enfants, ce dépôt sacré que Dieu leur a confié, car un jour il leur en sera demandé compte et un compte rigoureux.

La Fête de Jeanne dA'rc

Une belle manifestation a encore eu lieu cette année, en l'honneur de Jeanne d'Arc, à Rosporden.

Bien que les communions n'aient pas été aussi nombreuses qu'on eut pu le désirer, les offices ont été bien suivis, et le soir, devant la statue de la Bienheureuse entourée de lumières et de fleurs, sous son baldaquin de velours bleu, après une cantate très bien exécutée par le chœur des jeunes filles, M. Arhan, vicaire à Saint-Michel de Quimperlé, a donné un splendide panégyrique que les auditeurs, pas assez nombreux malheureusement, ont écouté avec le plus vif plaisir.

Après le salut, la foule s'est répandue à travers les rues pour admirer les illuminations qui, pour 3 maisons particulièrement, méritent une mention spéciale.

Honneur encore une fois aux habitants de Rosporden qui ont pavoisé ou illuminé à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc ! Ceux-là du moins, se sont montrés bons Français !

La fête de Jeanne d'Arc n'est pas encore officiellement nationale ; mais cela ne tardera pas. Le sentiment du pays obligera enfin les pouvoirs publics à abandonner ce ridicule 14 juillet qui rappelle surtout de lâches assassinats, pour fêter la plus populaire de nos héroïnes, la plus pure de nos gloires, sur le nom de laquelle tous les partis politiques pourraient s'entendre une bonne fois.

Déjà, voilà quelques années, une pétition de 75.000 signatures, avait été par les soins des femmes françaises, adressée au Sénat et à la Chambre. Cette motion a été reprise par M. Georges Berry, qui vient ces jours-ci de déposer son projet de loi, et l'accueil favorable qui lui a été fait, nous permet d'espérer que l'an prochain, la fête de Jeanne d'Arc sera enfin, la fête du peuple français tout entier.

MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Chaque vendredi du mois de Juin, à 6 h. 1/2 du matin, nous aurons exposition, messe et communion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Nous espérons que tous les jeudis de ce mois, les paroissiens, surtout les enfants viendront nombreux se confesser pour communier le vendredi.

Rappelons à cette occasion, les :

Promesses de Notre-Seigneur Jésus-Christ
faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque
en faveur des personnes dévouées
à son Divin Cœur.

I. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
II. Je mettrai la paix dans leurs familles.
III. Je les consolerai dans toutes leurs peines.
IV. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.

V. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.

VI. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.

VII. Les âmes tièdes deviendront ferventes.

VIII. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.

IX. Je bénirai même les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.

X. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.

XI. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur, et il n'en sera jamais effacé.

XII. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf fois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements, et qu'il se rendra leur asile assuré à cette heure dernière.

LA FÊTE-DIEU

Cette année, la procession sortira le 1er dimanche par la rue de l'église, s'avancera par la rue du moulin et la grand'rue, jusqu'à la place du Bouloire où il y aura un reposoir. De là elle continuera par la place aux chevaux, redescendra par la rue neuve et rentrera par la rue de l'église.

Le second dimanche, elle se rendra par la rue de l'église, la rue du moulin et la rue neuve à la place aux chevaux où il y aura un Reposoir. Elle rentrera ensuite par la rue de la fontaine, la rue du moulin et la rue de l'église.

Sont priées de faire la quête le premier dimanche :

Mesdemoiselles Delphine BILLETTE et Maria LE GALL.

Le second dimanche :

Mesdemoiselles Euphrasie BIHAN et Marie BERTHELOM.

Durant toute la semaine du Sacre, confession dès 6 heures du matin ; grand'messe à 7 heures, et complies suivies du salut à 8 heures moins 1/4.

A PROPOS DE LA FÊTE-DIEU

Je vous pose simplement cette question : Lorsque vous assistez à la messe, *regardez-vous l'hostie ?*

C'est le désir de l'Eglise qu'on la regarde beaucoup.

Du reste, c'est pour la montrer aux fidèles que l'Eglise oblige le prêtre à élever la sainte hostie deux fois pendant la messe, à la grande et à la petite Elévation. C'est pour la montrer aux fidèles que l'Eglise a inventé cet objet si décoratif qu'on appelle « l'ostensoir », et dont la destination, comme son nom l'indique, est de mettre l'hostie devant les yeux du public.

Pendant le moyen-âge, on avait une telle dévotion à voir l'hostie, que, pendant la messe, la foule accourait à l'Eglise au moment de l'Elévation, uniquement pour la voir. Un tintement de la grande cloche les avertissait, au *Sanctus*, du haut de la tour, que le moment de l'élévation approchait, et cet usage du son de cloche persiste encore dans nos campagnes.

N'y a-t-il pas un abus regrettable dans la manie que l'on a souvent de se cacher derrière les piliers, sous la tribune, pour assister à la messe ou à la bénédiction du Saint Sacrement.

Quand on peut se choisir une place en face de l'autel, de façon à pouvoir arrêter les yeux sur l'hostie, est-on excusable de se cacher même alors, dans un coin solitaire de l'église, sous prétexte d'y être plus tranquille.

Le Souverain Pontife Pie X, dans son décret du 18 mai 1907, a accordé une indulgence de sept années et de sept quarantaines *à ceux qui regarderont la sainte hostie avec foi, piété et amour, soit à l'élévation de la messe, soit pendant l'exposition du Saint Sacrement, en prononçant cette invocation :* « Mon Seigneur et mon Dieu ! »

Il y a, dans ce décret du Pape, quelque chose de bien plus important que les indulgences elles-mêmes : il y a là une indication précieuse pour les fidèles sur la meilleure attitude à prendre devant le Très Saint Sacrement, et un retour (comme à propos de la sainte communion) à la pratique de l'Eglise primitive. Il est bon de baisser la tête pour l'adorer avec respect, mais il est bon aussi de le regarder avec amour.

Un enfant qui s'obstine à baisser la tête en présence de son père et de sa mère n'a pas une attitude filiale.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Henri GARREC ; Par. et mar. : Julien Garrec et Anna Navellou. — René-Corentin NAOUR ; Par. et mar. : René Naour et

Françoise Laurent. — Emile FAOU ; Par. et mar.: Emile Bescond et Louise Bernard. — Jeanne-Marie FER ; Par. et mar.: René Cozic et Catherine Ménez.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Yves BOURC'HIS et Corentine NEDELEC. — Joseph TREVENTEN et Jeanne HEMERY. — Louis GUERNALEC et Marie-Catherine QUERE.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Jean FER, 34 ans. — Marianne GUERNALEC, 3 semaines. — Guillaume ROSPAPE, 40 ans. — René LE ROY, 7 mois. — Louise FLAO, veuve Yvonou, 51 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Juin

Chaque vendredi à 6 h. 1/2 du matin, cérémonie en l'honneur du Sacré-Cœur.

9 — Solennité de la Fête-Dieu. — 1re messe à 6 h. — 2me messe à 6 h. 1/2 — Grand'messe à 10 h. moins 1/4 — procession — Exposition jusqu'à vêpres qui se chantent à 3 h.

Prière aux hommes de venir nombreux faire un cortège d'honneur derrière le dais, au T. S. Sacrement.

Toute la semaine, dès 6 h. du matin, exposition — à 7 h., grand'messe et salut — à 5 h. du soir, exposition — à 8 h. moins 1/4, Complies et salut.

Confessions dès 6 h. du matin et dès 5 h. du soir.

13 — Jeudi. Confession à 9 h. du matin de tous les enfants depuis l'âge de 7 ans.

14 — Vendredi du Sacré-Cœur. Le T. S. Sacrement reste exposé toute la journée.

14, 15, 16 — Triduum en l'honneur du T. S. Sacrement ; sermon sur la Sainte Eucharistie.

NOTA. — Chaque soir, durant la semaine, quête pour le luminaire de l'autel.

16 — Solennité du Sacré-Cœur. Après la messe matinale exposition jusqu'après vêpres qui se chantent à 3 h. et sont suivies de la procession. — Au retour, *Acte de Consécration au Sacré-Cœur.*

28 — Vigile des SS. Apôtres Pierre et Paul, *jeûne et abstinence.*

30 — Solennité des SS. Apôtres, *Quête pour le Denier de Saint Pierre.*

Gérant: G. LE BORGNE

Hennebont. — Imp. Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

2e Année

1er Juillet 1912

No 4

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

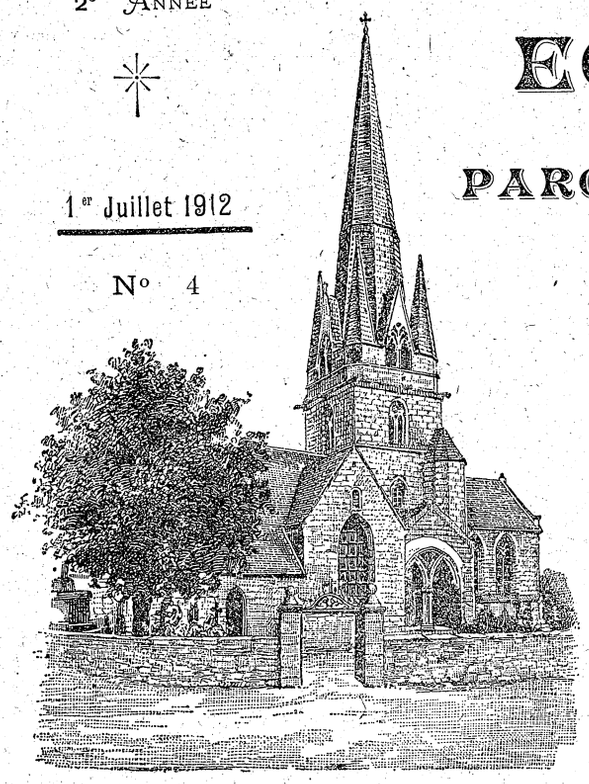

« Histoire de Rosporden »

(suite)

Noms, titres, évènements relatés dans les Archives de Notre-Dame de Rosporden depuis le XVIIe siècle

Mars 1731. — Mathieu Le Guillou, sieur du Boulouër signe à un baptême : *Beaullouër Le Guillou,* et quelque temps après, il signe : *Le Guillou du Beaullouër.*

13 Mai 1743. — Au baptême de François Lharidon de Penguily sont : parrain : René Marie Souëf de Montalembert, et marraine : Françoise de Penmarc'h.

22 Février 1745. — Mariage de Benoist du Roussy dit : « *La Liberté* », dragon au régiment de l'hôpital de Quimper, avec Marie

Flon, fille de Guy dit « *Laforge* », dragon à la compagnie de Messire Desprée, à Rosporden (*sic*).

27 Novembre 1747. — Au mariage de Jean Trabut de la Garenne, avec Marie Le Guillou de Kermenguy, signature de : *Rasulin*, prêtre, licencié en théologie, Recteur de Poullan.

12 Août 1765. — Baptême de la grande cloche de Rosporden et du Timbre de la dite trêve.

Elle a été nommée *Marie Louise Antoinette*, par escuyer du Laurans de la Barre, sénéschal et premier magistrat de Concarneau ; et par Dame Marie Louise de la Marche, Dame de Kerminhy, épouse de François de Kerjean, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, et lieutenant de vaisseau du roy.

Le *Timbre* a été nommé par Messire Pierre Corentin Krieger, procureur au siège royal de Concarneau, fabrique de Rosporden ; et par Dame Marguerite Céleste Le Guillou, épouse d'escuyer Jean Jacques du Laurans, sieur de la Barre, advocat au Parlement, et a été nommée : *Céleste Perrine*.

C'est ce timbre qui sert aujourd'hui encore à l'horloge de la mairie.

LA FÊTE-DIEU

Les processions sont toujours belles à Rosporden : non pas tant à cause des bannières magnifiques, des jolies statues, des élégants costumes qu'on y voit, ni à cause des voix douces et mélodieuses qu'on y entend, qu'à cause de la piété, du silence et du bon ordre qui règnent dans le cortège.

Chez nous, les curieux sont rares sur le parcours, et généralement ils se tiennent bien.

Mais les processions de la Fête-Dieu sont encore plus belles que les autres.

Cette année, une pluie fine tombant durant la matinée, aurait pu décourager les meilleures volontés. Nul cependant ne se laissa abattre : riches et pauvres rivalisèrent de bonne volonté, et, à part quelques rares exceptions vraiment déplorables dans un pays entièrement catholique comme le nôtre, toutes les maisons étaient ornées de draps, toutes les rues jonchées de fleurs et de verdure par où devait passer le T. S. Sacrement.

Le cortège s'ouvrait par la lourde bannière de Saint Eloi, portée par des bras vigoureux. Puis, entre deux files interminables, s'avançaient les bannières des jeunes filles, des Enfants de Marie, des Mères chrétiennes, des garçons du Catéchisme et des jeunes gens du Cercle. Enfin, venaient la croix d'or entre les acolytes, les choristes, les chantres ; puis, le Sacrement sous un riche dais, précédé des thuriféraires, entouré des ministres sacrés et suivi d'un foule imposante.

Ah ! certes, ils étaient beaux ces reposoirs que les dames toujours dévouées aux œuvres paroissiales, avaient préparés de longue main, avec une patience et un goût au-dessus de tout éloge.

Certes elles étaient belles ces maisons bien en vue sur le parcours, ou retirées modestement dans les carrefours, ornées d'une façon vraiment artistique.

Certes ils étaient charmants ces angelots jetant des fleurs sous les pas de Jésus-Hostie. Mais il y avait là quelque chose de plus beau encore : c'est cette masse recueillie d'hommes et de jeunes gens formant derrière le dais un cortège d'honneur à N. S. J. C.

Ils ont fait là un grand acte de foi et de piété : ils ont donné le bon exemple.

Une autre chose bien consolante encore, c'est l'assistance convenable que, durant la semaine, nous avons eue chaque jour, à la grand'messe, à l'adoration, aux Complies et au Salut.

Mais ce qui a dû surtout être agréable au cœur du divin Maître, ce sont les nombreuses communions, (plus de 600), qui ont eu lieu pendant ces jours du Sacre.

Seuls encore, hélas ! seuls les habitants de la campagne se sont pour la plupart, montrés négligents. Sans doute les travaux pressent ; mais durant toute une semaine, on peut bien trouver au moins une matinée pour venir accomplir ses devoirs religieux et attirer les bénédictions divines sur soi, sur sa famille et sur les biens de la terre. Ces négligences ne portent pas bonheur.

Un *Triduum eucharistique* prêché par M. l'abbé Guillet, de Moëlan, qui a confessé aussi durant toute l'Octave, n'aura pas peu contribué à faire aimer l'*Apostolat de la prière* et la *Sainte Communion*.

Deux nouveaux Instituteurs chrétiens

A ROSPORDEN

Deux autres de nos bons jeunes gens, Yvon Gestin et Charles Le Gall, viennent d'obtenir le *brevet simple*. Nous leur offrons ici toutes nos félicitations.

Avec Charles Guiban, Etienne Duigou, Laurent Sancéau qui possèdent en plus le *brevet supérieur;* avec Yves Duigou qui travaille à l'obtenir, et d'autres encore qui se préparent à devenir maîtres d'école, nous aurons bientôt à Rosporden une pléiade d'instituteurs chrétiens vraiment dignes de ce nom.

Eux en effet, auront pour idéal de faire des petits Français, de bons patriotes, des hommes véritablement instruits, des catholiques convaincus, prêts à défendre les droits de Dieu et de l'Eglise.

Espérons que d'autres encore marcheront sur leurs traces. Ils répareront ainsi le mal que, depuis tant d'années, hélas ! certains instituteurs ont fait dans le pays.

AUX DANSEUSES

Cette année, pour la première fois, et conformément aux ordres de Pie X, la Saint Jean Baptiste a été célébrée le Dimanche précédant la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul.

A propos de la mort de Saint Jean Baptiste, victime de la haine et de l'inconduite d'une femme ; de la passion d'une danseuse, de l'ivresse et de la luxure d'un roi, le prédicateur a rappelé que l'Eglise a toujours été la gardienne de la morale et surtout de l'indissolubilité du mariage, puis il a ajouté :

Quant à Hérodiade et à sa fille, voici ce que nous apprend sur leur compte l'hitorien juif Josèphe, contemporain des Apôtres et fort ennemi du nom chrétien.

Cette femme, nous dit-il, exerça toute sa rage sur la langue de Jean-Baptiste qu'elle transperça de multiples coups d'aiguille. Quelques années plus tard Hérode et Hérodiade, déchus du trône, furent exilés à Lyon. Ils firent ce voyage au fort de l'hiver. Comme ils allaient traverser un fleuve, la fille d'Hérodiade le voyant pris par la gelée, voulut le traverser en marchant sur la glace. C'est là que la justice de Dieu l'attendait. La glace se rompit, puis, quand la malheureuse fut plongée dans l'eau jusqu'à la tête, elle se rejoignit. Durant son agonie, son corps en s'agitant dans l'eau, reproduisait, en quelque sorte, les mouvements de sa danse homicide. Mais bientôt le tranchant de la glace sépara la tête qui resta gelée sur le fleuve.

Ainsi parle Josèphe. La fille sensuelle de l'adultère Hérodiade paya donc de sa vie la danse obscène qu'elle avait offerte en spectacle à Hérode et à ses invités.

Mais, est-ce que les chrétiens et chrétiennes qui s'adonnent, sans retenue, à des danses coupables, ne paient pas aussi cher leurs plaisirs dangereux ?

Tout d'abord, est-il besoin de le redire après tous les médecins, l'exercice prolongé de la danse, surtout dans certaines conditions, est pernicieux pour la santé du corps. Inutile de répéter avec eux que l'ivresse des sens, poussée aux excès auxquels trop souvent elle

Echo paroissial
de Notre-Dame de Rosporden

2e Année

N° 5. 1er août 1912 — Sommaire :

Histoire de Rosporden (suite) —

Le 17 Juillet, départ de Mr l'abbé Mengay vicaire qui se rend à Lambézellec, pour raisons de santé. —

Le pardon de Saint Eloi ; Biographie du Saint.

La retraite des Jeunes Filles, du 21 au 29 Juillet prêchée par l'abbé Chevalier, missionnaire apostolique.

La Sainte Anne. —

Association des Pères de Famille de Rosporden

Réunion du Conseil, le 28 Juillet, sous la présidence de Michel Le Roy

Sitôt après, réunion du Comité de l'Union catholique — Election d'un Président en remplacement de Mr Bolo ; annonce d'un congrès à Quimper, du 8 au 11 7bre prochain. —

Cercle catholique des Jeunes Gens : Séance récréative du 18 août, à l'école Saint-Michel

Mouvement paroissial :
Baptême de Marieanne Campion
Mariage : V. Lavenan & Jeanne Le Bihan
Décès : Emile Baptiste Perrotte, 58 ans, Marie Paule Le Moal, 76 ans ; — René Le Mao 41 ans
Pierre Moullec 4 mois.

Calendrier paroissial

N° 7, 2e année
1er octobre 1912.

Prêtres natifs de Rospuden, depuis 1599
Guillou, 1664-1700 (on y ayant exercé)
Ch. Collion 1668 — 1678
Jean Havuel, Jacques Havuel
R. Le Brangueic 1678 — 1689 — 1708
R. Le Buls 1678
R. Le Magueb 1683 — 86
D. Flohic, chapelain de Kerminihy 1667
Jean Berrien 1688
Olivier Le Guyader, 1689
R. Chargeon, devenu recteur de Melgven 1689

Compte rendu du 1er Congrès diocésain des Unions catholiques du Finistère
Quimper 8-11 7bre 1912

Pèlerinage de Lourdes, 15 7bre, 3600 pèlerins dont 5 de Rospuden.

Le Mois du Rosaire

Les catéchismes.

Retraite des mères chrétiennes, le 18 8bre par le R.P. Barnabé, franciscain

Congrès Eucharistique de Vienne
Journée du 7 7bre 1912

Mouvement paroissial
Baptêmes : Joseph Jean ; Joséphine Alain ; Albert Prigent ; Yves Gourmelen
Mariages : Corentin Gourmelen & Marie Bleuzen ; Désiré Le Martelot et Jeanne Le Dr —
Enterrements : Jeanne Jouffès, 48 ans ; — Françoise Rouar 48 ans

Calendrier paroissial

N° 9 : 1er X8bre 1912
Prêtres natifs de Rospuden ou y ayant exercé (suite)
J.B. Péron 1748-1750 ; — Y. Le Provost (1750-1756)
J.M. Rigallon (1750-1756) — H. Coquill 1764-66
Jean Michel 1758-1764 ; — Le faucheur 1758 —
N. Lovédon 1764-1772 — Lovédon, son frère, 1764-72
Y. Le Goff 1772 — G. Le Guillou 1772, 1779 — Charidon 1775-1780 — J. Le Beau 1777 — Quelennec

1777-78 ; — Le Mevs 1778-80 ; — Guélennec 1777-78 ; J. Roulé 1781 ; Dulaurans 1781 ; Le Goff 1783-92 ; — Guillou 1788-1792 ; Conan vicaire 1792 ; le 21 juillet 1792, il prête serment à la Constitution civile du Clergé ; il fut déporté — Le Lechier vicaire 1793, il fit 11 baptêmes ; Pennarun 1793, fit 9 baptêmes ; il avait été ordonné par Expilly, évêque constitutionnel du Finistère

La Toussaint

Sermon par le chanoine Arvoux, curé de la cathédrale

Deux nouveaux substituteurs chrétiens de Responsa : Louis Navon & J.M. Gallic

Le vicaire actuel M^r Michel Basan

Le patronage Sainte Agnès. — L'Avent

L'Immaculée Conception — Sainte Corentine

Séances récréatives les 29 et 31 X^bre à l'Ecole St Michel.

Mouvement paroissial :

Mariage : P.M. Favenec & Marie Quentrec

Décès : Perrine Picard, 84 ans.

— Calendrier pour le Mois de Décembre 1912

atteint, accélère d'une façon anormale les battements du cœur et excite d'une façon maladive le système nerveux qu'elle ébranle, parfois, jusqu'à le rendre inguérissable. Qui pourrait compter les malheureux danseurs et surtout les danseuses intrépides que cette passion malsaine a conduits prématurément au tombeau, ou dans lesquels elle a usé les ressorts de la santé et même de la vie ?

Mais le plus grand mal produit par les danses mauvaises n'atteint pas le corps mais bien l'âme en qui elle tue la délicatesse, la pudeur et la vertu. Pères et mères qui pleurez sur l'inconduite de vos enfants ; et vous jeunes gens et jeunes filles qui rougissez de la vie désordonnée que vous menez, sans avoir la force de vous en arracher, savez-vous qui a fait naître en vous ces pensées mauvaises, bientôt suivies de désirs malsains qui, à leur tour, ont produit ces conversations et ces fréquentations coupables, bientôt suivies d'actes criminels ? C'est vous-mêmes, par votre manque de surveillance, pères et mères ; c'est vous-mêmes, par votre frivolité, jeunes gens et jeunes filles...

Et ne croyez pas, jeunes gens et jeunes filles, que votre assiduité au bal vous fait plus *aimer,* au sens vrai du mot, et estimer des compagnons et des compagnes de vos plaisirs. Ceux-ci et celles-ci vous acceptent bien volontiers pour *s'amuser,* (entre leurs mains vous n'êtes que des jouets), mais quand sonne l'heure du mariage, ce n'est pas parmi leurs camarades de danse que sera cherché le futur époux ou la future épouse : tous savent bien que le mariage exige des vertus dont ils vous savent dépourvus. Que font-ils alors ? Ils rompent avec vous, et vont chercher, dans une famille honnête, un jeune homme ou une jeune fille, en qui, ailleurs que dans une salle où l'on danse, ils ont trouvé les qualités sérieuses, nécessaires pour fonder un bon ménage et vivre une vie sans reproche, parce qu'elle sera sans remords.

Tout ce que je viens de dire vous semble sans doute trop sévère et vous croyez ne pas pouvoir vous passer d'un plaisir que vous prétendez innocent. Soit. Attendez alors que la semence mauvaise ait porté tous ses fruits, et, à la triste lumière de l'expérience, vous jugerez de sang froid et vous regretterez la légèreté de votre jeunesse.

Mais, je vous en prie, n'attendez pas ce moment. Pensez à la santé de votre corps, dites-vous bien que, pour conserver votre santé, pour pouvoir fournir un travail sérieux et n'être pas bientôt un membre inutile de la société humaine, vous ne devez vous livrer à aucun excès, à celui de la danse pas plus qu'à tout autre.

Pensez surtout à la santé de votre âme. Soyez bien persuadés que les habitués de la danse n'ont ni l'estime ni la confiance de personne, pas même de leurs compagnons de plaisirs. Soyez en outre certains, et c'est le plus grave, que, follement ou pour satisfaire à une fantaisie coupable, vous faites mourir en vous la Religion et la Morale. Et dites-moi franchement, qu'est-ce qu'un homme sans religion et sans morale ? Réalisez en vous la belle devise des Latins : Une âme saine dans un corps sain. *Vous le ferez, si vous occupez votre corps à des travaux utiles, à des fatigues fécondes, si vous occupez votre âme à des pensées sérieuses, nobles et généreuses.*

Le Pardon de St-Eloi

Le second dimanche de juillet aura lieu, comme de coutume, le *grand pardon de Saint Eloi.*

Saint Eloi est une petite chapelle située sur une colline, à l'ouest de la ville, tout près de Rosporden.

Là, de temps immémorial, le jour du pardon, on accourt de 10 lieues à la ronde, pour demander la protection de Saint Eloi où le remercier de nombreuses grâces obtenues par son intercession en faveur des chevaux.

Dès 4 heures du matin, les habitants sont réveillés par le galop des chevaux traversant la ville.

Celui qui les conduit fait 3 fois avec eux, et nu-tête, le tour de la chapelle. Puis, après les avoir mis à l'écart, il revient s'agenouiller devant l'image du bon saint et déposer une généreuse offrande dans le grand plat de cuivre.

Ces offrandes ainsi que les autres dons en nature comme : crins, licols, clous, etc., sont annoncés aux messes principales et l'on prie aux intentions des donateurs.

Voici l'horaire des offices le jour du pardon :

A 5 h., messe à la chapelle. — A 6 h., messe à l'église paroissiale. — A 7 h., messe à la chapelle et sermon. — A 10 h., procession, grand' messe et sermon à la chapelle.

Porteront la bannière de Sainte Anne :

Mme Guichoux, de Keranna; Marie-Jeanne Kerhervé, Saint-Eloi; Catherine Jaouen, Coat-morn; Hélène Gléonec, Coat-culoden; Françoise Vorc'h, Pontbier.

RETRAITE DES JEUNES FILLES

La Retraite pour les jeunes filles s'ouvrira cette année, le 21 juillet, à 8 h. moins 1/4 du soir, pour se terminer le jeudi suivant, après la messe de communion.

Elle sera prêchée par l'abbé Lhéveder, missionnaire apostolique.

Nous espérons que toutes les jeunes filles de la paroisse voudront profiter de cette grande grâce qui leur est offerte, en ce sens qu'elles y viendront nombreuses comme les années précédentes et qu'elles en sortiront sanctifiées et au besoin, converties.

Voici l'horaire des exercices :

Chaque jour de la Retraite :

A 6 h., sainte messe, prières et méditation. — A 7 h., seconde messe. — A 9 h. 1/2, instruction, confessions. — A 1 h., chapelet, conférences, confessions. — A 8 h. moins 1/4, sermon et salut.

Le jeudi :

A 6 h., prières, messe de communion, sermon de persévérance et salut. — A 9 h., réunion privée pour les Enfants de Marie.

NOTA. — Un prêtre viendra aider le P. Lhéveder, pour les confessions.

Chaque jour, une quête sera faite pour les honoraires du Prédicateur.

LA SAINTE ANNE

Comme les années précédentes, dès 4 h. la veille, confessions.

Le jour de la fête, la réunion générale aura lieu à 6 h. 1/2 du matin, à l'autel du Rosaire : sainte messe, cantiques, sermon français et communion.

A 9 h. aura lieu la fête patronale des *Mères chrétiennes.*

La grand' messe sera chantée à l'autel Sainte Anne, par M. Lécuyer, recteur de Melgven, et le sermon donné par le P. Lhéveder, en breton.

A 2 h., on chantera les vêpres qui seront suivies de la procession autour de la place de l'église, et du salut du T. S. Sacrement.

Sont priées de faire la quête, à la messe matinale :

Mme Kerbriant et Marie-Jeanne Naour de Kerangoc.

A la grand' messe :

Mmes Auguste Richard et Dür.

Porteront la bannière de Sainte Anne :

Mathurine Le Gall de Kerangoc; Marie Scavennec, Roz-an-duc; Marie-Jeanne Daoudal, Penn-ar-pont Poullaouen.

Porteront la statue :

Marie-Jeanne Landrein, de Kerc'huildet; Marie-Jeanne Yvonou, de Keranlué-Vraz; Marie-Jeanne Bourc'his, de Keranlué-Vihan; Louise Naour, de Ruveil.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mois de Juin

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Alexandre-Etienne BREUT ; Par. et mar.: Etienne Guernalec et Marie Le Reste. — Marie-Jeanne LE BRETON ; par. et mar.: Vincent Grall et Marie-Jeanne Le Breton. — Jeanne-Marie COROLLER; par. et mar.: Pierre Laz et Jeanne-Marie Le Guen. — Marcelle QUÉRÉ ; par. et mar.: Pierre Glémarec et Anna Monhir. — Yves BOURC'HIS ; par. et mar.: Jean Cotten et Marguerite Coray.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Marc-Alain LE GOFF et Marie FICHE.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marguerite CADIOU, 74 ans. — Jeanne QUELLEC, 25 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Juillet

5. — 1er vendredi du mois. — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat de la prière.
14. — Pardon de Saint Eloi.
21. — Retraite des jeunes filles.
26. — Fête de Sainte Anne.
28. — Solennité au chœur, de Sainte Anne.

Gérant: G. LE BORGNE

Hennebont. — Imp. Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

2e Année

1er Septembre 1912

No 6

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

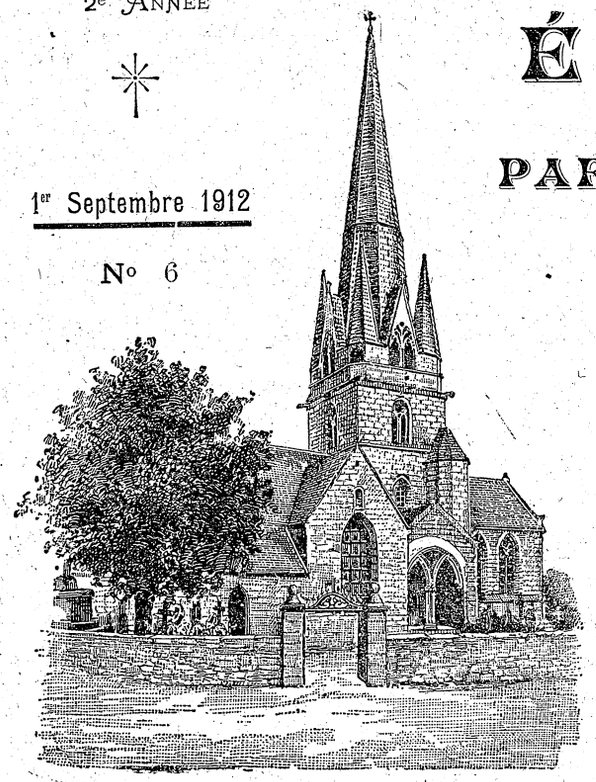

« Histoire de Rosporden »

(suite)

Prêtres natifs de Rosporden ou y ayant exercé le Saint Ministère depuis 1595

NOMS	TITRE	ÉPOQUE
Yves COUBOUDET	curé	1595 à 1613
Clément GUIFFAU	prêtre	1613 1642
Alain GUILLOU	curé	1613 1648
Pierre PAVIC	prêtre	1634
Noël PENGLAOU	prêtre	1640 1641
Prigent LE MÉE	curé	1648 1650
Jacques BRETON	prêtre	1649

NOMS	TITRE	ÉPOQUE	
Prigent LE DRUS	prêtre	1649	
Charles DAVID	curé	1650	
Jean LE BRENNEC	prêtre-chapelain	1650	1651
Maurice GUEGUEN	curé	1650	1656

En 1656 il devint recteur de Trégourez.

Thépault LE FLOC'H	curé	1656	1658

né à Rosporden, il y fut baptisé le 26 octobre 1632 par M. A. GUILLOU, curé.

En marge de son acte de baptême, on a écrit ces mots: *fuit curatus huius treviæ: il fut fait curé, c'est-à-dire vicaire de cette trêve.*

Sébastien JAFFREC		1657	

Il résidait à Pont-David.

Louis CARDUNER	prêtre	1658	
Jacques CHAMPION	prêtre	1658	
Claude LE GALLOU	prêtre-résident	1658	1659
	prêtre pro-curé	1660	1662
Guillaume BOUZAULT	curé	1659	1661
	prêtre	1661	1668
LE GUÉVEL	prêtre	1660	
Jean RIOU	curé	1661	1666
René GUEGUEN	prêtre	1663	1701

Né à Rosporden et baptisé par M. GUILLOU, curé, le 22 février 1637, il chanta sa 1re messe solennelle le 16 mai 1663, et ce même jour L. des HAYDUR, recteur d'Elyant, baptisa Jeanne-Corentine TANIOU, fille de Jean TANIOU et de Françoise GUEGUEN, sieur et dame de Roz-en-duc.

Françoise était la sœur de René GUEGUEN.

(A suivre.)

Chronique du Mois d'Août

SŒUR SAINTE MELCHTIDE
&
SŒUR SAINT HENRI

Le 2 août, par une matinée superbe une joyeuse caravane de jeunes filles prenait ici le train pour Gourin.

C'étaient les Enfants de Marie de Rosporden qui s'en allaient aux fiançailles de deux de leurs compagnes : Mlles Angélique Jaume et Marguerite Guiriec.

Avec elles se trouvaient les parents des nouvelles postulantes.

Ceux-ci, profondément chrétiens, après avoir donné leurs fils à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, allaient encore donner

leurs filles aux Missions, dans la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny.

A 10 h. commençait la cérémonie, belle, simple, touchante comme toutes les cérémonies de vêture et de profession, dont l'Eglise a seule le secret.

Parées comme les Vierges sages allant au devant de l'Epoux, 6 jeunes filles entrait lentement à la chapelle, au son des orgues jouant une marche triomphale.

Après le chant du *Veni Creator*, le R. P. Dornic de Saint-Corentin de Quimper, qui venait de prêcher la Retraite à toutes les religieuses, adressait à son pieux auditoire une allocution touchante. « *Seigneur*, disait-il, *faites moi connaître la voie « dans laquelle je dois marcher.* »

Puis, développant ce texte, il montrait que cette voie est la voie de l'humilité, de la chasteté, de la pauvreté, de l'obéissance. Il ajoutait que si les engagements que les nouvelles Postulantes allaient prendre n'étaient pas définitifs, ils n'en étaient pas moins graves, car ils allaient être pris devant des parents, des sœurs en religion, des prêtres, devant Notre-Seigneur Lui-même qui s'immole chaque jour pour nous sur l'autel. *Immolation et donation*, voilà bien le secret de la vie religieuse. *Immolation* de tous les biens, immolation de soi-même. *Donation* de tout son être au service de Dieu, au salut des âmes.

Mais aussi, après avoir tout quitté, on trouve tout. En effet, l'homme a besoin de pain pour vivre: Dieu devient sa nourriture L'homme a besoin de vêtements, Dieu le revêt de ses saintes livrées. L'homme a besoin de pardon, d'amour: Dieu est riche en miséricordes, en tendresses. L'homme a besoin de force, Dieu est la puissance même, il a besoin de bonheur: Dieu est le trésor immense de la joie.

Aussi, le prédicateur presse-t-il ces jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de fleurs, de se consacrer à Dieu, de faire le premier pas dans la vie religieuse qui est la *perle précieuse* dont parle l'Evangile, et qu'il faut à tout prix acquérir. » Mais à quoi « bon insister, s'écrie le Père ! Comme Abraham à qui Dieu avait « dit: « Sors de ta parenté, de ton pays, de ta famille, et viens « dans la terre que je te montrerai. » Vous aussi, âmes privilégiées, vous avez déjà obéi à l'ordre divin.

« Vous êtes sorties *de votre parenté*; vous avez quitté vos « amis d'enfance, vos compagnes, vos proches, tous ceux que « vous aimiez !

« Vous êtes sorties de *votre pays*: vous avez quitté vos champs, « vos campagnes, la maison qui vous a vues naître, la vieille « église de votre baptême, de votre 1re communion, le cimetière « où dorment vos aïeux.

« Vous êtes sorties de *votre famille;* vous avez dit adieu à vos « frères, à vos sœurs, à votre père, à votre mère, et vous êtes « venues ici, *dans ce lieu que ce Dieu vous a montré.*

« Et voici qu'en ce moment ils sont là pour être témoins « de votre joie, de votre donation, et aussi, pour unir leur sacri- « fice au vôtre. En vous donnant à Dieu, ils vous perdent sans

« doute pour eux-mêmes : et voilà leur chagrin. Mais, comme « Abraham, ils obéissent à la voix d'en-haut, et vous immolent à « Jésus-Christ. Leur cœur souffre, car vous êtes une partie d'eux- « mêmes: mais ils savent dans leur foi chrétienne et bretonne que « ce que Dieu garde est bien gardé et ils disent avec Job: « *Dieu « me l'avait donnée: Dieu me l'a reprise: que son Saint Nom « soit béni !* »

« Amis, compagnes, parents bien-aimés, si vous sentez des « flots d'amertume inonder votre âme à cette heure: si vos yeux « se mouillent de larmes, allez à Dieu et Il pleurera avec vous. « Si vous souffrez, allez à Lui et Il vous consolera !... Souvenez- « vous que tout passe en ce monde: joies, douleurs, amis, parents, « famille, et que Dieu seul reste avec tout ce qu'on fait pour Lui : « Il sera un jour votre récompense, votre récompense sans mesu- « re ! *merces tua magna nimis* !

« Et vous, surtout, mères chrétiennes, écoutez-moi bien: c'est « la gloire de Sainte Anne d'avoir donné Marie au monde: ce sera « votre gloire à vous, votre honneur, votre consolation d'avoir « donné votre fille à Dieu, car, en la vouant au service de Dieu, « vous en avez fait une reine, s'il est vrai que *: servir Dieu, c'est « régner* ! régner en ce monde et régner en l'autre.

Ainsi soit-il.

Après ces paroles qui firent couler des larmes, M. le Curé-doyen de Gourin procéda à l'interrogatoire prescrit par les Constitutions; puis ayant reçu le consentement des Novices, il imposa à chacune d'elles son nom de Religion.

S'adressant à Marguerite Guiriec, il lui dit : « Vous, ma fille, « vous ne porterez plus désormais le nom de votre maison, mais « vous vous appellerez: Sœur Saint-Henri de l'Immaculée Con- « ception. »

S'adressant ensuite à Angélique Jaume, il dit: « Vous ma fille « vous vous appellerez: Sœur Sainte-Melchtide. »

Puis, les habits ayant été bénits, les nouvelles Sœurs s'en furent se dépouiller des atours du siècle et revêtir les livrées de J.-C.

Elles revinrent bientôt à la chapelle au milieu des chants d'allégresse, recevoir la bénédiction du T.-S. Sacrement, et entonner le cantique d'actions de grâces: *Te Deum laudamus* !

Après la cérémonie, parents et enfants, religieuses et compagnes purent donner libre cours à leurs doux épanchements, et la journée hélas ! s'écoula trop vite.

Mais si tout prend fin ici-bas, mêmes les émotions les plus saintes et les plus légitimes, il est une chose qui dure et durera longtemps: c'est l'impression salutaire laissée par cette touchante cérémonie dans l'âme de celles qui en ont été témoins, et plus d'une fois elles entendront retentir à leurs oreilles cette parole du Maître: « *Celui qui aura quitté sa maison, ou ses frè- « res ou ses sœurs, ou son père ou sa mère à cause de Moi, « recevra dès ce monde le centuple et possédera un jour la vie « éternelle.* »

LE PARDON

Le Pardon a encore été cette année célébré avec piété.

Dès la veille, après le chant des premières Vêpres, les confessions ont commencé et ont duré jusqu'à 8 h. du soir. Le lendemain, il y a eu 500 communions environ.

L'église ornée de guirlandes et d'oriflammes bleues et blanches, par des personnes toujours devouées aux œuvres paroissiales, présentait un aspect ravissant,

Les chants exécutés en grégorien par la maîtrise et soutenus par les voix mâles des jeunes gens ajoutaient à la majesté de l'office.

La messe solennelle fût chantée par M. Perhirin, recteur de Guilligomarc'h, et le sermon donné sur la confiance en Marie, par M. Coajou, recteur de Tourc'h.

A l'issue des Vêpres, la procession favorisée par un temps magnifique, se déroule au chant des cantiques, dans l'avenue de la gare et la rue de Quimper, au milieu du recueillement le plus grand.

Au retour, le Chœur chanta alternativement avec les choristes la pieuse mélodie de Bordes : *O Vierge très belle*; le répons bref : *Exalta est*; puis après le salut tous exécutèrent avec enthousiasme, le cantique si enlevant : *Au ciel, au ciel, au ciel, j'irai la voir un jour.*

La cérémonie terminée au Chœur, M. Coajou, voulut bien encore adresser une courte allocution aux Enfants de Marie, à l'autel du Rosaire.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Le Dimanche 18, à l'occasion de la fête patronale, les jeunes gens du Cercle donnèrent une séance récréative qui fut très bien réussie.

Ils jouèrent d'abord : *la nuit rouge* de Botrel, drame en 2 actes et 4 tableaux, rappelant un épisode de la guerre des chouans, dans lequel particulièrement Lili Gall ou *Gabic*, âgé de 13 ans, remplit avec un naturel parfait son sympathique rôle.

Ils jouèrent ensuite *L'élève caporal* et *Un tour de Jésuite*, comédies militaires en 2 actes où un séminariste soldat stigmatise

dans des réparties spirituelles, les idées funestes d'un socialiste venu à la caserne propager ses doctrines anti-militaristes et révolutionnaires.

Trois monologues parfaitement donnés, et le chant final du Titanic, *Plus près de toi, mon Dieu !* exécuté en parties, achevèrent de donner à la séance le plus grand intérêt.

Il est fâcheux pourtant que, par suite d'un manque d'organisation, certaines personnes qui avaient pris leur billet d'avance n'aient pas trouvé de place. Mais il est plus fâcheux encore que quelques paysans grossiers du côté de Keriou, dit-on, et certaines jeunes filles très peu estimées en ville, soient venues troubler la soirée par leur tapage, au grand mécontentement de tous les spectateurs.

Cela ne se renouvellera plus à l'avenir.

PÉLERINAGE DES LIGUEUSES

à N. D. de Kerdévot

La section de la Ligue des Femmes françaises de Rosporden ayant projeté de faire une pélerinage à N.-D. de Kerdévot, Madame de Couesnongle de Quimper invita à cette fête les Ligueuses d'Elliant, Tourc'h, Saint-Yvi, Saint-Evarzec, Ergué, Gabéric et d'autres paroisses encore.

C'est ainsi que notre modeste entreprise devint une grandiose manifestation.

Ça été l'occasion de nous retrouver nombreux aux pieds de la Bonne Mère ; de nous compter, de nous édifier mutuellement et de nous affermir dans notre apostolat, après avoir prié avec ferveur et entendu la parole chaleureuse de M. Lein, recteur du Grand-Ergué et les conseils pratiques de Mademoiselle de la Landelle.

Merci aux organisatrices de ce beau pélerinage.

ÉCOLE Sᵀ MICHEL

L'école libre des garçons de Rosporden, dirigée désormais par M. Kermanac'h, M. Yvon Gestin et un surveillant, s'ouvrira le 16 Septembre, à 8 h. du matin.

Beaucoup de pensionnaires sont déjà inscrits ; beaucoup d'externes doivent aussi y venir. Mais, comme les enfants de la campagne ne seront guère tous rentrés qu'à la fin du mois, la messe du Saint-Esprit n'aura lieu que le 29 Septembre, jour de la fête de Saint Michel.

Ce jour-là, avant la grand'messe, on chantera le *Veni Creator*, à l'intention des élèves de l'école chrétienne.

A ce propos nous rappelons aux parents la ligne de conduite que leur ont tracée les Evêques de France, touchant le *choix de l'école*.

« *C'est un* DEVOIR RIGOUREUX *pour les parents*, disent-ils, « *partout où il existe une école chrétienne d'y envoyer leurs « enfants, à moins qu'il n'en résulte pour eux ou pour leurs enfants* UN GRAVE DOMMAGE DONT LE CONFESSEUR EST « JUGE.

Ils ajoutent : « *L'Eglise* TOLÈRE *qu'on fréquente l'école neutre*, QUAND IL Y A DES MOTIFS SÉRIEUX *de le faire, mais « à condition :* 1°, QUE RIEN DANS CETTE ECOLE NE PUISSE PORTER ATTEINTE A LA CONSCIENCE DE L'ENFANT ; et 2°, QUE LES PARENTS ET LES PRÊTRES SUPPLÉENT ENSUITE A L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DE « L'ENFANT. »

Mais si l'école ETAIT ou DEVENAIT *impie, il faudrait* COUTE QUE COUTE, *c'est-à-dire au prix des plus grands sacrifices, dût-on perdre sa place ou mendier son pain* EN RETIRER SON ENFANT.

Ces règles s'appliquent non seulement aux écoles primaires, mais encore aux lycées, collèges, écoles maternelles, écoles supérieures de filles ou de garçons.

Et quelle est la force obligatoire de ces règles portées par les Evêques ?

« *Ces règles,* disent les Evêques, *obligent les parents* SOUS « PEINE DE PÉCHÉ MORTEL, ET IL N'EST PAS PERMIS AUX « PRÊTRES DE LEUR DONNER L'ABSOLUTION, SI AVERTIS DE LEUR DEVOIR, ILS NÉGLIGENT DE LE REMPLIR.»

Et maintenant la question est de savoir si les parents veulent *oui* ou *non* rester catholiques ; *oui* ou *non* élever chrétiennement leurs enfants.

La Religion en effet, est *une* dans sa doctrine comme dans sa Morale. Il n'est permis à personne d'y prendre ce qu'il lui plaît et de rejeter ce qu'il ne lui plaît pas. On a beau aller à la messe le dimanche, observer l'abstinence, faire ses Pâques, on n'est pas catholique pour cela si l'on refuse par exemple d'obéir aux Evêques *qui ont été placés par le Saint Esprit pour régir l'Eglise de Dieu* ou de croire à un article quelconque de foi.

Nota. — Pour ce qui est du prix du Pensionnat ou de l'Externat, s'adresser à M. Kermanac'h qui fera des concessions s'il y a plusieurs membres de la même famille ou si les enfants sont indigents.

Mouvement Paroissial

———o———

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Yvon LE CORRE: par. et mar.: Yves Le Corre et Marie-Jeanne Gigou. — Marie-Madeleine LE GARS: par. et mar.: Jean Le Gars et Marie-Anne Le Gars.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Michel LE MEUR, 32 ans. — Hélène QUENTEL, 4 ans. — Marie-Anne LE ROY, *veuve Bouder,* 77 ans. — Hélène BACON, 76 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Septembre

1er. — 1er Dimanche du mois : à l'issue des Vêpres, procession du Rosaire, exposition, chapelet et salut.
6. — 1er Vendredi du mois : à 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat : *intention du mois, exposition, sainte messe, communion, salut.*
8. — Nativité de la T. S. Vierge. — Réunion des Enfants de Marie.
15. — Sept Douleurs de la S. V.
18. — Quatre-Temps : *jeûne et abstinence.*
20. — Idem.
21. — Idem.
22. — Saint Thomas de Villeneuve. — Réunion des Mères chrétiennes.
29. — Saint Michel Archange.

Le Gérant : G. LE BORGNE

HENNEBONT. — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

2e ANNÉE

1er Novembre 1912

N° 8

ÉCHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

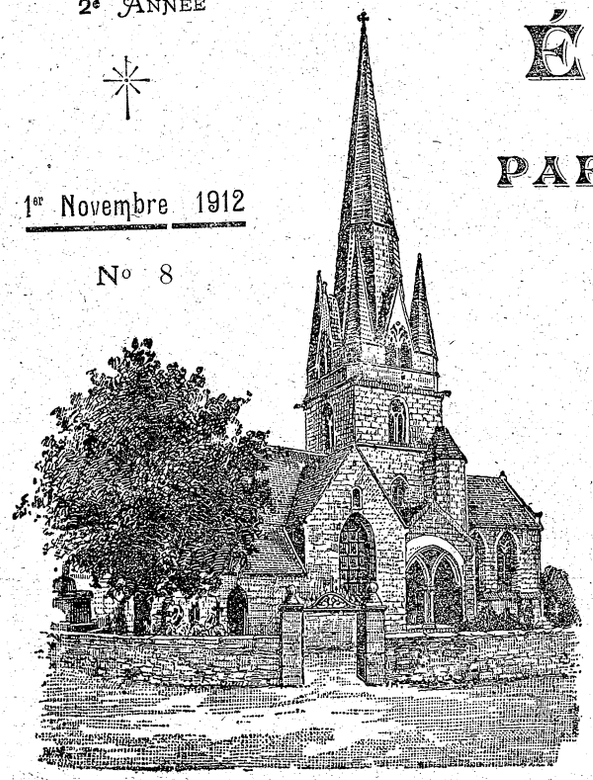

Histoire de Rosporden

(suite)

Prêtres natifs de Rosporden ou y ayant exercé le Saint Ministère depuis 1595

NOMS	TITRE	ÉPOQUE
Guy KERNEVEZ	chapelain de Kerminhy	1691
François LE HUEZ	id.	1697
Colomban LE GOFF	id.	1699
Francois-Joseph BUISSON	curé	1701 à 1709
Louis PHILIPPE	curé	1709 à 1737

Il mourut et fut enterré à Rosporden. Assistèrent à son enterrement : Laurans, recteur de Tourc'h: Kerjean, recteur de Melgven; Buguilou, curé de Cadal; Le Gouiffès, curé de Kernével; Le Cloarec, prêtre d'Edern; Bourriquin, prêtre de Kernével : Michel Philippe, prêtre de Trégourez; et Le Roux, recteur d'Elyant.

François LE COAT	prêtre,	1705 à 1716
Joseph Corentin LE NAOUR	id.	1710
	curé	1737 à 1747

Joseph-Corentin Le Naour, originaire de Leuhan, fut enterré le 17 Novembre 1747. Assistèrent à son enterrement : Devallan, recteur de Tourc'h; Kerjean, prêtre; Le Gall, curé de S. Yvi; François Jaouen, curé d'Elyant; Davij, recteur de Leuhan; et Le Roy, curé de Rosporden.

François LOZÉAC'H	prêtre	1730
Jean JAOUAN	id.	1737
François MERCIER	id.	1738 à 1741
Jean-Marie LE ROY	id.	1743
	curé	1747 à 1755
recteur de Clohars-Fouesnant		1758 à 1771

Le 27 Décembre 1754, J.-M. Le Roy présida à 3 heures du soir, à Elyant aux obsèques de Joseph de la Marche, recteur d'Elyant, décédé la veille à 2 h., d'une révolution de goutte.

J.-M. Le Roy originaire de Rosporden, y meurt et y est enterré le 12 Octobre 1771, à l'âge de 48 ans, muni des sacrements de l'église. Assistaient aux obsèques : Jean Le Du, prêtre d'Elyant; Hervé, recteur de St Thurien; Le Grand, curé de Kernével; Conanou, curé de Cadol; Le Moyne, curé de Clohars; Le Margé, recteur de Melgven, et H. Coquil, curé de Rosporden

Le 11 Juillet 1740, on enterre au cimetière de Rosporden, Jean Fouillez, prêtre de Bannalec, décédé chez Gogué, au retour de la retraite.

(*A suivre*).

Congrès Eucharistique de Vienne

(suite)

A côté de ces 150.000 hommes et femmes catholiques, accourus à Vienne de toutes les contrées de la vieille monarchie des Habsbourg, Lorraine, il y avait encore plus de 100.000 étrangers, venus d'Allemagne, des deux Amériques, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Suisse.

Depuis deux jours, une pluie inexorable s'était abattue sur Vienne. Elle n'avait pas cessé le dimanche. Par un acte de foi qui a ajouté au caractère officiel de cette grande manifestation eucharistique, François-Joseph a voulu que la procession eût lieu malgré l'intempérie du ciel. Interrogé sur l'opportunité de la procession avec le mauvais temps, le vieil empereur répondit : « Si j'avais commandé une revue de troupes, elle aurait lieu, malgré la pluie ; la procession doit avoir lieu aussi. »

Cette noble réponse respirait l'autorité et la foi. On en cite une autre qui témoigne du caractère d'affection du pouvoir souverain pour le peuple. Par honneur pour le Dieu de l'Eucharistie, François-Joseph avait voulu que la livrée des équipages de la Cour, qui devaient figurer dans le cortège, fut toute renouvelée. C'était une dépense considérable avec la magnificence des costumes de cochers et

de palefreniers et des caparaçons et harnais des chevaux. La pluie allait gâter tout cela, ainsi que les ors et les plumets des magnifiques gardes à cheval, escortant les voitures. A la remarque qui lui en était faite, l'empereur répondit : « Mes paysans ont mis leurs plus beaux habits pour venir à la procession ; je ne veux pas faire moins qu'eux. »

Oui, la pluie a gâté toutes ces dorures, toutes ces brillantes couleurs, qui auraient eu un si grand éclat sous le soleil ; elle a mouillé les carosses de gala, les brillants uniformes, les chapes et les mitres des évêques, les surplis du clergé, comme les bannières et les drapeaux du cortège et les beaux costumes des Tyroliens, des Hongrois, des Tchèques, des Polonais, des Croates, des Monténégrins, des Albanais,, des Italistes ; mais un grand acte de foi a été accompli par un souverain et son peuple, et jamais pareil hommage public d'une cour royale, d'une grande capitale et de tout un empire n'aura été rendu au Saint-Sacrement. Vive Jésus-Christ ! C'est le cri qui a retenti dans tous les cantiques, dans toutes les acclamations, dans tous les discours, dans tous les cœurs pendant ces jours solennels et à jamais mémorables du Congrès eucharistique de Vienne.

La procession eucharistique a donc eu lieu comme s'il avait fait beau.

Quand tous les groupes de l'interminable défilé avaient déjà passé, l'empereur, avant de prendre place, à son rang, dans le cortège, est venu, à la cathédrale, au devant du Saint-Sacrement, le chercher lui-même avec sa cour. Ce fut un moment solennel, lorsque l'auguste souverain précédé des archiducs de sa maison et du noble prince héritier entra dans la cathédrale au milieu d'une haie de cardinaux et d'archevêques, crosse en main et mitre en tête, s'inclinant devant lui, et s'avança majestueusement jusqu'au pied de l'autel pour y adorer le Dieu du Tabernacle. Il était midi juste. C'était l'heure où les cloches de toutes les églises de l'Autriche-Hongrie devaient s'unir à la grande voix des bourdons de la cathédrale pour annoncer à toutes les populations de l'Empire que le souverain accomplissait devant le Christ-Dieu, à cette heure même, l'acte suprême d'adoration, au nom de tout son peuple catholique.

Et alors, le Saint-Sacrement fut porté triomphalement par la ville, à la suite de la procession, dans les mains du légat du Saint-Siège, prosterné à l'intérieur d'un riche carosse vitré, attelé de huit chevaux. L'empereur suivait avec sa cour, les hauts fonctionnaires de l'Etat, les grands seigneurs autrichiens, hongrois, polonais, tchèques et autres, avec le corps diplomatique auquel ne manquait pas l'ambassadeur de la République française lui-même. Jamais pompe triomphale ne fut plus éclatante ; jamais, dans les annales de l'Eglise, manifestation plus grandiose, plus universelle, n'eut lieu en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie. L'Autriche-Hongrie surpassa ce jour-là l'Espagne elle-même qui rendait, il y a un an, les mêmes honneurs au Saint-Sacrement.

Un autre fait important de ce magnifique Congrès eucharistique, c'est la communion des petits enfants. L'une des princesses de la famille impériale avait prêté son immense parc situé à l'intérieur de la ville pour organiser en plein air la communion de huit mille enfants.

Dès les premières heures du matin arrivèrent les jeunes communiants ; le parc était rigoureusement fermé à toute grande personne ; seuls quatre spectateurs, parmi lesquels l'archiduchesse Valérie, fille de l'empereur, assistèrent à la cérémonie, dissimulés derrière les arbustes.

Sept autels étaient élevés dans le parc, cinq devant la façade du château et deux devant la pièce d'eau au milieu du parc.

Le cardinal Van Rossum, légat du Pape, officiait à l'autel du milieu, et des évêques aux autres autels.

Les enfants étaient répartis en groupes carrés de deux cent quatre-vingts, sur vingt rangs. Des prêtres passaient au milieu des rangs et donnaient la communion. Pendant tout le temps que dura la cérémonie, les prélats officiants restèrent face au parc, et ne continuèrent la messe que lorsque la communion fut terminée.

A Vienne, quoiqu'on ai dit, la France était dignement représentée par l'éminent Cardinal de Paris, 5 autres de ses Pontifes, plus de 500 prêtres et plus de 1.000 fidèles.

Là encore, elle a été reconnue comme la Fille aînée de l'Eglise, et un prélat Canadien l'a acclamée magnifiquement dans un superbe langage.

Ici, à Rosporden, cet acte mondial d'adoration au Dieu de l'Eucharistie a eu son retentissement.

En union avec le pasteur de la paroisse qui était à Vienne et en union avec tous les Congressistes, des hommes, des femmes, des jeunes gens, des jeunes filles, des enfants, au nombre de 300 environ, se sont approchés le dimanche 15 de la Sainte Table. Ils sont venus ensuite faire leur adoration devant le T. S. Sacrement exposé depuis la grand'messe jusqu'aux vêpres, et au salut, le *Te Deum* a retenti au son joyeux de toutes les cloches, pour remercier Dieu des grâces qu'Il venait de répandre sur le Congrès et sur notre paroisse.

Loué soit Jésus-Christ au T. S. Sacrement de l'autel !

L'UNION CATHOLIQUE

Le 13, à l'issue de la messe matinale, le bureau de l'Union Catholique de Rosporden s'est réuni salle Jeanne d'Arc.

Après la prière d'usage, on s'est entretenu de la réunion qui devait avoir lieu le jour même, à l'issue des vêpres, à Elliant, pour fonder l'Union cantonale des pères de famille, et l'Union cantonale des Unions paroissiales du doyenné. Après avoir décidé que 5 ou 6 membres assisteraient à cette réunion, on en a désigné deux autres pour représenter prochainement l'*Association des pères de famille* de Rosporden, à l'Assemblée de la Fédération, qui aura lieu le 17 novembre à Landerneau. MM. Michel Le Roy et Jean Naour de Kerangoc ont été désignés.

Retraite des Mères de Famille

Par les soins de la Congrégation des *Mères chrétiennes*, une retraite vient d'être donnée aux mères de famille de Rosporden, du 13 au 17 octobre.

Prêchée par un saint religieux de l'ordre de Saint François, cette retraite, nous n'en doutons pas, aura fait le plus grand bien aux nombreuses mères de famille qui l'ont suivie.

Elles se rappelleront surtout les deux sermons qu'elles ont entendus sur leurs devoirs d'épouse et de mère, et garderont gravés profondément dans leur cœur ces conseils si graves du bon Père, touchant l'éducation de leurs enfants.

« *Veillez sur eux,* leur disait-il, *ils courent tant de dangers ! Tant* « *de pièges sont tendus sous leurs pas !...*

« Hélas ! *que de parents* insouciants laissent *toute liberté* à leurs « enfants d'aller où *bon leur semble,* et cela, non *seulement le* « *jour,* mais encore la nuit !... *Ils ne s'inquiètent* pas de savoir où « ils vont, avec qui ils vont. *Quoi d'étonnant alors que des scan-* « *dales se produisent et que ces jeunes gens, ces jeunes filles qui* « *devaient être la gloire et l'honneur de leur famille, en deviennent* « *la honte et le martyre !...*

« *Veillez donc, ô mères chrétiennes,* veillez sur vos enfants avec « un soin jaloux. Rappelez-vous qu'ils sont votre trésor, un trésor « dont vous avez la garde et dont Dieu vous demandera compte un « jour.

« Veuillez sur leurs fréquentations : la mauvaise compagnie est « une peste pour l'enfance et la jeunesse.

« Et ne dites pas, vous qui vous dites « mères chrétiennes », « qu'arrivés à un certain âge, il faut leur laisser plus de liberté. « Oh ! prenez garde : ils abuseront vite de votre faiblesse et vous « feront verser des larmes bien amères plus tôt peut-être que vous « ne pensez...

« Veillez sur leurs lectures : aujourd'hui surtout, les mauvais « journaux et les mauvais livres sont tellement répandus ! Il suffit parfois d'une page de ces écrits obscènes pour flétrir à jamais « l'âme pure d'un enfant.

« Veillez sur leur instruction. Faites quelques sacrifices pour les « mettre à l'école chrétienne : ce n'est point là, soyez sûres, de « l'argent perdu. Et si, de l'avis de votre confesseur, vous êtes obligées de les mettre à l'école laïque, veillez sur l'instruction qui « leur y est donnée : c'est votre droit, c'est votre devoir. Il ne faut « pas que dans l'enseignement qu'ils reçoivent, il y ait *un seul* « *mot* capable d'ébranler leur foi.

« Cependant, ai-je besoin de vous le dire ? tous vos efforts pour « faire marcher vos enfants dans la bonne voie demeureront inutiles, si vous ne leur donnez vous-mêmes le bon exemple à la « maison.

« O mères chrétiennes, mettez donc en pratique avec une sainte « ferveur, avec une rigoureuse fidélité, l'enseignement que vous « donnez et que vous faites donner à vos enfants.

« Soyez fidèles à vous agenouiller avec eux devant Dieu matin et « soir ; soyez fidèles à assister aux offices de votre paroisse, les « dimanches et jours de fête ; respectez scrupuleusement les Qua- « tre-Temps, le vendredi et le Carême ; approchez-vous souvent du « Sacrement de Pénitence et d'Eucharistie, et que vos enfants sa- « chent cela.

« Quelle impulsion à la vertu ne trouveront-ils pas alors dans « votre exemple ! »

A l'occasion de cette retraite, M. le Recteur a demandé aux mères chrétiennes d'être bien fidèles aux réunions. Il leur a demandé aussi de porter ostensiblement leur insigne, c'est-à-dire la croix bénite par le Souverain Pontife, non seulement aux réunions de la Confrérie et aux processions, mais encore dans la vie ordinaire, pour rendre hommage à Notre-Seigneur.

A propos des Services

A Rosporden, Dieu merci, on a beaucoup de dévotion et de respect pour les morts. Nous n'en voulons pour preuve que le soin admirable avec lequel les tombes sont entretenues. Mais on ne contente pas ici de sabler et de fleurir les tombes, on prie encore et l'on prie beaucoup pour les chers défunts. Toutefois, il est une coutume qui tend à disparaître et que nous voudrions bien ressusciter : c'est la coutume antique de l'Eglise, de faire chanter des Services.

Nous savons que le Sacrifice de la messe est l'acte par excellence de notre sainte religion.

Nous savons d'autre part que les mérites de Notre-Seigneur étant infinis, il suffirait *d'une seule messe* pour sauver mille mondes, pour délivrer à la fois toutes les âmes du Purgatoire.

Mais ce que nous ne savons pas, c'est la mesure dans laquelle Dieu applique à une âme les fruits du Sacrifice.

Or, s'il est moralement sûr que les fruits de la messe sont d'autant plus grands qu'on donne à la messe plus de solennité, et partant, que les fruits réels d'une messe chantée sont plus grands que ceux d'une messe basse ; que dire, s'il ne s'agit plus seulement d'une messe chantée, mais d'un service funèbre, c'est-à-dire : d'un nocturne avec messe et absoute célébrés solennellement ! Il va sans dire que les fruits de la messe sont alors appliqués plus largement encore à l'âme de celui pour qui le *service* est célébré.

Ce n'est pas tout : les prières du *Service* étant composées de textes en partie tirés des Saintes Ecritures, et l'Eglise les ayant prescrites spécialement pour les trépassés, il suit de là que ces prières ont pour eux une efficacité toute particulière que les autres prières n'ont pas.

Enfin, l'assistance à l'office et l'offrande faite par ceux qui demandent le *Service* contribuant au culte de Dieu et à l'entretien de ses ministres, tout cela est de nature à incliner davantage la miséricorde divine en faveur du défunt.

Qu'on ne vienne donc plus dire, comme on l'entend trop souvent,

même de la bouche de personnes soi-disant pieuses : « *Pour le prix* « *d'un Service, je ferai dire plusieurs messes* qui seront plus avan- « tageuses pour les morts. » Car, parler ainsi, c'est laisser soupçonner un peu d'avarice et beaucoup d'ignorance en matière de religion.

Qu'on ne dise pas non plus : « *Quand un tel est mort, la famille* « *n'a pas fait chanter de Services : donc, je n'en ferai pas chanter* « *non plus.* » Car, agir ainsi, c'est suivre le mauvais exemple et chercher des prétextes pour s'en excuser.

Qu'on ne dise pas encore : « *Les services, c'est bon pour les gens* « *de la campagne.* » Comme si ces prières n'étaient pas instituées pour les gens de la ville comme pour les gens de la campagne ! Et comme si l'on se déshonorait en imitant les paysans qui ont, en cela du moins, conservé les vraies traditions de nos pères !...

Qu'on ne dise pas enfin : « *Les services reviennent trop cher, à* « *cause du repas qu'il faut donner.* » Car, en bien des circonstances, ce repas pourrait être supprimé ; et, à supposer qu'il faille faire la dépense, c'est encore un acte de charité qu'on fait en faveur du défunt.

Revenons donc à l'antique usage de l'Eglise : faisons chanter des *Services* pour nos morts. Profitons de certaines circonstances comme : d'un mariage, d'un enterrement d'enfant, d'un décès dans la famille, pour faire chanter un *Service de dévotion* en faveur de nos autres parents. N'oublions pas surtout, quand un être cher nous est ravi, de faire chanter le *Service* du 3e, 7e et 30e jour, indiqué par la Liturgie, et au jour anniversaire, faisons chanter le *Service du bout de l'an.*

Rappelons-nous d'ailleurs, que dans le Purgatoire, Dieu usera à notre égard de la mesure dont nous aurons usé sur la terre, à l'égard de notre prochain.

Mouvement Paroissial

OCTOBRE

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

YvonNAOUR, par. et mar.: Yves Guinvarc'h et François Vorc'h. — Marie-Anne LE MANCHEC, par. et mar.: Jean Kenhervé et Marie Le Manchec. — Henri JEANNÈS, par. et mar.: Henri Guillou et Yvonne Yaouanc. — Marie-Anne LE GOFF, par. et mar.: Yves Carduner et Isabelle Quéré. — Louis ROUAT, par. et mar.: Pierre Guillou et Marie-Anne Le Naour. — Isabelle KERSULEC, par. et mar.: Alexandre Laurent et Isabelle Kersulec. — Ernest BOURC'HIS, par. et mar.: Ernest Glémarec et Joséphine Sancéau. — Georges

BOURBIGOT, par. et mar.: Victor Caradec et Marie Troalen. — Marie-Madeleine CORRE, par et mar.: Christophe Nicolas et Marie Guillerm. — Marie Louise BOURC'HIS, par. et mar.: Michel Bourc'his et Louise Masson. — Jeanne-Marie LE NY, par. et mar.: Françoise Guillou et Marie Belleguic.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Jean-Marie NICOLAS et Joséphine LE BOURC'HIS.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie HUIBAND, 31 ans et Guillaume HORELLOU, 56 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Novembre

1. Vendredi — *Toussaint* — Dès l'*Angelus* confession. — A la messe matinale et à la grand'messe, quête pour les besoin de l'église.

   Après la Grand'messe, exposition, et clôture du *Mois du Rosaire* A 2 heures, Vêpres de la Toussaint : cantique : Breudeux, Kereut hamignoned, sermon des Morts, en breton : Vêpres des Morts, quête, procession autour du cimetière, et absoute au pied de la croix : ensuite, confessions.

2. Samedi — *Fêtes des Morts* — Dès l'*Angelus*, confessions.

   Après la messe matinale, procession autour du cimetière, et absoute au pied de la croix.

   A 9 heures office, Grand'messe, procession et chant du Libera au cimetière.

3. Dimanche — A 9 heures 1/2, service solennel pour les paroissiens morts dans l'année. — Après Vêpres-procession du Rosaire, chapelet et salut

4. Lundi — A 6 heures 1/2, service solennel pour les prêtres originaires de Rosporden : pour ceux qui y ont exercé le S. ministère, et pour ceux qui sont enterrés dans le cimetière.

   Chaque matin, durant la semaine, service pour les Trépassés.

17. Dimanche — A l'issue des Vêpres, réunion de la Congrégation des *Enfants de Marie*.

24. Dimanche — A l'issue des Vêpres, réunion de la Congrégation des *Mères chrétiennes*.

Le Gérant : G. LE BORGNE

HENNEBONT. — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

2e ANNEE

1er Janvier 1913

No 10

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

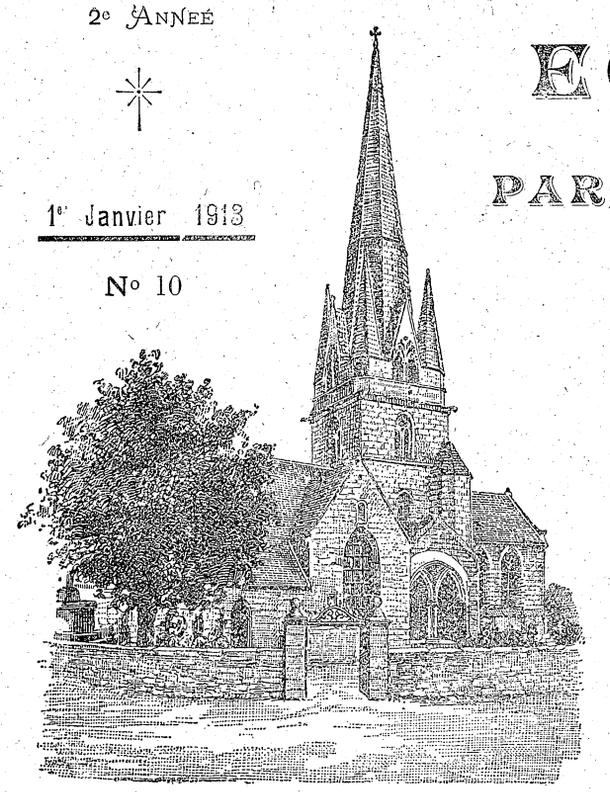

HISTOIRE DE ROSPORDEN

(suite)

Prêtres natifs de Rosporden ou y ayant exercé le Saint Ministère depuis 1595

Le culte ayant été rétabli en France, après la Révolution, Rosporden qui n'était jusque là que *trêve* d'Elliant, est érigé en paroisse.

Voici les noms des recteurs et des vicaires que nous avons relevés depuis :

NOMS — TITRE	ÉPOQUE
René Le Lay, *desservant*.....	1803 à 1804
Françcis Bouden, *desservant*.....	1805 1844
Il signe *curé*, à partir de.....	1818
Le Courant, *vicaire*.....	1843 1844
Vincent Diligeart, *recteur*.....	1844 1865
Louis Déniel, *vicaire*.....	1845 1852
François Manchec, *vicaire*.....	1852 1854

Jean-Marie Le Goff, *vicaire*	1854 à	1855
Alfred Yvenat, *vicaire*	1856	1857
Yven, *prêtre habitué*	1857	1859
Yves-Marie Le Dréau, *vicaire*	1857	1859
François Souben, *vicaire*	1859	1863
Louis Bussereau, *vicaire*	1863	1866
Félix Brignoux, *vicaire*	1866	1867
Gustave Bernard, *recteur*	1866	1871
Jean-Marie Madec, *vicaire*	1867	1872
Patern Briec, *prêtre,* mort à Rosporden	1870	
Yves Nédélec, *recteur*	1872	1891
Charles Péron, *vicaire*	1872	1874
Jean Hascoët, *vicaire*	1874	1875
Jean Dagorn, *vicaire*	1875	1882
Jean Féroc, *vicaire*	1882	1883
Joseph Taudé, *vicaire*	1884	1888
Yves Chuiton, *vicaire*	1889	1906
Jean Kerloëguen, *recteur*	1892	1904
Georges Le Borgne, *recteur*	1904	
Jean-Marie Corre, *vicaire*	1906	1909
Guillaume Menguy, *vicaire*	1909	1912
Michel Baron, *vicaire*	1912	

(A suivre).

LES ÉTRENNES

Nous voici à l'époque des étrennes qui font palpiter de joie tant de cœurs !

Mais savez-vous d'où vient ce mot : étrennes ? Ecoutez plutôt.

Un philosophe de Tibur, Nonus Marcellus nous apprend que l'an 7 de la fondation de Rome, 745 ans avant J.-C., les Romains offrirent au premier jour de l'an, à leur roi Tatius, quelques branches de chêne, coupées dans un bois consacré à la déesse Strenna ou déesse de la Force. Cette année là tout prospéra dans l'empire. Aussi le prince recommanda-t-il à ses sujets de renouveler chaque année ce présent, à la même époque.

Dans la suite, à ces branches de chêne succédèrent d'autres présents qui conservèrent le nom de *Strenna,* d'où nous avons fait *étrennes.*

Que le jour de l'an soit un jour de légitimes jouissances pour tous, un jour de récompense pour le passé et d'encouragement pour l'avenir ; que les réunions de famille y ramènent la concorde, l'union, l'affection, et que le pauvre n'y soit point oublié, c'est une chose excellente sans doute.

Mais il est une autre chose que nul chrétien ne doit oublier : c'est de repasser dans son esprit les actes de l'année qui vient de finir, et, en constatant avec regret, les fautes qu'il a commises, de prendre la résolution de les réparer et de mieux employer l'année nouvelle, car le temps passe rapidement et l'éternité s'avance.

Ces conseils, chers paroissiens, sont les étrennes que je vous offre en vous disant : *Bonne année, bonne santé et le Paradis à la fin de vos jours.*

UN COUP D'ŒIL SUR LES ŒUVRES PAROISSIALES

durant l'Année 1912

La *Salle Jeanne d'Arc,* inaugurée au mois de décembre 1911, a particulièrement servi durant cette année, aux réunions de l'*Association des pères de famille,* de l'*Union catholique,* des *Ligueuses,* des *Dames de l'Ouvroir* et du *Cercle Catholique des jeunes gens.*

C'est dire les services que nous a rendus ce local si bien situé et si bien aménagé pour les œuvres.

Mais ce n'est là que le côté purement matériel de la chose ; voyons le bien que ces réunions ont pu faire à Rosporden.

D'abord, l'*Association des pères de famille* n'est pas restée inactive ; et si, depuis l'ouverture de l'école chrétienne, elle n'a plus eu à lutter contre les manuels condamnés, elle n'a point perdu de vue la revendication de tous nos droits et de nos libertés au point de vue scolaire, et se promet bien de les revendiquer quand le moment sera venu.

Deux de ses principaux membres nous ont représentés à Landerneau, à la *Fédération des Associations de pères de famille.*

L'*Union Catholique,* constituée définitivement en janvier, a eu aussi, durant l'année, quelques séances. On y a établi le but et la nécessité de l'œuvre : on y a préparé le Congrès de Quimper auquel plusieurs membres ont assisté, et enfin, on s'est proposé de mettre en pratique ce qu'a dit Monseigneur, touchant l'*Union catholique* : la *fortifier,* en la complétant ; la *faire durer,* en évitant le découragement ; et lui *assurer le concours loyal et ardent* de tous ses membres.

La *Ligue des femmes françaises* s'est réunie sous la présidence de M. le chanoine Le Roy, directeur des œuvres diocésaines, qui leur a fait une conférence sur l'*Emigration* et la *Ligue antialcoolique.*

Les Ligueuses ont encore organisé un pélerinage à N.-D. de Kerdévot auquel ont pris part toutes les paroisses environnantes.

Les *Dames de l'Ouvroir* sont venues tous les mardis à la salle Jeanne d'Arc travailler pour les pauvres.

Comme les années précédentes, elles auraient voulu faire une *Loterie* en faveur de la *Garderie* tenue par les chères sœurs ; mais elles se sont heurtées au mauvais vouloir de certains personnages qui, tout républicains qu'ils se disent, n'entendent pas que le bien se fasse en dehors d'eux. Il faut que tout passe par leurs mains, pour faire accroire à leur prétendue charité laïque qui ne leur coûte pas un sou, et ils préfèrent voir le peuple privé de secours que secouru par les catholiques.

Le résultat est que beaucoup d'enfants qui étaient jusqu'ici reçus *gratuitement* à la Garderie, devront désormais payer, et que la distribution de vêtements, de bas, de tricots, de layettes que ces dames charitables faisaient chaque année aux pauvres de Rosporden, ne se fera plus à l'avenir.

Que les intéressés adressent leurs doléances à M. le Préfet ou à ceux qui l'ont conseillé, en la circonstance.

Le *Cercle Catholique des jeunes gens*, plus nombreux que jamais, a eu ses réunions presque quotidiennes et ses conférences assez régulièrement.

Il s'est lancé dans l'œuvre de la Bonne Presse, et place désormais, chaque semaine, une cinquantaine de « *Militant* ».

L'esprit de piété et de bonne camaraderie régnant toujours parmi ces jeunes gens, ils continuent de donner le bon exemple à Rosporden et de se soutenir mutuellement au milieu des dangers où tant d'autres hélas ! sombrent.

La *Bonne Presse* a encore ici d'autres apôtres ; ce sont les *Enfants de chœur* qui, chaque dimanche, vendent une centaine de bons journaux comme : la *Croix*, le *Pèlerin*, le *Progrès* et le *Courrier du Finistère*. Chaque mois ils vendent en plus une centaine d'*Echo*.

Nous voudrions que ce bulletin fût encore plus répandu. Aussi demandons-nous de le faire lire autour de soi et de nous indiquer les personnes originaires de la paroisse qui, étant éloignées du pays, voudraient le recevoir.

L'abonnement est de 1 fr. 35.

NOTA. — Désormais, pour la ville, il n'y aura plus *d'abonnement* : l'*Echo* sera vendu au numéro, 0 fr. 10, à tout le monde.

La *communion fréquente* commence à s'implanter chez nous.

Outre les nombreuses communions du Jeudi-Saint, de l'Assomption, de la Toussaint, de Noël et du 1er vendredi du mois, un certain nombre d'enfants, en effet, communient désormais, à la messe du jeudi, chaque semaine.

Nous espérons que le nombre de ces communions ira toujours en augmentant, et que, sans avoir besoin de se confesser chaque fois, ces chers petits s'habitueront à s'approcher de la Sainte-Table.

La *Bibliothèque* des jeunes filles a été cette année très fréquentée.

Grâce à cette œuvre si belle et au dévouement de la directrice, beaucoup ne lisent plus comme autrefois d'insignifiants romans, de mauvais feuilletons, voire même de vilains livres achetés à la bibliothèque de la gare.

La *Propagation de la foi* et l'*Œuvre de Saint François de Sales* sont toujours en honneur chez nous : nous voudrions pourtant les voir plus florissantes, car ce sont des œuvres bien importantes.

L'*Œuvre de la Sainte Enfance* a pris cette année un nouvel essor, grâce au zèle de la bonne mère.

La Congrégation des *Enfants de Marie* et celle des *Mères chrétiennes* qui exercent sur la paroisse une influence si salutaire, ont procuré encore cette année, aux jeunes filles et aux femmes, une retraite qui a fait le plus grand bien. Nous n'en voulons pour preuve que les bals publics qui ne sont plus guère fréquentés désormais que par les filles d'Elliant, de Concarneau, de Scaër et de Bannalec, et l'école chrétienne des garçons qui voit les meilleures familles lui confier leurs enfants.

Enfin, le *Denier du culte* a encore donné la somme que l'évêque exige, et il est édifiant de voir qu'il est surtout alimenté par les petites bourses.

Voilà le bilan de nos œuvres durant l'année 1912. Il est assurément bien consolant.

Mais voici le revers de la médaille : que d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles ne font point encore leurs Pâques chez nous ! Que d'autres manquent à la messe presque tous les dimanches, ou n'y arrivent que lorsqu'elle est à peu près terminée ! Que de gens, tant en ville qu'à la campagne, ne se font plus scrupule de manger de la viande les jours défendus ! Combien de soi-disant catholiques continuent de mal voter aux élections et d'envoyer leurs enfants, malgré les graves avertissements des Evêques, soit à l'école laïque primaire, soit à l'école laïque secondaire, voire même à l'école normale !...

Que d'autres les placent dans de mauvais ateliers où l'on s'acharne à leur ravir l'innocence avec la foi de leur baptême et où on les excite sans cesse contre les prêtres et la religion !

Que d'apôtres du mal, enfin, répandent au milieu de nous leurs funestes doctrines, par la parole et le mauvais journal !

En face de ces défections et du mal qui se fait dans la paroisse, quel est notre devoir à nous qui sommes restés fidèles à notre religion ? Notre devoir est d'abord de prier pour que Dieu touche le cœur et ouvre les yeux de ces pauvres égarés ; notre devoir est ensuite de nous unir entre nous, de nous serrer autour de nos Evêques et de nos prêtres pour combattre courageusement sous l'étendard de Jésus-Christ.

Dieu ne commande pas la victoire ; Il commande seulement la lutte.

A l'œuvre donc, catholiques, pour le relèvement moral et religieux de notre pays.

NOËL

Noël a encore été pour nous cette année, une belle fête.

D'abord, malgré le grand nombre d'étrangers qui accourent ici pour la messe de minuit, il n'y a pas eu à l'église le plus petit désordre. Le mérite en revient surtout aux jeunes gens du Cercle qui s'organisent parfaitement chaque année pour que tout se passe de la façon la plus satisfaisante. Puis les illuminations, grâce à de beaux lustres et de grandes girandoles que nous avons pu nous procurer, ont été magnifiques.

Enfin, sous la direction de notre organiste toujours infatigable et dévoué, des Noëls anciens ont été très bien exécutés par le chœur des jeunes filles dont la plupart Congréganistes.

Mais ce qui a été plus beau et plus consolant que tout cela, ce sont les nombreuses communions qui ont été faites et qui prouvent que la foi est encore vive dans le cœur des Rospordinois.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Le dimanche 29 décembre, le Cercle Catholique a donné une séance amusante au profit de la *Garderie* et de l'*école chrétienne,* qui a eu, comme toujours, le plus grand succès.

La pièce comique surtout a été rendue d'une façon parfaite.

L'Arbre de Noël

Le mardi 31 décembre, les élèves de l'école libre ont donné une matinée très intéresante et gratuite en faveur de leurs familles, de leurs bienfaiteurs et des enfants du catéchisme qui ont eu les meilleures notes jusqu'ici.

La pièce était une leçon de charité donnée par Jésus lui-même, caché sous les haillons d'un petit pauvre, à un groupe d'enfants. De

jeunes châtelains voulant gratifier 12 des fils de leurs fermiers d'un *arbre de Noël,* Jésus qui s'est glissé parmi ceux-ci et qui a été reçu aimablement, remet à chacun son lot en lui adressant une sublime leçon tirée de l'Evangile. Soudain, rejetant son manteau, il apparaît aux yeux de ses petits amis, resplendissant de gloire et entouré d'anges qui chantent le *Gloria.*

Ernest, Louis et Emmanuel ont particulièrement bien rendu leur rôle.

Le *Sucre d'orge,* chanté ensuite par Michel Le Roy et Louis Pencoat n'a pas peu contribué encore à égayer le jeune auditoire. Puis, les autres lots restés dans l'arbre de Noël (et il y en avait de fort beaux), ont été vendus aux enfants qui avaient reçu des tickets en proportion de leurs présences aux offices, à la messe du jeudi, et de leurs bonnes notes au catéchisme.

A Pâques, il y aura une *Tombola.*

SAINTE AGNÈS

Le mardi 21 janvier a lieu la fête de Sainte Agnès, protectrice du petit patronage fondé par celle qui, en religion, porte le nom de cette gracieuse vierge.

Daigne la jeune martyre veiller sur son petit troupeau, le garder contre les loups ravisseurs et lui donner de se développer de jour en jour, pour faire ici de plus en plus de bien parmi les jeunes filles.

Le règlement du patronage fixé définitivement, et l'épreuve déjà faite depuis un an, en faveur des charmantes enfants qui le fréquentent, nous permettent d'espérer que notre attente ne sera pas trompée.

NOUVEAUX FABRICIENS

Jacques Le Gall, le bon vieux paysan d'autrefois, obligé de donner sa démission pour cause d'infirmité, est remplacé comme *Fabricien des Trépassés,* par Jean Guiban, de la rue du Moulin. Corentin Naour, de Ty-palmer, devient *Fabricien de Notre-Dame,* et Laurent Jaouen, de Coat-morn, *Fabricien de Saint Eloi.*

L'UNION CATHOLIQUE

Prière aux membres de l'*Union Catholique* de vouloir bien se réunir à la salle Jeanne d'Arc, le dimanche. 19 janvier, à l'issue de la messe matinale.

Une conférence bretonne leur sera faite sur la *Mutuelle incendie*, par M. le Vicaire de Rosporden.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Durant l'année 1912, nous avons eu 63 baptêmes ; 5 ondoiements; 15 mariages et 41 enterrements.

MOIS DE DÉCEMBRE

BAPTEME

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Simone RIVIERE ; par. et mar.: Pierre Touchard et Perrine Rivière. — Roger GUENGARD ; par. et mar.: Charles Le Naour et Yvonne Guengard. — Aline BOURC'HIS ; par. et mar.: Alain Le Meur et Marie-Jeanne Bourc'his. — Yvon HULOIS ; par. et mar.: Yves Jaouen et Hélène Hulois.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

François LANDREIN et Marguerite FICH.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Joseph L'HELGOUARC'H, 59 ans. — Pierre VORC'H, 76 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

MOIS DE JANVIER 1913

3. — 1er vendredi du mois. A 7 heures moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat. Intention : *l'Apostolat de la prière parmi les hommes.*

5. — 1er dimanche du mois. A l'issue des vêpres, procession du Rosaire.

19. — A l'issue de la messe matinale, réunion de l'*Union catholique*. Après vêpres, réunion des Enfants de Marie.

26. — A l'issue des vêpres, réunion des Mères chrétiennes.

29. — Fête de Saint François de Sales. Messe à 7 heures, à l'intention des associés.

Le Gérant : G. LE BORGNE

Hennebont. — Imp. CH. NORMAND, 4, rue Trottier.

2e ANNÉE

1er Février 1913

No 11

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

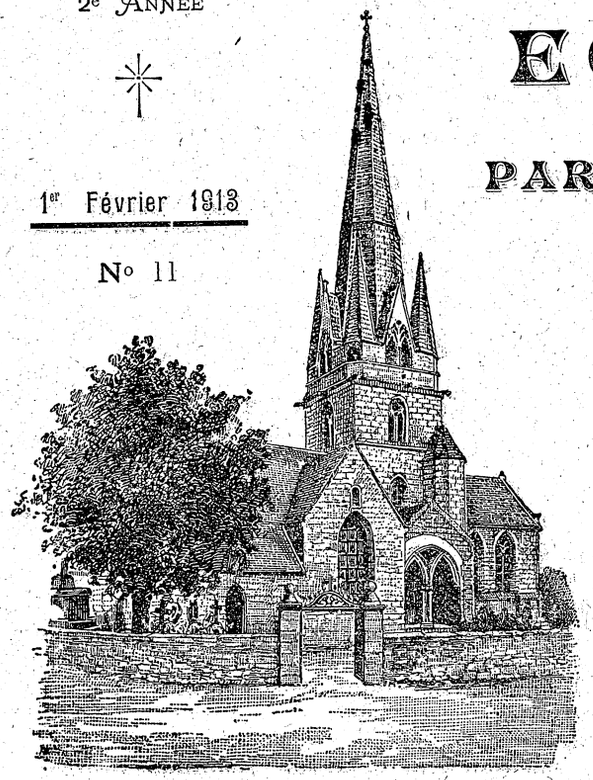

HISTOIRE DE ROSPORDEN

(suite)

Prêtres originaires de Rosporden

Thépault Le Floch, né à Rosporden en 1632. Il fut baptisé le 26 octobre de la même année, et fut curé de cette trêve (fuit curatus huius treviæ) de 1656 à 1658.

René Guéguen, né à Rosporden et baptisé le 22 février 1637 par A. Guillou, curé.

Ordonné prêtre en 1663, il y chanta sa première messe le 16 mai de la même année.

Raoul Guillou, né à Rosporden et baptisé le 22 décembre 1638 par A. Guillou, curé.

Raoul Le Branquec, né et baptisé à Rosporden par A. Guillou, curé, le 27 décembre 1647.

René Le Buls, né et baptisé à Rosporden le 5 février 1632 par M. Guéguen, curé.

Jean Beurrier, baptisé à Rosporden le 6 mars 1662 par Jean Riou, curé.

Jean Haouel et *Jacques Haouel* sont fils de François Haouel, marchand de la ville de Rosporden, 1669.

Cristophe Le Branquec, prêtre, 1675.

Cristophe Colliou, prêtre, 1675.

René Changeon, sous-diacre, 1675.

Jean-Marie Le Roy, né à Rosporden en 1723, y meurt et y est enterré le 12 octobre 1771.

Rolland-Michel-Marie Le Bescond de Coatpont, né à Rosporden le 27 mai 1756 ; prêtre le 21 septembre 1780 ; auxiliaire de son oncle, l'abbé Raoulin, recteur de Poullan, qui lui résigna la paroisse en 1787 ; partit pour l'Espagne en juillet 1792, résida à Bilbao en 1793.

De retour en France, il fut incarcéré au Château de Brest, d'où il fut transféré à la citadelle de Saint-Martin-de-Ré le 22 juin 1798.

Libéré le 11 mars 1800, il fut nommé curé d'Elliant au Concordat, curé de Saint-Louis de Brest en 1809, et y mourut le 2 décembre 1817.

Nicolas Boutier, né à Rosporden le 24 janvier 1827, fut nommé vicaire à Quimerc'h, ensuite à la cathédrale de Saint-Pol de Léon. En 1866 il devint recteur de Guerlesquin ; en 1876, recteur de Cleden-Cap-Sizun, et en 1877 curé-doyen de Fouesnant où il mourut le 6 août 1885.

Julien Allain, né à Rosporden le 17 juillet 1835 et ordonné prêtre le 29 juillet 1860, fut nommé vicaire à Mellac, ensuite à Lopérec, puis à Guilligomarc'h. S'étant retiré malade à Rosporden, il y mourut le 15 novembre 1894.

Paul Branquet, né à Tourc'h, vint à Rosporden à l'âge de 2 mois et y habita jusqu'à son rectorat. Ordonné prêtre en 1880, il fut nommé professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, qu'il ne quitta que pour devenir recteur du Relecq-Kerhuon, en 1895.

René Douval, né à Rosporden le 2 juin 1879, fut ordonné prêtre le 3 juin 1903.

Nommé vicaire à Châteaurenault, puis en 1905, curé de Saunay, il fut transféré à Parcay-Meslay le 23 juillet 1911.

Henri Guiriec, né à Rosporden le 27 décembre 1884, fut ordonné prêtre dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit. Envoyé aussitôt au Gabon, il en revint pour remplir les fonctions de professeur au collège Saint-Joseph de Suse (Italie).

Foot ball au Cercle

Ce n'est pas sans joie et sans un peu d'orgueil que nous voyons, chaque dimanche, nos nombreux jeunes gens du Cercle s'en aller, après les offices, se promener ensemble ou se divertir entre eux.

Dans un immense champ qu'un aimable propriétaire leur prête, ils se livrent d'ordinaire à des exercices de foot-ball où ils vont bientôt exceller.

Nous n'en voulons pour preuve que le match héroïque du jour de l'Epiphanie où, après l'assistance à vêpres, l'association sportive de la jeunesse catholique de Quimper a dû lutter long-

temps pour triompher par 3 buts à 2 contre la *Phalange Rospordinoise.*

Vainqueurs et vaincus étaient satisfaits ; spectateurs et combattants s'étaient amusés, et tout était sauf, même l'honneur.

Le soir, après une légère collation au Cercle, nos jeunes gens s'en allaient conduire au train leurs camarades qui reprenaient le chemin de Quimper en chantant gaiement : *Encore un match de gagné !*

C'est ainsi que chez nous on sait se divertir honnêtement le dimanche, après s'être acquitté de ses devoirs de chrétien, et joindre *l'utile à l'agréable.*

RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES PÈRES DE FAMILLE

Le dimanche 19 janvier, sur convocation de M. le Président, 40 hommes environ se réunissaient salle Jeanne d'Arc, à l'issue de la messe matinale.

Après les prières d'usage, pour se conformer à la loi qui veut que tous les 4 ans le Conseil d'administration et le Bureau soient renouvelés, on procédait à l'élection, et le même bureau était réélu à l'unanimité.

M. le Recteur, profitant de l'occasion, adressait ses félicitations et ses remerciements à ces ouvriers de la première heure dont le courage et le dévouement ne se sont jamais démentis ; puis, rappelant à l'*Association des pères de famille de Rosporden* qu'elle avait été fondée la première dans le Finistère (le 28 décembre 1908), il ajoutait que si depuis 4 ans elle a enduré bien des luttes, depuis 4 ans aussi elle a remporté bien des victoires.

M. le Président attirait alors l'attention des membres de l'association sur la répartition proportionnelle scolaire basée sur la justice et l'égalité, puisque tous les enfants sont Français au même titre, et tous les parents contribuables au même titre aussi. Il faisait remarquer en outre que cette idée de répartition scolaire fait des progrès chaque jour, puisque déjà les Conseils municipaux de Paris, Marseille, Bordeaux, Saint-Etienne, Privas, Saint-Giron, Nîmes, en outre, 91 communes de Vendée (pour ne parler que de notre région), Lorient, Landerneau, Saint-Marc, Brest, Douarnenez, etc., sont déjà entrés dans cette voie.

Aussitôt une pétition rédigée en ce sens était couverte de signatures pour être envoyée à M. le Maire.

L'un des assistants se permettait ensuite quelques réflexions malignes sur la lettre touchante que le Préfet du Finistère vient, tout récemment, d'adresser aux délégués cantonaux dont il a renforcé le groupe.

Comme le faisait remarquer l'orateur, cette *association* de délégués canotnaux avec son bureau, ses représentants de famille, ses tuteurs, protecteurs, avocats de l'école, sa fédération de toutes les délégations cantonales au chef-lieu d'arrondissement. etc., n'est qu'une contrefaçon mal déguisée de notre *Association de pères de famille.*

Qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve d'abord que notre organisation catholique n'est pas sans inquiéter beaucoup nos ennemis, sans quoi ils n'essayeraient pas de nous singer comme ils le font dans toutes nos œuvres.

Cela prouve ensuite que ces catholiques qui viennent à la messe tous les dimanches, font leurs Pâques tous les ans, et mettent leurs enfants à l'école chrétienne, mais ne veulent pas obéir au Pape, à l'Evêque, à leur recteur, c'est-à-dire à leurs chefs hiérarchiques, en s'enrôlant dans l'*Union* ou dans l'*Association des pères de famille*, sont des gens qui n'entendent rien à la discipline, qui ne comprennent pas *tout* leur devoir ou qui n'ont pas le courage de le faire. Ce sont des révoltés, des aveugles : ce sont des lâches. Avec de pareils soldats une armée ne remporteait pas beaucoup de victoires.

Pour terminer cette belle réunion, M. le Vicaire faisait en breton une conférence très intéressante qu'on écoutait avec attention, sur la *Mutuelle-Incendie* ; puis, après la collecte de la petite cotisation destinée à couvrir durant l'année les frais de voyage des délégués aux Congrès, les frais de correspondance, d'abonnement, etc., on se séparait content d'avoir bien commencé l'année, et plus disposé que jamais à travailler à la revendication de tous nos droits et de toutes nos libertés, comme Français et comme Catholiques.

Au Patronage Ste Agnès

Le 21, c'était la Sainte Agnès ; le 26, on en faisait la solennité au Patronage.

Sainte Agnès en effet n'est-elle pas la protectrice de cette œuvre intéressante en même temps que la patronne en religion de celle qui l'a fondée ? Aussi, qui pourrait dire la joie qui rayonnait sur tous les visages.

M. le Recteur avait voulu s'associer à cette fête intime. Il doit tant à la Bonne Mère qui se dépense sans compter pour ses chères enfants ! Il est si heureux de voir ce petit troupeau grandir en piété et en sagesse sous le regard de Sainte Agnès, la gracieuse martyre de 13 ans ! Il compte tant sur ce Patronage pour voir se former dans la paroisse une élite de jeunes filles qui sera un jour la gloire de Rosporden !... Aussi, après avoir remercié la Bonne Mère et l'avoir assurée du concours de ses prières et de son entier dévouement, il présidait à la distribution des récompenses, et la fête se terminait par un joyeux chant.

L'Œuvre de Saint François de Sales

Le 29 janvier, fête de Saint François de Sales, la messe de règle a été dite pour les associés.

Cette œuvre florissante dans notre paroisse, grâce au zèle et au dévouement de sa directrice, a pour but tout d'abord le maintien de la foi et son développement dans le pays. A cet effet, la Direction en retour de la modeste cotisation qu'on lui donne, envoie des secours en objets : chapelets, scapulaires, médailles, livres de piété, almanachs, voire même en argent, pour les missions, les retraites, les écoles, les cercles, les patronages et œuvres de toute sorte.

Ayant nous-mêmes bénéficié plusieurs fois de ces secours, particulièrement l'année dernière, c'est un devoir pour nous de le dire et de recommander à nos paroissiens cette œuvre admirable.

Les Cierges bénits de la Chandeleur.

La Purification de la Sainte Vierge est appelée, dans le langage populaire, la *Chandeleur* ou fête des cierges.

Ce jour-là, en effet, l'Eglise bénit solennellement les cierges, et jadis, dans les siècles de foi, chaque fidèle allait recevoir un de ces cierges bénits, qu'il tenait allumé pendant la procession et la messe, et qu'il emportait ensuite précieusement dans sa demeure. Cet usage, d'ailleurs, est encore conservé en Allemagne, en Belgique et en bien d'autres pays, particulièrement dans notre Bretagne.

La Fête de la Purification est une des plus anciennes de l'Eglise : beaucoup pensent qu'elle est d'origine apostolique. Elle fut donc du nombre de celles que les premiers chrétiens célébrèrent dans les Catacombes. Les fidèles n'avaient-ils pas une raison toute particulière d'y tenir des cierges allumés pour honorer le divin Fils de Marie, Celui que le saint vieillard Siméon avait appelé « la Lumière qui devait éclairer les nations » ?

Jésus-Christ a dit : « *Je suis la lumière du monde.* » Aussi le cierge allumé est-il le symbole du Christ : *lumen Christi.*

Le prêtre demande, « par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge et par les prières de tous les Saints, que Dieu daigne bénir et sanctifier ces cierges pour l'usage des hommes, et pour la santé des corps et des âmes, soit sur la terre, soit sur les eaux. »

C'est donc une pieuse coutume, approuvée par l'Eglise, de faire brûler des cierges devant les images vénérées de la Sainte Vierge et des autres Saints, pour les honorer, pour leur rendre des actions de grâce, pour obtenir la guérison d'un malade en danger, le salut d'un marin pendant la tempête, ou la conversion d'une âme qui court risque de se perdre, ou toute autre grâce.

C'est un excellent usage que d'allumer un cierge bénit auprès du lit d'un pauvre moribond, afin de chasser les esprits de ténèbres, de ranimer en lui la foi, l'espérance et la charité, en lui rappelant que Jésus-Christ est la céleste Lumière qui doit l'éclairer pour passer de ce monde à l'Eternité.

C'est aussi une habitude chrétienne que d'allumer des cierges auprès des morts, durant la veillée funèbre, ainsi que pendant les orages, pour se préserver de la foudre.

Fête de la Purification

Cette année la *Chandeleur* tombant le dimanche, la fête est renvoyée au lendemain ; mais la bénédiction des cierges a lieu quand même le dimanche. En ce cas, on n'allume pas les cierges pendant la grand'messe, mais durant la procession seulement.

Le Carnaval

Autrefois, chez les Romains, les bacchanales se célébraient au commencement de mars. Les prêtres de Bacchus déguisés en pans, en sylènes et en satyres, éventraient des outres gonflées de vin, et dans leur ivresse parcouraient la ville de Rome avec des bacchantes couvertes de peaux de tigres et de panthères, portant des thyrses ou bâtons chargés de pampres et criant d'une voix enrouée : *Evoe Bacche ! Courage, Bacchus !*

Ces folies devinrent si repoussantes et si scandaleuses, que le Sénat romain épouvanté défendit ces sortes de fête.

Nos mascarades ne remontent pas si haut.

Le masque est ancien cependant. Il servait aux Grecs et aux Romains sur le théâtre, et il joua le même rôle chez nous, dans la représentation des mystères au Moyen-âge.

Pendant la ligue, les déguisements et mascarades firent fureur même à la cour, et sous la Régence et pendant le XVIII[e] siècle, le Carnaval atteignit le dernier degré du cynisme et de la grossièreté.

A Paris, comme la viande était strictement défendue pendant tout le carême, et qu'il n'y avait dans chaque ville qu'un boucher qui eût l'autorisation de vendre la viande pour les malades, au Carnaval on promenait le bœuf gras.

Mais d'une chose si simple on fit bientôt une représentation burlesque qui fut supprimée puis rétablie, puis supprimée de nouveau.

Les Quarante Heures

Pour offrir à Dieu une solennelle réparation de tous ces excès et désordres des jours gras, l'Eglise, au XVI[e] siècle, institua les 40 heures, ainsi appelées parce que à l'origine le T. S. Sacrement restait exposé durant 40 heures, en mémoire des 40 heures que N. S. passa au tombeau.

C'est donc un devoir pour tous ceux qui aiment vraiment N. S. de venir pendant ces jours lui demander pardon, se purifier de leur péchés et s'approcher de la Sainte Table.

Pour gagner l'indulgence plénière, il faut faire une visite *chaque jour.*

Les Cendres

L'usage de la cendre comme symbole de pénitence et d'humiliation remonte à la plus haute antiquité.

La pénitence publique étant tombée en désuétude dans l'Eglise, nous voyons l'usage de venir recevoir les Cendres adopté par tous les fidèles dès le XI[e] siècle.

Les cendres que le prêtre impose sur le front des fidèles, sont faites des branches de buis ou de laurier bénits le dimanche des Rameaux pour nous rappeler le triomphe de Jésus en entrant à Jérusalem et la vaine gloire de ce monde. Elles nous rappellent encore notre néant : *Souviens-toi, homme, que tu n'es que poussière, et qu'à la mort tu retourneras en poussière.*

C'est un pieux usage de venir recevoir les cendres ; mais ici, beaucoup n'ont pas l'air de s'en douter.

Le Carême

Le Carême n'existe pour ainsi dire plus. A part le mercredi et le vendredi (où la soupe de graisse est permise), on peut manger de la viande. Malgré tout, beaucoup encore ne veulent plus s'en priver. Hélas ! ils continuent à offenser Dieu et ne pensent pas aux peines du Purgatoire !

L'obligation de *faire maigre* atteint tous les chrétiens qui ont une santé suffisante, même les enfants. L'obligation de *jeûner* n'atteint que ceux qui ont 21 ans accomplis.

On est dispensé du jeûne par un travail pénible, une santé délicate, l'âge avancé ou toute autre raison dont le confesseur ou le recteur est juge.

Quand on ne jeûne pas, on peut, les jours gras, manger de la viande plusieurs fois par jour.

Quand on jeûne, on ne peut faire *qu'un seul repas gras,* le soir ou à midi. A la *collation,* les œufs sont défendus.

Mais, qu'on jeûne ou qu'on ne jeûne pas, il est défendu pendant le Carême (même le dimanche où il n'y a de jeûne pour personne) de manger *au même repas, de la viande et du poisson,* même des coquillages.

Si l'on est dispensé du jeûne, on doit faire une aumône qu'on dépose dans le tronc du Carême, en rapport avec ses moyens, ou s'imposer quelque autre pénitence.

Durant le Carême il y a chemin de Croix en breton, tous les dimanches après vêpres, et instruction française le soir à 8 heures moins 1/4. Un bon moyen de faire pénitence pendant ce saint temps, est de venir au Chemin de Croix et au Sermon.

Denier du Culte

Comme les années précédentes, nous recevrons avec reconnaissance, durant le Carême (mais pendant le Carême seulement) l'offrande que tout catholique est obligé en conscience de faire désormais, pour aider le clergé à vivre. Cette offrande est, autant que possible, de 0 fr. 30 par personne.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Yvonne MADIEC ; par. et mar.: Alain L'Official et Marie Madiec. — Hélène MOALIGOU ; par. et mar.: André Guengard et Marianne Stervinou.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Pierre MONTFORT et Perrine PAUGAM. — Jean-Marie LE MEUR et Marie LE CRANN. — Jean DONNARD et Bernadette LE DEZ. — Joseph GLÉVER et Marie-Anne LE DEZ. — Charles COCHENEC et Marie LE DEUFF. — Ernest HAURAS et Marie QUÉMÉRÉ. — Jean-Louis ROZUEL et Marie HORELLOU. — Pierre BOURC'HIS et Marie BARILLEC.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Yves KERMARREC, 10 mois. — Enfant RICHARD. — Louis JAOUEN.

CALENDRIER PAROISSIAL

2. — Dimanche de la Quinquagésime. — Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges et procession. Ensuite, exposition du T. S. Sacrement. Vêpres et Salut à 5 heures.

3. — Lundi des 40 Heures. — Dès 6 heures, exposition, messe, confessions. Communion toutes les demi-heures. A 8 heures, grand'messe. A 10 heures, adoration et confession des enfants des écoles communales. A 3 heures, confession de grandes personnes. A 5 heures, vêpres et salut.

4. — Mardi des 40 Heures. — Dès 6 heures, exposition, messe, confessions. A 7 heures, messe de communion pour les enfants des écoles communales. A 9 heures, grand'messe. A 10 heures, adoration et confession des élèves de l'école libre. A 3 heures, confession de grandes personnes. A 5 heures, vêpres et salut.

5. — Mercredi des Cendres. — Dès 6 heures, bénédiction privée et imposition des Cendres, messe, confessions. A 7 heures, messe de communion des enfants de l'école libre. A 8 heures, bénédiction solennelle et imposition des Cendres, grand'messe.

6. — Jeudi. Après l'école du matin, examen des garçons du catéchisme. Après l'école du soir, examen des filles.

7. — Vendredi. — 1er vendredi du mois. — A 7 heures moins 1/4, réunion de l'Apostolat.

Le Gérant : G. LE BORGNE

Hennebont. — Imp. CH. NORMAND, 4, rue Trottier.

3e ANNÉE

1er Mars 1913

N° 12

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

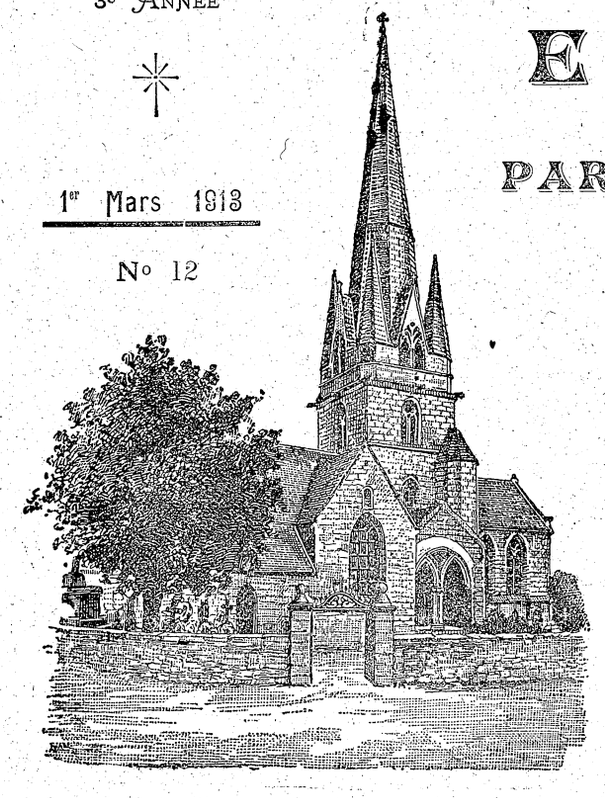

HISTOIRE DE ROSPORDEN

(suite)

Noms, titres, évènements relatés dans les achives de N.-D. de Rosporden depuis la Révolution

En 1803 la trêve de Rosporden est canoniquement érigée en paroisse, et le premier desservant en est M. René Le Lay.

En 1804, M. François Bouden succède à M. Le Lay et signe : *curé*, à partir de 1818.

23 février 1835. — Baptême de la deuxième cloche, par M. Castrec, curé de Fouesnant, délégué par Monseigneur. Parrain : *L. Richard*, maire ; marraine, *Mme Binet*.

La cloche a été nommée *Marie*. Elle pèse 790 livres, et a été fondue par M. Chalmé, à Lorient.

1er novembre 1842. — Chute de la grosse cloche. Dégâts : 233 fr. 82.

18 février 1843. — Délibération du Conseil de Fabrique pour demander un vicaire. — Le Conseil lui vote un traitement de 300 francs. — M. Courant est nommé vicaire.

1844. — Installation de M. Diligeart comme recteur.

1845. — M. Louis Déniel succède à M. Courant comme vicaire.

Février 1848. — Une tempête brise le toit, les vitraux de l'église et la croix du cimetière. Dégâts : 1.455 francs.

7 mai 1848. — Le rétable du maître-autel est redoré par Manceau, père, de Quimper. Coût : 333 fr. 07.

1852. — M. François Manchec succède comme vicaire à M. Louis Déniel.

1854. — M. Jean-Marie Le Goff succède à M. Manchec.

20 août 1855. — Par décision du Ministre des Cultes, un traitement de 450 francs est accordé au vicaire de Rosporden.

9 mars 1856. — Erection d'un chemin de croix par M. Penguily, recteur de Mellac, en vertu de pouvoirs spéciaux accordés par Mgr Sergent, évêque de Quimper et de Léon.

1856. — M. Alfred Yvenat succède à M. Le Goff comme vicaire.

(A suivre).

« Le Mois de S^t^ Joseph »

Avec le mois de mars, nous entrons dans le mois béni que la piété catholique a consacré à l'auguste Epoux de Marie, au Père nourricier de Jésus.

A cette heure où sévit la persécution contre l'Eglise de France et où s'agitent autour de l'école chrétienne les plus graves intérêts, recourons à Saint Joseph avec plus d'insistance que jamais. N'est-il pas le patron de l'Eglise universelle et n'est-ce pas lui qui a sauvé des mains d'Hérode l'Enfant Jésus ? Il saura bien encore sauver nos petits enfants des mains des nouveaux Hérodes.

Cette année, à cause de la Semaine Sainte, la fête du 19 mars, qui n'est plus que la fête secondaire de Saint Joseph, est renvoyée au 2 avril.

D'autre part, comme Pie X nous fait revenir à la tradition, en supprimant autant que possible, les fêtes des saints pendant le Carême, nous n'aurons plus désormais de messe spéciale avec chants, les mercredis de ce mois, en l'honneur de Saint Joseph.

Rien n'empêche cependant que nous disions chaque jour une petite prière et que nous fassions la sainte communion chaque mercredi aux intentions mentionnées plus haut.

Chronique du mois de Février

LES 40 HEURES

Les 40 heures ont encore été bien suivies cette année, à Rosporden. Les personnes de la ville sont venues nombreuses se confesser, communier, adorer le T. S. Sacrement et assister à la grand' messe, aux vêpres et au salut de chaque jour.

Presque tous les enfants ainsi que les jeunes gens du Cercle se sont approchés aussi de la Sainte Table. Enfin, des personnes généreuses ont contribué largement au luminaire de l'autel. Nous les en remercions de tout cœur.

Mais les personnes de la campagne, si l'on excepte quelques bons paysans, quelques jeunes gens modèles et un certain nombre de femmes chrétiennes, se sont encore montrées négligentes cette année, comme les années précédentes.

On l'a dit : la campagne a mis du temps à suivre les errements de la ville, mais elle mettra du temps aussi, à imiter son retour à Dieu. Alors en effet que dans la plupart des villes, il y a comme un renouveau d'esprit chrétien, un mouvement très consolant en faveur du catholicisme, dans la plupart des campagnes, c'est la désertion des offices et des Sacrements, c'est la violation de la loi del'abstinence et de l'assistance à la messe, c'est l'indifférence pour l'éducation chrétienne des enfants, c'est le manque de foi, le manque d'esprit surnaturel.

Que les paysans y réfléchissent et reviennent aux vieux usages de leurs pères : là seulement est le salut et le bonheur pour eux comme pour tous.

COMMUNION PRIVÉE

Voici les enfants qui, à l'occasion des Quarante-Heures, ont été admis, après examen et autorisation des parents et du confesseur, à la communion privée, le 4 février 1913 :

Louis Richard — Louis Bleuzen — Corentin Cotten — Joseph Gléonec — François Le Bras — Jean Quéré — Marcel Rospape — Charles Quentel — François Le Gall.

Suzanne Félep — Cécile Félep — Louise Le Corre — Marie Vorc'h — Marie-Louise Le Reste — Marguerite Jeannès — Marguerite Grall — Renée Déroute — Jeanne Le Reste — Françoise Bernard — Alphonsine Rannou — Valentine Le Dez — Alexine Daoudal — Marie-Jeanne Naour — Anna Quéré — Marie Bruno — Louise Calvez.

Le Jeudi-Saint, d'autres enfants encore seront admis à la communion privée.

L'EXAMEN DU CARÊME

L'examen du catéchisme français pour la 2^e^ et 3^e^ communion a été satisfaisant. Mais pour la 1^re^ communion et pour plusieurs bretons, il a laissé beaucoup à désirer.

Si ces enfants ne répondent pas mieux au second examen qui aura lieu durant la Semaine Sainte, leurs noms seront affichés dans l'*Echo*. Et s'ils ne donnent pas satisfaction pour l'examen qui aura lieu avant la Retraite, ils seront refusés pour la communion solennelle. Qu'ils se mettent donc bien vite au travail,

LES SERMONS DU CARÊME

Bien que chaque dimanche soir, l'assistance au sermon du Carême ait été convenable, nous avons encore eu, jusqu'ici, bien des abstentions à déplorer.

Ceux qui font fi ainsi de la parole de Dieu, comme des *œuvres catholiques,* installées dans la paroisse, sont pour la plupart des gens plus occupés de leurs affaires que de leur salut; un parfait égoïsme les fait se désintéresser de tout. Ils auraient grand besoin pourtant de venir s'instruire au pied de la chaire, car leur instruction religieuse laisse hélas ! bien à désirer !

Entre ces hommes systématiquement opposés à la Religion avec des apparences de catholicisme et ceux qui la combattent ouvertement, nous ne voyons pas grande différence ; ou plutôt, si, nous voyons une différence : nos ennemis avérés sont plus francs, et partant, beaucoup moins dangereux.

Voici les différents sujets traités jusqu'ici par le prédicateur.

Le premier dimanche, s'inspirant de l'Evangile du jour, il a parlé de la *Tentation.*

Après avoir montré que le Fils de Dieu a voulu être tenté dans le désert, pour repousser l'Esprit du mal et nous apprendre à le repousser nous-mêmes, il a montré que les trois grandes tentations d'ici-bas sont : la tention des *sens* ; la tentation du *cœur* et la tentation de *l'esprit.* Il a signalé ensuite comme principaux agents de la tentation : le démon, le monde et nous-même ; puis, il a indiqué comme moyens de vaincre la tentation : le *jeûne,* la *vigilance* et la *prière.*

Le deuxième dimanche, le prédicateur a traité de la *Foi.*

Après avoir dit ce que c'est que la foi et comment il faut apprécier ce grand don, il a montré comment il faut entretenir et développer la foi dans l'âme et enfin, comment il faut la défendre et la manifester dans toute sa conduite.

Le troisième dimanche, le prédicateur a parlé de la Divinité de N. S. J. C. Il a montré d'abord que les Prophéties se sont réalisées en Lui ; ensuite, qu'Il s'est Lui-même proclamé Fils de Dieu dans l'Evangile, et enfin, qu'Il a prouvé sa divinité par ses miracles.

Le quatrième dimanche, le prédicateur parlera de l'éducation. Après avoir montré que l'éducation incombe tout d'abord à la famille et qu'elle doit se continuer ensuite à l'école, il fera toucher du doigt les ravages causés dans la société par le mauvais exemple au foyer domestique et par l'enseignement sectaire de l'école sans Dieu.

Le cinquième dimanche, le prédicateur parlera de la *conversion.* Après avoir montré la miséricorde divine se manifestant dans les paroles, les paraboles et les actes du divin Sauveur, il expliquera ce que c'est que se convertir et pourquoi il ne faut pas tarder à se convertir.

Le dimanche des Rameaux, le prédicateur parlera de l'*Eucharistie.* Après en avoir raconté les figures, les promesses et l'institution, il montrera N. S. se faisant dans ce Sacrement vénérable, le compagnon de notre pélerinage, le prix de notre rédemption et la nourriture de notre mortalité. Puis il rappellera le précepte de la communion pascale et les dispositions dans lesquelles il faut le remplir.

Enfin le Jeudi-Saint, le prédicateur donnera le récit de la *Passion* entremêlé de réflexions pieuses de nature à toucher les cœurs.

LA SEMAINE SAINTE

La Semaine Sainte s'ouvre le *Dimanche des Rameaux,* ainsi appelé à cause des palmes que les Juifs et leurs enfants tenaient en mains et jetaient sous les pas de Jésus, à son entrée à Jérusalem, en criant : *Hosanna ! gloire au Fils de David !*

Hélas ! ces cris de joie et de triomphe devaient bientôt se changer en cris de haine et de mort : *Tolle ! tolle, crucifige eum ! Enlevez-le, enlevez-le, qu'il soit crucifié !*

Ainsi en est-il des revirements du cœur humain !

Le *Jeudi-Saint,* c'est le jour de l'institution de la Sainte Eucharistie. Aussi l'Eglise déploie-t-elle à l'office, la pompe des grandes solennités.

Mais bientôt, la voix des orgues et des cloches fait silence et les chants de tristesse recommencent : c'est que la Passion du Fils de Dieu va commencer.

Le *Vendredi-Saint,* c'est le *Vendredi de la Croix,* le grand jour de la Rédemption. Aussi l'Eglise n'a-t-elle pas ce jour-là le courage de renouveler à la messe, le Sacrifice du Calvaire. Le célébrant seul communie avec une hostie consacrée la veille et conservée au Reposoir. Toute l'attention désormais doit se porter sur la croix découverte de Notre-Seigneur J.-C.

Le *Samedi-Saint,* c'est l'annonce de la Résurrection. Après la bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal qui, avec ses 5 grains d'encens rappelant les 5 plaies du Sauveur, brûlera près de l'autel, jusqu'au jour de l'Ascension, on fait la lecture des 12 Prophéties en souvenir des derniers enseignements qu'on donnait aux catéchumènes avant que de les admettre au baptême. Puis c'est la bénédiction des Fonts et la messe solennelle où les cloches se font de nouveau entendre avec le joyeux *alleluia,* en mémoire de la Résurrection du Sauveur.

Cet office, qui est anticipé désormais, se célébrait autrefois durant la nuit du Samedi-Saint.

Le *saint jour de Pâques,* c'est la grande fête des chrétiens, c'est la fête de la Résurrection, Dogme fondamental de notre sainte Religion, car, *si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine.*

LA COMMUNION PASCALE

Un père de famille, d'une famille très nombreuse, possédant une fortune immense, désireux de voir chaque année ses enfants réunis autour de lui, afin de leur rappeler les principes

d'honneur et de vertu dans lesquels ils ont été élevés, les invite à un grand festin. Il ne se contente pas de leur écrire ; il leur envoie encore des émissaires pour rendre son invitation plus pressante. « Dites bien à mes enfants que je tiens à les avoir autour de moi, à ma table, que je regarderais leur refus comme un acte de mépris et une insulte, et que dans ce cas je les déshériterais. »

Que pensez-vous de ce père de famille ? N'a-t-il pas raison de traiter sévèrement ceux de ses enfants qui le paient d'ingratitude et ne tiennent aucun compte de l'amour qu'il leur témoigne ?... Mettez-vous à sa place...

Eh bien ! ce père de famille, vous le connaissez comme moi. C'est *Jésus-Christ* lui-même, le Fils de Dieu. Tous les ans, il nous invite à sa table, où il nous témoigne l'amour qu'il nous porte... La lettre d'invitation qu'il nous adresse est dans l'Evangile où il est dit : « *Celui qui ne mange pas ma chair n'aura pas ma vie en lui...* » Les émissaires qu'il nous envoie, ce sont les prêtres qui nous rapportent ses paroles, et qui nous pressent de répondre à son invitation.

Faisons donc tous nos Pâques. En outre : 1°, venons nous confesser nombreux dès l'après-midi du Samedi-Saint, pour ne pas les jours suivants, écraser les prêtres de besogne ; 2°, ne sortons jamais de l'église sitôt après avoir communié ; mais restons *au moins 10 minutes*, faire notre action de grâces, c'est-à-dire, remercier N.-S. J.-C. du grand honneur qu'Il nous a fait en daignant descendre dans notre âme ; 3°, prions et travaillons autour de nous pour amener les indifférents et les négligents à faire leurs Pâques. C'est un grave devoir de conscience, pour chacun de nous, surtout vis-à-vis de nos parents et de nos amis.

Au Cercle Catholique

Le dimanche gras avait déjà eu lieu à Rosporden, au champ de Ruveil, un match de foot-ball entre la *Phalange Rospordinoise*, (Cercle catholique des jeunes gens), et la *Phalange d'Arvor*, (Patronage de Quimper). La partie avait été des plus intéressantes. A la première mi-temps, les Rospordinois avaient dominé, et, après dix minutes de jeu, ils avaient rentré 2 buts ; puis les Quimperois en avaient fait 1. Mais à la fin de la première mi-temps, les Rospordinois en avaient fait 2 autres. Ainsi la nouvelle équipe Rospordinoise triomphait pour la première fois, et pour son premier match sérieux, par 4 buts à 1.

Voici en quels termes, la *vie intense* avoue la défaite : « Déjà notre première équipe était apparue comme redoutable à Rosporden qui avait refusé de se mesurer avec elle. Notre deuxième équipe s'est alors proposée, espérant acquérir du premier coup aussi, la réputation d'invincible. Hélas ! Rosporden l'a battue, grâce à ses poids lourds, près desquels plusieurs de nos équipiers n'étaient que des fétus de paille. »

Le Dimanche 23 février, « *la phalange Rospordinoise* » invitée par un groupe de Concarnois à un nouveau match, s'en allait encore gaiment à la lutte, non sans une certaine appréhension, sachant les adversaires mieux exercés.

A la première mi-temps, les Concarnois dominent et réussissent à faire 4 buts, grâce aux corners. Pendant la seconde, ce sont les Rospordinois qui marquent et font 2 buts. Les Concarnois triomphent donc par 4 à 2.

La revanche est fixée au Dimanche suivant.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Le Dimanche de *Quasimodo*, à 8 heures du soir, les Enfants de Marie de Rosporden, donneront, avec le concours du Patronage Sainte Agnès, une séance récréative qui promet d'être des plus intéressantes.

Voici le programme de cette soirée :

LA MÉNAGÈRE
Chansonnette, par un groupe du Patronage
LES CHRÉTIENS AUX LIONS
Drame en 3 actes.
ENTR'ACTE
La Rose des papillons, chansonnette
Les Deux Sourds, pour rire
Méfiez vous du télégraphe
APOTHÉOSE
MISS ARABELLA FAIT DES CONFITURES
Comédie en 1 acte
CHANT FINAL

Places Réservées : 1 fr. 50 — Premières : 0 fr. 75
Secondes : 0 fr. 50

On peut se procurer des cartes à l'avance chez les demoiselles DONVAL.

MOUVEMENT PAROISSIAL

MOIS DE FÉVRIER

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Madeleine MUSSET ; Par. et Mar. : Yves Lanoë et Marie Mouton. — Yves KENHERVÉ ; Par. et Mar. : Yves Nader et Marianne Kenhervé. — Françoise LE GALL ; Par. et Mar. : Guiffan et Catherine Le Gall. — Jeanne FLATRÈS ; Par. et Mar. : Pierre Bourc'his et Marie Jeanne Montfort. — Louis DONAZ ; Par. et Mar. : Louis Garrec et Louise Guernalec.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Jacques NICOT, 27 ans. — Pierre LE BIHAN, 62 ans. — Joseph LE DEUFF, 51 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

MARS

Tous les Dimanches du Carême, chemin de la croix et bénédiction de la Vraie Croix après Vêpres. Le soir à 8 heures moins 1/4, sermon français et salut du T. S. Sacrement.

2 — IVe Dimanche du Carême : le soir, quête par Mesdames Penn et Citarel.

A l'issue des Vêpres, réunion à la salle Jeanne d'Arc, de la *Ligue patriotique des Françaises.*

7 — 1er Vendredi du mois : à 7 heures moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat.

9 — Dimanche de la Passion. *Ouverture du Temps pascal.* Avant la grand messe, chant du *Veni Creator* pour le procès du Vénérable Michel Le Nobletz, notre missionnaire Breton. Prière aux âmes pieuses de communier à cette intention. Le soir, quête par Mesdames François Le Bihan et Jos. Hervé.

On prie les personnes qui auraient chez elles des malades ou des infirmes, de nous prévenir, pour que nous leur apportions leurs Pâques, cette semaine.

14 — Fête de N.-D. des Sept-Douleurs.

16 — Dimanche des Rameaux. — L'office commence à 10 heures moins 1/4. — Après vêpres, sermon de la Passion en breton, par M. Mao, vicaire à Saint-Yvi. — *Quête pour les Lieux Saints* par Marie-Jeanne Naour, de Kerangoc, et Marianne Donal.

Le soir, quête par Mmes Henri Richard et Guiriec.

17 et 18 — Examen des enfants du Catéchisme.

20 — Jeudi-Saint. — Office à 8 heures. Communion pascale de tous les enfants depuis l'âge de 6 ans. — Nous engageons beaucoup les parents à venir faire leurs Pâques, avec leurs enfants. — Le soir à 8 heures, sermon de la Passion en français; quête par Mmes Yves Guichoux et Kerbriant.

21 — Vendredi-Saint. — Office à 8 heures. A 3 heures, Chemin de la Croix, auquel nous convions tous les bons chrétiens de la paroisse.

22 — Samedi-Saint. — Office à 8 heures. A 1 heure, bénédiction des maisons neuves. Prévenir d'avance au presbytère. — Dès 3 heures, confessions.

23 — Dès l'*Angelus* du matin qui a lieu aujourd'hui à 5 h. 1/2, confessions. — Procession de l'*O filii* avant la grand'messe. — Après vêpres, salut et confessions.

24 — Dès l'*Angelus,* confessions. — Offices comme le dimanche. — Après vêpres, salut et confessions.

25 — Dès l'*Angelus,* confessions. — A 9 heures, grand'messe.

Aujourd'hui il n'y a ni vêpres ni confessions après-midi.

Durant tout le temps pascal, confessions dès 6 heures du matin et dès 5 heures du soir.

Le Gérant : G. LE BORGNE

Hennebont, Imp. Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Avril 1913

No 1

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

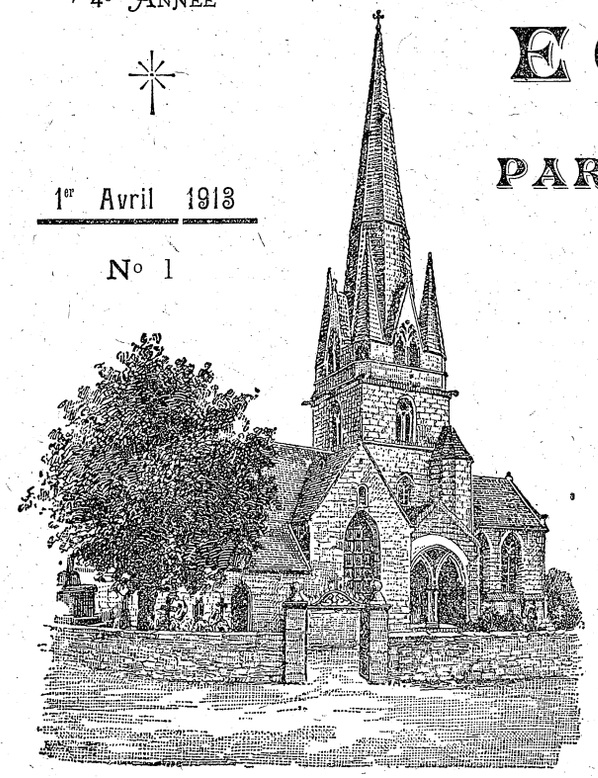

HISTOIRE DE ROSPORDEN

(suite)

Noms, titres, événements relatés dans les archives de N.-D. de Rosporden depuis la Révolution

1857. — M. Yves-Marie Le Dréau succède comme vicaire à M. Yvenat.

1859. — M. François Souben succède à M. Dréau.

1863. — M. Louis Bussereau succède à M. Souben.

1866. — M. Gustave Bernard succède comme recteur à M. Diligeart.

— M. Félix Brignoux succède comme vicaire à M. Bussereau.

1867. — M. Jean-Marie Madec succède à M. Brignoux.

1870. — M. Patern Briec, prêtre habitué, meurt à Rosporden, le 11 mars.

1872. — M. Nédélec succède comme recteur à M. Diligeart, démissionnaire, qui se retire à Bannalec.

— Adjudication des arbres du placitre de Saint-Eloi, appartenant à la Fabrique de N.-D. de Rosporden.

— M. Charles Péron succède à M. Madec comme vicaire.

1874. — M. Jean Hascoët succède à M. Péron.

1875. — M. Jean Dagorn succède à M. Hascoët.

1881. — Annexion du quartier du *Bouloir* et de la place aux chevaux qui faisaient jusque là partie de la paroisse de Melgven. Cette annexion se fait par acte canonique de Mgr Dom Anselme Nouvel de la Flèche, évêque de Quimper et de Léon, en date du 21 décembre.

1882. — M. Féroc succède comme vicaire à M. Dagorn.

(A suivre).

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Le 5 mars avait lieu à Quimper, salle Jeanne d'Arc, la réunion générale des Ligueuses de Cornouailles. Le groupe de Rosporden y était représenté par 5 de ses membres, accompagnés de M. le Recteur.

Le matin, à 9 h. 1/2, avait lieu une réunion d'étude présidée par M. le Vicaire général Cogneau, dont les explications pratiques étaient éclairées par celles de Mme de Noaillat-Devuns, déléguée du Comité national.

Au sujet de Rosporden, on faisait observer que si les Ligueuses ont puissamment aidé le clergé à mener à bonne fin les œuvres qu'il a créées dans la paroisse, les réunions sont peut-être un peu trop espacées.

M. le Vicaire général dit ensuite que pour que la Ligue vive, agisse, rayonne, il faut : 1° que le chef de paroisse, par lui-même autant que possible, ou par un de ses vicaires s'occupe de l'Œuvre et veille à sa marche et à ses progrès ; 2° que les dizainières aient leur réunion régulière mensuelle, et que tous les membres de la Ligue aient par ailleurs leurs réunions générales cantonales, ce qui a lieu deux fois par an ; 3° que l'organe de l'Œuvre, l'*Echo*, soit lu, distribué, commenté ; 4°, enfin, que chaque section de la Ligue conserve des relations suivies avec le centre diocésain de l'Œuvre, non pas, à la vérité par toutes ses dizainières, mais toujours par une déléguée attitrée qui corresponde.

Mme de Noaillat ajoute des précisions sur cette action : La Ligue demande que les dizainières soient réunies par régions, doyennés ou archiprêtrés deux fois par an, afin de recevoir le mot d'ordre à distribuer et de connaître le but spécial vers lequel elles doivent diriger toutes les énergies pendant le semestre.

Et elle retient l'attention sur la formation très solide et absolument nécessaire de la dizainière : cette formation demande trois choses : 1° une retraite fermée annuelle ; 2° la messe mensuelle collective, avec communion générale ; 3° réunion périodique, mensuelle autant que possible, où tous les efforts produits, succès ou échecs, sont passés en revue, où le devoir d'apostolat soit mis en plein jour et où la volonté soit formée au dévouement le plus apostolique. Cette réunion doit bien préciser l'objet sur lequel portera la visite mensuelle des dizainières aux adhérentes : la dizainière commence par le rôle de « facteur », apportant l'*Echo*, les brochures et les autres publications ; elle devient vite l'*amie*, confidente et conseillère ; enfin elle devient apôtre.

La retraite annuelle, insiste M. le Vicaire général, ne sera bien suivie que dans la mesure où les Curés et Recteurs s'en feront les zélés recruteurs ; et s'ils comprennent le rôle d'apôtres et d'auxiliaires que devront remplir, sous leur direction, les Ligueuses, ils seront ardents au recrutement des retraitantes.

⁂

Mais voici une objection qui se dresse souvent contre la fondation de la Ligue dans une paroisse, dit M. le Président : la paroisse possède un faisceau très serré d'œuvres bien vivantes ; que viendra y faire la Ligue ? Il semble que la place est prise, et que la Ligue devient inutile.

Mme de Noaillat répond d'abord que la Ligue ne fait pas concurrence aux œuvres ; elle a pour but, au contraire, de leur fournir des éléments, des sujets, des énergies. Puis, les œuvres de préservation ou de formation agissent en dehors de la famille, ou suppléent à son insuffisance et à ses lacunes : par exemple, les patronages, les ouvroirs, les catéchistes volontaires, etc. Au contraire, la Ligue a pour œuvre primordiale de pénétrer dans la famille, pour l'assainir, la vivifier, lui faire produire toute sa fonction providentielle et, par conséquent, la refait pour la donner à la paroisse et à ses œuvres.

Ces clartés jetées sur l'organisation et le but reçoivent un éclat plus intense dans la grande réunion de l'après-midi, présidée par Monseigneur l'Evêque, qui souligne, de son approbation, les détails pratiques et consolants donnés dans les rapports lus sur les principales ligues de Cornouailles.

Enfin, Mme de Noaillat fait un très beau discours sur la foi ardente, militante et apostolique dont les membres de la Ligue doivent être animés, et Monseigneur rappelle que le véritable esprit de la Ligue doit être comme celui de l'Union Catholique : Obéir de tout cœur et en tout au Pape ; rester en tout et de tout cœur uni à l'Evêque et se faire l'auxiliaire le plus soumis et le plus dévoué du clergé paroissial.

Ces directions seront fidèlement suivies par les Ligueuses de Rosporden.

LES PAQUES A ROSPORDEN

Le Jeudi-Saint, malgré la grande foire, l'église était comble pour l'office solennel. Tous les enfants depuis l'âge de 6 ans faisaient leurs Pâques, et la plupart étaient accompagnés de leurs parents. Il y a eu ce jour-là plus de 500 communions.

Voici les enfants qui, à cette occasion, ont fait leur communion privée :

Joseph Duigou — Louis Flatrès — Louis Keraudrein — Jean-Louis Meur — Charles Quentel.

Aline Le Bras — Augustine Dizet — Marie Guérer — Marie Lancien — Catherine Le Reste — Joséphine Rospape — Paule Quentel.

Durant la journée, un groupe de fidèles adorateurs se tenait sans cesse devant l'auguste Sacrement placé dans un élégant Reposoir que des dames généreuses avaient orné de fleurs rares, malgré les difficultés de la saison.

Le soir, une belle assistance où les hommes étaient presque aussi nombreux que les femmes, venait faire l'Heure Sainte et écouter le récit de la Passion.

Tout le temps pascal les communions se sont succédées, et si l'on a eu encore cette année à déplorer de nombreuses abstentions, on a pu aussi, Dieu merci, se réjouir de plusieurs retours consolants.

Que ceux qui sont restés sourds aux prescriptions et menaces de l'Eglise, n'oublient pas que l'obligation de faire leurs Pâques, demeure toujours pour eux.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

Le Denier du Culte

Comme les années précédentes, les paroissiens de Rosporden se sont montrés généreux pour leurs prêtres. Ils sont venus nombreux durant le Carême, leur apporter le *Denier du culte*, si bien que la somme exigée par Monseigneur a été facilement réalisée.

De tout cœur nous les remercions de cet acte de charité en même temps que de justice, et nous prions N.-S. de leur rendre au centuple ce qu'ils ont fait pour Lui et pour nous.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

Au Cercle Catholique

LA PHALANGE ROSPORDINOISE
bat
L'UNION SPORTIVE CONCARNOISE
par 4 buts à 0.

Le dimanche 2 mars, avait lieu à Rosporden le match revanche entre la P. R. et l'U. S. C.

A 3 h. 1/2, M. Helts, l'arbitre, siffle le coup d'envoi qui appartient aux Concarnois ; ces derniers jouent contre le soleil et le vent.

La *Phalange* ne tarde pas à marquer son 1er but et elle en marque un 2e à la fin de la 1re mi-temps, par un dribling de l'inter gauche.

Après dix minutes de jeu à la 2e mi-temps, la *Phalange* marque son 3e but ; une main est faite par elle dans ses 18 mètres, ce qui donne lieu à un penalty pour Concarneau ; mais le but n'est pas marqué, grâce au garde-but de la *Phalange* qui arrête le ballon et le dégage aussitôt.

Sur une faute du garde-but de l'*U. S. C.*, un coup franc est accordé à la *Phalange*, qui marque son 4e but.

Le 23 février, à Concarneau, la *Phalange* avait été battue par l'*U. S. C.*, par 4 buts à 2, défaite honorable, mais à la revanche elle s'est montrée supérieure en la battant à son tour par 4 buts à 0.

×

LA PHALANGE ROSPORDINOISE (1)
bat
LA PHALANGE D'ARVOR (Quimper) (2)
par 4 buts à 2.

Succédant au match Saint-Vincent-Vannes, les gâs des deux *Phalange* se rencontraient en un match revanche, le dimanche 16 mars.

Quimper fait le 1er but au bout de quelques minutes de jeu. A la remise en jeu, Rosporden répond du tac au tac et y va de son petit but. Quimper fait un second but quelques instants après ; mais Rosporden, ne voulant pas se laisser battre, marque 3 nouveaux buts, dont 2 à la fin de la 1re mi-temps et un à la seconde.

La *Phalange Rospordinoise* est donc victorieuse par 4 buts à 2.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Une séance récréative donnée par les Enfants de Marie avec le concours du Patronage Sainte Agnès, le *Dimanche de Quasimodo* à 8 heures du soir, a eu le plus grand succès.

Le chant des petites « *La ménagère* », a été parfaitement exécuté et les gestes nombreux et variés ont vivement intéressé l'auditoire. Mais le drame : « *Les Chrétiens aux lions* » a surtout ému les spectateurs. Pollionne, la vaillante martyre, à la voix si angélique et si ferme remontait le courage de ses petites sœurs Amianne et Azellie. Toutes trois par leurs chants si pieux et leur désir si ardent du martyre, faisaient couler plus d'une larme.

Anicetta, leur mère grâce aux prières de ses enfants, de farouche qu'elle était devenait douce et chrétienne.

Véneria, la fière romaine, Urso, la méchante Egyptienne remplissaient très bien leur rôle vis à vis des petites martyres.

Enfin, le chant si gracieux des corybantes, le hourrah des esclaves et des marchandes, ajoutaient une note gaie à ce drame si beau et si touchant.

Au drame succédait une comédie « *Miss Arabella fait ses confi-*

tures » qui ne manquait pas encore de charmes. Miss Arabella et la vieille Maud jouaient si bien leur rôle qu'il était impossible de ne pas les applaudir à tous moments. Les 3 nièces se tiraient aussi si bien d'affaire, qu'on se prenait à oublier l'âge qu'elles avaient.

Les entr'actes parfaitement rendus et l'apothéose si magnifique contribuaient enfin à donner à cette soirée le plus vif intérêt.

Nos félicitations aux actrices et nos remerciements les plus sincères à celle qui les a si bien préparées, et aux bonnes dames toujours si dévouées qui ont travaillé à la confection des superbes costumes.

MARIAGE

du Directeur de l'Ecole Chrétienne

Le lundi 31 mars, M. René Donval bénissait dans l'église de Rosporden l'union de sa sœur Emilie avec M. Kermanac'h, directeur de l'école chrétienne.

M. Kermanac'h est déjà trop apprécié chez nous et M^elle^ Emilie Donval trop estimée de tout le monde, pour qu'il soit besoin de faire ici leur éloge. Aussi tout le clergé des environs avait-il tenu à assister à ce mariage.

Dans un discours d'une grande simplicité en même temps que d'une grande éloquence, M. René Donval, après avoir rappelé des souvenirs émus, donna aux nouveaux époux des conseils que ceux-ci ne manqueront pas de mettre en pratique : puis, durant la messe de forts beaux chants furent exécutés sous la direction de M. Guillaume Donval, frère de la nouvelle mariée.

Que Dieu donne aux nouveaux mariés, joie, force et santé pour le servir longtemps sur la terre, et faire beaucoup de bien à Rosporden.

POUR LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

« *Notre pays*, dit-on, *est mûr pour les améliorations que l'esprit de justice impose.* » Il y a du vrai en cela et nous n'en voulons pour preuve que la répartition des secours votés par une foule de municipalités, parmi lesquelles Quimperlé, Douarnenez et Landerneau, entre les indigents de toutes les écoles indistinctement qu'elles soient publiques ou privées. Oui, cette idée de répartition fait du chemin chez nous, parce qu'elle répond à un sentiment profond de solidarité et de bienveillance envers les malheureux.

Mais à côté de cet esprit de justice dont beaucoup de municipalités s'honorent, quel esprit étroit de sectarisme ne trouve-t-on pas aussi chez beaucoup d'autres ! Quelques traits entre mille. C'est

non loin de chez nous : deux orphelines recueillies, l'une par le grand-père et la grand'mère, l'autre par une tante chargée déjà d'une nombreuse famille, reçoivent du département une allocation de 8 francs par mois. Vient l'âge d'aller en classe : on met les enfants à l'école libre. Grand émoi à la mairie et sommation d'avoir à les retirer immédiatement de l'école chrétienne, sous peine de n'avoir plus l'allocation départementale. Refus des parents et des enfants : l'allocation leur est enlevée.

Encore dans notre pays : le petit Joseph s'est présenté à la distribution de pain que préside le maire. — « *Où vas-tu à l'école ?* lui demande celui-ci. — « *A l'école chrétienne.* » — « *En ce cas, il n'y a pas de pain pour toi.* » Et le pauvre petit de s'en aller tout en pleurs.

Autre fait : « *M. le Maire, donnez-moi, de grâce, du pain du Bureau de Bienfaisance.* »

— « *Où sont vos enfants à l'école ?* »

— « *A l'école chrétienne.* »

— « *Alors vous n'aurez rien. Puisque vous pouvez payer pour « eux dans cette école, vous pouvez aussi leur donner du pain.* »

— « *M. le Maire, à cause de ma pauvreté, mes enfants sont reçus « pour rien et je ne paye que les fournitures.* »

— « *Retirez vos enfants de cette école et vous aurez du pain.* »

— « *Jamais ! je préfère mourir de faim, moi et mes enfants, que « de les mettre dans une école neutre !* »

Encore un autre maire à un père de famille : « *Vous avez le mé- « decin et le pharmacien pour rien : si vous mettez votre fils à « l'école chrétienne, vous n'aurez plus rien !* »

Il serait à souhaiter que tous les bons journaux entreprissent dans leur région de divulguer de tels méfaits, de clouer au pilori de l'indignation publique ces maires, préfets et ministres assez bas pour tyranniser ainsi leurs concitoyens. Oui, si l'on pouvait mettre en pleine évidence l'état général d'esclavage en lequel on prétend les tenir, les catholiques de France bondiraient d'indignation et sauraient se faire rendre justice. Ils n'exigent après tout rien de plus. Ils ont pour eux le nombre, ils ont pour eux le droit, comment ne seraient-ils pas la force le jour où ils le voudront *en s'unissant* ?

Eh bien, pensez-vous que ces faits, que ces attentats soient rares ? Hélas ! ils se passent sans cesse jusque dans les moindres communes. Ces prétendus républicains qui n'ont sans cesse en bouche que les mots de : *Liberté, égalité, fraternité,* n'ont pas honte de n'accorder un secours qui provient de la bourse de tous les contribuables, que sur un reniement, qu'au prix d'une âme d'enfant. Et ce que certains maires font dans leur commune, le préfet le fait dans tout le département, le Gouvernement le fait dans la France entière. Partout même sectarisme, partout même partialité, partout même haine du nom catholique, mêmes procédés pour prendre les âmes par la famine, mêmes attentats contre la liberté de conscience, même insupportable injure non seulement aux catholiques, mais à tous les bons Français soucieux des droits sacrés de la justice.

MOUVEMENT PAROISSIAL

MARS

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie-Louise BESCOND ; par. et mar.: Jean-Marie Colin et Jeanne Bescond. — Alain LE ROY ; par. et mar.: Alain Le Roy et Emilie Donval. — Marcel BRUNEAU ; par. et mar.: Jean Penn-arger et Louise Bruneau.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie-Renée LE MEUR, 69 ans. — Louise-Marie NICOLAS, 2 ans 1/2. — François TRÉGUIER, 16 mois. — Louis BLEUZEN, 56 ans. — Jean-Marie MEUR, 66 ans. — Madame JUSTIN, 82 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

AVRIL

A partir du 1er avril, l'*Angelus* a lieu le matin à 5 h. 1/2, et la messe matinale tant sur semaine que le dimanche se dit à 6 h. 1/2.

2. — Commémoration solennelle de Saint Joseph, transférée du 19 mars.

4. — 1er vendredi du mois. — A 6 h. 1/2, réunion et messe de l'Apostolat.

6. — Dimanche du Bon-Pasteur. — A l'issue de la grand'messe, chant du *Te Deum* pour la clôture de la Pâques. — Après vêpres, procession du Rosaire. — Exposition, chapelet et salut.

10. — Jeudi. — A 6 h. 1/2, messe de communion pour les enfants.

13. — Solennité de Saint Joseph, Epoux de la B. V. et Patron de l'Eglise universelle.

La grande fête de Saint Joseph n'a plus lieu désormais le 19 mars où elle était souvent empêchée par le Carême. Afin de lui donner plus d'éclat, S. S. Pie X l'a fixée désormais au 3e dimanche après Pâques.

17. — Jeudi. — Messe de communion pour les enfants.

20. — A l'issue des vêpres, réunion des Enfants de Marie.

27. — A l'issue des vêpres, réunion des Mères chrétiennes.

28, 29, 30. — A 6 heures du matin, procession des Rogations. Elle se rend à Saint-Eloi où la messe est chantée.

Quête, le jour de l'Ascension, pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Hennebont, Imp. Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Mai 1913

No 2

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

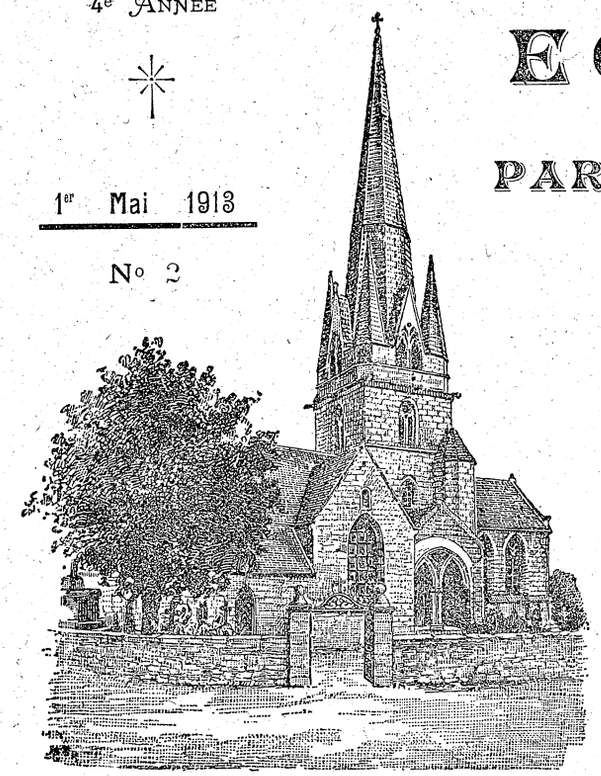

HISTOIRE DE ROSPORDEN

(suite)

Noms, titres, événements relatés dans les archives de N.-D. de Rosporden depuis la Révolution. (suite et fin)

1892. — Installation de M. Jean Kerloëguen, comme recteur de Rosporden.

16 octobre. — Remise du Décret ministériel autorisant l'achat d'une maison presbytérale, près de l'église et du cimetière.

4 septembre. — Ouverture d'une école libre de filles, tenue par les Filles de la Sagesse.

25 mars 1896. — Erection canonique de la Congrégation des Enfants de Marie.

1er octobre 1897. — Vote par le Conseil de Fabrique de l'agrandissement et de la restauration de l'église paroissiale.

28 mars 1898. — Entreprise des travaux sous la direction de M. Ruer, architecte, et de M. Canévet, entrepreneur, avec le concours d'ouvriers de Rosporden.

1910. — Acquisition des autels du Sacré-Cœur, du Rosaire, de la

chaire à prêcher, des confessionnaux, des statues de Saint Joseph et de Sainte Anne, et du Chemin de Croix.

1901. — Installation de l'électricité à l'église, ainsi que de la balustrade des Fonts baptismaux.

— Mission du 22 septembre au 5 octobre prêchée par :

MM. Kérébel, chanoine, curé-doyen de Riec et Président de la 1re semaine.
Riou, recteur de Cast.
Guédès, recteur de Plouvorn.
Guéguen, recteur de Plouhinec.
Picart, recteur de Lababan.
Pendu, recteur de Plouézoc'h.
Talabardon, aumônier du Lycée, Brest.
Gargadenec, vicaire à Elliant.
Péron, curé-archiprêtre de Quimperlé, président de la seconde semaine.
Salou, recteur de Kerlaz.
Le Berre, recteur de Pluguffan.
Théoden, recteur de Nevez.
Le Gall, recteur de Folgoat.
Pelleter, vicaire à Plouhinec.
Tromeur, vicaire à Landerneau.
Tanguy, vicaire à Plouguerneau.

La mission donna de consolants résultats : il y eut environ 1.600 communions.

RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES PÈRES DE FAMILLE & DE L'UNION CATHOLIQUE

Le 6 août se tenait à Rosporden une importante réunion d'hommes, pour protester contre le projet Brard-Dessoye.

Dans cette réunion, le conférencier a montré ce qu'a fait depuis 30 ans en France, le Gouvernement des Loges, pour anéantir l'enseignement chrétien, et ce qu'il veut faire encore en ce moment.

« Le Gouvernement, a dit l'orateur, en fermant plus de 15.000 « écoles qui ne coûtaient pas un sou aux contribuables, s'est vu « dans la nécessité de bâtir des palais scolaires et d'augmenter « beaucoup son personnel enseignant.

« De ce chef, il a augmenté aussi le Budget de l'Instruction publique dans des proportions effrayantes. Ce Budget en effet, qui « en 1872 était de 33 millions est monté de nos jours à 360 millions.

« Or, qui paie toutes ces folles dépenses qui n'ont qu'un but : « faire la guerre à la Religion ? Le contribuable, hélas ! qui voit « ses impôts augmenter chaque année. Voyez, par exemple, ce qui « se passe à Rosporden. Nous avions ici, une école de Sœurs qui « ne coûtait pas un sou à la commune : le Gouvernement l'a fermée. Aujourd'hui la Commune est mise en demeure de bâtir « pour une trentaine de mille francs de locaux scolaires dont elle « n'avait pas besoin. Qui paiera les centimes additionnels ? Toujours le pauvre contribuable !

« Si encore ces dépenses avaient servi à quelque chose ! mais « voyez les résultats qu'elles ont donnés : en 1872, on comptait « 14 % d'illettrés à la caserne : aujourd'hui on en compte 30 %.

« En 1872, il n'y avait guère de déserteurs, d'insoumis parmi « les jeunes soldats ; aujourd'hui, il y en a plus de 12.000 par « an !...

« En 1872, on comptait environ 20.000 criminels de 16 à 20 ans ; « aujourd'hui, on en compte plus de 38.000 !...

« Voilà les résultats de l'*éducation morale laïque,* voilà les résultats de l'*école sans Dieu !*

« Eh bien, non contents d'avoir ainsi démoralisé la France, les « Loges ont rêvé de la pervertir encore plus. C'est pourquoi elles « ont élaboré de nouveaux projets de loi qu'on est en train, en ce « moment, de discuter à la Chambre.

« Le premier, celui de l'ineffable Brard, qui montrait jadis à « ses électeurs, un billet de confession, pour leur prouver qu'il est « aussi catholique qu'eux, défend d'ouvrir une école libre dans « une commune de moins de 3.000 habitants. Or, sur 36.000 communes qu'il y a en France, il y en a 33.000 qui n'ont pas 3.000 « habitants. C'est donc le monopole en même temps que l'injustice « à l'égard des petites communes.

« Le second projet, le projet Dessoye est encore plus tyrannique.

« Il punit :

« Art. 14. — de 1 *fr. à 5 fr. d'amende* le fait, *par les parents,* d'empêcher un enfant de participer aux exercices de l'Ecole publique, ou de se servir des livres en usage dans ladite école.

» En cas de récidive, la peine peut être de 5 *jours de prison.*

« Il punit :

» Art. 21. — De 6 *jours à* 1 *mois de prison, et de* 16 *fr. à* 500 *fr. d'amende,* QUICONQUE par violences, menaces, ou tout acte ayant entraîné, ou *susceptible d'entraîner* un dommage matériel, ou *moral,* aura provoqué les parents d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices de l'Ecole publique ou de se servir des livres en usage dans ladite école.

« Il punit :

» Art. 22. — De 6 *jours à* 1 *mois de prison* et de 16 *fr. à* 500 *fr. d'amende,* QUICONQUE entrave ou *tente* d'entraver le fonctionnement régulier d'une école publique, soit en organisant l'abstention des élèves de ladite école, soit... »

« C'est donc la liberté de conscience violée, c'est le libre exercice « du culte supprimé, puisque ce projet interdirait aux évêques, aux « prêtres comme aux parents, sous peine d'amende ou de prison, « de dénoncer les hérésies, les blasphèmes, les mensonges, les attaques contre la Religion qu'il plairait à l'instituteur de débiter devant l'enfant, à l'école.

« Or, si déjà, malgré le droit de surveillance que nous avons, il « se dit et se passe de si belles choses dans certaines écoles laïques,

« (et le conférencier cite quelques pages du *fameux cahier de dic-*
« *tées de l'instituteur de Blajan*), que sera-ce du jour où l'institu-
« teur pourra sans surveillance, dire et faire tout ce qu'il voudra ?
« Et puis, lorsque ces enfants élevés dans les principes de la
« morale laïque et indépendante viendront ensuite à commettre des
« crimes ou des méfaits, qui donc seront responsables ? les pa-
« rents ou les instituteurs ? C'est ainsi, ajoute le sympathique con-
« férencier, qu'on nous impose de nouveaux devoirs, à nous, pères
« de famille, et qu'on nous enlève tous nos droits. Le supporterez-
« vous ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, pour cela il faut protester, il
« faut faire de l'agitation autour de ces projets tyranniques, il faut
« éclairer les gens, dénoncer ces mesures d'oppression que la Franc-
« Maçonnerie veut encore prendre contre nous. Dans ce but, vous
« allez signer et faire signer par tous les habitants de la commune,
« une pétition que l'on va faire circuler dès aujourd'hui. . . »

Aussitôt tous les assistants s'écrient : « Nous allons la signer sur le champ ! » et tous la signent.

On s'entend alors pour savoir qui portera les feuilles à signer dans les maisons et la chose est organisée sur l'heure.

Après cette belle conférence, huit nouveaux adhérents donnent leur nom à l'Association des Pères de famille ; ceux qui n'avaient pas encore payé leur cotisation la versent, et l'on rappelle à quoi sert cette cotisation.

Le soir, après Vêpres, avait lieu une conférence identique pour les Ligueuses. Là aussi même enthousiasme et mêmes résolutions.

A part quelques partisans de la liberté pour eux tout seuls, presque tout le monde a signé la pétition qui va être adressée aux Députés et Sénateurs.

MATCH DE FOOT-BALL

Le dimanche 6 avril, se sont rencontrées, à Carhaix, les équipes premières de l'*Union Sportive Carhaisienne* et de la *Phalange Rospordinoise*.

Les Rospordinois marquent 4 buts à la 1re mi-temps, et l'*U. S. C.* marque un but à la 2e. Les deux équipes restent sur ces résultats jusqu'à la fin de la partie.

La *Phalange Rospordinoise* triomphe donc sur l'*Union Sportive Carhaisienne* par 4 buts à 1.

La revanche devait avoir lieu le dimanche suivant.

Le dimanche 13 a eu lieu, à Rosporden, après l'assistance à vêpres, le match revanche entre *P. R.* et l'*U. S. C.*

La partie, arbitrée par M. G. Donval, commence à 3 heures. Le coup d'envoi appartient aux Carhaisiens. Les Rospordinois jouent contre le vent, mais ils ne tardent pas à marquer des buts : un premier sur pénalty, un deuxième après un cafouillage devant le but, et 2 autres par deux beaux dribbling de l'inter-gauche.

Un pénalty est accordé aux Carhaisiens ; mais le ballon passe par-dessus les poteaux et le but est manqué.

A la 2e mi-temps, les Rospordinois dominent, et les Carhaisiens, qui paraissent découragés, se tiennent sur la défensive. Les Rospordinois ne tardent pas à marquer leur 5e but et le 6e, à la fin de la partie.

La *Phalange Rospordinoise* triomphe donc de l'*Union Sportive Carhaisienne* par 6 buts à 0.

MORT DE M. MENGUY

En février 1909 arrivait à Rosporden, comme vicaire, M. Guillaume Menguy, natif de Ploudalmézeau. Sa haute stature, sa belle physionomie lui donnaient grand air et en imposaient de prime d'abord. Mais son bon sourire et ses manières affables ne tardaient pas à lui gagner tous les cœurs.

Sous des apparences de force, (car M. Menguy paraissait doué d'une bonne constitution), couvait un mal qui le minait depuis longtemps déjà. Aussi, 4 ans plus tard, la mort le terrassait-elle après de longs mois de lutte.

Que dire de ce bon prêtre que nous avons connu et aimé trop peu de temps, hélas ! Que dire de cet excellent vicaire, si ce n'est qu'à l'exemple du Maître, « *il a passé en faisant le bien.* »

Oui, M. Menguy a passé en faisant le bien.

Esprit judicieux, intelligence d'élite, cœur aimant, conscience délicate, apôtre au zèle de feu, il ne vivait que pour Dieu et les âmes.

Aussi, qui dira le bien qu'il a fait en 3 ans à Rosporden, par son dévouement auprès des malades, par sa paternelle et ferme direction au tribunal de la Pénitence, par ses instructions si bien préparées, par ses catéchismes si pratiques ? Qui dira surtout le bien qu'il a fait aux enfants de son Patronage pour qui il usait ses forces et sa santé ! Qui dira le bien qu'il a fait aux *Mères chrétiennes* dont l'œuvre était sa joie et son orgueil ! Aussi lui rendait-on en affection ce qu'il faisait pour la paroisse, et pour obtenir sa guérison ou du moins alléger ses souffrances, on multipliait les pélerinages à Bonne-Nouvelle, on multipliait les prières, les messes et les communions.

Vint le jour où il fallut se séparer ! Croyant que le climat de Rosporden lui était nuisible et craignant d'être ici, un obstacle au bien, M. Menguy voulut se retirer du ministère pour soigner plus facilement sa santé.

C'est le 15 juillet qu'il nous quitta, le cœur bien gros, mais avec l'espoir de revenir.

Admis au sanatorium de Lanros, il y reçut, jusqu'à sa mort, les soins les plus dévoués. Là encore il édifia tous ceux qui l'approchèrent, particulièrement le bon Docteur qui le soigna non en médecin seulement, mais en véritable père.

De l'autre monde, nous n'en doutons pas, M. Menguy payera à son généreux bienfaiteur, sa dette de reconnaissance.

Sa santé ne s'améliorant pas, il dût enfin, non sans peine, donner sa démission de vicaire de Rosporden. Il n'en resta pas moins attaché à son ancienne paroisse dont il parlait continuellement et qu'il espérait toujours revoir. Cette joie ne devait pas lui être donnée.

L'heure du dénouement fatal approchant, son frère, vicaire à Plogonnec, et son ami, l'aumônier de la maison, crurent de leur devoir de l'en avertir.

Entièrement soumis à la sainte volonté de Dieu, malgré le grand désir qu'il avait encore de vivre, (« *non pas pour vivre,* disait-il lui-même, *mais pour faire du bien, pour gagner des âmes à Dieu* »), M. Menguy fit généreusement le sacrifice de sa vie et demanda à M. le Curé de Lambézellec, les derniers sacrements.

Depuis ce moment, veillé par sa bonne mère et sa sœur Bernadette, il n'eut plus qu'une pensée : unir ses souffrances à celles de N. S. J. C. Pour souffrir avec plus de courage, il demanda qu'on attachât au mur, vis à vis de son lit, l'image du Divin Crucifix, et quelques instants avant de mourir il disait à la personne qui durant sa maladie, l'avait soigné : « *Oh ! si vous saviez comme ce* « *crucifix m'a fait du bien !* » Puis, conservant toute sa lucidité jusqu'au dernier instant, et parlant encore de sa chère paroisse de Rosporden, il entra dans une terrible agonie qui lui faisait pousser des cris de douleur qu'on entendait dans toute la maison.

A bout de forces, à 2 heures du matin, il rendait sa belle âme à Dieu. Dieu, sans doute, avait voulu l'épurer par la souffrance en ce monde pour la recevoir plus tôt en son saint Paradis. C'était le 14 avril.

Le lendemain le corps était transporté à Ploudalmézeau, où une foule d'amis, de confrères et de paroissiens de Rosporden, conduisaient à sa dernière demeure celui qui fut ici-bas, *un prêtre selon le cœur de Dieu.*

Les jours suivants, plusieurs messes étaient dites, de nombreuses prières et communions faites, surtout par les enfants, pour le regretté Défunt.

Le dimanche, M. le Recteur annonçait la triste nouvelle à la paroisse, ainsi que les services recommandés pour M. Menguy. Le lundi on chantait un service de 2e classe recommandé par les jeunes gens du Cercle, qui, pour la plupart, communiaient à la messe ; le mardi un service semblable recommandé par la Confrérie des Mères chrétiennes ; le mercredi, un autre service recommandé par les Enfants de Marie, et le jeudi, un grand service solennel auquel assistait une foule nombreuse de prêtres et de paroissiens.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur !

Mois de Marie

Le mois de Marie sera célébré cette année, devant une grotte de Massabielle, avec lecture des apparitions de l'Immaculée, pour préparer au Pélerinage de Lourdes auquel prendront part plusieurs paroissiens de Rosporden, dont un groupe important de jeunes gens accompagnés de M. le Recteur.

Neuvaine au St Esprit

Le 2 mai commencera la neuvaine au Saint-Esprit. Elle se fera à l'exercice du mois de Marie.

Fête de Jeanne d'Arc

La fête (à laquelle on voudrait donner cette année un éclat inaccoutumé) commencera dès la veille, à 8 heures du soir. — Cantate à la Bienheureuse. Panégyrique par M. le chanoine Alf. Le Roy ; seconde cantate ; salut et embrasement de la tour.

Sont priées de faire la quête : Mlles Marie Guiban et Marianne Le Roy.

Le lendemain, communion, assistance aux offices solennels, procession de la Sainte-Enfance, salut, bénédiction des petits enfants et pavoisement avec illuminations des maisons.

Veille de la Pentecôte

En souvenir du Baptême qui se conférait ce jour-là aux catéchumènes, comme la veille de Pâques, on bénit les Fonts, la veille de la Pentecôte, comme le Samedi-Saint.

Fête-Dieu

Voici le parcours que suivra cette année la procession :

Le 1er dimanche : rue de l'Eglise, rue du Moulin, Grand'rue, rue de l'Ecole libre, place aux chevaux ; *reposoir,* rue de la Fontaine et rue du Moulin.

Le 2e dimanche : place aux bêtes, rue des Génisses, rue des Halles ; *reposoir,* à la Mairie, rue de l'Ecole des filles.

Sont priées de faire la quête : le 1er dimanche : Joséphine Grill et Jenny Picard. Le 2e dimanche : Marie Postic et Marie Quéméré.

Communion solennelle.

La Retraite de Communion s'ouvrira le mardi 3 juin, à 5 heures du soir. Elle sera prêchée aux français par M. Le Berre, vicaire à Saint-Louis de Brest, et aux Bretons, par M. Pemp, vicaire à Guilligomarc'h.

La Communion aura lieu le 7.

A L'ÉCOLE LAIQUE

A l'école laïque, le principal souci de beaucoup de maîtres et de maîtresses qui n'ont appris leur histoire que dans Aulard, Debidour et consorts, c'est, après avoir battu en brèche l'Eglise, d'exalter le régime abject sous lequel nous vivons et de déprécier sans cesse l'ancien régime.

Que l'ancien régime ait eu ses torts, nous l'accordons ; mais, quand on est tant soit peu instruit en fait d'histoire et qu'on est tant soit peu impartial, on accorde à l'ancien régime ce qu'il avait aussi de bon.

Or, est-ce être impartial et n'avoir pas à cœur de fausser l'esprit des enfants que de leur dicter par exemple des paroles comme celles-ci qu'on leur dictait, voilà peu de temps, dans une école que nous connaissons ?... « *A ce moment, la France comprenait la noblesse* « *et le clergé qui ne payaient presque pas d'impôts, et le peuple* « *qui était très misérable. Le Roi pouvait disposer de la vie et* « *des biens de ses sujets. Des écrivains, Voltaire et J.-J. Rousseau* « *montrèrent ce qu'il y avait de mauvais dans ce Gouvernement.* »

Est-ce vraiment être impartial que d'enseigner ainsi l'histoire ? Non, la vérité exige qu'on dise que si le clergé et la noblesse étaient presque exempts d'impôts, c'est qu'ils avaient la lourde charge de toutes les œuvres charitables dont ils s'acquittaient avec dévouement. La vérité exige qu'on dise que le travail était mieux payé au Moyen-Age que de nos jours, partant que les travailleurs pouvaient consommer plus de viande qu'on en mange aujourd'hui,

sans recourir à l'écorce des arbres, à l'herbe et à l'argile. Ils avaient d'ailleurs assez de blé, de bœufs, de porcs, de veaux et de moutons pour laisser dormir en paix les morts et ne point se repaître de leurs cadavres. Ils n'étaient donc pas si misérables qu'on le dit. La vérité exige enfin qu'on dise que si l'autorité du roi était absolue, celle des Francs-maçons qui nous gouvernent ne l'est pas moins aujourd'hui, et que si le roi pouvait disposer de la vie et des biens de ses sujets, notre Gouvernement ne se gêne pas pour disposer des biens de l'Eglise, même du patrimoine des morts, et jeter sur le chemin de l'exil des Français et des Françaises qui se dévouaient ici et qui meurent de faim là-bas. Voilà ce qu'il faudrait dire si l'on ne se laissait pas dominer par l'esprit de dénigrement, d'ignorance et de mauvaise foi.

Puis, on s'en vient ensuite invoquer l'autorité de Voltaire et de J.-J. Rousseau ! n'est-ce pas le comble du cynisme !

Et dire que certains parents catholiques n'ouvrent pas encore les yeux !

MOUVEMENT PAROISSIAL

MARS

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Yves KERMANAC'H et Emilie DONVAL.

AVRIL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marguerite Le DEZ ; par. et mar : Henri Marie Le Dez. — Guillaume MORVEZEN ; par. et mar. : Guillaume Troalen et Marie-Jeanne Calvez. — René LE CORRE ; par. et mar. : René Berthelot et Marie-Jeanne Le Corre.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

François LE BRAS, 18 mois. — Yves LE NAOUR, 6 mois.

CALENDRIER PAROISSIAL

MAI

Durant tout le mois de mai, exercice du mois de Marie à 8 h. moins 1/4 du soir. — Les jours d'office, cet exercice se fait après Vêpres.

1. — Ascension. — *Quête pour l'Institut et les écoles chrétiennes.*
2. — 1er Vendredi. — Neuvaine au St Esprit.
3. — Fête de Jeanne d'Arc.
4. — It. — Procession des petits enfants.
10. — A 6 h. office solennel, bénédiction des Fonts.
11. — S. Jour de la Pentecôte. — Quête pour les séminaires.
12. — Lundi de la Pentecôte. — Grand messe à 9 h. Vêpres à 2 h. et salut.
14. — Quatre Temps.
15. — Examen des enfants du grand catéchisme.
16. - 17. — Quatre Temps.
25. — Fête-Dieu — Tous les jours de l'octave, confessions dès 6 h. du matin, grand'messe à 7 h. et salut. — Exposition à 5 h. — Complies à 8 h. et salut. — Le vendredi, sermon et amende honorable au Sacré-Cœur.

Tous les jours, au salut, quête pour le luminaire de l'autel.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Hennebont, Imp. Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Juin 1913

N° 3

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

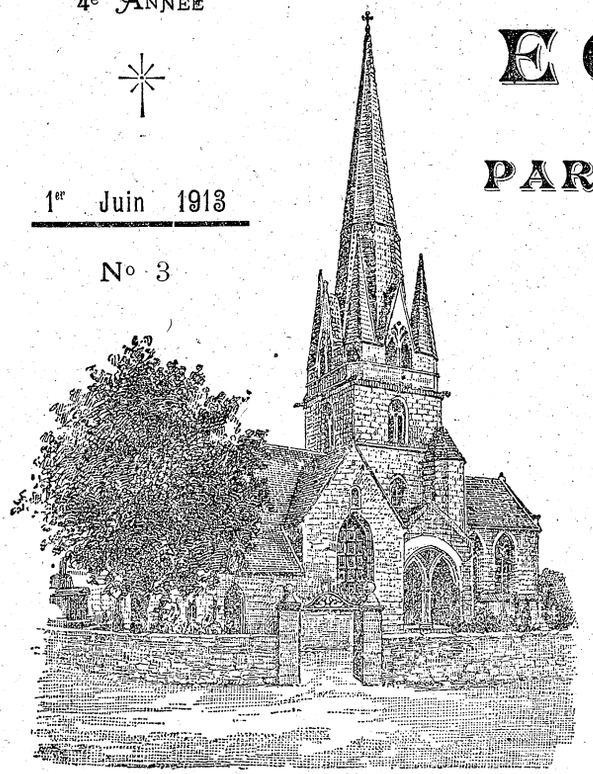

Paroisse & Commune

Ayant épuisé tous les documents intéressants la paroisse de Rosporden, nous allons désormais, donner une série d'articles sur la paroisse en général et sur les us et coutumes de chez nous, en particulier, persuadés que cela fera plaisir à un grand nombre.

Et d'abord, que veut dire le mot *paroisse* ?

Trop souvent on emploie avec une déplorable confusion, les expressions *paroisse* et *commune*. Ces deux termes sont pourtant absolument différents et, dans les comptes-rendus des fêtes religieuses, le mot *paroisse* doit être exclusivement employé parce que seul il possède une signification chrétienne.

La *commune* ne représente pas tous les intérêts dont nous avons à nous occuper.

Dans l'acception qu'on donne aujourd'hui à ce mot la *commune*, surtout la commune rurale ne remonte qu'à 1790, et, (comme son nom l'indique,) elle ne signifie seulement qu'une chose : la *communauté* d'administration des biens matériels.

Ce n'est donc pas un élément de civilisation bien indispensable puisque les populations s'en étaient passées jusqu'ici.

Les paroisses au contraire se sont établies avec le Christianisme lui-même, et leur nombre s'est augmenté à proportion que la foi se propageait.

Il y avait des paroisses organisées en France dès le VI· siècle puisque les Conciles tenus à cette époque dans le royaume les mentionnent fréquemment.

Mais d'où vient le mot *paroisse* ?

Le mot *paroisse* vient du latin *parochia*, et celui-ci de deux mots grecs qui veulent dire *autour de la maison* ou *de l'église*. La *paroisse* en effet, a pour centre l'église autour de laquelle se groupent les populations qui ont été baptisées sur les mêmes fonts, qui ont fait leur première Communion, qui ont contracté mariage dans le même temple, qui s'y réunissent chaque dimanche pour prier et pour écouter la parole de Dieu, et qui s'en iront un jour, dormir leur dernier sommeil dans le même cimetière.

Ces populations s'appelent *fidèles* ou *âmes*, et non pas *habitants*, parce que la paroisse s'occupe des âmes, et non pas seulement des intelligences et des corps.

Le prêtre préposé au gouvernement de ces âmes s'appelle *curé* *curatus*, *parochus*, c'est-à-dire chargé du soin des âmes; *pasteur*, parce qu'il a reçu mission de son Evêque et partant de Notre-Seigneur Lui-même de paître son troupeau et de le nourrir de la vérité: *recteur*, parce qu'il est est chargé de *diriger*, de *conduire* dans les voies du Salut ces âmes qui lui sont confiées.

Au Moyen-Age on appelait le curé, *personna*, la *personne*, c'est-à-dire l'homme qui résumait dans son saint ministère tout l'ensemble des fidèles qui ne font qu'un, comme Jésus-Christ est un avec son Père. Que de symbolisme chrétien dans cette simple expression « *Aotrou Persoun* » que nos populations bretonnes ont fidèlement conservée jusqu'à nos jours !

L'habitant de la *Commune* n'a guère que trois relations avec la Mairie: quand il naît, quand il se marie et quand il meurt.

Dans ces trois circonstances seulement, on va l'inscrire au registre municipal, et encore, de ces trois visites il ne gardera le souvenir que d'une, (celle de son mariage,) et s'il ne se mariait pas, ce membre de la Commune pourrait toute sa vie se dispenser de voir son maire, sauf pour l'inscription du service militaire.

Dans la paroisse, il en va tout autrement: ce sont des rapports de chaque jour et de tous les instants, entre le *recteur* et le *paroissien*. Voyez plutôt: à sa naissance, le prêtre le reçoit sur les Fonts du Baptême et l'inscrit au Registre de l'Eglise, parmi ses brebis. Dès que son intelligence s'ouvre, il lui enseigne la doctrine chrétienne et lui apprend avec le chemin du Tribunal de la Pénitence, celui de la Table eucharistique, aux jours de l'adolescence, il le préserve des dangers du monde par mille œuvres appropriées à ses besoins. Quand il est arrivé à l'âge mûr, il l'unit au pied des autels par les liens indissolubles du mariage : enfin, quand l'heure de la mort approche, il est à son chevet,

pour le consoler, le soutenir, lui pardonner ses péchés: puis, après avoir reçu son dernier soupir et béni sa tombe, il le suit encore par la prière par delà le tombeau.

Voilà comment le lien qui unit le *chrétien* à sa *paroisse* n'est pas brisé même par la mort.

Paroisse et *commune* ont donc une signification bien distincte. Dans leurs relations religieuses c'est-à-dire avec Dieu et leurs âmes, les chrétiens appartiennent à la *paroisse*; dans leurs intérêts matériels et dans leurs rapports avec l'administration civile, les habitants d'un pays relèvent de la *commune*. Mais quelle supériorité de la *paroisse* sur la *commune* ! La paroisse c'est la vie religieuse des individus et des familles et le berceau des affections qui ne s'effaceront jamais : c'est le clocher vers lequel, de loin, tourne son regard attendri, la pauvre jeune fille qui est allée demander fortune à la grande ville et qui n'y a trouvé que misère: l'ouvrier qui est parti sur le « trimard » pour parfaire son métier: le soldat jeté au milieu des dangers de la caserne: le marin exposé aux flots de l'Océan : la famille qui a dû s'expatrier pour donner du pain aux petits enfants. La paroisse enfin, c'est tout ce qu'il y a ici-bas de bon, de beau, de grand, c'est: le foyer domestique, la terre natale, la patrie : aussi le breton dira-t-il toujours quand il parlera en français: la « Commune » ; mais quand il reprendra l'idiome de ses pères, il dira: *Am Barrès*: la *paroisse*, avec plus de vérité.

(*à suivre*)

La Fête de Jeanne d'Arc à Rosporden

La fête de Jeanne d'Arc a eu chez nous, cette année, un éclat inaccoutumé. Avec un peu plus d'organisation, elle aura l'an prochain, un éclat encore plus grand.

La veille au soir, on se pressait autour de la chaire, pour écouter un pieux panégyrique de la Bienheureuse par le Chanoine Alfred Le Roy. Puis, après le chant : « La Délivrance » exécuté par le chœur des jeunes filles, et « A l'Etendard » enlevé par le chœur des jeunes gens, la bénédiction du T. S. Sacrement donnée, on venait assister à l'embrasement de la flèche pendant que toutes les cloches à la volée lançaient aux échos d'alentour, le salut du soir à la Reine du ciel.

Le lendemain, plusieurs jeunes filles communiaient, (pas autant qu'on l'eut désiré), et une belle assistance suivait les offices et priait avec ferveur devant la statue de Jeanne émergeant d'un massif de genêts d'or.

L'après-midi, le ciel se montrant plus clément, la magnifique procession des petits enfants se déroulait par les rues, au milieu du recueillement le plus grand.

Au sortir des vêpres, les jeunes gens du Cercle lançaient à travers les airs une « Montgolfière » de 3 mètres de hauteur, qui, après avoir longtemps amusé les spectateurs, allait trop vite hélas ! se jeter dans l'étang.

Le soir, malgré la tempête qui faisait rage et qui empêchait d'éclairer le clocher d'où s'échappaient de longues oriflammes, beaucoup de maisons étaient illuminées. Une mention spéciale est due à une maison du centre de la ville, qui disparaissait sous les verres de couleur, les lanternes vénitiennes, les étendards et les guirlandes. Aux deux extrémités de la ville il y avait encore de très belles illuminations.

Honneur à ces vrais patriotes, à ces bons catholiques !

En revanche, il y avait une rue bien sombre, bien triste, bien maussade qui ne faisait pas l'éloge de ses habitants. Un étranger qui s'y serait aventuré ce soir-là, aurait assurément bien mal jugé Rosporden.

A ceux qui agissent ainsi par ignorance, bêtise, parti-pris, et le plus souvent, par crainte de gens qu'ils devraient simplement mépriser, on serait tenté de dire avec Maurice Barrès : « *Com-* « *bien de temps, Français, disputerez-vous à la Vierge d'Or-* « *léans son salaire de gloire ? Voulez-vous justifier la parole* « *cinglante de Carlyle : Français railleurs et oublieux, vous* « *n'êtes pas dignes de la noble Vierge !* »

Non, ces Français ne sont pas dignes de Jeanne. Ah ! si c'était une sainte Laïque ou Franc-maçonne, comme ils lui rendraient leurs hommages avec ardeur ! Mais non, c'est une sainte véritable de l'Eglise catholique dont ils sont eux-mêmes les enfants ; il faut donc l'insulter, la bafouer, la mépriser ! Pauvres gens, comme ils sont petits ! comme ils sont à plaindre !

Eh bien, quoiqu'ils fassent, la fête de Jeanne d'Arc deviendra la fête nationale parce que seule elle groupe tous les partis dans un même élan de foi, d'amour et d'espérance.

Ce jour-là, tous les Français, (même les facteurs), pourront pavoiser, illuminer sans craindre les représailles de mouchards, de tyranneaux, d'étrangers et autres sans-patrie qui ne veulent s'ils vous plait, de la liberté que pour eux !

LA FÊTE-DIEU

Cette année encore, la Fête-Dieu présidée par M. Boulie, aumônier de la Retraite à Quimper, a été célébrée magnifiquement à Rosporden. Riches et pauvres ont rivalisé de zèle pour donner

au Dieu de l'Eucharistie, un témoignage de leur foi et de leur amour, en ornant de tentures, de fleurs et de verdure, leurs rues et leurs demeures. Au milieu de la place principale s'élevait un superbe Reposoir devant lequel une foule recueillie, dont un grand nombre d'hommes, rendait un public hommage à Celui que tant d'autres blasphèment et trahissent de nos jours.

Durant l'octave, les communions ont été nombreuses et l'assistance aux offices bien suivie.

LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Tous les vendredis du mois de juin, la messe de règle se dira et la communion se donnera à l'autel du Sacré-Cœur. Pendant la messe on chantera des cantiques et après la messe on récitera les Litanies du Sacré-Cœur.

Durant ce mois, les enfants assisteront à la messe le vendredi au lieu d'y assister le jeudi, et les confessions auront lieu le jeudi au lieu du mercredi.

Que nul n'oublie les grandes promesses faites par N.-S. à ceux qui honoreront son divin Cœur.

La Retraite de Communion

La Retraite s'ouvrira le mardi 3 juin, à 5 heures du soir.

Horaire des Exercices pour chaque jour :

A 7 heures, prière du matin ; sainte messe.
A 9 heures, sermon ; confessions.
A 11 heures, conférence.
A 1 h. 1/2, chapelet ; conférence ; confessions.
A 5 heures, sermon ; prières ; salut du T. S. Sacrement.

Le jour de la Communion :

A 7 heures, messe de communion.

A 10 heures, grand'messe ; imposition du scapulaire et inscription dans le Rosaire et l'Apostolat.

A 2 heures, renouvellement des vœux du Baptême et consécration à la Sainte Vierge. Ensuite, procession par la place aux bêtes, le chemin de la gare et la rue de Quimper. Au retour, salut du T. S. Sacrement.

Lira l'acte de renouvellement des vœux du baptême .
Emile Créis, assisté de René Glémarec et Joseph Postic.

Lira l'acte de consécration à Marie :
Jeanne Chatalic assistée de Marie Bihan et Joséphine Berthelot.

Feront la quête à la grand'messe :
André Citarel et Suzanne Faucon.

Feront la quête à la procession :
Guillaume Carduner et Aimée Rannou.

Le lundi suivant on partira à 6 heures du matin, en pélerinage à Bonne-Nouvelle.

LE PÉLERINAGE DE LOURDES

Le dimanche 8 juin le 34e Pélerinage du Diocèse de Quimper partira pour Lourdes, ayant à sa tête son évêque vénéré.

La paroisse de Rosporden y sera représentée par 19 pélerins dont 8 jeunes gens et le recteur.

Les pélerins comptent, durant ce long voyage, sur les prières de ceux qui restent, et se proposent bien de n'oublier personne là-bas, devant la grotte de Massabielle, surtout les pauvres pécheurs de la paroisse.

LA SAINT-JEAN

La fête de Saint Jean-Baptiste est désormais fixée par Pie X au dimanche précédant la fête des S. S. Apôtres. L'Eglise célèbre ordinairement la fête des saints au jour de leur mort qui est le véritable jour de leur naissance à la vie de la gloire. Mais la nativité de Saint Jean-Baptiste fait exception à cette règle parce que au jour où Marie s'en alla visiter sa cousine Elisabeth, celui ci fut sanctifié par la présence de N.-S.

On sait comment mourut Saint Jean-Baptiste ; il fut décapité dans sa prison par ordre d'Hérode, pour plaire à sa fille Hérodiade qui, au milieu des danses et des ivresses d'un festin, lui avait demandé la tête du saint Précurseur.

Cette fête, comme celle des Saints Apôtres, s'ouvre la veille par un *feu de joie*, autour duquel on s'amuse et près duquel on on prie avant que de se séparer.

LA SAINT PIERRE

A l'occasion de la St Pierre, nous attirons l'attention des fidèles sur une nouvelle statue qu'ils ont déjà sans doute, remarquée dans l'église.

Cette magnifique statue en terre cuite et de grandeur naturelle, est dûe à la générosité d'un enfant de Rosporden. Elle est de style Renaissance : le port est noble et majestueux et la tête très expressive.

D'un doigt de la main gauche, le saint montre les cieux, et de la main droite, il tient les clefs symboliques.

St Pierre a dû autrefois, être très honoré à Rosporden puisqu'il était représenté dans la maîtresse-vitre, et que son nom est encore porté par un grand nombre de paroissiens.

Aussi, à tous ceux qui s'appellent « *Pierre* », nous demanderons une petite obole (0 fr. 10 au moins), et cela pour deux raisons : d'abord, pour aider aux frais qu'ont entrainés la pose et la retouche de la statue elle-même; et ensuite, afin de pouvoir un jour en revendiquer la propriété, s'il prenait encore fantaisie au Gouvernement de venir nous la voler, comme il a volé les autres.

Rien n'empêche que tous les fidèles ne contribuent à cette bonne œuvre : mais seuls les noms de ceux qui s'appellent *Pierre*, seront consignés dans les registres paroissiaux.

La liberté des libres penseurs

— Je viens me faire inscrire à la libre pensée : quel est au juste le règlement ?

— Voilà ! Tu es libre de penser tout ce que tu voudras, sauf aux choses de la religion.

Tu as le droit de tout lire, excepté l'Evangile, le catéchisme et la presse cléricale.

Vote selon tes convictions, jamais pour un clérical, cela saute aux yeux.

Tous les hommes sont frères, vois-tu, à condition qu'ils soient francs-maçons.

Marie-toi à ton idée... mais pas à l'église.

Fais baptiser tes enfants, soit !... d'une façon purement civile, cela s'entend !

Libre à toi de les faire élever par qui tu voudras... sauf dans les écoles catholiques.

Crois à tout ce qui te plaira... mais pas en Dieu ni surtout au paradis... et encore bien moins à l'enfer... superstitions surannées...

Si tu tombes malade, fais-toi soigner à ta guise... mais pas par

des religieuses, à moins que tu ne sois président du Conseil ou député.

Enfin, fais-toi enterrer comme bon te semble... pourvu que ce soit civilement.

— Mais !

— Mais quoi ? Puisque tu es libre penseur, tu n'as pas la liberté de penser autrement que nous. On est libre penseur ou on ne l'est pas...

(*B. de Mussy*).

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mois de Mai

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

René GUÉGUEN; Par. et Mar. : René Guéguen et Véronique Scavenec. — Baptiste JAOUEN; Par. et Mar. : Alain Guernalec et Anna Guillou. — Marianne GARREC; Par. et Mar. : Corentin Rannou et Marie Carduner.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Yves LE DEUFF et Anna YVONOU.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

François FLAO, 39 ans. — François GLOANEC, 87 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

JUIN

1. Solennité du Sacré-Cœur. - Vêpres à 3 h., procession du S. Sacrement. — Salut, amende honorable.
6. A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat, exposition, messe, salut.
13. A 6 h. 1/2, messe avec chants à l'autel du Sacré-Cœur. — Litanies.
15. A l'issue des Vêpres, réunion des Enfants de Marie.
20. A 6 h. 1/2, messe à l'autel du Sacré-Cœur.
22. Fête de S. Jean-Baptiste. – A l'issue des Vêpres, réunion des mères chrétiennes.
28. Vigile des SS. Apôtres, *Jeûne et abstinence.*
29. Fête des SS. Apôtres Pierre et Paul.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Juillet 1913

N° 4

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

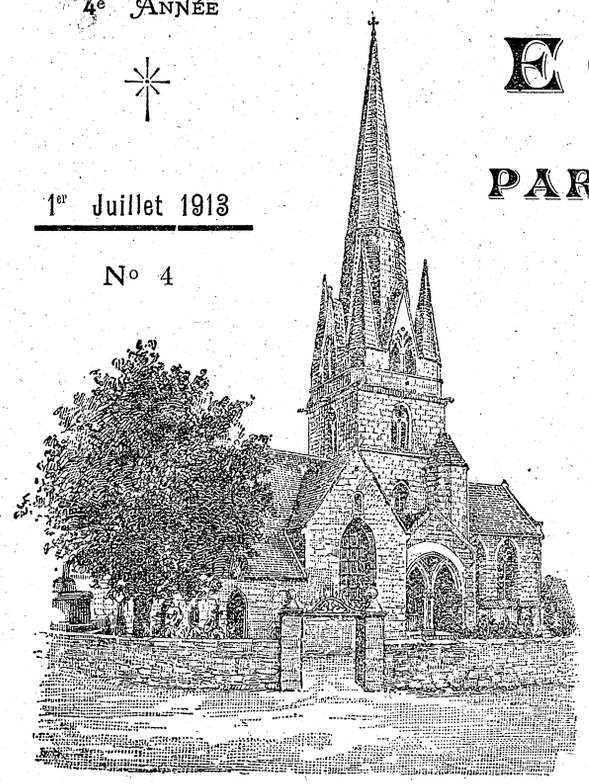

Des droits du Curé dans son église

Après avoir expliqué ce que c'est que la paroisse par rapport à la commune et ce que c'est que le Recteur par rapport au Maire, parlons aujourd'hui, des droits du Curé dans son église, que certains seraient parfois tentés de contester.

Et d'abord, est-il bien sûr que les églises soient affectées à l'usage de tous ? — Non : d'après les lois de 1905 et de 1907, les églises ne sont à la disposition que des *fidèles* et des *ministres du culte.*

Ce droit d'usage pour le curé et les fidèles s'étend à l'église paroissiale avec tous les meubles qui la garnissent, ainsi qu'aux chapelles, sacristies, dépendances, cloches, etc...

Mais si les droits qui appartiennent au Curé et aux fidèles découlent du même texte de loi, (art. 5 de la loi du 2 Janvier 1907) ce sont néanmoins des droits distincts et d'inégale étendue : les termes mêmes de l'art. 5 le laissent entendre en désignant d'abord, les *ministres du culte* et ensuite, les *fidèles*, et la loi de 1905 combinée avec celle de 1907 et 1908 nous permet de l'affirmer, car c'est toujours au culte catholique, au culte hiérarchisé,

c'est-à-dire, présidé par le curé sous la dépendance de l'évêque, que, d'après elle devront toujours servir les églises, comme avant la Séparation.

C'est ce qui ressort d'ailleurs, de l'intention des fidèles qui reconnaissent le Curé comme président de tous les offices, comme régulateur du culte à l'église et dans les cérémonies religieuses.

C'est ce qui ressort encore d'un arrêt de la cour de Pau, en date du 6 mars 1909, approuvant un Curé qui força une personne à quitter les bancs réservés aux chanteuses, et à sortir de l'église, parcequ'elle troublait le service divin.

« *Attendu,* dit la cour de Pau, *qu'il n'est pas douteux que* « *l'exercice du culte a pour conséquence l'attribution aux curés* « *et desservants de la police intérieure des temples ; qu'il ap-* « *partient en effet à ces derniers de déterminer les heures des* « *offices et les cérémonies, d'organiser les services religieux,* « *d'en régler la tenue et de prendre, par suite, les mesures et* « *les dispositions propres à garantir le bon ordre dans les* « *églises...* »

Plus récemment, par un jugement du 17 décembre 1909, le tribunal de Saint-Palais reconnaissait au curé le droit d'assigner, à l'église, des places spéciales aux enfants des différentes écoles. Il déclarait en outre qu'il n'y avait pas eu de violence dans le fait d'avoir pris par le bras des enfants et les avoir fait sortir du banc auquel ils se cramponnaient, malgré l'ordre d'en sortir qu'il leur avait donné.

(*A suivre*).

Chronique du mois de Juin

COMMUNION SOLENNELLE

Le 7 Juin, après une excellente retraite prêchée aux français par M. Le Berre, Vicaire à St Louis de Brest, et par M. Pemp, Vicaire à Guilligomarc'h, avait lieu à Rosporden, la Communion solennelle.

Voici les noms des enfants qui y ont été admis :

Jean Bigogne
Henri Briand
Bernard Boédec
Joseph Bihan
Gabriel Bourc'his
André Citarel
Emile Créis
Hervé Coroler
Emile Calvez
René Déroute
Jean Donal
François Gourlay
Louis Guillou
René Glémarec
Paul Gars
Pierre Guyader
Joseph Guillamet
Hervé Guillamet
Denys Guillemote
Emile Kerspern
Jérôme Kerherné
Guillaume Kerherné

Alain Lamec
Joseph Meur
Corentin Pérèz
Joseph Postic
François Page
Jean Penn
Emmanuel Roy
Joseph Rivalen
Guillaume Rospape
René Rannou
Albert Reste
Guillaume Rannou
Yves Talec
Louis Tanguy

Marie Bihan
Joséphine Berthelot
Marguerite Bosc
Jeanne Chatalic
Louise Coat
Suzane Faucon
Louise Guyader
Lucie Grall
Marie Keraudrein
Louise Laurent
Yvonne Laurent
Euphrasie Meur
Jeanne Palud
Louise Pérèz
Aimée Rannou
Jeanne Riou
Louise Vorc'h

A tous les enfants qui ont suivi la Retraite, et particulièrement à ceux qui ont fini leurs Communions, nous rappelons les résolutions qu'on leur a suggérées et qui se résument dans ce mot *fidélité*.

Fidélité à réciter chaque jour les prières du matin et du soir.

Fidélité à assister les Dimanches et fêtes, à la grand'messe et aux Vêpres.

Fidélité à ne jamais manger de viande les jours défendus.

Fidélité à se confesser et à communier au moins, chaque mois.

Fidélité à venir au Patronage pour entrer plus tard au Cercle ou dans la Congrégation de la T. S. Vierge.

Mais comme ces enfants ne resteront fidèles qu'autant qu'ils seront aidés, conseillés, soutenus, protégés, nous demandons aux parents d'être eux-mêmes fidèles :

1· A faire réciter chaque jour, à leurs enfants leurs prières du matin et du soir ;

2· A les faire assister les Dimanches et fêtes, à la messe ;

3· A les faire se confesser et communier souvent ;

4· A les envoyer au Patronage de M. Le Vicaire ou de la Bonne Mère ;

5· A veiller sur leurs regards, leurs conversations, leurs lectures et surtout, leur fréquentations ;

6· A ne les mettre que dans des écoles ou des ateliers ou leur foi et leurs mœurs seront respectées; et par dessus tout ;

7· A ne leur donner jamais que le bon exemple.

Pour venir en aide aux parents dans le contrôle de l'assistance à la messe, à partir du 1er Dimanche de Juillet, un *ticket* personnel de présence à la grand'messe et aux Vêpres, sera remis à l'enfant. On devra le lui réclamer à la maison et le conserver avec soin, car, durant les vacances, tous les tickets seront recueillis et donneront droit à des récompenses, promenades, jeux, loteries, séances théâtrales gratuites etc... du plus haut intérêt.

Quant à ceux qui n'auront point de tickets à présenter, ils seront mal notés et traités en conséquence, quand l'occasion se présentera.

NOTA. — Nous ne nous occupons pas des enfants qui ne viennent qu'à la messe matinale le Dimanche.

Aux parents de voir si, au lieu d'assister à la messe, ils ne sont pas au bord de l'étang à s'amuser ou à causer et rire dans le porche ou le cimetière, avec d'autres mauvais garnements comme eux.

PÈLERINAGE DE LOURDES

Le dimanche 8 juin, le diocèse de Quimper, sous la conduite de son Evêque vénéré, se rendait en pèlerinage à Lourdes.

Dans ce pèlerinage, Rosporden était dignement représenté : 20 paroissiens dont 10 hommes ou jeunes gens du Cercle.

Une foule immense et sympathique était venue à la gare saluer les pèlerins à leur départ. Au retour, c'était presque la même affluence, et c'était le même accueil.

Point n'est besoin de raconter ce qu'est un pèlerinage Lourdes : tant de personnes y sont déjà allées ! Il y a toutefois une chose qui frappe et qui émeut chaque fois : c'est la vue de la grotte et des nombreux malades qu'on y voit ! Oui, l'on se sent ému jusqu'aux larmes à la vue de cette grotte bénie où la Vierge immaculée est apparue tant de fois ! Instinctivement on se prosterne et, comme Bernadette, on se prend à réciter son chapelet avec ferveur. L'émotion augmente à la vue de ces pauvres malades venus si nombreux à Lourdes, demander la guérison de leurs maux.

Mais qui dira jamais l'impression qui étreint l'âme, quand au retour de la procession, Jésus-Hostie s'arrête devant chaque infirme pour le bénir, alors que de toutes les poitrines s'échappent ces acclamations touchantes : « *Jésus, Fils de David, ayez pitié* « *de nous ! Jésus, Vrai Fils de Dieu, nous croyons en Vous !* « *Jésus, si Vous voulez, Vous pouvez me guérir !...* » Qui dira surtout le brisement de cœur qu'on éprouve quand N.-S. étant passé, le pauvre malade n'est point guéri !...

Mais il n'y a pas que la guérison du corps que l'on vient demander à Lourdes. Rappelons-nous ce que disait à ce sujet notre Evêque, dans son beau sermon au Rosaire :

« Les invocations que ce soir nous ferons à la procession du « Très Saint-Sacrement, prenons-les à notre compte, appliquons-« les à notre âme ; chacun parlera pour soi, car chacun d'entre « nous est un peu malade : il n'y a pas d'âmes qui ne le soient « pas, et voilà pourquoi nous dirons : Seigneur, faites que je voie, « mieux vos commandements et vos désirs à exécuter, mes dé-« fauts à extirper, que je voie clair dans ma conscience : faites que « je marche dans les sentiers de la vie surnaturelle ; que j'entende « les inspirations de votre grâce...

« Et ainsi nous vivrons de la vie des justes, non pas d'une vie « traversée par quelques actes religieux, aussi nombreux soient-« ils, mais par une vie de foi, qui absorbera toutes nos occupations, « tous nos devoirs d'état, ne les supprimera pas, mais les élèvera, « mais les surnaturalisera. »

Nous croyons pouvoir dire que c'est dans ces sentiments que les Paroissiens de Rosporden ont fait leur Pélérinage à Lourdes.

Nous n'en voulons pour preuve que la conduite admirable de nos chers jeunes gens qui chaque jour, après s'être nourris du Pain des forts, faisaient tout le long du jour office de brancardiers soit aux abords de la grotte et des piscines, soit à l'hôpital de N. D. de Pitié.

Ce sont là des actes de foi et de dévouement qui ne resteront pas sans récompense.

Tous sont revenus enthousiates de ce beau pélerinage, se promettant bien, si Dieu le permet, de retourner encore un jour à Lourdes.

LE CONGRÈS DE J. C. A QUIMPER

Le dimanche 15 s'ouvrait à Quimper, le Congrès de la J. C. auquel prenaient part plus de 400 jeunes gens de Cornouailles, sous la présidence de M. Gadon, vicaire général.

A ce Congrès notre Cercle avait envoyé 14 de ses membres qui tous communiaient à la messe de 7 heures.

Après le rapport d'Autrou sur la communion, le Comité demandant ce qu'on fait dans chaque Cercle sous ce rapport, Guillaume Donval dit qu'à Rosporden, les jeunes gens communient pour la plupart chaque 1er vendredi du mois, et que tous communient aux grandes fêtes.

Avec Trébaol, de Brest, la question de l'assistance aux offices se pose. Les membres d'un Cercle ayant dit qu'ils allaient de temps à autre chanter les vêpres aux environs, Henri Troalen fait observer qu'il serait mieux de donner d'abord chez soi le bon exemple en assistant aux offices dans sa paroisse.

Doaré fait un magnifique appel au labeur, rappelant qu'il y a quelque ironie à appeler « Cercle d'étude » un groupe qui n'étudie pas.

M. Le Chat, dans un commentaire d'un texte de Saint Jean parfaitement approprié à la circonstance, soulève l'enthousiasme des jeunes gens.

Au banquet Hirsch fait acclamer le nom du bien-aimé Pie X ; Poupon porte la santé de notre vénéré Evêque ; l'abbé Le Bihan salue le colonel Hugot-Derville qui rappelle que le « *pacte de Caen* » scella l'union étroite de la J. C. avec les Associations de pères de famille, et Victor Donval, dans un toast vibrant remercie M. Le Chat de son beau sermon et adresse le salut du Congrès au Comité fédéral.

L'après-midi, durant la discussion du remarquable rapport de Doaré, l'abbé Cornou attire l'attention des Cercles d'étude, sur la complexité des études sociales et les dangers d'erreurs qu'on y rencontre.

Enfin Lidou, l'apôtre de Brest, fait remarquer aux jeunes gens qu'avant de conquérir les autres il faut se conquérir soi-même, puis il termine par cet appel enflammé : « *Lançons-nous donc « avec ardeur dans l'action, prouvons que les catholiques bretons « ont encore au cœur une foi sincère et par conséquent, agissante, « qu'ils sont forts parce qu'ils ont gardé la pureté de leur cœur. « Notre mouvement s'étend, nos idées font du chemin. Nos enne- « mis le reconnaissent et ils ont peur parce que notre œuvre est « alimentée par le dévouement d'une force jeune. Travaillons, « soyons unis, soyons disciplinés et nous écrirons dans l'histoire « de notre pays et celle de notre Mère l'Eglise, non peut-être l'une « des pages les plus glorieuses, mais l'une des plus actives et des « plus fécondes.* »

Cet intéressant Congrès se termine par un rapport de Larvor sur la Croix-Blanche et par un discours de Hirsch sur les origines et les œuvres de l'A. C. J. F.

Une journée comme celle-là est bien consolante. Elle nous montre en effet, qu'il se lève à l'heure actuelle dans nos paroisses, une vaillante jeunesse désireuse de s'instruire, prête aux sacrifices, et fière de mettre au service de l'Eglise, ses forces et son dévouement. Sans doute, ces bonnes volontés sont encore éparses, et partant, un peu faibles : mais des réunions comme celle-ci, les unifieront et leur donneront une vigueur puissante qui triomphera bientôt des efforts de nos ennemis coalisés.

MOIS DE JUILLET

PARDON DE SAINT ELOI

Le Pardon de Saint-Eloi a toujours lieu le second dimanche de juillet. Il se célèbre dans une petite chapelle située à un kilomètre de Rosporden, non loin de la gare, sur une hauteur.

Ce *pardon des chevaux* est le plus renommé de tout le pays ; on y vient de tous les environs ; on y vient même de Pleuven et de Clohars-Fouesnant. C'est que là Saint Eloi, de temps immémorial, aime à combler de grâces, ses dévots pèlerins. Ecoutez plutôt ce que dit le cantique :

« KANTIC DA ZANT ILER »

VAR DON : Tavit o tud heb kredenn.

I

Var beg eur mene bihan, kichenic Rosporden,
E veler eur chapelic, zo brudet a viken :
Eno e ma henoret Sant Iler enn he dy,
Gant pardonerien devot deut a bell d'he bedi.

DISKAN :

O Sant Iler beniget, Escop braz euz Noyon,
Dioualit e Breiz-Izel, ar guir Relijion ;
Dalc'hit mad enn hon touez, feiz krenv hon tadou koz,
Ha skuillit var hor loëned, ho kras hag ho pennoz.

II

Er chapelic ker brudet, hen deuz galloud meurbed,

Da brezervi ar c'hezec, euz goalheur ha klenved ;
Pedomp eta, Sant Iler, 'vit al loëned labour,
A zo karget deiz-ha-noz, gant Doue, d'hor sikour.

III

Ia, braz int ar burzudou a zo bet c'hoarvezet,
E kenver tud ha loëned en amzer dremenet :
Galloud Aotrou Sant Iler zo ker braz ha guech-all,
Goulenomp, hag hor bezo, hirio, burzudou all.

IV

Kerzit eta, Bretoned, kerzit em han ' Doue,
It da chapel Sant Iler, it 'ta, heb digare ;
D'an eil zul a viz Gouere, devez he bardon braz,
C'houi o pezo diganthan, madou ha grasou c'hoas.

V

Ha c'houi pennou-tiegez, bem noz ha bep mintin,
Evit diouall ho kezec, pedit ho Medicin ;
Sant Iler evit an holl, — labourer, micherour,
Hen deuz 'tao enn he galon, karantez ha sikour.

VI

Henor, gloar ha meuleudi, doujans ha karante,
Da Zant Iler beniget, kurunet gant Doue ;
Henor, gloar ha meuleudi, karantez eternel,
D'an Tad, d'ar Mab en envou, ha d'ar Speret Santel.

HORAIRE DES OFFICES LE JOUR DU PARDON :

A 5 heures, messe à Saint-Eloi ;
A 6 heures, messe à l'église paroissiale.
A 7 heures, messe à Saint-Eloi, sermon breton ;
A 10 heures, grand'messe à la chapelle, sermon ;
A 2 heures, vêpres à la chapelle, procession.

Sont priées de porter la bannière de Sainte Anne :
Marie Lancien, de Coat-Morn — Jeanne Picard, de Coat-Morn — Anna Pérèz, de Kerlué-Vraz — Marie Boëdec, de Kélédern.

Union Catholique

Les membres de l'*Union Catholique* sont priés de se réunir le dimanche 29 juillet, à la Salle Jeanne d'Arc, à 8 heures du matin.

Retraite des jeunes filles

Le dimanche 20 juillet, s'ouvrira à Rosporden, la retraite des jeunes filles. Elle sera prêché par le R. P. Corentin, de Quimper, de l'Ordre de Saint François d'Assise.

HORAIRE DES EXERCICES :
Ouverture le dimanche, à 8 h. moins 1/4 du soir.
Lundi, mardi et mercredi :
A 6 heures, sainte messe, prières, méditation ;
A 7 heures, seconde messe, avec chants ;
A 9 h. 1/2, instruction, confessions ;
A 1 heure, chapelet, conférence, confessions ;
A 8 h. moins 1/4, sermon et salut.

Le jeudi :

A 6 heures, prières, messe de communion, sermon de persévérance et salut ;

A 9 heures, réunion spéciale pour les Enfants de Marie.

Chaque jour une quête sera faite pour les honoraires du prédicateur.

LA SAINTE ANNE

Dès la veille, à 4 h. 1/2, confessions.

Le jour de la fête, à 6 h. 1/2, messe à l'autel de Sainte Anne, cantiques, sermon français et communion.

A 9 heures, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes dont c'est la fête patronale. — Grand'messe et sermon breton.

A 2 heures, vêpres, procession et salut du T. S. Sacrement.

Sont priées de faire la quête à la messe matinale :

Madame Guichoux, mère.

A la grand'messe :

Madame Auguste Richard.

Porteront la bannière de Sainte Anne :

Mesdames Le Roux, Hanras, Yvon Duigou, Pierre Laz et Lhelgouac'h, rue des Halles.

Porteront la Statue :

Hélène Simonot, Perrine Saux, Marie-Jeanne Calvez, Marianne Beuze.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marcelle NICOLAS ; par. et mar.: Joseph Lenay et Marie-Jeanne Le Deuff. — Jeanne-Marie LE DEZ ; par. et mar.: Charles Marrec et Jeanne Guiriec. — Jeanne GOUALC'H ; par. et mar.: Albert Raux et Jeanne Goualc'h. — René RICHARD ; par. et mar: Louis Richard et Paule Richard.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Joseph BOURRIQUIN et Caroline ROUAT. — Cristophe GUILLOU et Marie RIVIÈRE.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Jean-Marie et Françoise COGNAC, 2 jours. — Louis CHALONY, 82 ans. — René GUILLOU, 26 ans. — Henri GUILLOU, 47 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL (Juillet)

4. — 1er vendredi du mois. — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.

13. — Pardon de Saint-Eloi.

20. — Retraite des jeunes filles.

26. — Sainte Anne. — Fête patronale des Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Hennebont. — Imp. Ch. NORMAND, 4, rue Trottier.

4e Année

1er Août 1913

N° 5

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

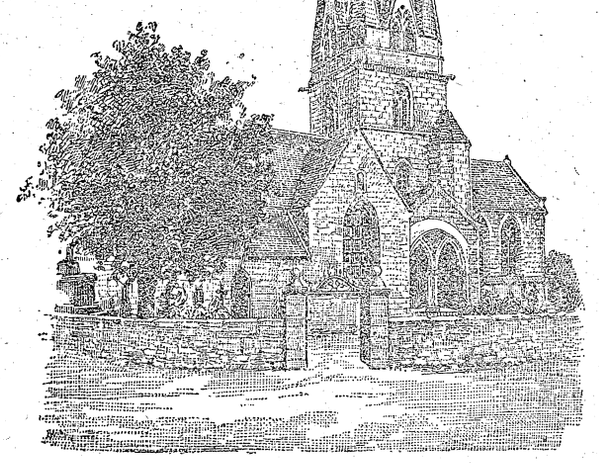

Des droits du Curé dans son église

(suite)

Il résulte de ce que nous avons déjà dit que : tout individu qui empêche, retarde ou interrompt les exercices du culte, en causant du trouble ou du désordre dans l'église, est passible des peines prévues par l'article 32 de la loi du 9 décembre 1905, c'est-à-dire : d'une amende de 16 à 200 francs, et d'un emprisonnement de 6 jours à 2 mois, ou de l'une ou l'autre de ces peines seulement.

Il n'est pas nécessaire, pour que cet article 32 ait son effet, que l'auteur du trouble soit présent dans l'église, il suffit qu'il soit dans un endroit comme le porche, le cimetière, voire même la place publique ou une rue adjacente, d'où le tapage qu'il fait trouble les exercices religieux. (Sénat, *Journal Officiel,* séance du 4 décembre 1905).

Au droit de police que le curé a dans le lieu saint, se rattache le droit de fixer les heures des offices, réunions, Confréries, Catéchismes, etc... ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture de l'église.

A ce droit se rattache encore la réglementation des sonneries religieuses. (Réserves faites des droits du maire, concernant certaines sonneries civiles), c'est au Curé qu'appartient exclusivement la réglementation des sonneries religieuses. Quelques maires

ayant voulu depuis la Loi de Séparation réglementer ces sonneries d'une façon abusive, les Tribunaux les ont, chaque fois, déboutés de leurs prétentions.

Quant aux particuliers qui ont, malgré le Curé, sonné les cloches, ils ont été chaque fois aussi condamnés à l'amende et aux frais ainsi que leurs coopérants.

Cela prouve que le Législateur a eu en vue de maintenir aux églises et aux cloches en particulier, leur affectation traditionnelle qui est de servir à l'exercice du culte.

Pour ce qui est des bancs et des chaises, après quelques tracasseries mesquines survenues d'ici de là, on s'est vu partout dans l'obligation de reconnaître au Curé le droit de louer les bancs et les chaises.

L'Etat en effet, ayant volé au clergé tous ses biens : traitements, presbytères, fondations, rentes, etc., il devenait impossible au Curé, sans ces ressources particulières, de subvenir désormais, non pas aux grosses réparations, mais au simple entretien des églises et aux frais du culte.

Un point d'ailleurs n'avait jamais été contesté, c'est que : lorsque les chaises grevées de la servitude légale avaient été mises hors d'usage et remplacées par d'autres chaises que le Curé avait lui-même achetées, celui-ci pouvait les louer et en disposer à son gré. (*A suivre*).

PARDON DE SAINT-ÉLOI

Le Pardon de Saint-Eloi a été encore plus beau cette année que les années précédentes, et par le concours magnifique des pèlerins et des chevaux, et par les nombreuses offrandes, et par le recueillement et la piété de tous ceux qui y assistaient. C'est un pardon d'ailleurs qui a conservé son cachet antique : pas le moindre désordre ; quelques tentes où l'on est heureux par le temps chaud de trouver à se rafraîchir, et, sitôt les vêpres et la procession terminées, le vide autour de la petite chapelle.

La messe était chantée cette année par M. Duval, professeur à Saint-Yves, et le sermon donné par M. Mao, vicaire à Saint-Yvi. Comme le dit le cantique breton qu'on chantait pour la première fois cette année, et comme l'a fait ressortir si bien l'orateur : « C'est dans cette modeste chapelle située sur une petite colline « tout près de Rosporden, que Saint Eloi aime à combler de grâ« ces ses dévots pardonneurs. La preuve en est dans le nombre « toujours croissant de pèlerins qui affluent d'année en année, à « cet antique sanctuaire. Quoi d'étonnant ! De même, en effet, que « la Vierge Marie se plait à répandre avec plus d'abondance ses « bienfaits dans tel ou tel sanctuaire, comme : à Lourdes, à Ru« mengol, au Folgoat, et plus près de nous, à Bonne-Nouvelle ; « de même Saint Eloi montre davantage sa puissance dans cette « petite chapelle où, de temps immémorial, nos pères sont venus « le prier pour eux et pour leurs chevaux. »

Aussi, nous n'avons pas dit : *adieu,* mais : *au revoir* à ces nombreux pèlerins qui reviendront encore l'année prochaine, le second dimanche de juillet, au pardon de Saint-Eloi.

RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES PÈRES DE FAMILLE ET DE L'UNION CATHOLIQUE

Le 20 juillet, à 8 heures du matin, avait lieu, salle Jeanne d'Arc, la réunion trimestrielle de l'U. C. et l'A. P. F. de Rosporden.

Tous les membres convoqués, à part quelques rares exceptions qui d'ailleurs s'étaient fait excuser, étaient présents à cette intéressante séance.

Après un clair exposé de l'objet de la précédente réunion par le Président, on a écouté avec plaisir une causerie bretonne de l'un des plus jeunes membres de l'Union sur la nécessité de plus en plus grande pour les catholiques aujourd'hui de s'unir, de se recruter, de se fortifier et de combattre sous le drapeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

On s'est ensuite entretenu de la réunion générale qui doit avoir lieu sous peu, à Elliant, pour la fédération des *Associations de pères de famille* de : Saint-Yvi, Tourc'h, Elliant et Rosporden, sous la présidence de M. le Député Hugot-Derville, et l'un des assistants a émis le vœu qu'on profite de la circonstance pour fonder en même temps une *Union cantonale* de toutes les autres *Unions*.

RETRAITE DES JEUNES FILLES

Comme les années précédentes, les jeunes filles de Rosporden ont eu, du 20 au 24 juillet, une Retraite prêchée avec un talent supérieur, une expérience consommée et un cœur d'apôtre breton, par le bon Père Corentin, de Quimper, enfant de Saint François.

Pour les confessions, le Père était aidé par M. Com, vicaire à Melgven.

Aussi, les nombreuses jeunes filles de la ville, (elles étaient 185 sur 200 environ), étaient-elles aussi enthousiastes du Père prédicateur que le Père prédicateur de ses Retraitantes. Celles-ci n'oublieront pas de si tôt les instructions si belles et si pratiques qu'elles ont entendues. Pour leur en faciliter le souvenir, nous en donnons ici le résumé qu'elles voudront bien relire de temps en temps.

Au sermon d'ouverture, le Père prédicateur leur a montré combien grande est la grâce d'une retraite : temps de recueillement, de réflexion et de prière ; temps de repos pour l'âme et pour le cœur, près de Dieu qui nous attend pour nous parler.

La Retraite est : *la réparation des ruines du passé,* et *la préparation de l'avenir.*

Grâce à l'obligeance des patrons de magasin et des maîtresses de maison, que nous remercions ici, de tout cœur, les jeunes filles ont pu presque toutes assister aux quatre instructions de chaque jour.

Le matin, avant la messe, il y avait une petite méditation. La première eut pour sujet : le *Salut,* l'unique nécessaire de l'Evangile. Tous nous sommes créés pour le bonheur : nous le recherchons de toutes les puissances de notre être ; nous ne pouvons vivre sans bonheur, ou du moins, sans l'espérance de le trouver.

Or, si nous nous perdons, il nous faudra non seulement désespérer éternellement d'être heureux, mais nous serons éternellement malheureux, d'un malheur si absolu qu'il n'y en a pas de pareil sur la terre.

Si donc le bonheur nous est nécessaire pour les quelques jours que nous passons ici-bas, à plus forte raison nous est-il nécessaire pour une éternité.

Tous les bonheurs d'ici-bas sont éphémères ; tous les malheurs d'ici-bas passent rapidement : *il n'y a que le bonheur de l'autre vie qui ne passe pas ; il n'y a que le malheur de la damnation qui soit éternel.* C'est à chacun de choisir son éternité : ou le bonheur ou le malheur éternel.

⁂

La 2e méditation nous rappelait le jugement de Dieu, inévitable comme la mort.

Dieu, le juge éclairé, incorruptible, tout-puissant, nous jugera, sur le mal que nous aurons commis, sans que rien ne puisse lui échapper de nos paroles, de nos pensées, de nos désirs....

Il nous jugera sur le bien que nous n'aurons pas fait et que nous aurions dû faire.

Et enfin, sur le bien que nous aurons mal fait, c'est-à-dire avec négligence, par amour propre ou par hypocrisie...

Il prononcera ensuite la sentence irrévocable, éternelle, qui nous ouvrira l'enfer ou le ciel.

Encore une fois c'est à nous de choisir notre sentence, à nous de nous préparer, avec la grâce de Dieu, une sentence favorable.

⁂

La 3e méditation élève notre âme plus haut que la crainte, qui n'est que le commencement de la sagesse, — elle l'élève jusqu'à l'amour de Dieu qui en est le couronnement et le triomphe.

Il faut aimer Dieu: 1° parce qu'il est Dieu, c'est-à-dire l'océan infini de toutes les beautés, de toutes les bontés, de toutes les richesses, de toutes les puissances, de toutes les perfections ; ou plutôt il est la Perfection absolue, infinie, — et il n'y a pas une créature qui puisse lui être comparée.

Il faut aimer Dieu : 2° parce qu'il nous a aimés le premier, de toute éternité. Il n'a pas cessé de nous aimer, même lorsque nous l'oublions, même lorsque nous l'offensions. Il nous a aimés jusqu'à la crèche, jusqu'au Calvaire, jusqu'à l'autel, jusqu'à la folie !... Qui donc nous a aimé plus que Dieu ?...

Comment devons-nous l'aimer ?

Comme il nous a aimé Lui-même, c'est-à-dire de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toutes nos forces. Il faut l'aimer d'un amour de préférence. Ne rien placer dans notre cœur au-dessus de Dieu, et en chasser toute affection qui serait contraire.

Il faut l'aimer, non en paroles, non en sentiments seulement, mais en actes : l'accomplissement de la volonté de Dieu, l'accomplissement de tous nos devoirs : voilà la vraie marque de l'amour de Dieu.

⁂

La seconde réunion de chaque jour avait lieu à 9 h. 1/2.

La 1e instruction eut pour sujet la Présence de Dieu, et pour but de créer autour de l'âme et du cœur de chaque retraitante une atmosphère de calme et de solitude si favorable, si nécessaire pour une bonne retraite.

Dieu est présent partout : il voit tout ; il est le témoin de notre vie, jusque dans ses plus secrètes actions, jusque dans ses pensées et ses désirs le plus cachés. Il faut penser à lui souvent : dans le travail, dans la peine, dans la joie, dans les tentations. Il faut vivre en la présence de Dieu pour devenir de plus en plus parfait.

⁂

La 2e instruction de 9 h. 1/2 eut pour sujet: La confession. Chef-d'œuvre divin de délicatesse et de bonté, qui ne demande, de la part de l'homme que des sentiments de confiance, de loyauté et de contrition.

Heureux ceux à qui les péchés sont remis, dit le St Esprit. Quelle différence entre le tribunal humain et le tribunal divin ! C'est où l'on voit combien Dieu a traité l'homme avec respect.

⁂

La 3e instruction de 9 h. 1/2 eut pour sujet la Piété. Elle est utile à tout, elle a les promesses de cette vie et de la vie éternelle. Elle est, ou du moins elle doit être la grande beauté, la grande vertu de la jeune fille, la grande sauvegarde de toutes ses autres vertus. Une jeune fille sans piété sera une jeune fille légère, égoïste, incapable de dévouement. La piété s'alimente dans la prière, et dans la réception fervente et fréquente des sacrements. Puissent toutes les jeunes filles entendre l'appel de Dieu qui les convie à la table sainte.

Une troisième fois, à 1 heure, les jeunes filles revenaient pour la Conférence cette fois.

Chaque jour, dans une causerie plus familière, le Père a parlé du rôle de la jeune fille dans le monde : il y a 2 femmes dont l'influence a été prépondérante dans le monde et qui personnifient chacune à sa manière, toutes les femmes.

Il y a eu Eve, la première mère du genre humain, et qui l'a perdu.

Il y a eu Marie, la mère de Jésus, qui l'a sauvé.

Pour la jeune fille aussi, il n'y a que 2 rôles à jouer ici-bas : perdre les âmes ou les gagner. Que voulez-vous faire ? De quel côté voulez-vous vous ranger ? Du côté d'Eve, avec les jeunes filles volages, légères, égoïstes et vaines qui nous perdent, ou du côté de Marie, avec les jeunes filles dévouées, pieuses et pures qui nous sauvent ?

Dans la deuxième conférence, le Père nous a montré les dangers du monde, sa frivolité, son mensonge et sa petitesse. Ses attraits et ses plaisirs ont été justement ridiculisés : sa mauvaise littérature, véritable poison a été flétrie, et les fréquentations dangereuses, les mauvaises relations qu'il permet ont été jugées à leur juste valeur.

L'honneur de la jeune fille est trop précieux et son cœur est trop beau, pour le donner à ces petites stupidités mondaines.

Enfin, dans la troisième conférence, le Père a montré le remède au mal du monde.

Le contrepoids aux entraînements de l'insouciance, de la naïveté, de l'inexpérience, se trouve dans une vraie et solide piété, et dans ces belles vertus cardinales de : prudence, de justice, de force et de tempérance qui armeront notre âme contre toutes les séductions de bas étage, offertes par le monde pour nous captiver et nous retenir dans ses liens.

⁂

Une 4e réunion à 8 h. 1/4 terminait les pieuses journées de la retraite.

Le premier soir, le sermon fut sur la mort : triste, mais salutaire pensée. Ce qu'il y a de plus important dans la vie, c'est la mort !

Elle est la punition du péché.

Elle nous sépare de nous-même et de toute créature. Elle nous jette faibles et coupables peut-être entre les mains de Dieu.

Préparons notre mort par notre vie. Si nous voulons bien mourir, il ne faut pas craindre de bien vivre.

⁂

Le 2e soir. Le sujet du sermon a été la Prière : 1er honneur de l'homme, car de tous les êtres de la nature visible, l'homme seul est capable de prier. Les animaux ne prient pas. — La prière est aussi le 1er devoir de l'homme : devoir de justice, devoir de reconnaissance envers Dieu, Créateur et Rédempteur. Enfin la prière est la 1e nécessité de l'homme.

Jamais nous ne comprendrons assez combien nous avons besoin de Dieu. Dans l'ordre naturel, c'est Dieu qui nous donne tout. Quelle grande impiété, mais surtout quelle grande sottise a été proférée par un ministre, à la Chambre des députés ! Il parlait d'éteindre les étoiles du ciel, c'est-à-dire d'effacer Dieu de l'univers, de l'anéantir !...

Mais auparavant qu'il nous fasse donc un grain de blé ou un grain de raisin !...

Dans l'ordre moral et dans l'ordre surnaturel nous avons encore plus besoin de Dieu.

Si nous voulons rester vertueux et honnêtes, nous sommes obligés de lutter contre nous-mêmes. C'est donc plus haut que nous-mêmes, en Dieu qu'il nous faut chercher la force de résister à nos instincts corrompus. Ce n'est qu'avec la grâce que nous pourrons vaincre. Or, la grâce est accordée à la prière. Prions donc toujours et partout, suivant les conseils du Seigneur.

Le jeudi matin eut lieu la clôture : messe de communion admirable de ferveur et de chants, comme toute la retraite. Après la messe, le Père, après avoir rappelé la charmante légende de l'hermine et la devise : *potius mori quam fœdari,* qui doit être la devise de toutes les Bretonnes, traça en trois mots les devoirs envers Jésus : 1°, le *garder* malgré les réclamations de la nature et du monde ; 2°, l'*emporter* partout : dans la famille, dans les réunions, dans les voyages. Il faut que Jésus soit notre compagnon dans la vie ; et 3°, le *donner* : c'est un trésor infini que l'on n'épuise point en le partageant, comme les trésors de la terre. Plus on le donne et plus il se donne. Il faut le donner à tous : à la famille, à la parenté, au monde de nos relations. Il faut le donner par les prières, par les paroles, et surtout par les exemples et la dignité de la vie.

Et comme dernière exhortation : l'histoire de cette mère héroïque et chrétienne qui fit le sacrifice de son enfant pour Jésus-Christ. Que les jeunes filles, dans tous leurs sacrifices, se souviennent que tout ce qu'elles feront, sera pour Jésus-Christ.

Le lendemain la plupart des Retraitantes se rendaient en pèlerinage à Bonne-Nouvelle, où, après avoir communié à la messe d'actions de grâces, elles entendaient encore une belle instruction du Père, sur la vocation. Elle est grande, elle est belle la vocation de la jeune fille appelée à fonder un foyer chrétien ; mais elle est encore plus belle, plus sublime la vocation de la jeune fille appelée à suivre Notre-Seigneur dans la voie des parfaits. Il faut écouter l'appel divin.

Et maintenant, que Dieu rende au bon Père Boschet tout le bien qu'il a fait durant ces jours, dans la paroisse de Rosporden.

FÊTE DE Ste ANNE

A Rosporden, on aime bien Sainte Anne. Beaucoup vont au grand pèlerinage de Sainte Anne d'Auray, chaque année ; plusieurs vont à pied jusqu'à ce béni sanctuaire. Aussi, rien d'étonnant de voir la foule qui se pressait à la messe matinale, le jour de la fête, pour chanter les louanges de la Grand'Mère des Bretons, pour communier en son honneur, et pour écouter la parole toujours belle, toujours vibrante, toujours pratique du P. Corentin.

A 9 heures, il y avait moins de monde : c'était la fête de la Congrégation des Mères chrétiennes ; on aurait dit que par discrétion on avait voulu leur laisser la libre disposition de l'église. A la grand'messe, M. Dantec, 1er vicaire à Plomodiern, leur donna une excellente instruction bretonne. Il insista particulièrement, (comme le Père à la messe matinale), sur le grave devoir qui incombe aux mères de famille de bien élever leurs enfants. Qu'elles leur apprennent leurs prières dès le bas âge, car c'est pitié parfois de voir des enfants de 4 ou 5 ans qui ne savent même pas faire le signe de la croix. Qu'elles les forment à l'obéissance : aujourd'hui, personne ne veut plus obéir. Qu'elles leur donnent en tout et pour tout le bon exemple, au lieu de les pousser à offenser Dieu, comme quelques-unes le font parfois, en manquant elles-mêmes à la messe, en mangeant gras les jours défendus ou en les excitant à la danse. Qu'elles fassent surtout tous les sacrifices pour les mettre à l'école chrétienne, car l'école neutre n'a qu'un but : faire perdre la foi à leurs enfants. Qu'elles ne se disent donc plus mères chrétiennes si, sous prétexte qu'elles font réciter leurs prières à leurs enfants, elles les mettent ensuite à l'école neutre où jamais on ne leur parlera de Dieu ; non, ces mères ne sont pas des mères chrétiennes, ce sont des mères dénaturées qui n'aiment pas leurs enfants.

A 2 heures, on se réunissait encore à l'église pour le chant des vêpres suivies de la procession, et cette pieuse fête se terminait par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Mois d'Août — LE PARDON

Le 15 août a lieu le pardon de Rosporden, pardon pieux où il y a beaucoup de communions, une procession magnifique, très recueillie, et point d'attractions foraines et tapageuses.

Cette année, la messe sera chantée par M. Le Bris, recteur de Saint-Yvi, et le sermon donné par M. Joncour, curé-doyen de Bannalec.

On inaugurera à cette occasion une magnifique bannière destinée principalement aux Enfants de Marie. Cette bannière qui sort des ateliers de Mlle Grossé à Bruges est une œuvre vraiment artistique. La Sainte Vierge, assise sur un trône et portant l'Enfant Jésus, est entourée des Vierges de la primitive Eglise : Agathe, Lucie, Agnès, Cécile, Anastasie, auxquelles on a joint Sainte Catherine, vierge et martyre. Chacune tient son emblème caractéristique, et sur le nimbe, son nom est inscrit. Le tout forme un groupe gracieux où les ors et les soies se fondent harmonieusement.

Rosporden avait déjà un dais superbe et la belle bannière de Sainte Anne et celle du Sacré-Cœur. Avec une jolie petite bannière de Sainte Agnès, dont la Bonne Mère vient de doter son Patronage et cette œuvre d'art qu'une généreuse bienfaitrice a voulu donner à N.-D., nous aurons désormais ici des processions plus belles que jamais.

Que la donatrice reçoive ici tous nos remerciements et que Dieu lui rende au centuple ce qu'elle a fait par amour pour Lui.

Sont priées de porter, le 15 août :

La première bannière des jeunes filles:

M.-J. Crass — Ern. Burel — M. Daoudal, de Penn-ar-pont.

La deuxième bannière:

M. Goapper — L. Bourc'his — M. Pensec.

La statue de la Sainte Vierge:

L. Jeannès — L. Troléz — M. Dréo — J. Bernard — M. Dahéron — M. Le Gall — M. Mahé — L. Pérès.

Sont priées de faire la quête:

M. Madiec et M.-J. Berthelom.

Porteront la bannière des Vierges:

Mlles M. Guiban — M. Le Roux — Alph. Donval.

Porteront la bannière de Sainte Anne:

Mmes Masson-Guével — Penn — J. Naour — M.-J. Naour, de Kerangoc — M. Richard.

La statue de Sainte Anne:

Mmes Le Moal-Penven — Dür — Le Ny — Rivière (route de Concarneau) — J. Hervé — Guiriec — Gallic (route de Quimper) — Louis Garrec.

Dès la veille de l'Assomption, à 4 heures, vêpres solennelles — confessions. — Le jour de la fête: à 5 h. 1/2, première messe — confessions. — A 6 h. 1/2, seconde messe. — A 10 heures, bénédiction des nouvelles bannières ; grand'messe. — A 3 heures, vêpres — procession par la rue des Ecoles de filles, des Halles, de la Gare, et retour par la route de Quimper, la Grand'rue, la rue du Moulin, et la rue de l'Eglise.

Quête à toutes les messes et à la procession, pour la paroisse.

Nous rappelons à nos paroissiens que la veille du 15 août, il y a jeûne et abstinence, tandis que le 15 août, bien que ce soit un vendredi, le Pape permet de manger gras.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Le dimanche 17, à 8 heures du soir, les jeunes gens du Cercle Catholique donneront à l'école Saint-Michel, comme séance récréative : *Fils de France,* drame en 3 actes, et *Le Voyage de Bigorneau,* comédie bouffe, entremêlés de chansonnettes.

MOUVEMENT PAROISSIAL (de Juillet)

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Louis LE GALL ; par. et mar. : Jean et Marie Guiban. — Yvonne LE FEUNTEUN ; par. et mar.: Jérôme Guillou et Catherine Feunteun.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Albert BACONNET et Anna GUILLOU.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

M.-A. LE ROY, 7 ans. — Louis LE GALL, 12 heures. — Perrine OLICHON, 67 ans. — Hélène GLÉONEC, 29 ans.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Septembre 1913

No 6

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

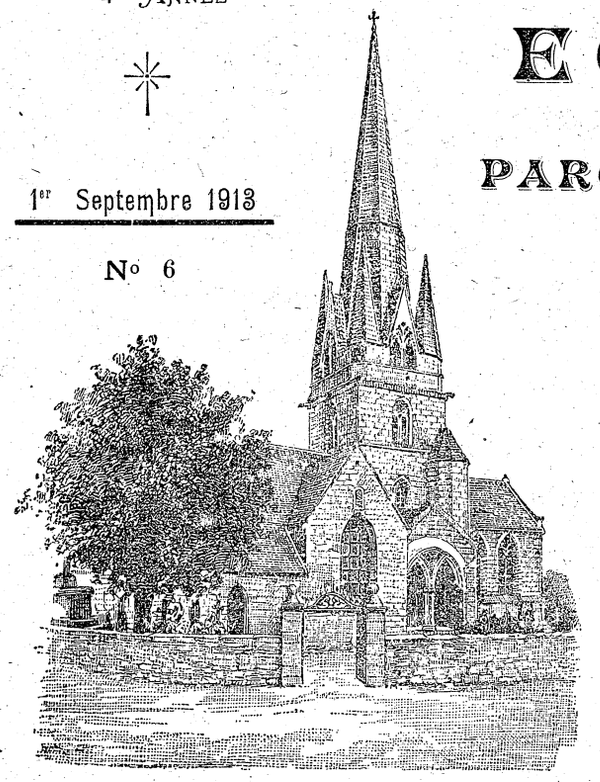

DES DROITS ET DES DEVOIRS DES MUNICIPALITÉS

Les réparations des églises et le droit des municipalités. — La loi permet-elle aux communes de réparer les églises qui leur appartiennent ?

Indiscutablement oui. L'art. 5 de la loi du 13 Avril 1908 déclare expressément que « l'Etat, les départements et les communes pourront engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la présente loi ».

Il s'agit là des dépenses ayant pour objet de maintenir l'édifice dans son état primitif et de combattre les effets de l'usage. (*Manuel des cultes de Dalloz, no 1694.*)

Du texte cité plus haut, il résulte que les municipalités ont incontestablement le droit d'inscrire à leur budget un crédit spécialement affecté soit à l'entretien de l'église et des chapelles paroissiales, soit aux grosses réparations nécessaires à la conservation de ces édifices.

Ces dépenses, il est vrai, ne sont pas considérées par l'administration comme obligatoires pour les communes ; si bien que le Préfet, qui règle le budjet communal, a très souvent la faculté de réduire ou même de supprimer les crédits ouverts pour cet objet par le conseil municipal. Plusieurs de ces hauts fonction-

naires ne se font pas faute d'user largement de cette faculté.

Ils trouvent d'ailleurs, dans bien des localités, des auxiliaires très zélés et très empressés, qui s'appliquent à décourager par avance la bonne volonté des conseils municipaux, en s'efforçant de leur persuader qu'il leur est interdit de voter aucun crédit ayant pour objet les réparations des églises.

Rien n'est plus faux. Le droit des municipalités est, comme on l'a vu plus haut, formellement inscrit dans la loi. Aussi le Conseil d'Etat n'a-t-il pas manqué d'annuler, par arrêt rendu le 10 Novembre 1911, un arrêté du préfet du Gers déclarant nulle de droit la déclaration par laquelle le Conseil municipal de Saint-Blancard avait voté au Curé une somme de 200 francs pour l'entretien et la surveillance des immeubles et objets mobiliers cultuels de la commune.

C'est pourquoi nous ne cesserons pas de rappeler aux maires et aux conseillers municipaux que les communes ont le droit de réparer les églises ; et qu'ayant été enrichies, injustement il est vrai, des biens qui jadis permettaient aux fabriques de pourvoir convenablement à toutes les nécessités du culte, elles ont aujourd'hui à leur tour le devoir de ne pas laisser se détériorer et tomber en ruines les édifices religieux qui sont, comme on l'a remarqué avec raison, ceux de tous les immeubles municipaux dont le public use le plus.

LE PARDON DE ROSPORDEN

Comme nous le disions dans le dernier numéro de l'*Echo*, le pardon de Rosporden est resté un pardon pieux, un vrai pardon d'autrefois où l'on vient encore se confesser, communier, assister aux offices et à la procession, avec un sentiment de religion profonde, et où il n'y a ni fêtes civiles ni attractions foraines qui font désormais de la plupart de nos pardons des réunions de désordre n'ayant presque plus rien de religieux.

Cette année la tradition ne s'est point démentie. Dès la veille, avant et après les premières vêpres solennelles, les confessionnaux étaient assiégés. Le lendemain matin, dès l'*Angelus* carillonnant dans le vieux clocher orné d'oriflammes aux couleurs de la Vierge et du Pape, les confessions recommençaient, et durant toute la matinée on se pressait à la Sainte Table.

Seuls les hommes de la campagne se sont encore abstenus. Il est vrai que c'est l'époque des moissons, partant, de la fatigue. Mais au moins ceux qui étaient de messe matinale auraient pu sans grand dérangement se confesser et communier, n'eût-ce été que pour remercier Dieu du temps superbe qu'il leur a donné cette année pour la récolte.

A la messe solennelle, M. le Curé de Bannalec, dans un langage clair, simple et énergique, après avoir parlé de la gloire de Marie au ciel et de son pouvoir immense sur le cœur de Dieu, a rappelé aux hommes de Rosporden leurs devoirs actuels touchant l'*Union Catholique* et l'*Association des pères de famille* ; puis, s'adressant aux femmes, il les a adjurées de se montrer toujours dignes de

leur nom de mère, en faisant tous les sacrifices possibles pour donner une éducation vraiment chrétienne à leurs enfants.

Avant les vêpres, M. Le Bris, recteur de Saint-Yvi, a béni solennellement les 2 bannières de Sainte Agnèse et des premières Vierges de l'Eglise, dont nous avons déjà parlé. Les jeunes filles les ont ensuite portées avec fierté à travers la ville.

Un groupe d'hommes plus imposant que d'habitude, (mais d'où les soi-disant bourgeois catholiques étaient comme toujours absents), suivait la procession. A eux s'étaient joints les jeunes gens du Cercle qui, de leur voix mâle et puissante, soutenaient les chants. Au salut, ils exécutèrent, comme le matin d'ailleurs, avec le concours des choristes, un morceau à 3 voix égales de Palestrina d'un caractère tout à fait religieux ; puis la cérémonie se termina par la cantilène de l'abbé Brun, *O Vierge très belle*, d'un parfum si antique et si pieux.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Le dimanche 17 août, à 8 heures du soir, les jeunes gens du Cercle ont donné comme d'ordinaire, une séance récréative qu'un nombreux public a justement appréciée.

Ils ont d'abord très bien interprété « *Fils de France* », drame militaire en 3 actes et 4 tableaux d'Henri Boulée.

C'est un épisode de 1870 où la note patriotique vibre à l'unisson du sentiment chrétien. Ce drame est pour la jeunesse une leçon qui vient bien à son heure.

Ils ont joué ensuite le « *Voyage de M. Bigorneau* », pochade en 2 actes et 4 tableaux qui a eu un succès de fou rire à nul autre pareil.

Dans les entr'actes, il y a eu encore plusieurs monologues, dont l'un particulièrement, « *Le Photographe* », récité par un comique hors pair, a beaucoup amusé les spectateurs ; puis la séance s'est terminée par un beau chant, « *La France guerrière* », accompagné de cuivres, et d'un très bel effet.

Toutes nos félicitations aux acteurs pour la perfection avec laquelle ils ont rendu leurs rôles, et tous nos remerciements aux organisateurs qui se sont dépensés sans compter, pour que tout : salle, théâtre, costumes, décors, etc... fût digne de cette agréable soirée.

RÉUNION D'ELLIANT

Le 24 août avait lieu à Elliant, dans les magnifiques classes de l'école chrétienne des garçons, une importante réunion des pères de famille du canton, sous la présidence de M. Hugo-Derville. L'association de Rosporden y était représentée par une trentaine de membres.

Après la prière récitée par les 700 personnes présentes, M. le Curé remercie chaleureusement M. le chanoine Le Roy, Directeur des œuvres diocésaines, d'avoir bien voulu se déranger pour venir honorer la réunion de sa présence et l'encourager de ses conseils. Il présente ensuite M. le colonel Hugo-Derville que la salle tout entière acclame. Puis, M. le Député prend la parole. Il expose d'abord le but de la réunion qui est de fonder une *Union cantonale* des Associations d'Elliant, Rosporden, Saint-Yvi et Tourc'h. Il montre ensuite, *chiffres en mains,* les ruines morales et matérielles que le Gouvernement a accumulées en France, en fermant les écoles congréganistes ; les dépenses qu'il a faites pour ouvrir de nouvelles écoles dont plusieurs sont vides ; la préférence que les parents témoignent pour l'école chrétienne, là où ils sont libres, en y envoyant leurs enfants ; les projets de « *défense laïque* » qu'on prépare, mais qui ont déjà échoué à peu près, et la nécessité de s'unir pour combattre ces projets et surveiller l'école officielle là où il n'y a qu'elle comme dans beaucoup de communes de France, hélas ! Il montre enfin que l'Association des pères de famille est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que l'Etat ne reconnaît plus l'Eglise, et que le but avéré de la Franc-Maçonnerie est de déchristianiser la France, puisque, au témoignage même de ministres de l'Instruction publique, l'école officielle, de *neutre* qu'elle était, est devenue *athée*. Il termine en demandant aux parents de réclamer, sans se lasser, la répartition proportionnelle, car il n'est pas juste que les catholiques payent pour leurs propres écoles et pour celles qui ne leur servent pas.

M. le Curé se lève, remercie M. le Colonel de ses bonnes paroles et de son dévouement sans bornes quand il s'agit de défendre l'enseignement chrétien ; puis, après avoir félicité Rosporden d'avoir fondé la première association de pères de famille dans tout le Finistère, il rappelle qu'Elliant marcha sur ses traces, et adresse un souvenir ému à M. de Lanlay, ce chrétien si dévoué qui en fut le premier président. Il reprend en breton ce qu'a dit le Colonel et termine en suppliant les pères et mères de famille de faire tous les sacrifices possibles pour donner à leurs enfants une instruction chrétienne sans laquelle il n'y aura pour eux de bonheur ni en ce monde ni en l'autre.

M. Michel Le Roy prend ensuite la parole pour expliquer comment constituer le Bureau de l'*Union cantonale*, et réclame la petite cotisation nécessaire pour subvenir aux frais de correspondances, voyages, brochures, etc..., dépenses d'ailleurs qui seront justifiées dans les comptes qu'on présentera.

Enfin, M. le chanoine Le Roy dit toute sa satisfaction d'avoir assisté à une si belle réunion et promet à l'occasion, de le faire savoir à Monseigneur.

Après la prière, la foule se retire tandis que les délégués des diverses paroisses restent converser avec M. Hugo-Derville qui leur donne encore quelques conseils.

Le bureau est alors ainsi constitué :

Président: M. Michel Le Roy, de Rosporden ;
Vice-Président: M. François Le Borgne, de Meil-ar-Rier, Tourc'h ;
Trésorier: M. Jean Guéguen, de Mezaler, Elliant.
Secrétaire: M. René Bleuzen, de Mez-aven-vraz, Saint-Yvi.

LA RENTRÉE DES CLASSES

Jeanne. — « Eh bien, Gaïte, qu'allez-vous faire de votre enfant « cette année ? A quelle école allez-vous le mettre ? »

Gaïte. — « Mon Dieu, je ne sais trop encore ; je vais, je crois, « le laisser à l'école communale, car enfin, je n'ai rien à dire de « cette école ni des maîtres. »

Jeanne. — « Que vous n'ayez rien à dire des maîtres, c'est pos« sible ; il y a encore, Dieu merci, dans les écoles publiques, d'ho« norables exceptions. Mais il ne s'agit point ici d'une question de « personne, il s'agit d'une question de principe. »

Gaïte. — « Je ne comprends pas. »

Jeanne. — « Ecoutez : vous n'avez rien à reprocher, dites-vous, « à l'école officielle ; vous la trouvez donc bonne l'école neutre in« ventée par les Francs-Maçons pour déchristianiser la France ? « Vous la trouvez donc bonne cette école d'où Dieu est banni quand « il n'y est pas blasphémé ? où la prière n'est jamais faite, où le « catéchisme n'est jamais appris, où règne seulement la morale « laïque qui augmente chaque année la criminalité parmi les en« fants ? Vous la trouvez bonne cette école et vous la soutenez ? « A quoi donc pensez-vous, Gaïte ? Mais vous n'êtes pas catho« lique, sachez-le bien... »

Gaïte. — « Comment, je ne suis pas catholique ? Mais, est-ce « que je ne vais pas comme vous tous les dimanches à la messe ?... « Est-ce que je ne fais pas chaque jour réciter ses prières à mon « enfant ? »

Jeanne. — « Triste contradiction, Gaïte, qu'une pareille con« duite ! Encore une fois, Gaïte, vous n'êtes pas catholique, et je « vais vous le prouver. Voyons : qu'est-ce, en effet, qu'être vrai« ment catholique ? Est-ce, croyez-vous, prendre dans la Religion « ce qui vous plait et laisser de côté ce qui ne nous plait pas ? « Non, sans doute. Etre vraiment catholique, c'est mettre ses prin« cipes en conformité avec sa conduite, c'est obéir à Dieu et à « l'Eglise, *en tout et pour tout.* Or, en agissant comme vous le « faites, est-ce que vous obéissez ? Non, vous désobéissez, et *gra« vement* encore, à Dieu et à l'Eglise. Vous désobéissez à Dieu « d'abord. »

Gaïte. — « Comment cela ? »

Jeanne. — « Quand Dieu vous fit l'honneur de devenir mère, « Il vous dit : « *Vous avez donné à votre enfant son corps et son « sang ; vous avez des droits sur lui : mais moi je lui ai donnée « la vie, je lui ai donné son âme ; j'ai aussi des droits sur lui. Vous « devez donc lui apprendre à me connaître, à m'aimer, à me servir « pour qu'il arrive un jour à la vie éternelle.* » Or, est-ce là, Gaïte, « ce que vous faites quand, par crainte, par faiblesse ou par in« térêt vous confiez votre enfant baptisé à des maîtres ou des maî« tresses qui ne continueront pas votre œuvre, que dis-je ! qui la « détruiront complètement. Car, à supposer qu'ils soient chrétiens, « ils ne pourront, de par la Loi se montrer tels, et si vous allez « leur dire : « *Je vous confie mon enfant, mon plus cher trésor ; « je vous demande de me remplacer près de lui ; je vous demande*

« *non seulement de former son esprit, son intelligence, en lui ap-*
« *prenant le calcul, l'orthographe, l'histoire et la géographie,*
« mais je vous demande surtout de former son cœur, son âme, en
« lui apprenant à connaître Dieu et sa sainte Religion. » Alors, que
« vous répondront-ils ? Ils vous répondront : « La Religion, le Ca-
« téchisme, la Prière ? cela ne nous regarde pas : c'est l'affaire des
« prêtres !... Notre affaire à nous, c'est l'instruction civique, c'est
« la morale laïque qui affranchit des superstitions (c'est-à-dire de
« la foi), l'esprit humain *et qui lui donne la vraie liberté,* (c'est-à-
« dire la liberté de tout faire). Voilà, Gaïte, ce que l'on vous ré-
« pondra et ce que l'on fera. Donc, en confiant votre enfant à de
« pareils maîtres, vous désobéissez gravement à Dieu.

« Vous désobéissez encore gravement à l'Eglise. Vous savez ce que c'est que l'Eglise ? »

Gaïte. — « Oui : c'est la société des chrétiens gouvernés par le « Pape et les Evêques. »

Jeanne. — « Parfaitement ; eh bien, le Pape et les Evêques de « France ont, comme vous le savez, condamné solennellement l'école « *neutre,* primaire, secondaire ou normale, peu importe : Ils ont « dit : « *A moins de raison grave dont le confesseur est juge, les* « *parents n'ont pas le droit d'envoyer leurs enfants à cette école,* « *sous peine de refus d'absolution.* » Or, que faites-vous en vous « obstinant ainsi à envoyer votre enfant à l'école officielle, alors « que vous n'y avez pas été autorisée par votre confesseur ? Vous « désobéissez à l'Eglise et cela en matière grave ; en d'autres ter- « mes : vous faites un péché mortel dont vous ne pourrez recevoir « l'absolution tant que vous ne serez pas disposée à changer de « conduite, *même à l'heure de la mort.* »

Gaïte. — « Mais, pourquoi ne pas laisser la liberté à tout le « monde ? »

Jeanne. — « Parce que la liberté de faire le mal n'est jamais per- « mise. »

Gaïte. — « Mais, dans certaines écoles neutres, il n'y a plus « désormais de livres condamnés. »

Jeanne. — « C'est possible : il n'en reste pas moins vrai que « ces écoles sont des écoles *sans Dieu,* partant, des écoles condam- « nées. Le mal d'ailleurs peut encore s'y faire par l'enseignement « oral des maîtres, par la dictée, que dis-je ! par un sourire !

« Eh bien, Gaïte, commencez-vous à comprendre ?... »

Gaïte. — « Oui, mais... mais: c'est mon mari qui ne veut pas ! »

Jeanne. — « Allons donc ! votre mari qui ne veut pas ? C'est « qu'il ne comprend pas alors la gravité de sa faute ? Eclairez-le « donc et vous verrez. Souvenez-vous d'ailleurs de l'adage : « *Ce* « *que femme veut : Dieu veut !* » A plus forte raison : « *Ce que* « *femme veut : mari veut !* »

Gaïte. — « Oui, mais nous avons besoin de tout le monde... »

Jeanne. — « Ah !... excepté des catholiques. Il semblerait vrai- « ment qu'il n'y ait que les mécréants à vous soutenir. Voyons, « Gaïte, qui est-ce qui vous a apporté ces jours-ci du linge pour « votre nouveau-né ? Ceux-là ou bien les catholiques ? Tâchez donc « de tenir un peu compte d'eux, car s'ils vous faisaient défaut... « vous pourriez le regretter. »

Gaïte. — « C'est vrai ; mais nous avons un petit secours de la « commune, et si nous mettions notre enfant à l'école chrétienne, il « nous serait enlevé. »

Jeanne. — Ici, Gaïte, laissez-moi vous dire que vous avez une « bien triste opinion de nos édiles et des membres du Bureau de « bienfaisance. Ces messieurs sont trop honorables pour se per- « mettre de tyranniser les consciences au prix d'un morceau de « pain. Ils savent d'ailleurs que cet argent est l'argent de tous les « contribuables et que tous les nécessiteux de la commune y ont « un stricte droit. »

Gaïte. — « Mais mon enfant n'aura pas alors son certificat d'étu- « des ? »

Jeanne. — « Et pourquoi, s'il vous plaît ? En quoi les écoles « catholiques sont-elles inférieures aux autres ? Les succès de cha- « que année ne prouvent-ils pas le contraire ? Et notre école chré- « tienne n'a-t-elle pas eu cette fois autant de succès, relativement, « que l'école communale ?... Vous avez l'air, Gaïte, de douter de « l'impartialité de la Commission qui devrait assurément compren- « dre quelques membres de l'enseignement libre. Mais de côté en- « core, vous n'avez pour le moment rien à redouter. »

Gaïte. — « Oui, mais ce sont des dépenses à l'école chrétienne, « tandis qu'à l'école communale on a tout pour rien. »

Jeanne. — « Pas précisément : est-ce que vous n'avez pas payé « les nouveaux livres qu'on a eu soin de faire prendre à votre en- « fant avant qu'il ne parte en vacances, pour qu'il soit plus sûr « d'y retourner après ?... »

Gaïte. — « C'est vrai. »

Jeanne. — « Eh bien, Gaïte, voyez que tout n'est pas pour rien « à l'école communale. Et puis, il faut savoir faire quelques sacri- « fices pour l'éducation de son enfant. D'ailleurs, sachez une chose : « c'est que si vous n'êtes pas à même de tout payer, bien que l'école « chrétienne n'ait pas à sa disposition, comme l'école neutre, la « bourse des contribuables, elle sait faire des réductions dans l'in- « térêt des enfants...

« Allons, à quoi pensez-vous, Gaïte ? »

Gaïte. — « Je réfléchis. »

Jeanne. — « Vous avez raison. Dites-vous bien en effet, que lors- « que vous paraîtrez au tribunal du Souverain Juge, vous aurez « beau dire : « *Je n'avais pas le temps; je n'avais pas les moyens;* « *mon mari ne voulait pas; Mademoiselle une telle n'aurait pas* « *été contente, etc...* », *Dieu vous répondra : « Vous avize bien le* « *temps et les moyens de nourrir votre enfant, de le vêtir, de lui* « *donner une instruction neutre, et vous n'avez trouvé ni le temps* « *ni les moyens de nourrir son âme, de lui apprendre à me con-* « *naître, à m'aimer, à me servir ? Vous avez préféré plaire à votre* « *mari et au monde que de me plaire ? Eh bien, allez maintenant* « *loin de moi avec votre enfant ; allez avec ceux à qui vous avez* « *voulu plaire ; mon Paradis n'est ni pour vous, ni pour lui, ni* « *pour eux !* »

Gaïte. — « Oh ! non, je ne veux pas m'exposer à entendre une « pareille sentence ; aussi, je suis résolue à sauver à tout prix « l'âme de mon enfant. »

La rentrée des classes se fera à l'école chrétienne des garçons le 15 septembre. Le 29, fête de Saint Michel, messe du Saint-Esprit à 6 h. 1/2. Le même jour, bénédiction solennelle des nouveaux bâtiments scolaires.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Juillet - Août

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Emmanuel KERBRIANT ; par. et mar.: Joseph Quentel et Fanny Kerbriant. — Alphonsine NICOLAS ; par. et mar.: Jacques Nicolas et Joséphine Goc. — Albert QUELVEN ; par. et mar.: Alain Quelvén et Marie Demezet. — Pierre RICA ; par. et mar.: Pierre Salaun et Isabelle Nicolas. — Louis TRÉVÉTEN ; par. et mar.: Yves Le Grand et Marie Héméry. — Michel PÉREZ ; par. et mar.: Michel Yvonou et Marie Pérez. — Marie RANNOU ; par. et mar.: Guillaume Rannou et Perrine Mahé. — Marie GUERNALEC ; par. et mar.: Yves Cotten et Josèphe Jaffrézic.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Joseph LE GUIBAN et Marie-Jeanne BERTHOLOM.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Hélène GLÉONEC, 29 ans. — Henriette GUERNALEC, 2 ans. — Laurent JAOUEN, 37 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

SEPTEMBRE

5. — 1er vendredi du mois. — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.

7. — 1er dimanche du mois. — Avant la grand'messe, procession du Rosaire. — A cause des pardons d'Elliant et de Kernével, il n'y a pas de vêpres à Rosporden.

8. — Nativité de la S. V. — Messe matinale à 6 h. 1/2 ; à 9 heures, grand'messe ; à 2 heures, vêpres et salut. — Après vêpres, réunion des Enfants de Marie.

14. — Fête de l'Exaltation. — Exposition de la Vraie Croix. — Après vêpres, bénédiction de la Vraie Croix qu'on donne ensuite à baiser aux fidèles.

17, 19 et 20. — Quatre-Temps, *jeûne et abstinence.*

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Octobre 1913

No 7

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

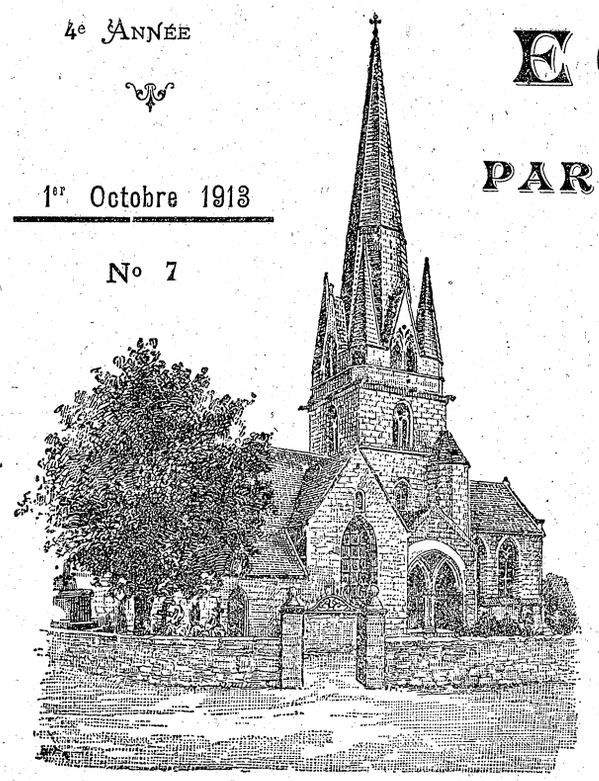

Du Mobilier des Églises

On n'a pas oublié les tristes scènes qui eurent lieu dans toute la France, lors des fameux inventaires. Du côté des catholiques, ce fut l'héroïsme : du côté des agents du Gouvernement, ce fut la sauvagerie et la brutalité.

Quand les générations futures liront le récit de ces sombres événements, elles se demanderont avec stupeur comment de pareilles choses ont pu se passer en pays civilisé ! Il est vrai qu'elles ne tarderont pas à reconnaître dans ceux qui fomentèrent ces désordres les fils des *grands ancêtres* si vantés dans nos écoles laïques, et qui couvrirent en 93 notre sol de ruines, de boue et de sang.

Lors donc de ces fameux inventaires, où Rosporden résista noblement, les biens de nos églises furent notés, classés, volés.

Mais, depuis, bien des objets ont été encore placés dans nos édifices religieux. Alors, qu'a fait le Gouvernement ? il a envoyé en secret ses agents cataloguer à nouveau ces objets qui tous cependant désormais sont la propriété de tel ou tel particulier.

Ce n'est pas tout : sous prétexte d'assurer la sécurité de certaines œuvres d'art, voici que l'Etat émet la prétention d'enlever quand bon lui semblera ces objets de nos églises, pour les mettre à l'abri dans des musées ou autres édifices publics. Comme si ces objets étaient plus sûrs dans les musées d'où, à tout moment, des tableaux de prix disparaissent. Comme si nos objets d'art et le mobilier de nos églises ne se conservaient pas très bien sans la protection de l'Etat !

Non, ce n'est pas le classement qui préservera ces objets contre les voleurs, au contraire : c'est à la faveur de ce classement que l'Etat, quand il lui plaira, déclarera que ces objets sont mal entretenus ou ne sont pas en sécurité dans telle ou telle église ; il les fera alors enlever par un agent des Beaux-Arts pour le mettre à l'abri dans un musée ou autre monument public. Là, le Juif, de connivence avec lui, pourra à son aise s'en emparer, et *légalement* le tour sera joué, sans que personne s'en soit aperçu.

C'est pour empêcher que les catholiques ne s'endorment dans une sécurité trompeuse, après avoir vaillamment défendu leurs églises, que nous signalons ces manœuvres louches du Gouvernement. Qu'à leur tour, prêtres et fidèles cataloguent soigneusement les objets qui ont été donnés ou placés dans les églises, depuis les tristes inventaires, afin qu'au jour où l'on viendra encore essayer de les leur voler, ils puissent, *pièces en mains*, justifier de leurs droits devant les tribunaux.

RÉUNION DES LIGUEUSES

Le 8 septembre, à l'issue de la grand'messe, les Ligueuses de Rosporden se réunissaient salle Jeanne d'Arc, pour se retremper dans leur esprit d'apostolat.

Après avoir rappelé l'objet de la séance précédente, M. le Recteur leur parla de la communion fréquente, de la messe du 1er vendredi du mois, de la Garderie, des écoles chrétiennes, de l'œuvre des catéchismes et du zèle à apporter dans la distribution du petit bulletin du mois.

Que les Ligueuses loin de se décourager par les obstacles de toutes sortes que l'enfer suscite sous leurs pas, travaillent avec plus d'ardeur que jamais au relèvement de la société et au triomphe de la Sainte Eglise, à Rosporden surtout.

Nativité de la Sainte Vierge

La Nativité est l'une des fêtes secondaires de la Congrégation des Enfants de Marie. Aussi avaient-elles la bonne fortune d'entendre ce jour-là, une pieuse instruction d'un prêtre originaire de la paroisse, le R. P. Guiriec, de la Congrégation du Saint-Esprit.

Après leur avoir montré comment Marie est devenue notre Mère sur le Calvaire, le Père, pour les encourager à se donner à Elle sans retour, leur rappela ce trait touchant où l'on crut reconnaître le héros de l'histoire. « Un jour, dit-il, dans un village, une mère vint à l'église, portant sur les bras son petit enfant Se voyant seule dans le lieu saint, elle s'approcha de l'autel de la Vierge, puis, l'y déposant tout doucement et levant les yeux baignés de larmes vers sa statue, elle lui dit :

« *O Marie, je vous consacre mon enfant ; je vous le donne,*
« *il est à vous : prenez-le sur le champ, si vous le voulez !...*
« *Mais si vous me le laissez, o bonne Mère, je ne l'accepte qu'à*
« *une condition : c'est qu'il vous reste à jamais fidèle, à vous*
« *et à votre divin Fils !* »

Marie a exaucé les vœux de la mère chrétienne et celle-ci est aujourd'hui justement fière de son fils.

Que les congréganistes se souviennent à leur tour : *qu'elles aussi sont consacrées à Marie et qu'elles ne doivent l'oublier jamais !*

UNE BELLE AME

Le 15 septembre s'éteignait doucement ici, une jeune fille de 18 ans nommée Maria Le Gall, après une longue maladie bien chrétiennement et courageusement supportée. Cette âme bonne et simple n'a rien fait d'extraordinaire aux yeux du monde. Elle a vécu aimable, pieuse, laborieuse, fidèle en un mot à tous ses devoirs, et maintenant arrivée au terme du voyage, la voilà heureuse assurément, de n'avoir connu, aimé et servi que Dieu seul.

Ses compagnes, les Enfants de Marie, sont toutes allées spontanément à la veillée funèbre ; elles l'ont ensuite accompagnée religieusement à sa dernière demeure, puis elles ont fait chanter pour elle un service de seconde classe auquel plusieurs d'entre elles ont communié.

LA SAINT-MICHEL

La Saint-Michel ramène la fête de notre école chrétienne de garçons Cette année encore, elle a reçu autant d'élèves qu'elle pouvait recevoir. Que Dieu en soit béni et que les parents qui ont compris leur devoir soient aussi remerciés de tout cœur.

A 6 h. 1/2, les élèves tant externes qu'internes, convoqués à la messe, ont entendu une instruction appropriée à leurs besoins

et se sont recommandés au glorieux archange qui trônait dans le chœur au milieu des fleurs et des lumières.

Dans la journée a eu lieu la bénédiction des nouveaux locaux scolaires qui donneront désormais à l'établissement deux dortoirs de plus, une infirmerie, un réfectoire, une cuisine, des appartements pour le directeur, une belle cour et un préau.

Le Pardon du Rosaire

Le Pardon du Rosaire est, avec l'Indulgence de la Portioncule et celle de la fête des Morts (pour ceux qui portent une médaille de saint Benoit), la plus grande indulgence qui puisse se gagner en temps ordinaire. Elle se gagne en effet (pourvu que l'on soit inscrit dans la Confrérie du Rosaire), *toties quoties*, c'est-à-dire *autant de fois* qu'on visite l'église où la confrérie est établie, à partir de midi la veille de la fête jusqu'au lendemain, minuit, aux conditions ordinaires.

Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Le Rosaire est une admirable dévotion inspirée à saint Dominique et rappelée à Lourdes, par la Vierge Immaculée. C'est de toutes les pratiques de piété, celle qui a été souvent approuvée et le plus vivement recommandée par les Papes.

Le Rosaire consiste dans la récitation de 15 dizaines d'*Ave Maria* commençant par le *Pater* et finissant par le *Gloria*, en méditant sur les 15 principaux mystères de la Rédemption.

Pour entrer dans la Confrérie du Rosaire, il suffit d'être reçu par un prêtre muni des pouvoirs et avoir son nom inscrit sur un registre particulier.

L'unique obligation est de réciter chaque semaine le Rosaire en entier. Ce n'est pas sous peine de péché.

Les principaux avantages sont : 1° la *participation* aux prières et bonnes œuvres d'un nombre incalculable d'associés et de toute la famille dominicaine où se disent plus de 80 000 messes chaque année, pour les défunts de l'ordre du Rosaire ; 2° d'innombrables indulgences, entre autres : 3 plénières le 1er dimanche du mois : 2.025 jours pour chaque *Ave*, et l'Indulgence *toties quoties*, le jour du Pardon du Rosaire.

Durant le mois d'octobre, 7 ans et 7 quarantaines chaque fois que l'on assiste au Rosaire (même sans faire partie de la Confrérie), et une indulgence plénière dans le mois, si on y a assisté au moins 10 fois.

Les malades ou infirmes peuvent gagner ces indulgences, en faisant chez eux le mois du Rosaire.

Sont priées de porter, à la procession du Rosaire :

La bannière de Sainte Anne :

Mmes Addes, Françoise Laurent, Jean Meur, Jean Bihan, Crist Quéméré.

La statue de Sainte Anne :

Mmes Capitaine, Le Gac, Louis Madiec, Bescond, Rouat, Hervé Flatrès et Grég. Duigou.

La première bannière des jeunes filles:

Clotilde Kerdalué, Marie Bienvenue, Marie Jaffré.

La deuxième bannière:

Louise Laurent, Yvonne Melun, Marie Le Bihan.

La bannière des Vierges:

M.-A. Craff, Marie Tanguy, Aurélie Le Roux.

La statue de la Sainte Vierge:

Marie Labbé, Marie Naour, Jeanne Daoudal, Marie Le Roux (Grand'rue), Louise Penven, Delphine Billette, Marie Goanvic, Marie Addes.

Sont priées de faire la quête:

M.-A. Vorc'h et Marie Gourmelen (route de Quimper).

RETRAITE DE CONSCRITS

La caserne, on le sait, n'est pas précisément une école de moralité. Tant s'en faut ! *Chambrées, sorties et marches* sont là pour le démontrer. Voyez plutôt : la *chambrée* se compose d'ordinaire de 20 à 25 soldats et de 2 caporaux. Dieu ! quelles conversations s'y tiennent presque journellement ! Des conversations grivoises, grossières, malsaines qui, au témoignage de saint Paul, « *corrompent les bonnes mœurs* ».

De prime d'abord, les nouveaux venus qui ont encore un reste de pudeur ou de timidité, les écoute, sans trop s'y mêler, avec un léger sourire d'intelligence aux lèvres ; mais vite *déniaisés*, ils ne tardent pas à s'y prêter complaisamment, et finissent à bref délai, par rivaliser d'audace avec les anciens. Alors c'est à qui fera sans vergogne, honteux qu'il serait de ne pas être éhonté, les récits les plus scabreux et les plus immoraux.

Ajoutez à cela que la plupart des conversations sont saupoudrées de blasphèmes. Voilà pour la chambrée. Quelle atmosphère de moralité !

Les *sorties* en ville sont tout aussi moralisantes.

Là où il existe une garnison, nombre de mauvais lieux sont ouverts aux soldats. La police ferme pudiquement les yeux. De temps à autre cependant, lorsqu'il se produit un scandale, ces sortes de cabarets « *sont consignés à la troupe* » ; mais, qu'on ne s'y trompe pas : c'est pour la forme, et les jeunes gens y sont entraînés par les anciens. Quel air salubre ils y respirent !

Enfin, les *marches*. Marche et chanson vont naturellement de pair, et les chansons de marche sont tout ce qu'on peut imaginer de plus pornographique, ou même de plus blasphématoire. Le Pape, les prêtres, les choses saintes y sont mêlés aux plus répugnantes obscénités. Les officiers écoutent plus ou moins, semblent s'étonner parfois et protestent... rarement.

Des jeunes gens catholiques, des séminaristes soldats ont bien essayé maintes fois de réagir par d'honnêtes chansons contre les mauvaises, mais leurs efforts n'ont été favorisés d'aucun encouragement. Voilà dans les marches quel est l'air ambiant qui enveloppe les soldats !

Si encore on donnait à ces jeunes gens la liberté d'aller au Cercle catholique, d'assister à la messe, de voir l'aumônier militaire ;

mais non, on les entrave tant qu'on peut sous ce rapport, et sous le moindre prétexte, un caporal, toujours prêt à faire acte d'autorité, pour ne pas dire de tyrannie, peut interdire la sortie de la caserne, et c'est de la sorte qu'on respecte la liberté de conscience des soldats catholiques. Ah ! on n'agirait pas ainsi vis à vis d'eux s'ils étaient protestants, juifs ou mahométans !

Hélas ! que de pauvres jeunes gens de la Bretagne en particulier, dont la conduite était irréprochable avant leur entrée à la caserne, ont puisé dans cette atmosphère corruptrice, le germe de vices qu'ils ignoraient et dont ils ont ensuite répandu autour d'eux, en revenant au pays, la funeste contagion !

Eh bien, c'est pour mettre en garde nos jeunes gens contre tous ces dangers, qu'une retraite de soldats leur a été prêchée du 24 au 28 septembre, par M. Le Chat, vicaire à Concarneau.

Il l'a fait avec son cœur d'apôtre, son expérience de soldat et sa belle humeur de bon camarade, malgré l'état de fatigue, où, revenant de Montmartre, il se trouvait.

Qu'il soit remercié de son dévouement sans bornes, de ses instructions si belles, de ses conseils si pratiques. Nos jeunes gens en auront certainement fait leur profit et ils feront tous leurs efforts, nous n'en doutons pas, pour être à la caserne dignes de leurs aînés du Cercle.

La messe de départ pour les conscrits aura lieu à Rosporden, le mardi 2 octobre, à 7 heures. Nous les engageons à y venir tous avec leurs parents et à s'approcher, à cette occasion, des Sacrements.

PATRONAGE S^T TARCISIUS

Le Patronage des garçons, comme celui des filles, continue, sous la direction de M. le Vicaire et de la Bonne Mère, à nous donner pleine satisfaction.

Voici les noms des garçons qui, durant les vacances, ont été les plus assidus non seulement à venir au Patronage, mais encore à assister aux offices le dimanche, à la messe le jeudi, et à se confesser et à communier :

Hervé Creïs — Emile Creïs — Emile Calvez — Alain Le Du — Louis Daoudal — Louis Le Du — François Flatrès — Louis Flatrès — Jean Faou — Mathieu Gac — Alain Gac — René Glémarec — Denys Guillemot — Guillaume Guillemot — Jean Guillou — Louis Garrec — Yves Le Grand — Corentin Le Grand — Louis Gall — François Gall — Louis Jaume — Lili Jaume — Jean Le Meur — Yves Quéméré — Albert Le Reste — Michel Le Roy.

Voici maintenant les noms des petites filles qui ont été les plus assidues à venir chanter tous les dimanches et jours de fête :

Joséphine Hervé — Marie Gallic — Marie Soliec — Marie Beuze — Joséphine Goc — Marie Rannou — Anna Goc — Cristiane Citarel — Eulalie Rivière — Cécile Corre.

Ces enfants auront droit naturellement à une récompense spéciale à la vente des jouets qu'on pourra venir acheter avec les tickets, le premier dimanche d'octobre, salle Jeanne d'Arc, à 1 heure de l'après-midi.

LES CATÉCHISMES

Le *grand catéchisme* s'ouvrira le jeudi 9 octobre à 9 heures, salle Jeanne d'Arc pour les bretons et à l'église pour les français.

Le *petit catéchisme* s'ouvrira le lundi 13 octobre, à 4 h. 1/2, salle Jeanne d'Arc pour les bretons et à l'église pour les français.

Voici l'ordre des catéchismes pendant l'année:

Dimanche. — A 1 heure, *grand catéchisme français* à l'église ; *breton,* salle Jeanne d'Arc.

Lundi. — A 4 h. 1/2, *petit catéchisme breton* salle Jeanne d'Arc.

Mardi et *Vendredi.* — A 4 h. 1/2, *petit catéchisme français* à l'église.

Mercredi. — Pas de catéchisme : confessions d'enfants à 4 h. 1/2.

Jeudi. — A 9 heures, *grand catéchisme français* à l'église ; *breton,* salle Jeanne d'Arc.

Samedi. — Pas de catéchisme : confessions.

Nous rappelons aux parents que : 1° tous les enfants sont tenus d'assister *au petit catéchisme*, dès l'âge de 6 ans.

2° Ceux qui n'y auraient point assisté pendant *2 ans au moins*, ne sauraient être admis au *grand catéchisme.*

3° Il suffit de savoir ses prières, de connaître les principaux mystères, et d'être autorisé par son confesseur et ses parents, pour faire la *communion privée.*

4° Il faut avoir suivi *au moins 1 an* le *grand catéchisme* et avoir eu 10 ans avant le 1^er janvier, pour être admis à la communion solennelle.

5° Six absences non *motivées* entraînent l'exclusion du *petit* comme du *grand* catéchisme, et l'année est à recommencer.

6° Tous les enfants du grand comme du petit catéchisme sont tenus d'assister *aux offices* les dimanches et jours de fête, ainsi qu'à la messe du *jeudi* ou du *premier vendredi du mois.*

7° Tous sont tenus encore de se confesser au moins une fois le mois. Ceux qui ont le désir de communier souvent devront se confesser au moins tous les 15 jours.

Que les parents apprennent à leurs enfants leurs prières et leur catéchisme, et, s'ils en sont empêchés par leurs occupations, qu'ils confient leurs petits enfants à la Garderie où les chères sœurs les remplaceront avec dévouement. Qu'ils confient les plus grands aux dames catéchistes. Celles-ci s'en occuperont désormais avec d'autant plus de zèle que leur Confrérie de la Doctrine chrétienne vient d'être érigée canoniquement dans l'église paroissiale de Rosporden, par acte authentique de Mgr l'Evêque, le 7 août 1913, et agrégée à la Confrérie de Saint Corentin de Quimper, pour pouvoir jouir des indulgences de l'*Archiconfrérie de Rome.*

Retraite des Mères Chrétiennes

Une retraite sera prêchée par M. Joncour, curé-doyen de Bannalec, aux mères de famille et personnes mariées de Rosporden, du 12 au 16 octobre.

La retraite s'ouvrira le dimanche à 8 heures moins 1/4 du soir.

Lundi, mardi, mercredi :

A 6 heures, prières chantées en breton ; méditation, sainte messe. — A 9 heures, conférence bretonne ; confessions. — A 1 heure, chapelet ; conférence bretonne ; confessions. — A 8 heures moins 1/4 du soir, sermon français et salut.

Le jeudi, à 6 heures, prières ; communion pour les personnes obligées d'aller à leurs travaux ; messe ; sermon de persévérance et salut.

Une quête sera faite chaque jour à la réunion du soir et le jeudi à la messe de communion, pour les honoraires du prédicateur.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

René NICOLAS ; par. et mar.: René Nicolas et Joséphine Le Bourc'his. — Marie-Louise LE GOC ; par. et mar.: François et Marie Barillec. — Marie-Louise NICOLAS ; par. et mar.: Corentin Guernalec et Marianne Bouder.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage réligieux :

Yves-Marie NICOT et Marie QUENTEL. — Jean-Yves LE NAOUR et Francine LE GALL. — Alain-Yves BARRÉ et Marie BARON.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Maria LE GALL, 18 ans. — Jeanne LHELGUEN (Garrec), 38 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

OCTOBRE

1°) *A partir du 1er octobre,* l'Angelus a lieu à 6 heures, et la messe de règle, tant sur semaine que le dimanche, se dit à 7 heures.

2°) Tous les jours, exercice du Rosaire. Les dimanches, à l'issue des vêpres ; le mardi et le vendredi, à 8 heures moins 1/4 du soir, et les autres jours, pendant la messe de règle.

3°) A partir de l'ouverture des catéchismes, les vêpres se chantent à 2 h. 1/2, jusqu'au Carême exclusivement.

×

2. — Messe des soldats à 7 heures.

3. — 1er vendredi. — A 7 heures moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat.

5. — Pardon du Rosaire.

12-16. — Retraite des mères de famille.

19. — Réunion des Enfants de Marie.

26. — Pas de réunion des mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Novembre 1913

No 8

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

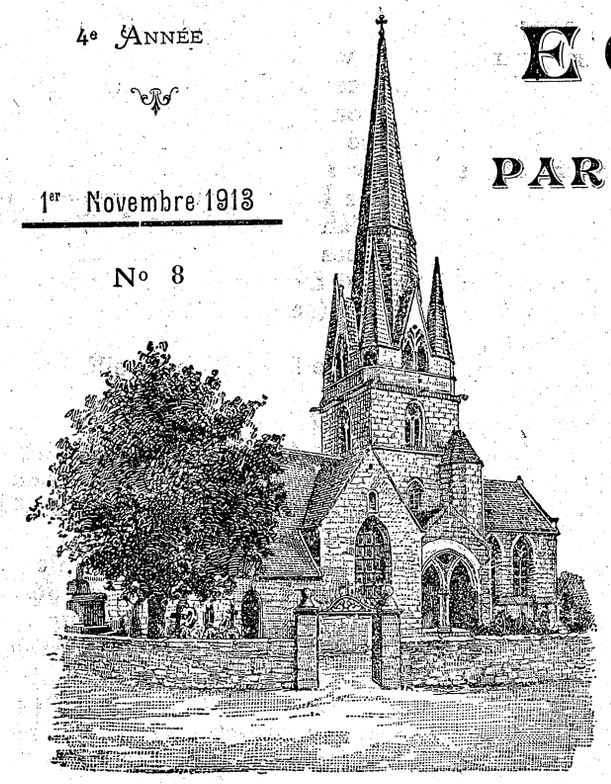

Autour de la Franc-Maçonnerie

D'aucuns s'imaginent que les Francs-Maçons n'existent pas, et ceux qui croient à leur existence s'imaginent que leur Société est une société de bienfaisance, une société philantropique entièrement digne d'admiration.

Eh bien, si, les Francs-Maçons existent, et leur Société, loin d'être une société de bienfaisance, n'est qu'une société malfaisante dont l'action néfaste se fait sentir partout, hélas !

Qu'est-ce, en effet, que cette société *secrète,* qui agit dans l'ombre, qui a peur du grand jour ?

« *C'est,* dit Pie IX, (que certains badauds auraient voulu faire « passer pour un affilié à la secte), *c'est l'église de Satan !* »

Oui, c'est l'église de Satan. Le démon est *le singe de Dieu.* Or, Jésus-Christ ayant fondé son Eglise, avec des Dogmes mystérieux, une Morale sublime, des rites symboliques, des fidèles et une hiérarchie sainte, Satan a voulu singer Dieu. Il a donc fondé une contre-église, avec des dogmes aussi, mais des dogmes abominables, avec une morale infâme, avec des rites grotesques, avec des adeptes et des pontifes ou vénérables et un grand Maître qui s'est fixé à Rome, en face du Vatican.

Depuis lors, chose étrange ! on a vu des hommes qui refusent, au nom de la Libre Pensée, de donner leur adhésion à nos Dogmes et à nos Mystères, ajouter foi à toutes les sornettes des Francs-Maçons. On a vu des hommes qui se moquent de nos cérémonies liturgiques, se prêter sans sourciller aux rites les plus excentriques du 3e Appartement. On a vu des hommes qui ne veulent pas de la « *domination des prêtres* », se faire les esclaves des Loges et de leurs suppôts. On a vu des hommes qui nous accusent d'obéir à un étranger, aller chercher leur mot d'ordre près de leur Grand Maître, à Rome. On a vu des hommes, (on tremble de le dire), qui refusent d'adorer Dieu, adorer Satan !

Quelle inconséquence ! quel illogisme ! Eh bien : voilà ce que sont les Francs-Maçons.

Et maintenant, quelle est leur œuvre ?

« Aujourd'hui, dit Léon XIII, s'il y a tant de gens sans foi ni « loi, c'est à l'ignorance, sans doute, et à l'influence des passions « qu'on le doit, mais c'est surtout à la guerre acharnée que fait « la Franc-Maçonnerie à l'Eglise. »

Quel est en effet le but de la Franc-Maçonnerie ? C'est de détruire l'Eglise, c'est de ruiner dans les âmes le règne de Jésus-Christ, et pour y parvenir tous les moyens sont bons pour elle. Voyez plutôt. On ne saurait détruire les fondements d'un édifice, sans détruire l'édifice lui-même : c'est évident. Or, quels sont les fondements de la France ? Sur quoi a-t-elle été bâtie ? Sur la foi, sur la Religion. Ses lois, ses mœurs, ses usages, tout en un mot, ce qui contribue à maintenir la vie dans un pays, tout cela, elle le tient de l'Eglise. Lui ravir sa Religion, c'est donc détruire ses fondements, c'est détruire la patrie elle-même.

Eh bien, voilà l'œuvre des Francs-Maçons ! En veut-on la preuve ? Elle sera bien facile à faire.

(*A suivre*).

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

RETRAITE DE MÈRES DE FAMILLE

Par les soins de la Congrégation des *Mères chrétiennes,* une Retraite a encore été prêchée cette année, du 12 au 16 octobre, aux mères de famille de Rosporden, par M. Joncour, curé-doyen de Bannalec, aidé pour les confessions et le chant de M. Coajou, recteur de Tourc'h.

Ces deux prêtres zélés et expérimentés auront certainement jeté ici dans les âmes, les germes d'une moisson qui lèvera un jour, nous l'espérons, belle et abondante.

Pour que les mères de famille qui ont eu le bonheur de suivre cette retraite puissent se remémorer les sermons et conférences si nourris d'Ecriture Sainte qu'elles ont entendus, nous en donnons ici, un court résumé.

Le soir de l'ouverture, le prédicateur a rappelé à son auditoire que la Retraite est nécessaire à tous, parce que tous ont besoin sinon de sortir de l'état de péché, du moins, de se renouveler dans la fer-

veur. Pour obtenir ce résultat, il faut : prier, se recueillir, écouter attentivement la parole de Dieu et s'en faire l'application à soi-même.

Le lundi, à la méditation, le prédicateur a parlé de *la nécessité de sauver son âme,* parce que nous n'avons qu'une âme et que cette âme est tout ce qu'il y a de plus précieux aux yeux de Dieu.

A 9 heures, il a parlé de la *Pénitence,* et a montré que c'est toujours le même Dieu qui pardonna autrefois au paralytique, à Marie-Madeleine et au bon Larron, qu'on retrouve au tribunal de la miséricorde.

A 1 heure, il a parlé de la *confession,* où le prêtre est *juge, docteur* et *père.*

A 8 heures, il a parlé de la *mort* qui nous guette pour nous jeter dans l'éternité. Ne sachant ni quand, ni où, ni comment nous mourrons, il faut vivre en l'état où nous voudrions mourir.

Le second jour, le prédicateur a fait la méditation sur le *Jugement.* A la mort tout sera jugé, pesé, décrété, et notre sort fixé à jamais.

A 9 heures, il a parlé de *nos devoirs envers Dieu* qui est notre père, notre Sauveur et notre Maître.

A 1 heure, il a parlé de *nos devoirs envers le prochain* et *envers nous-mêmes.* Pour les mères chrétiennes, ce devoir comprend surtout le soin qu'elles doivent mettre à élever chrétiennement leurs enfants. Elles les ont reçus de Dieu, elles doivent donc les élever pour Dieu, en formant d'abord, elles-mêmes, leur âme et ne les confiant ensuite qu'à des maîtres et des maîtresses qui continueront scrupuleusement l'œuvre commencée à la maison.

A 8 heures, le prédicateur a entretenu son auditoire du *ciel* et de l'*enfer.*

Le troisième jour, la méditation a roulé sur la *messe.* N.-S. ne s'est pas contenté de mourir pour nous sur la croix, il renouvelle encore chaque jour sur l'autel ce même sacrifice dont il nous applique les mérites dans la mesure de ses secrets desseins.

A 9 heures, la conférence a eu pour objet l'*Eglise,* que N.-S. a établie sur la terre, pour continuer, à travers les siècles, l'œuvre de notre salut.

A 1 heure, le prédicateur a traité de la *Présence réelle,* et à 8 heures du soir, de la *Sainte Communion.*

Enfin, le jour de la clôture, à la messe où plus de 200 personnes se sont approchées de la Sainte Table, le prédicateur, montrant aux mères chrétiennes l'image de Sainte Anne, leur Patronne, enseignant à Marie les Saintes Ecritures, leur a encore rappelé le stricte devoir qu'elles ont d'apprendre à leurs enfants à connaître, aimer et servir Dieu, et leur a dit qu'elles n'atteindraient ce but qu'autant qu'elles se montreraient elles-mêmes fidèles à tous leurs devoirs. Elles le seront si elles recourent à la prière, aux Sacrements, et si elles assistent régulièrement aux offices et aux réunions du mois.

Qu'elles fassent aussi un peu d'apostolat près de certaines jeunes femmes qui s'obstinent à ne pas entrer dans la Congrégation. C'est pourtant au début de leur nouvelle vie de famille qu'elles auraient besoin de prendre de bonnes habitudes et qu'elles devraient recourir à la protection de Dieu.

Le Jubilé Constantinien

Nous rappelons à nos paroissiens que le *Jubilé* se terminera le 8 décembre au soir. Ceux qui n'ont pas encore gagné cette précieuse indulgence doivent songer à la gagner.

A ce propos nous donnons ici la solution de certains cas pratiques. Et d'abord :

Qu'est-ce qu'une indulgence ?

Une indulgence est la remise que l'Eglise nous fait de la peine temporelle due aux péchés déjà pardonnés.

Dans le péché il faut, en effet, distinguer trois choses : la tache qu'il imprime dans l'âme, sa culpabilité devant Dieu, la peine qu'il mérite, peine éternelle quand il est mortel, peine temporelle quand il est véniel.

L'absolution qui efface entièrement la tache du péché et enlève toute culpabilité devant Dieu ne fait d'ordinaire que changer en une peine temporelle, qu'il faut subir en ce monde ou dans l'autre, la peine éternelle due au péché mortel. Cette peine temporelle et personnelle Dieu l'a toujours exigée du pécheur, il l'a exigée d'Adam et d'Eve, après qu'il leur eut pardonné, du peuple d'Israël après que Moïse eut obtenu le pardon des coupables, de David après que le prophète Nathan l'eut assuré, de la part de Dieu, que son péché était pardonné.

Aussi l'Eglise a-t-elle toujours exigé une satisfaction des pécheurs réconciliés par l'absolution sacramentelle : témoins les *canons pénitentiaux* des premiers siècles où l'on voit que des pénitences très longues, très rigoureuses étaient imposées aux coupables, même après le pardon. Pour la même raison le confesseur aujourd'hui encore doit prescrire *une pénitence* et la proportionner autant que possible aux fautes accusées.

Toutefois l'Eglise à cause de la faiblesse ou peut-être de la lâcheté des chrétiens de nos jours se contente souvent d'imposer de légères pénitences laissant à chacun le soin d'y ajouter d'autres œuvres satisfactoires ou lui donnant dans les indulgences le moyen de suppléer à l'insuffisance de ses propres satisfactions.

Combien distingue-t-on de sortes d'indulgence ?

On distingue deux sortes d'indulgence : l'indulgence *partielle* et l'indulgence *plénière*.

L'indulgence *partielle* est celle qui ne remet qu'une partie de la peine due au péché pardonné, tandis que l'indulgence *plénière* la remet en totalité. C'est l'application des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge et des Saints faite à ceux qui gagnent l'indulgence, dans une telle étendue qu'elle équivaut à toutes les peines temporelles qu'ils auraient mérité de subir. En sorte que, si l'on venait à mourir immédiatement après avoir gagné cette indulgence dans toute sa perfection, on irait directement au Ciel, sans passer par le Purgatoire.

En quoi l'indulgence plénière du Jubilé se distingue-t-elle des autres indulgences plénières ?

Il est certain que les grâces particulières attachées au Jubilé ne confèrent pas une rémission plus entière des peines temporelles. Une indulgence plénière, à quelque titre qu'elle soit gagnée, est toujours une indulgence plénière, l'Eglise ne pouvant pas accorder au-delà de la remise totale des peines dues à nos péchés.

Mais en temps de Jubilé il y a d'autres faveurs que l'Eglise veut bien accorder à ses enfants. C'est ainsi qu'elle laisse à chaque fidèle la liberté de se faire absoudre de toutes sortes de crimes, par tout confesseur approuvé, et cela presque sans réserve, de se faire relever de toutes sortes de censures, de se faire dispenser, au moins par échange, de certains vœux.

Combien distingue-t-on de sortes de Jubilé ?

On distingue deux sortes de Jubilé : le Jubilé ordinaire et le Jubilé extraordinaire.

Le Jubilé *ordinaire* ne se célébrait primitivement que tous les cent ans, au commencement du siècle. En 1432, le pape Clément VI le fixa à la cinquantième année, et Paul II, en 1460, à chaque vingt-cinquième année, ainsi qu'il s'est toujours pratiqué depuis cette époque.

Le Jubilé *extraordinaire* est celui que le Pape accorde, pour l'Eglise universelle, dans quelques circonstances spéciales comme pour commémorer un heureux événement, pour obtenir la cessation d'un fléau, la fin d'une persécution. Le Jubilé de cette année est un Jubilé extraordinaire.

A quelle occasion le Jubilé actuel est-il accordé ?

La raison de cette faveur est que, en cette année 1913, l'Eglise célèbre le 16e centenaire de l'événement qui lui donna la liberté au lendemain des persécutions. Cet événement fut un édit de l'Empereur Constantin publié à Milan, en l'an 313, et par lequel le Souverain reconnaissait aux chrétiens le droit de pratiquer librement leur religion.

Le même édit stipulait qu'on leur rendrait les lieux de réunions et tous les biens ecclésiastiques qu'on leur avait confisqués.

De tels événements méritaient bien que le souvenir s'en perpétue, et il est juste que nous le célébrions comme le fait l'Eglise, en ce 16e centenaire.

Comment l'Empereur Constantin a-t-il été amené à promulguer l'édit de Milan ?

L'empereur Constantin avait été amené à cet acte d'affranchissement de l'Eglise par Dieu lui-même. Un jour qu'il chevauchait à la tête de ses troupes, en route contre l'armée de Maxence, son rival, il aperçut à l'horizon une croix lumineuse, entourée de ces mots : « *In hoc signo vinces* ; par ce signe tu vaincras. » Pendant la nuit suivante, Jésus-Christ se montra à l'empereur et lui demanda de se faire un étendard sur le modèle de l'apparition, lui promettant que cet étendard le conduirait à la victoire.

Quelques mois plus tard, en effet, Constantin rentrait à Rome en vainqueur, après avoir défait l'armée de Maxence.

L'édit libérateur de Milan fut la conséquence de ce triomphe. Ainsi Dieu l'avait voulu pour la gloire de son Eglise. »

Quels sont les dispositions requises pour gagner le Jubilé ?

1° Il faut être en état de grâce au moins pour la dernière des œuvres requises, l'indulgence devant se gagner à ce moment. Aussi il y a certaines personnes à qui nous conseillons, par prudence, de faire leurs visites et leur aumône avant de communier.

Pour obtenir l'effet du Jubilé, le simple état de grâce ne suffit pas, il faut de plus l'exemption actuelle de toute affection au péché véniel, car s'il y a un seul dont la tache ne soit pas effacée, la peine correspondante à cette faute ne sera point remise et, par conséquent, l'indulgence plénière ne sera pas gagnée dans toute son étendue.

2° Il faut avoir l'intention de gagner l'indulgence plénière, mais il n'est pas nécessaire que cette intention soit actuelle au moment où l'on fait chacune des œuvres prescrites.

Quelles sont les œuvres prescrites pour gagner le Jubilé Constantinien ?

Les œuvres prescrites sont : six visites à des églises ; — une confession ; — une communion ; — une aumône.

1° *Les visites.* — Ici, à Rosporden, les fidèles sont tenus de visiter *6 fois* l'église paroissiale. Le fait d'y entrer pour la messe, les vêpres, une cérémonie quelconque peut tenir lieu de visite, si l'on prie aux intentions du Souverain Pontife, chaque fois.

Nota. — Il n'est nullement nécessaire de faire les 6 visites dans un temps limité : il suffit qu'elles soient faites pendant le temps du Jubilé.

2° *La confession.* — Elle est nécessaire même pour ceux qui n'auraient que des fautes vénielles à se reprocher.

Si après s'être confessé et avoir reçu dignement l'absolution, on retombait dans un péché mortel, avant d'avoir terminé les œuvres prescrites, il faudrait se confesser de nouveau, et il ne suffirait pas de faire un acte de contrition parfaite.

3° *La communion.* — La communion *spirituelle* ou de *désir,* ne suffit pas : il faut pour gagner le Jubilé, *communier réellement,* à moins d'avoir un empêchement grave.

En ce cas, la communion peut être remplacée par autre chose par le confesseur.

N. B. — La confession et la communion peuvent être faites sans dispense, en dehors de la paroisse, en dehors même du diocèse.

4° *L'aumône.* — Pour gagner l'indulgence du Jubilé, il faut faire une aumône proportionnée à ses moyens, au profit des pauvres ou des troncs de l'église.

Les enfants qui ne sont pas encore admis à communier peuvent-ils gagner le Jubilé ?

Oui, les enfants qui ne communient pas encore pourront néanmoins gagner les privilèges du jubilé, — pourvu toutefois qu'il n'y ait pas eu mauvaise volonté de leur part au sujet de la communion privée. — A défaut de la communion réelle, ils feront la communion de désir. — Leurs confesseurs sont autorisés à les dispenser de la communion, mais ils sont tenus d'accomplir les autres œuvres prescrites.

Les malades et les vieillards qui ne peuvent pas sortir de chez eux pour se rendre à l'église peuvent-ils aussi gagner le Jubilé ?

Oui. Leurs confesseurs sont autorisés à commuer les œuvres qu'ils ne peuvent accomplir ou même à les proroger à un autre temps.

Les voyageurs peuvent-ils également gagner l'indulgence du Jubilé ?

Les voyageurs de terre et de mer, en accomplissant dès leur retour à domicile les œuvres prescrites, pourront, en dehors du temps fixé, gagner l'indulgence jubilaire.

Combien de temps durera le Jubilé Constantinien ?

Il est ouvert depuis le 30 mars et il durera jusqu'au soir de la fête de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre.

L'indulgence du Jubilé est-elle applicable aux âmes du Purgatoire ?

Oui. « Nous accordons, en outre, dit le Pape, la faculté d'appliquer, par mode de suffrage, la même indulgence plénière aux âmes unies à Dieu par la charité qui ont quitté cette vie. »

Cette indulgence peut-elle se gagner plusieurs fois ?

L'indulgence du Jubilé peut se gagner aussi souvent que l'on accomplit toutes les œuvres prescrites ; mais on ne peut profiter *qu'une fois* de l'absolution de certaines fautes graves réservées et de certaines dispenses que tout prêtre approuvé peut alors accorder.

Confrérie de la Doctrine chrétienne

En demandant à nos dévouées catéchistes de s'addoner encore, avec plus de zèle que jamais, à cette œuvre excellente, nous avons le plaisir de leur annoncer qu'elles sont désormais canoniquement agrégées à la Confrérie de Saint Corentin de Quimper et qu'elles jouissent des privilèges de l'Archiconfrérie de N. D. des Larmes, à Rome.

Pour faire partie de la Confrérie de la *Doctrine chrétienne,* il faut : 1° se faire inscrire sur le registre de la Confrérie ; 2° enseigner soi-même le catéchisme ou pousser les parents à l'apprendre à leurs enfants ; 3° dire chaque jour un *Ave Maria,* et faire, une fois l'an, une aumône à ces intentions.

Ce que l'on met dans la quête des écoles peut servir à remplir cette obligation.

Voici maintenant les indulgences accordées à l'Archiconfrérie de la Doctrine chrétienne :

Indulgence plénière : le jour de l'inscription ; le jour de la fête principale, qui est le 15 août ; les jours de Pâques, Noël, Pentecôte, Epiphanie, Ascension, Circoncision, Fête-Dieu, Assomption, Immaculée Conception, Saint Joseph, SS. Pierre et Paul, Toussaint, Saint Charles Borromée et Saint Joseph Calasans ; enfin, à l'article de la mort.

Indulgences partielles : 100 jours chaque fois qu'on enseigne le catéchisme aux enfants et 3 ans si l'on assiste aux funérailles ou au service d'un membre de la Confrérie.

Réunion de l'UNION CATHOLIQUE, et de l'ASSOCIATION DES PÈRES DE FAMILLE de Rosporden

Le dimanche 19 octobre, à 8 heures du matin, les membres de ces deux associations se réunissaient à la salle Jeanne d'Arc, pour leur séance trimestrielle. Ils étaient là, une cinquantaine environ.

M. le Recteur, après avoir remercié les pères de famille de Rosporden qui s'étaient rendus à Elliant pour la fondation de la fédération cantonale, montra par deux faits bien suggestifs que nos ennemis ont de plus en plus peur des associations de pères de famille dont ils voudraient parfois contester la légalité.

Ensuite l'un des membres de l'*Union catholique* a montré, par le voyage de M. Poincaré et les décrets subséquents des ministres du Commerce, des Affaires étrangères et de l'Instruction publique, que ces gens-là sont les prisonniers des Francs-Maçons.

Enfin, le Président a fait une motion en faveur des indigents de l'école libre, et sur le champ, une demande de secours proportionnels à ceux que l'on accorde aux deux autres écoles a été signée par tous les assistants, pour être adressée au Bureau de Bienfaisance.

MOUVEMENT PAROISSIAL
OCTOBRE

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Noël LE BARS ; par. et mar.: Noël et Marianne Goarin. — Marie-Louise TROALEN ; par. et mar.: Hervé Quéré et Catherine Bocoho.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Louis RAMOU et Marie SANCÉAU (*septembre*). — Alexandre PORHIAL et Françoise NICOLAS. — Yves BOURRIQUIN et Fernande ROLLAND. — François YVONOU et Louise LE DEZ. — Guillaume GUÉGUEN et Emilie JULIEN.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Jean-Marie BOURC'HIS, 62 ans. — Marie LE FERS, 27 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL
NOVEMBRE

1. — Fête de tous les Saints. — Après vêpres, clôture du mois du Rosaire.
2. — 25e dimanche après la Pentecôte. — A la place de la grand'messe paroissiale, service solennel pour les Défunts de France dont les messes et fondations ont été volées par le Gouvernement.
   Après les vêpres du jour, sermon des morts en breton par M. Bossus, professeur au petit séminaire Saint-Vincent. Ensuite, vêpres des morts, quête et procession autour du cimetière.
3. — Commémoration générale des fidèles trépassés. — Dès l'*Angelus* du matin, confessions. — A 7 heures, messe matinale suivie de la procession autour du cimetière. — A 9 heures, offices, grand'messe, procession au cimetière et *Libera* au pied de la croix.
9. — Fête de la Dédicace ou Consécration des Eglises de France.
16. — Après vêpres, réunion des Enfants de Marie.
23. — Après vêpres, réunion des Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Décembre 1913

N° 9

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

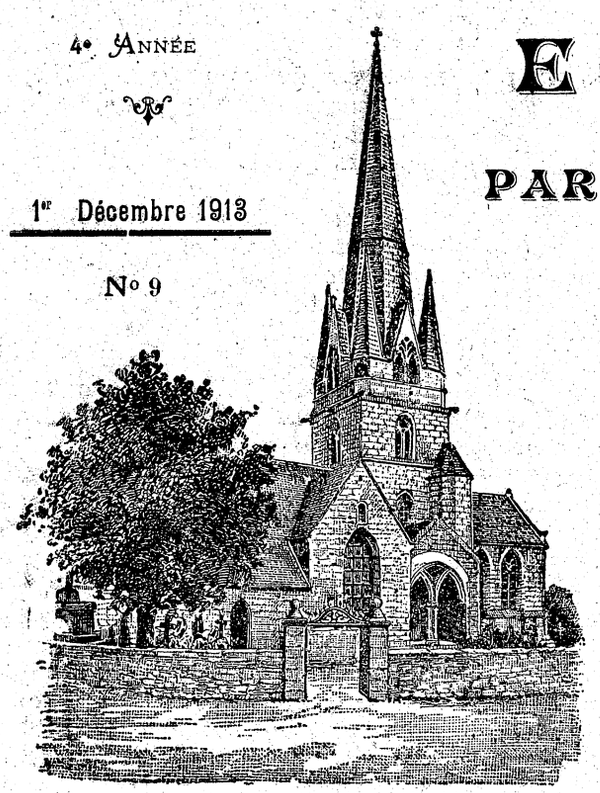

Autour de la Franc-Maçonnerie
(suite)

Jules Lemaître a écrit quelque part.

« Un des meilleurs moyens de combattre les francs-maçons, c'est « de les faire connaître tels qu'ils sont. Il y a des sentines qu'on « assainit rien qu'en ouvrant les fenêtres et en faisant entrer la « lumière. » C'est la méthode que nous nous proposons d'employer dans cette étude sommaire sur la Franc-Maçonnerie.

Parlons d'abord de son origine.

Bien que plusieurs la fassent remonter à une époque plus ou moins récente, la Franc-Maçonnerie remonte en réalité à la Cabale Juive qui avait adopté elle-même les pratiques païennes de Babylone, reproduction des mystères infâmes d'Isis.

Or, tous ces mystères sont des mystères diaboliques. Comment pourrait-on d'ailleurs en douter, quand on entend ces paroles de l'un des plus fameux adeptes de la Secte, le Fr.·. Proudhon? Après avoir blasphémé Dieu, écoutez ce qu'il dit : « *Viens, Satan, viens « le calomnié des prêtres et des rois, viens que je t'embrasse, « que je te serre sur ma poitrine. Il y a longtemps que je te « connais et que tu me connais aussi. Tes œuvres, ô le béni de*

« *de mon cœur, ne sont pas toujours n. belles ni bonnes ; mais*
« *elles seules donnent un sens à l'univers et l'empêchent d'être*
« *absurde. Toi seul animes et fécondes le travail ; tu ennoblis*
« *la richesse ; tu sers d'essence à l'autorité, tu mets le sceau à*
« *la vertu !* »

« *Satan,* disait encore naguères *l'Atéo,* journal imprimé à Li-
« vourne, *Satan est notre chef ; c'est le génie de la restaura-*
« *tion humaine, la force vengeresse de la raison.* »

« Le grand maître Lemmi en disait autant voila peu d'années,
« dans un festin à Rome :

« *Vers toi, effrénés, s'en vont mes vers : je t'invoque, ô Satan,*
« *roi du banquet... je te salue, Satan, ô rebellion, ô force invi-*
« *sible de la raison ! Que vers toi montent les vœux et l'encens*
« *sacré ! Satan, tu as vaincu le Jéovah des prêtres !* »

La même exaltation féroce et mystique se retrouve dans une déclamation du Fr.·. Seraffina : « *Saluez le génie rénovateur* !
« s'écrie-t-il, *vous tous qui souffrez, levez haut les fronts, car il*
« *arrive, mes frères, il arrive, Lui, Satan, le Grand !* »

Oui, Satan apparaît en personne dans certaines Loges. Nous n'en voulons pour preuve, que ce fait d'une parfaite authenticité.

Un officier français, jeune encore, affilié à la Franc-Maçonnerie, allait prononcer ses derniers serments et recevoir la dernière initiation dans une arrière Loge. Les Frères étaient réunis pour la lugubre cérémonie, lorsque tout à coup, sous la forme humaine, apparait le démon, les portes et les fenêtres étant soigneusement fermées.

A cette vue, le jeune officier est tout bouleversé, et il se dit :
« Puisque le démon existe, le Bon Dieu doit exister aussi ? »

La pensée de la justice divine se présente en même temps à son esprit, et, effrayé, il refuse de prêter l'horrible serment.

A quelque temps de là, il quitte l'armée, entre dans un ordre religieux, consacre de longues années de sa vie aux Missions étrangères, et meurt évêque de Roséa. C'est Monseigneur Jourdan de la Passardière, dont le frère dévoué à toutes les œuvres Catholiques, vient de mourir à Brest, récemment.

Mais il n'y a pas que ces déclamations impies qui nous montrent l'influence de Satan sur la Franc-Maçonnerie ; il y a encore et surtout ses actes dont nous parlerons plus loin.

(*A suivre*).

UN FAIT EXTRAORDINAIRE

Le samedi premier novembre, un jeune enfant de Rosporden, Pierre X... se disait indisposé. Le lendemain le mal s'aggravait d'une façon inquiétante. Le médecin appelé en toute hâte déclarait le malade atteint d'une laryngite strilleuse avec complications. M. Le Vicaire appelé en même temps administrait le pauvre petit. Bientôt celui-ci devenait noir, sa respiration semblait

suspendue et ses yeux étaient tout hagards. La famille était au désespoir, car le docteur avouant son impuissance, disait que ce n'était plus qu'une question de temps.

Soudain l'une des sœurs de l'enfant accourt avec de l'eau de Lourdes, et pendant qu'elle lui en fait prendre un peu, on commence à réciter le Rosaire. Or, voici que tout à coup le malade entre dans une nouvelle phase. Ses paupières s'abaissent et ses yeux se ferment doucement: son visage reprend son teint habituel et sa respiration devient régulière. Il s'assoupit, s'endort, se réveille; il était complètement guéri !

Il ne nous appartient pas de décider s'il y a eu ici miracle; mais ce qui est certain c'est que cette guérison subite ne saurait s'expliquer d'une façon naturelle. N. D. de Lourdes y a donc contribué grandement. Merci à cette bonne Mère !

LA TOUSSAINT

Les fêtes de la Toussaint se sont encore, cette année, bien religieusement passées chez nous.

Dès la veille, M. Le Foll professeur au petit séminaire Saint-Vincent, était venu nous aider à confesser, et le jour même de la fête il nous prêtait son concours pour célébrer les offices d'une façon solennelle.

Le lendemain, M. Bossus, professeur aussi, à Saint-Vincent, donnait le sermon des morts, qui faisait couler bien des larmes, et le surlendemain une foule nombreuse de grandes personnes et d'enfants s'approchaient de nouveau de la Sainte Table, en faveur des chers Défunts dont les tombes étaient couvertes de fleurs et de couronnes.

A ce propos, qu'on nous permette une remarque. Il y a depuis quelque temps, un abus qui tend à s'introduire à Rosporden: c'est de faire porter aux enterrements devant la bière, une telle profusion de couronnes et de fleurs, que la cérémonie prend plutôt un air de fête que de deuil.

L'Eglise, il ne faut pas l'oublier, ne veut rien de festival aux funérailles d'adultes; elle n'admet l'allégresse qu'aux convois des petits enfants où les fleurs et les couronnes sont alors de mise.

Laissons donc à Dieu le soin de nous couronner, et à l'exemple des personnes qui ont vraiment le sens chrétien, ne prodiguons pas ces futilités à ceux qui nous sont chers, et défendons de nous les prodiguer à nous-mêmes, après notre mort.

AU CERCLE CATHOLIQUE DES JEUNES GENS DE ROSPORDEN

Phalange d'Arvor (1)
Phalange Rospordinoise (1)

Le Dimanche 9 novembre, les 2 Phalanges se rencontraient à Rosporden. C'était la première fois cette année, que la P. R. reprenait le foot-ball, et, privée par le départ de la classe, de quelques camarades, ce n'est pas sans crainte qu'elle affrontait la lutte.

Au début, les Quimpérois dominent pendant un quart d'heure environ : puis, les Rospordinois reprennent le dessus. Il en est ainsi jusqu'à la fin : la partie est chaude sans rentrer aucun but.

Il ne restait plus que quelques minutes et tous redoublaient d'ardeur, quand soudain, dans une belle descente, l'avant-centre Rospordinois évitant un terrible arrière de la Phalange d'Arvor, rentre un but, et la partie se termine sur cette victoire.

Le Dimanche 29 avait lieu à Quimper, la revanche. Hélas ! la roue de la fortune avait tourné ! Par 4 buts à 0, la phalange Rospordinoise a été battue.

A la Congrégation de la T. S. Vierge

Aux termes de leurs statuts, les enfants de Marie se réunissaient le Dimanche 16 novembre, à l'issue des Vêpres, à l'effet d'élire une nouvelle Présidente et de nouvelles Dignitaires dont les charges prenaient fin cette année.

Voici le résultat du scrutin :

Présidente — Melle Amélia LE ROUX
Assistante — Melle Marie GUIBAN
Assistante — Melle Charlotte LAPOSTOLLE
Secrétaire — Melle Augustine PÉROTTE
Trésorière — Melle Marie LE ROUX
Conseillère — Melle Alphonsine DONVAL

Après les élections on est revenu sur quelques points du règlement et sur certains bons usages que toutes s'efforceront de bien mettre en pratique désormais. Cela contribuera a maintenir l'excellent esprit qui règne parmi les Congréganistes, et à dissiper chez beaucoup d'autres, certains préjugés.

Plusieurs en effet, s'imaginent que, parce qu'on est Enfant de Marie, on ne sait plus rire ni s'amuser. C'est là une grave erreur, et s'il leur était donné de voir de près les Congréganistes, elles verraient que ces jeunes filles savent s'amuser aussi bien que les autres, mais d'une façon chrétienne qui ne leur laisse aucun remords.

Les Associations de Pères de Famille

Le Dimanche 16 novembre se tenait à Quimper le Congrès de la fédération des associations de chefs de famille du Finistère. Il y avait là 600 hommes environ. L'association des pères de famille de Rosporden y était représentée par 4 de ses membres dont le Président.

M. HUGO-DERVILLE montra d'abord la nécessité qui s'impose aujourd'hui, aux associations de pères de famille, d'étendre leur champ d'action pour la défense de l'école libre, le recrutement de ses élèves, la campagne en faveur de la R. P. S. et le fonctionnement des œuvres post-scolaires.

Il dénonça ensuite les nouveaux projets liberticides qui menacent d'obliger nos instituteurs chrétiens à passer 2 ans à l'école normale pour y recevoir un enseignement athée et nos enfants à fréquenter de force les patronages laïcs pour y perdre leur foi et leurs mœurs. Puis, afin d'ouvrir les yeux à ceux qui ne voient pas encore que les contributions augmentent chaque année, dans des proportions effroyables, M. le colonel fit remarquer que: Si le maire ne bâtit pas un patronage, le préfet y procèdera d'office, et une subvention annuelle sera allouée *par la commune* à titre de *dépense obligatoire* pour *l'entretien* des locaux et le *traitement du personnel*.

En face de ce danger, il faut aider au développement des patronages catholiques et réclamer près des communes et des bureaux de bienfaisance, la part qui nous est dûe.

On accuse encore, dit M. HUGOT-DERVILLE, nos Cercles d'études d'être des cours d'éducation clandestins. Parons le danger en donnant dans nos patronages un enseignement religieux, et le Gouvernement n'aura plus rien à y voir.

Enfin le colonel parla des projets de préparation militaire qui accorderont le Brevet aux *seules sociétés agrées* par le Gouvernement. C'est toujours la même concurrence déloyale contre laquelle il faut nous armer.

Il termina en suppliant les chefs de famille de s'intéresser aux patronages et aux cercles, en leur prêtant leur appuil moral et matériel, en leur procurant de nouveaux bienfaiteurs, car le plus souvent, ce sont les ressources qui manquent.

M. l'abbé GOUZARD, recteur de Loperhet réclama ensuite et exhorta les assistants, dans un langage clair, spirituel et satyrique à exiger la R. P. S. Comme il le dit si bien : on accuse les « évêques et les prêtres de tyranniser les fidèles en faveur de « l'école libre : c'est une calomnie dont la lettre de l'épiscopat « breton a fait justice. On sait bien de quel côté est la pression « et celle là vraiment mérite le nom de tyrannique. Voilà pour la « *liberté !*

« Quant à *l'égalité* elle se traduit désormais en France par « cette formule : *Tout aux uns, rien aux autres : les uns « paient, les autres reçoivent.* C'est comme si dans une Commu- « ne toutes les routes se faisaient pour l'unique avantage des habi- « tants d'un quartier.

« On vante enfin la *fraternité*. Elle est belle vraiment cette « fraternité qui arrache au pauvre ses enfants, pour en faire « de petits païens ! Elle est belle cette fraternité qui a fermé chez « nous, 25.000 écoles et jeté sur le pavé ou en exil tant de re- « ligieux, de religieuses et tant d'instituteurs privés !...

« Réclamons donc la justice, réclamons la répartition propor- « tionnelle des subventions budgétaires au profit de toutes les « écoles, au prorata du nombre des élèves. C'est un droit absolu « pour nous, comme c'est un droit absolu pour les municipalités « d'aider les enfants pauvres de nos écoles, que le préfet soit con- « tent ou non. »

Après cette intéressante conférence, Mgr prit la parole, et après avoir dit que le Vatican avait félicité les Evêques bretons d'avoir écrit leur lettre collective pour défendre l'école chrétienne, il ajouta ces paroles :

« On trompe l'opinion publique, en montrant les évêques et « les prêtres de Bretagne, terrorisant les fidèles au sujet de l'édu- « cation des enfants. Les évêques et les prêtres disent aux pa- « rents : *mettez vos enfants dans les écoles chrétiennes. Vous « y êtes obligés sous peine de péché grave. Si réellement « vous ne le pouvez, exigez du moins, dans l'école laïque, le « respect absolu de la foi de vos enfants : repoussez les ma- « nuels condamnés ; protestez contre l'enseignement oral ou « dicté qui blesserait leur conscience : si l'on ne fait pas droit à « vos réclamations, retirez vos enfants.* » Qu'on nous accuse de dire cela, ce sera juste : le reste n'est que de l'odieuse fantaisie. Que l'on fasse droit par conséquent aux réclamations de notre conscience, en rendant la Religion à l'école, même publique, comme cela se fait dans les cinq parties du monde, et nous serons satisfaits.

Mais ce n'est pas cela que l'on prépare. On voudrait *terroriser* les Evêques et les prêtes en les menacant de l'amende et de la prison. Pareille loi, si elle est votée, ne les arrêtera jamais dans l'accomplissement de leur devoir. En attendant, coûte que coûte, défendons et conservons nos écoles: *car: « l'œuvre des œuvres, « après le culte, avant même le patronage, c'est l'école libre.* »

Ce n'est pas tout: nos écoles sont *légales*. La justice exige donc qu'elles soient non seulement secourues par les Communes, mais *subsidiées par l'Etat*, comme en Angleterre, en Belgique, en Hollande. Ne cessons donc pas de réclamer Justice.

Quant au droit de contrôle et de représentation sur les manuels choisis pour les écoles communales, bien qu'il soit forts réduit, tâchons d'en profiter,

Que les associations de pères de famille s'attachent donc, de concert avec les parents, à faire ce contrôle, car, aucun moyen pratique d'empêcher ou tout au moins de diminuer le mal, ne doit être négligé.

Veillez encore de près, sur l'enseignement qu'on donne à vos enfants à l'école laïque. Inspectez leurs cahiers aussi bien que leurs livres. Rendez-vous compte, dans leurs conversations, des idées qu'on leur donne, de ce qu'on leur apprend à penser sur la Religion, la Famille, la Patrie, l'Armée, l'Organisation sociale. Multipliez dans la famille les leçons de catéchisme et les bonnes lectures comme l'Histoire de Bretagne, pour enraciner dans l'âme de vos enfants vos convictions et vos traditions bretonnes et catholiques.

Courage ! l'heure de désarmer n'est pas venue : mais rappelons-nous la devise : *Aide toi, le ciel t'aidera !*

RÉUNION DES LIGUEUSES

Le Dimanche 30 novembre les Ligueuses se sont réunies à l'issue des Vêpres salle Jeanne d'Arc. On s'est occupé spécialement de l'œuvre des Catéchismes à laquelle plusieurs de ces dames sont affiliées désormais.

Fête de la Propagation de la Foi

Le mercredi 4 décembre aura lieu la fête de Saint François de Xavier. Ce jour-là, durant la messe de règle qui sera dite à l'intention des associés, on chantera le cantique du *Départ des Missionnaires* et il y aura une instruction. Outre les associés, nous convoquons à cette messe tous ceux qui ont à cœur l'extension du règne de N.-S. J.-C.

A Rosporden, Dieu merci, l'œuvre est florissante, grâce au zèle de nos Dizainières. Nous les en remercions de tout cœur et nous remercions particulièrement l'une d'elles qui va nous quitter, du dévouement infatigable qu'elle a apporté à cette belle œuvre.

Nous rappelons que pour faire partie de l'œuvre de la Propagation de la foi, il suffit de donner 1 sou par semaine et de réciter un *Pater* et un *Ave* chaque jour, avec l'invocation « *Saint François de Xavier, priez pour nous.* »

Indulgence plénière pour les associés, le jour de la fête, ou l'un des jours de l'octave, aux conditions ordinaires.

MOUVEMENT PAROISSIAL

NOVEMBRE

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Yves NAOUR ; par. et mar.: Guillaume Naour et Marie-Jeanne Fraval. — Joséphine GALL ; par. et mar.: Guillaume Quardan et Josèphine Le Breton.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Laurent LE BIHAN et Marie-Louise LE BRETON. — Jean LE LIGEN et Anna ROLLAND.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Ernest GUICHOUX, 80 ans. — Jeanne PÉRON, 79 ans. — Benjamin LE STRAT, 71 ans. — Guy-Laurent BIGON, 71 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

DÉCEMBRE

3. — Fête de St François de Xavier — La messe de règle se dit à l'intention des associés de la Propagation de la Foi.

5. — 1er vendredi du mois — A 7h moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat.

7. — 1er Dimanche du mois — A l'issue des vêpres, procession du Rosaire.

8. — Immaculée Conception — Fête de la Congrégation des Enfants de Marie. — Messe matinale à 7 h. — Grand'messe à 9h. — Vêpres à 2 h., suivies d'une instruction par M. Guillermit, Vicaire à St Mathieu de Quimper, et du Salut du T. S. Sacrement à l'autel du Rosaire.

12. — Fête de St Corentin : exposition de ses Reliques pendant l'Octave.

14. — Solennité de S. Corentin.

17-19-20 — Quatre Temps : *jeune et abstinence.*

24. — Veille de Noël, jeûne et abstinence, à 9 h., confessions des enfants de l'école chrétienne — à 11., confession des garçons de l'école communale — à 3h. confession des grandes personnes et des enfants de l'école des filles, jusqu'à 8h. — à 8 h. l'église sera fermée jusqu'à 10h. — à 10 h. on confessera encore jusqu'à 11 h. — à 11 h. office : à minuit, messe solennelle.

25. — Noël — Quête pour les Séminaires.

26. — St Etienne — Messe matinale à 7 h. — Grand'messe à 9 h. — Vêpres et salut, à 2 h.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Janvier 1914

No 10

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

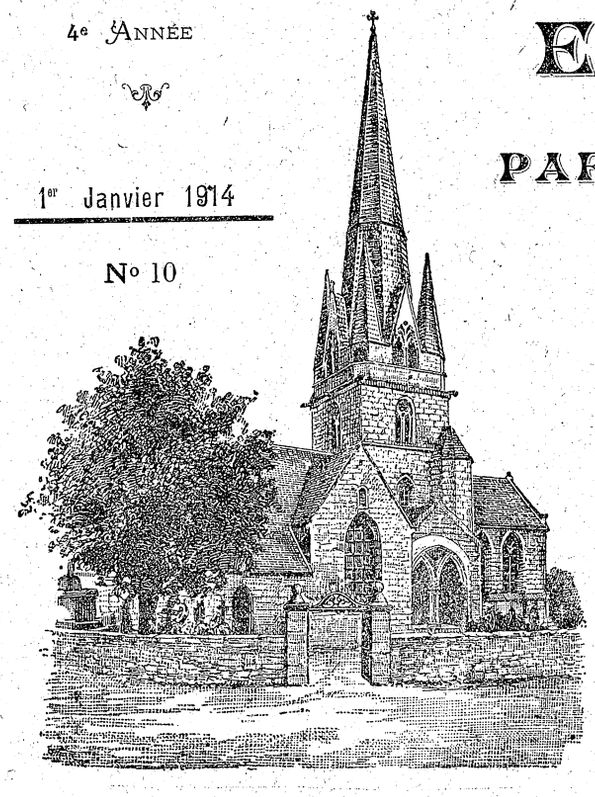

Autour de la Franc-Maçonnerie

(suite)

Un mot d'abord, de l'*organisation* maçonnique.

On appelle *Grand Orient,* une des branches de la Franc-Maçonnerie, qui est la plus répandue en France. Le Grand Orient a son siège, 16, rue Cadet, à Paris.

On appelle Loges les ateliers consacrés aux 3 premiers degrés ou grades : *apprenti, compagnon* et *maître.*

On donne le nom de Chapitres aux ateliers consacrés aux Maçons du 18e degré appelés *Rose-Croix,* et Conseils ou Aréopages à ceux consacrés aux Maçons du 30e degré, appelés *Chevaliers Kadosch.*

Tous les ans, les délégués des Loges, élus au scrutin secret, se réunissent en assemblée générale appelée *Convent.*

Il n'y a pas que les hommes, à être reçus dans la Franc-Maçonnerie : on y reçoit aussi les femmes.

⁂

Parlons maintenant des cérémonies bizarres de l'*initiation* Franc-Maçonnique.

Arrivé au local de la Loge appelé *Temple,* le *profane* est in-

vité à remettre la somme exigée pour être reçu *apprenti*. Ensuite on le fait entrer dans la *chambre des réflexions* où il y a une table avec du papier, des plumes et de l'encre, une chaise, une lumière, un squelette humain ou au moins un crâne, un sablier réglé pour une demi-heure et quelques sentences appendues ou inscrites aux murs, dans le genre de celles-ci : « *Connais-toi toi-même.* » — « *Pour bien employer ta vie, pense à la mort.* » — « *Si la curiosité t'a conduit ici, va-t'en.* » — « *Si tu éprouves de l'effroi, ne va pas plus loin,* » etc...

Une demi-heure est accordée au *profane* pour répondre à un questionnaire. Quand il a fini, il sonne ; on vient le chercher puis la réception commence. Le F.·. *Expert* s'approche du *profane* et lui réclame tous les *métaux,* c'est-à-dire toute la monnaie et les bijoux qu'il a sur lui. Il lui découvre alors le sein et le bras gauche, le genou droit, et lui fait mettre le soulier gauche en pantoufle ; puis il lui bande les yeux et le conduit à la porte du temple où il lui fait frapper un grand coup.

Le gardien ouvre, et, mettant la pointe de son glaive, (rassurez-vous, il est généralement en fer blanc !) sur la poitrine du récipiendaire, il lui dit : « Quel est l'audacieux qui ose venir troubler « nos travaux ? » Le F.·. Expert répond : « Arrêtez, retenez votre « glaive ; c'est moi qui viens présenter à votre respectable Loge « un profane qui désire être admis à vos mystères. »

Aussitôt, sur l'ordre du Vénérable de la Loge, on fait entrer le malheureux affublé de son ridicule accoutrement. Après un premier interrogatoire sur la Franc-Maçonnerie, celui-ci demande au profane s'il est décidé à accepter les épreuves terribles qui l'attendent. Sur sa réponse affirmative, on le conduit hors du temple. On dresse alors dans l'ouverture de la porte d'entrée *un cadre tendu de papier,* et 2 Frères .·. qui se trouvent derrière le patient le poussent avec force sur le *cadre magique* qu'il crève naturellement, mais au delà duquel 2 autres Frères .·. le reçoivent dans leurs bras. La porte se referme, puis, c'est le silence. Ensuite, la pointe du glaive est encore appliquée sur la poitrine du profane qu'on fait mettre à genoux pour entendre une prière adressée au *Grand Architecte de l'Univers.* Après un nouvel interrogatoire, le Vénérable lui explique les obligations du Franc-Maçon dont la première est le secret sur tout ce qu'il pourra voir ou entendre, la seconde, la pratique des vertus ! ! ! et la troisième, l'obéissance à toutes les lois maçonniques.

Ce n'est pas tout : ici commence un genre de sport tout à fait intéressant. Après qu'on a donné à boire au profane 2 breuvages dont l'un amer, (du vermouth ou du bitter, sans doute), le F.·. *Terrible* s'empare de lui, et le fait promener, les yeux toujours bandés, dans toutes les Loges, à travers mille obstacles qui simulent les difficultés de la vie. Soudain retentit un grand cliquetis d'armes ; on plonge 3 fois la main gauche du récipiendaire dans un vase plein d'eau ; on lui fait faire une autre promenade, mais sans obstacles cette fois, puis on lui fait traverser des flammes très vives.

Ce n'est pas tout encore : on lui propose de lui tirer du sang pour signer son engagement. Il accepte, mais on se contente de sa bonne volonté. A ce moment on lui demande l'offrande qu'il veut

bien faire à la Veuve, c'est-à-dire à la Franc-Maçonnerie, et lui apprend à marcher les pieds en équerre. Il va de cette façon à l'estrade du Vénérable, met un genou en terre, et, tenant de la main gauche la pointe d'un compas appuyée sur son cœur, il place la main droite sur le livre des *statuts de l'ordre* recouvert d'une équerre et d'un glaive et prête son serment en ajoutant: « *Je préfère avoir la gorge « coupée et être enterré dans le sable de la mer et que le flux et le « reflux m'emportent dans un oubli éternel, plutôt que de manquer « à mon serment.* »

Le récipiendaire est digne d'être admis, « *mais que lui manque-t-il pour cela ?* » dit le Vénérable. — « *La lumière,* » répond-on.

A ce moment, tous dirigent la pointe de leurs glaives vers le patient, le Vénérable s'écrie en frappant 3 coups : « *Que la lumière soit !* » Le bandeau tombe et les yeux du récipiendaire sont éblouis par une flamme. Aussitôt les glaives s'abaissent et le Vénérable tenant de la main gauche le glaive étendu au-dessus du patient et de la droite son *maillet,* frappe 3 coups sur la lame, et la lui posant sur la tête, il lui dit : « Mon Frère. » Alors il lui donne l'accolade et lui remet un tablier de peau, symbole du travail, et 2 paires de gants blancs, dont l'une destinée « *à celle qui a le plus droit à son estime et à son respect.* »

Sous toutes ces simagrées grotesques qui sont une amorce pour les simples, il y a les secrets que gardent les inconnus qui sont dans les hauts grades et il y a l'organisation criminelle dirigée contre l'Eglise, par la Franc-Maçonnerie, car, la seule raison d'être de cette *Eglise de Satan* est, comme nous le disions en commençant, la destruction de l'œuvre de N. S. J. C. par tous les moyens possibles. Voyez plutôt : les Loges ne sont qu'un foyer de propagande antichrétienne autour desquelles se groupent les associations de la Libre-Pensée, de la Ligue de l'Enseignement, des Sociétés de Sports, de Tir, de Gymnastique, etc., que les F.-M.·. appellent la Maçonnerie de l'extérieur. Mais le but auquel surtout la Franc-Maçonnerie vise, pour arriver à ses fins, c'est d'accaparer le Gouvernement. Depuis longtemps hélas ! la Secte est au pouvoir : on ne s'en aperçoit que trop par les ruines morales et matérielles qu'elle a, depuis 30 ans surtout, accumulées dans le pays. Mais jamais elle ne s'était installée au pouvoir avec autant de cynisme qu'à l'heure présente. Qu'on en juge par cette composition actuelle du cabinet.

Un Ministère Franc-Maçon

Le nouveau ministère est formé en majorité de F.·. M.·., nous donnons les références des plus notoires.

M. Doumergue : *Bulletin.·. Hebdomadaire.·.* de Paris, 12 mai 1906.

M. René Renoult,. membre du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·., 1897-1900.

M. Monis : *Convent* (assemblée générale annuelle) de 1896, p. 54.

M. Bienvenu-Martin : *Bulletin.·. Hebdomadaire.·.* de Paris, 6 mai 1905, p. 6.

M. René Viviani : *Bulletin.·. Hebdomadaire.·.* de Paris, 14 avril 1906.

M. Fernand David : le *Radical,* 13 mars 1899.

M. Albert Métin : *Bulletin.·. Maçonnique.·.*, 21 mars 1908.

M. Jacquier, de la L.·. de Thonon : *Compte-rendu officiel des travaux du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·.*, septembre-décembre 1907, p. 44.

Tous ces noms se trouvent également dans le *Répertoire maçonnique,* édition de 1908 ou son *Supplément* de 1910.

Et voilà ceux qui vont opprimer des millions de catholiques et se préparent à étrangler le peu qui nous reste de libertés.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

Le jour de la *Saint François de Xavier,* les associés de la Propagation de la foi sont venus fêter le saint protecteur de l'œuvre.

Pendant la messe qui a été dite à l'intention des associés, il y a eu une courte instruction, le chant du Départ des missionnaires a été parfaitement exécuté, et beaucoup de personnes ont fait la sainte communion.

Bien que l'œuvre de la Propagation de la foi soit toujours prospère à Rosporden, le chiffre des cotisations n'a été que de 253 fr. 20 cette année, alors que l'année dernière il avait été de 300. En revanche, l'œuvre de la Sainte Enfance a prospéré, car le chiffre des cotisations a été cette année de 80 fr., alors que l'an dernier il n'avait été que de 65.

Merci aux personnes généreuses qui donnent leur obole pour l'œuvre si belle de l'extension du règne de N. S. dans tout l'univers ; merci surtout aux dévouées dizainières qui s'en vont de porte en porte recueillir ces cotisations.

Le *1er vendredi du mois* a été comme de coutume célébré pieusement par de nombreuses communions réparatrices.

Le *8 décembre,* fête patronale de la Congrégation des Enfants de Marie, M. Guillermit, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, leur a adressé une instruction sur l'Immaculée Conception, et l'on a procédé ensuite à la réception d'une nouvelle congréganiste et d'une jeune aspirante.

Le jour de la *Solennité de Saint Corentin,* M. le Vicaire a donne le panégyrique du saint patron du diocèse ; on a prié avec ferveur devant ses reliques exposées et le *Pange solemnes* a été chanté en parties par les jeunes gens et les choristes.

Les 22 et 23 a eu lieu l'examen trimestriel du catéchisme. Voici les noms des enfants qui jusqu'ici ont eu les meilleures notes et ont le mieux répondu à l'examen :

Alain Daoudal	René Lebel
Jacques Le Dez	Victor Nédélec
René Glémarec	Louis Richard
Joseph Meur	Maurice Richard
Jean Campion	Jean Faou
Louis Daoudal	Corenitn Nédélec
Jean Huon	Jean Quéré
Yves Pérèz	Yves Quéré
Michel Le Roy	Gabriel Bourc'his
Georges Donval	Jérôme Kerhervé
Jean Naour	Jean-Marie Carnot
André Goret	Joseph Le Meur

Guillaume Le Meur

Marguerite Bihan	Georgette Rivière
Marie Bihan	Aimée Rannou
Marguerite Naour	Jeanne Chatalic
Marie Bras	Jeannette et Marie Le Roy
Marianne Daoudal	Germaine Lhostis
Marie Daoudal	Françoise Donale
Marie Gall	Louise Boédec
Paule Richard	Marie Pérèz

Marguerite Naour

A *Noël,* malgré la foule qui se pressait à l'office de nuit, le plus grand recueillement n'a cessé de règner, grâce à la surveillance organisée comme les années précédentes par les jeunes gens du Cercle, dont le dévouement est parfait. Après le chant du *1er Nocturne* et la récitation des 2 autres, le *Te Deum* accompagné du son joyeux de toutes les cloches a retenti à l'heure de minuit.

La messe solennelle a été alors célébrée par M. Tanguy, professeur au Grand Séminaire. Durant les messes basses, les Enfants de Marie ont fait entendre leurs plus beaux Noëls et une foule nombreuse s'est approchée de la Sainte Table.

A l'office du jour, l'assistance quoique moins nombreuse a été encore imposante. Une quête a été faite pour les Séminaires dont les besoins, grâce à la loi de spoliation, sont devenus plus pressants que jamais.

Le jour des *Saints Innocents,* une troupe enfantine s'est approchée pour la première fois de la Sainte Eucharistie, accompagnée des parents.

Voici les noms des enfants qui ont été admis, le 28, à la communion privée :

Jeannette et Marie Le Roy	Marie Bihan
Lisette Noc	Louise Boëdec
Anna Laurent	Marie Pérèz
Germaine Lhostis	Marie Naour
Maurice Richard	Pierre Guernalec
Yves Landrein	Jean Cornillau

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

BONNE ANNÉE !

Bonne année à vous d'abord, courageux chrétiens, hommes de l'*Union catholique* et de l'*Association des pères de famille*, pour lutter comme par le passé contre les lois tyranniques et sacrilèges que les Francs-Maçons forgent encore contre nous !

Bonne année à vous, mères chrétiennes, pour sauver coûte que coûte l'âme de vos petits enfants !

Bonne année à vous, braves Ligueuses, pour faire fleurir autour de vous toutes les œuvres paroissiales.

Bonne année à vous, pieuses jeunes filles, pour édifier ceux qui vous entourent et gagner à Marie celles qui ne vous ressemblent pas !

Bonne année à vous, chers jeunes gens, pour continuer d'être des apôtres au milieu d'un monde corrupteur et corrompu.

Bonne année à vous, enfants des Patronages, pour être toujours studieux, obéissants et surtout fidèles à la communion fréquente !

Bonne année à vous, pauvres catholiques endormis, électeurs coupables, pour vous réveiller enfin, sous les bruits de l'orage menaçant !

Bonne année à vous qui êtes dans la maladie ou l'épreuve pour supporter vos peines avec résignation.

A vous tous, chers paroissiens, bonne, heureuse, sainte année, bonne santé, prospérité dans vos affaires, et surtout le Paradis à la fin de vos jours.

×

Nouveaux Fabriciens

Pierre Rannou, de Kerzaner, ayant terminé son temps de fabricien, Jean Breut, de Penbuel, devient fabricien de Saint-Eloi et Laurent Jaouen, de Coatmorn, fabricien de Notre-Dame.

×

Le 1er de l'An

L'usage des étrennes remonte aux Romains. C'était d'abord des branches de chêne coupées dans un bois consacré à *Strenua*, la déesse de la force. Ce fut l'occasion ensuite de s'envoyer mutuellement le 1er jour de l'an de petits cadeaux du nom de *strenuæ*, d'où : *étrennes*. Dans le principe, ces étrennes se composaient de dattes, de figues sèches, d'un rayon de miel blanc et d'une petite pièce de bronze. Les clients portaient des étrennes à leurs patrons, et les Romains, pour faire la cour à Auguste, allaient lui offrir, le jour de l'an, une pièce d'argent.

Les simples citoyens continuèrent à échanger des cadeaux le jour de l'an ; et chez les Gaulois, les druides coupaient en ce jour le gui sacré avec une faucille d'or, pour en faire des présents.

Les civilités du jour de l'an sont universelles : on les retrouve en Chine, en Perse, en Amérique et dans le monde entier. Chez nous elles consistent en visites et en cartes qui resserrent les liens de l'amitié, témoignent du respect et de la reconnaissance, et parfois terminent les différends.

Une nouvelle année commence. Nous ne savons si son visage est riant ou sévère, si ses mains nous apportent la joie ou le malheur. Son abord est plein de mystère : mais elle vient au nom de Dieu, et nous lui faisons bon accueil.

×

Les Rois

En la fête de l'Epiphanie, l'Eglise célèbre l'arrivée des 3 Mages de l'Orient, venus à l'étable de Bethléem offrir au Roi du ciel et de la terre de l'or, de la myrrhe et de l'encens.

En souvenir de ce mystère, dans presque tous les pays il y a fêtes et divertissements en l'honneur des Rois mages. En France, on cassé en famille le gâteau traditionnel dans lequel il y a une fève, et celui à qui elle échoit est proclamé roi. Il se choisit alors une reine et chaque fois que leurs aimables majestés boivent, on crie de toutes parts : *le roi boit ! la reine boit !*

A notre époque, on fait fi sur ces innocentes folies qui valaient bien pourtant les passe-temps qu'on leur a substitués.

×

L'œuvre de Saint François de Sales

La fête de Saint François de Sales, qui tombe le 29 janvier, nous donne l'occasion de rappeler ce qu'est l'œuvre fondée sous son patronage, œuvre qui devrait être connue et développée dans toutes les paroisses.

L'*œuvre de Saint François de Sales* a pour but d'aider le clergé à défendre et conserver la Foi, et à ranimer la vie chrétienne dans les pays catholiques : 1°, par le soutien des écoles chrétiennes et œuvres de persévérance ; 2°, par des missions prêchées dans les paroisses ; 3°, par la diffusion des bons livres et objets de piété.

Pour faire partie de l'œuvre, il suffit : 1°, de donner son nom à un chef de dizaine ou au directeur de l'œuvre, et de lui remettre la cotisation de 60 centimes par an, un sou par mois ; 2°, de réciter chaque jour un *Ave Maria* avec l'invocation : *Saint François de Sales, priez pour nous.* Chaque chef de dizaine reçoit tous les mois un *bulletin collectif* qu'il passe à ses associés. — Tout associé qui désire un *bulletin individuel*, le recevra s'il donne une cotisation représentant au moins le montant d'une dizaine, soit six francs par an.

L'œuvre de Saint François de Sales, qui a rapporté 72 fr. l'an dernier, n'a rapporté que 50 fr. cette année. Elle nous donne pourtant des secours pour la paroisse : images, crucifix, médailles, cha-

pelets, almanachs, etc., qui sont vite bien placés. Aussi, nous espérons que cette œuvre confiée désormais à Mlle Marie Le Roux va prendre un nouvel essor cette année.

×

AVIS. — Prière aux hommes qui font partie de l'*Union catholique* et de l'*Association des pères de famille,* de se réunir le 11 janvier, salle Jeanne d'Arc, à 8 heures du matin.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie-Léontine MARTIN ; par. et mar.: Alain Gourmelon et Jeanne Martin. — Alfred SCAVENNEC ; par. et mar.: Jean-Marie Hervé et Joséphine Saux. — René DONAL ; par. et mar.: René Donal et Marianne Pérèz.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Jean BRIS, 20 ans. — Catherine CHANOT, 62 ans.

× ×

Durant l'année, il y a eu à Rosporden :

64 Baptêmes,
28 Mariages,
47 Décès.

CALENDRIER PAROISSIAL

1. — Fête de la Circoncision. — Messe matinale à 7 heures ; grand'messe à 9 heures ; vêpres à 2 heures, suivies de salut.

2. — 1er vendredi du mois. — Réunion de l'Apostolat à 7 h. moins 1/4 du matin.

11. — Solennité de l'Epiphanie. — A 8 heures du matin, réunion de l'Union catholique et de l'Association des pères de famille.

18. — Après vêpres, réunion des Enfants de Marie.

25. — Après vêpres, réunion des Mères chrétiennes.

29. — Fête de Saint François de Sales. — A 7 heures, messe à l'intention des associés.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Février 1914

No 11

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

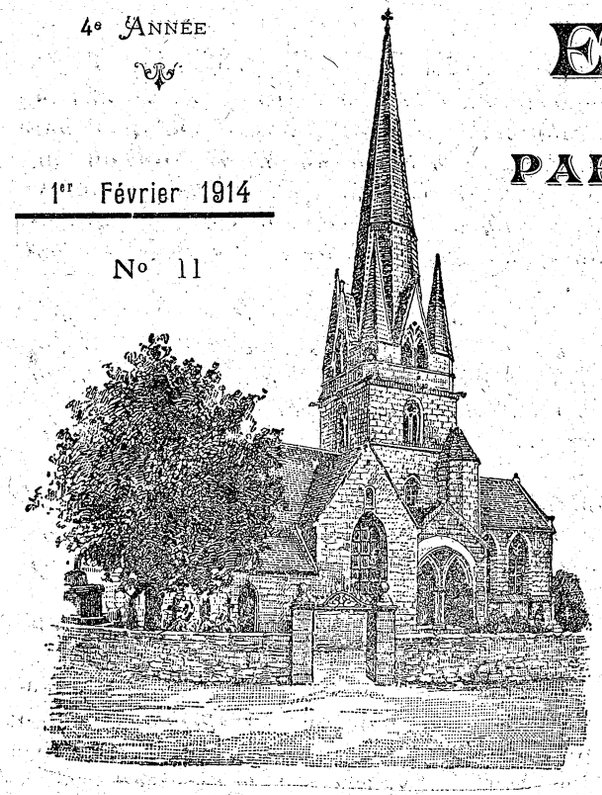

Autour de la Franc-Maçonnerie

(suite)

Le but de la Franc-Maçonnerie, disions-nous, est essentiellement antireligieux. Elle n'existe que pour combattre l'Eglise et jeter la société dans l'athéisme.

Cela n'empêchera pas certains naïfs de vous dire : « Mais non, « la Franc-Maçonnerie n'est pas cela. C'est une société philantro- « pique aux idées larges. Elle respecte toutes les convictions. » Oui, elle le dit dans son 1er article de la constitution du Grand Orient de France : mais ce sont là autant de mensonges que de mots. Voyez plutôt : toutes les lois contre les congrégations religieuses, contre le clergé, contre l'enseignement chrétien, contre la famille, la loi de Séparation, etc... ne sont pas précisément des lois de philantropie, des lois aux idées larges, je pense ? Eh bien, qui les a inventées, ces lois ? qui les a votées à la Chambre et au Sénat ? qui les a appliquées avec une cruauté inouïe ? Les Francs-Maçons, toujours les Francs-Maçons. Mais ils l'avouent d'ailleurs eux-mê-

mes. Ecoutez ce que disait naguère le F.·. Bernardin, juge de paix à Pont-à-Mousson, (car ceux-là surtout sont trillés sur le volet aujourd'hui) dans une conférence à Nancy, vers la fin de l'année 1903 : « *De nos jours,* disait-il, *la Franc-Maçonnerie travaille plus « que jamais, et il n'y a peut-être pas une seule loi au point de vue « social, universitaire et religieux qui n'ait été élaborée dans ses « Loges et perfectionnée dans ses Convents.* » Voilà qui est clair du moins !

Ecoutez encore ces vociférations du F.·. Félix Piat, l'ancien membre de la Commune : « *Pour le salut de tous, nous ouvrirons à deux « battants nos loges, nous viderons l'église, nous tuerons notre en- « nemi mortel. Nous remplacerons enfin la nuit par le jour, la force « par le droit, la guerre par la paix, la mort par la vie, la divinité « par l'humanité.* »

« *La Franc-Maçonnerie,* dit encore le F.·. Delpech, sénateur, *la « Franc-Maçonnerie et l'Eglise représentent deux principes diamé- « tralement opposés, et ceci doit tuer cela. Nous nous proposons, « cela est incontestable, de réduire à rien au sein de la société ci- « vile, le ministère et l'autorité de l'Eglise, et nous sentons que nous « touchons au but.* »

Ce but si hautement affirmé est exprimé dans les rites symboliques. Dans une des initiations, 3 compagnons frappent et mettent à mort un mannequin du nom d'Hiram, qui représente, dit le Vénérable de la Loge, l'ignorance, l'hypocrisie et le fanatisme, (lisez : l'Eglise).

C'est au grade de Rose-Croix, auquel n'arrivent que les intelligents et les sectaires, que les symboles deviennent sacrilègement expressifs. Ainsi, le mot de passe est *Emmanuel* (Dieu avec nous), premier blasphème. La réponse est : *pax vobis* (la paix soit avec vous), second blasphème. L'âge du grade est 33 ans, par allusion à l'âge de N. S., troisième blasphème. Le Rose-Croix croise alors les mains sur la poitrine, les doigts étendus vers les épaules et les 2 pouces formant un angle droit. Le mot sacré est alors INRI, abrégé de l'inscription de la croix du Calvaire, quatrième blasphème. La Rose-Croix n'est encore qu'une profanation de la croix : le pélican, symbole de la charité, un emprunt encore, de la Maçonnerie à l'Eglise. Il y a plus encore : les chevaliers Rose-Croix parodient la Cène, en la dénaturant.

Il semblerait que ce soit une rage chez ces gens-là de parodier nos cérémonies saintes, d'emprunter nos textes les plus vénérables et de donner à leurs ustensiles et à leurs tables les noms de calice et d'autel.

Le calice d'ailleurs est représenté sur le tablier des Rose-Croix, placé au centre d'un cercle formé par un serpent se mordant la queue. Sur ces tabliers, on voit la couronne d'épines, encore une profanation.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

AU CERCLE CATHOLIQUE

Phalange Rospordinoise (1) contre Phalange Quimpéroise (1).

Le dimanche 4 janvier avait lieu ici la rencontre entre la Phalange Quimpéroise et la Phalange Rospordinoise. La partie fut des plus intéressantes et la victoire bien disputée, car les 2 équipes étaient à peu près d'égale force.

A 2 h. 1/2, l'arbitre Cariou, de Quimper, donna le coup d'envoi. Pendant les 15 premières minutes les Quimpérois dominèrent et rentrèrent un but. Les Rospordinois se ressaisirent mais bientôt la mi-temps fut sifflée.

Pendant la seconde mi-temps, Rosporden domina presque continuellement, et bientôt son ayant-centre rentra un but. Une main sifflée en dehors des 18 mètres du but de Rosporden donna lieu à un coup de pied franc. D'un beau schoot, un Quimpérois rentra un second but. Une main en penalty dans le but de Quimper ne fut pas sifflée.

Malgré tout, les Rospordinois ne perdirent pas courage et bientôt ils rentrèrent un but sur corner. On lutta encore longtemps, mais sans résultat. Enfin le dernier coup de sifflet fut donné et la partie se termina sur un match nul : 2 buts à 2.

RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES PÈRES DE FAMILLE DU CANTON

Le dimanche 11, à l'issue de la messe matinale, avait lieu, salle Jeanne-d'Arc, la réunion paroissiale de l'A. P. F. de Rosporden. Ils étaient là 60 hommes environ, dont plusieurs nouveaux membres à qui fut remise aussitôt la carte d'adhérent, contre paiement de la cotisation.

Après la prière, M. Michel Le Roy, l'infatigable président de l'Association, présente à l'assistance M. Arthur de Dieuleveut, qui avait bien voulu venir de Dirinon nous faire une conférence.

L'orateur, dans un breton mélodieux, clair, simple en même temps qu'imagé, remercie d'abord les auditeurs d'être venus si nombreux l'écouter. Il montre ensuite la nécessité pour les catholiques de s'unir aujourd'hui pour le bien, comme les Francs-Maçons s'unis-

sent pour le mal. Puis, après avoir stigmatisé dans un langage énergique les lois funestes forgées contre nous depuis 30 ans : l'expulsion des Religieux, le divorce, la fermeture des écoles chrétiennes, la laïcisation des hôpitaux, les vols sacrilèges de la séparation, il en fait toucher du doigt les funestes conséquences : l'exil pour les meilleurs des Français, les berceaux vides dans beaucoup de familles, la foi perdue et l'esprit faussé chez les enfants, les malades mourant sans soins et sans sacrements à l'hôpital, le nombre des jeunes criminels, des illettrés et des déserteurs augmentant chaque jour, et comme conséquence nécessaire, les impôts grossissant chaque année.

Aussi, il adjure les catholiques de s'unir pour arrêter ce débordement d'injustices et de crimes et félicite les pères de famille de Rosporden d'avoir été les premiers dans le Finistère à former une Association pour défendre l'âme de leurs enfants.

Il leur rappelle enfin, qu'au jour des élections, tout en conservant leurs préférences politiques, ils ne devront jamais donner leur voix à un candidat qui ne s'engagerait pas, par écrit, à porter à la Chambre leurs justes revendications.

Il termine enfin, par le cri de ralliement du glorieux Pie X : « *Unissons-nous et combattons sous l'étendard de Jésus-Christ !* »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements. M. le Recteur remercie M. Arthur de Dieuleveut de la belle conférence qui a enthousiasmé les auditeurs, et souhaite que ses paroles se traduisent pour eux en actes.

Après M. de Dieuleveut, Corentin Vorc'h, l'un des membres les plus dévoués de l'A. P. F., se lève, et propose à l'assemblée un livre qui n'est pas assez connu, ni assez lu : l'*Imitation de J. C.*

« Si je l'avais connu plus tôt, dit ce brave paysan, j'aurais eu » dix ans de moins de Purgatoire à faire ! »

Quelques-uns acceptent d'acheter l'*Imitation,* en breton ou en français, que Corentin Vorc'h se propose de leur faire venir sans le moindre bénéfice.

Après la réunion paroissiale, a lieu la réunion du Comité cantonal. Tous les Présidents des paroisses sont là. M. de Dieuleveut s'entretient encore avec eux de la façon la plus charmante ; puis notre Président insiste sur la nécessité d'avoir bien régulièrement, dans chaque paroisse, les réunions prescrites, et de fonder définitivement une caisse alimentée par les adhérents.

L'accord se fait entre les Présidents, la caisse cantonale est fondée et 12 abonnements au bulletin *Ecole et Famille* sont pris sur-le-champ.

Enfin, avant de se séparer, les délégués fixent au mois de septembre, à Rosporden, la réunion générale.

La Messe du Jeudi

La messe du jeudi, malgré la pluie et la saison froide, a été mieux suivie depuis quelque temps, par les enfants du grand et du petit catéchisme. Nous les en félicitons beaucoup et nous demandons à l'Enfant Jésus qui a eu froid aussi dans la crèche de bénir les généreux efforts de ces bons petits.

Mais les communions n'ont pas été aussi nombreuses que nous l'aurions désiré. Nous espérons que le mois prochain, nous aurons de grands progrès à enregistrer sous ce rapport, et que les parents ne se laisseront plus arrêter par la question de toilette, comme cela, dit-on, est arrivé.

Aux Patronages

Les garçons du Patronage Saint-Tharcisius sont bien fidèles tous les jeudis et tous les dimanches à venir à la promenade que M. le Vicaire veut bien faire avec eux. Là on fait du foot-ball et l'on s'aguerrit pour les luttes prochaines qui promettent d'être du plus haut intérêt.

Au patronage Sainte-Angès, les petites filles donnent aussi pleine satisfaction à la Bonne Mère qui se dépense tant pour leur faire du bien. Aussi ont-elles profité de la fête de leur sainte patronne (qui est aussi celle de leur dévouée directrice) pour se montrer reconnaissantes de toute la peine qu'on se donne pour faire d'elles des petites filles pieuses, sages et bien élevées.

St François de Sales

La fête de saint François de Sales qui tombait cette année le jeudi a pu être ainsi célébrée non seulement par les grandes personnes qui font partie de cette excellente œuvre, mais encore par les enfants qui d'ailleurs sont les premiers à en profiter. Chaque année, en effet, grâce aux cotisations que Rosporden verse à l'œuvre de saint François de Sales, nous recevons des ballots d'images, de médailles, de chapelets, de scapulaires et d'almanachs qui servent à récompenser les meilleures notes au catéchisme et les présences aux offices et aux réunions des Patronages.

Aussi nos enfants ont-ils dit une prière à l'inetntion de leurs bienfaiteurs et pour la prospérité de l'œuvre de saint François de Sales.

CHRONIQUE DU MOIS DE FÉVRIER

La Chandeleur

Cette fête appelée dans la langue liturgique la *Purification* nous rappelle deux mystères : Marie, la plus pure des Vierges, se soumettant à la Loi de Moïse qui ordonnait aux femmes d'Israël de se présenter au Temple, 40 jours après la naissance d'un fils, pour se purifier ; et Jésus, le Verbe incarné s'offrant à son Père et se laissant racheter comme le dernier des hommes, au prix de 2 tourterelles qui étaient l'offrande des pauvres.

Ce jour-là l'Eglise bénit solennellement avant la messe des cierges de cire que l'on tient allumés : 1° pendant la procession ; 2° durant le chant de l'Evangile et 3° depuis la consécration jusqu'après la communion, par respect pour la parole et la présence sur l'autel de Celui qui est la lumière du monde.

Il est dans l'esprit de l'Eglise que chaque fidèle emporte et garde pieusement son cierge de la *Chandeleur*. On ne le fait point servir à des usages profanes, mais si un membre de la famille vient à tomber gravement malade, lorsque le prêtre lui porte les dernières consolations de la foi, on allume le cierge bénit dont la flamme sainte devra plus tard veiller près de la dépouille mortelle de ce chrétien qui s'est endormi dans le Seigneur.

Nous rappelons à nos paroissiens que l'Eglise ne bénit que des cierges de cire. Comme elle n'use non plus que de cire dans les cérémonies liturgiques, nous insistons pour que l'on exige des fournisseurs des cierges faits en majeure partie de cire, afin qu'après avoir servi aux enterrements ou comme offrandes aux saints, ils puissent être utilisés pour le culte.

Le Carnaval et les Quarante Heures

Le Carnaval avec ses scènes de désordre est un reste des fêtes païennes en l'honneur de Bacchus.

Sans remonter si haut, le masque est ancien aussi. On s'en servait chez les Grecs et les Romains pour représenter sur le théâtre les personnages qu'on mettait en scène. Au moyen-âge on s'en servait aussi dans la représentation des mystères.

Plus tard on se masqua à la cour, et de la cour le goût des déguisements passa dans la ville où il a fait fureur jusqu'à nos jours.

Si le Carnaval se bornait à de simples repas de famille, ces réjouissances, à la veille des jours tristes du Carême, n'auraient rien de condamnable ; mais les scènes de désordre qui l'accompagnent si souvent, les danses, les orgies auxquelles on se livre, même le mercredi des Cendres, font de ces jours de liesse des jours de péché.

Aussi, pour offrir à Dieu une solennelle réparation, l'Eglise convie les âmes pieuses à venir adorer N. S. exposé durant les *Quarante-Heures*.

Cet exercice, qui date du XVI[e] siècle, fut ainsi appelé parce que, dans l'origine, il durait 40 heures, en l'honneur des 40 heures que Jésus-Christ passa dans le tombeau. Il y a indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à visiter le T. S. Sacrement solennellement exposé. Il est plus sûr pour gagner l'indulgence de faire une visite chaque jour.

Le Mercredi des Cendres

A l'entrée de la Sainte Quarantaine, l'Eglise convie ses enfants à venir recevoir les Cendres, en leur rappelant qu'ils ne sont que poussière et qu'ils retourneront en poussière.

Les cendres que le prêtre impose sur le front des fidèles sont faites avec les branches de palmes, de buis ou de laurier bénites l'année précédente le dimanche des Rameaux. Ce qui a servi à nous rappeler le triomphe de Jésus, nous montre ainsi combien est vaine la gloire de ce monde.

Venons avec humilité et compoction recevoir les Cendres.

CALENDRIER PAROISSIAL

FÉVRIER

1. — 1[er] dimanche du mois. — A l'issue des vêpres, procession du Rosaire. — Exposition, chapelet et salut.
2. — Purification de la T. S. Vierge. — A 7 heures, messe matinale. — A 9 heures, bénédiction solennelle des cierges, procession et grand'messe. — A 2 heures, vêpres et salut.
6. — 1[er] vendredi du mois. — A 7 heures moins 1/4 du matin, réunion de l'apostolat. — Intention du mois, exposition, sainte messe et salut.
15. — Après vêpres, réunion des Enfants de Marie.
22. — Quarante Heures. — Dès l'*Angelus* du matin, confession des personnes de la campagne. — Après la messe matinale, ex-

position jusqu'après les vêpres qui se chantent à 5 heures et sont suivies du salut.

23. — A 6 heures, messe, exposition et confession. — A 8 heures, grand'messe. — A 9 heures, confession des garçons de l'école chrétienne. — A 11 heures, confession des garçons de l'école communale. — A 4 heures, confession des filles. — A 5 heures, vêpres et salut.

24. — Comme hier. — A 4 heures, confession des petites filles qui n'auraient pas encore été confessées.

Quête durant les Quarante-Heures pour le luminaire de l'autel.

NOTA. — Prière aux personnes qui ont donné leur nom pour l'adoration de se tenir le plus près possible de l'autel et de se faire remplacer au cas où elles seraient empêchées de venir à l'heure indiquée.

25. — Avant la messe de 6 heures on bénit et on impose les Cendres. — A 8 heures, bénédiction et imposition des Cendres, suivies de la grand'messe.

MOUVEMENT PAROISSIAL

JANVIER

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

François-Louis SIMON ; par. et mar.: François Scoarzec et Jeanne Simon. — François-Ernest LE RESTE ; par. et mar.: François Meur et Marie Jaouen. — Laurent-Jérôme KERGOURLAY ; par. et mar.: Louis Le Saux et Marie-Anne Kergourlay. — Marie-Louise LE MEUR ; par. et mar.: Guy Meur et Marie Morvan. — Louis-Emile KERSULEC ; par. et mar.: Louis Kersulec et Marie-Jeanne Quentel. — Marie-Joséphine DALLOUR ; par. et mar.: Alain Quéré et Marie Toulgoat.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Eugénie SAUMERON et Rosine TROLEZ. — Yves-René RIVIÈRE et Joséphine GOARAN.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Grégoire LE DUIGOU, 37 ans. — François-Louis SIMON, 5 jours. — Catherine KERGOURLAY, 65 ans.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Mars 1914

No 12

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

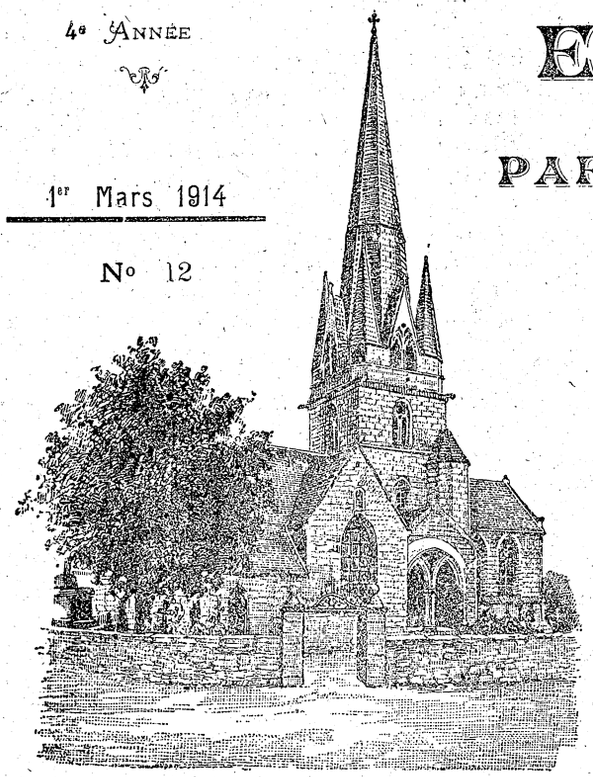

Autour de la Franc-Maçonnerie

(suite)

La Franc-Maçonnerie est une société politique. Sous le masque de l'aide mutuelle que se prêtent ses membres elle a accaparé les affaires du pays, et rien désormais, ne se fait sans elle.

Ceux qui veulent *arriver* doivent se faire Maçons. Ceux-là auront toutes les places, tous les avancements : les autres, c'est-à-dire les gens de caractère, les hommes qui se respectent et qui tiennent à leur convictions, rien ! Les faits sont-là, chaque jour, pour le prouver.

Il fut un temps où la Franc-Maçonnerie dissimulait son action politique : mais aujourd'hui qu'elle se sent plus forte, elle l'avoue cyniquement. Ecoutez plutôt cet aveu de la *République maçonnique*, 30 Avril 1882 : « *Il fut un moment, non de règle, mais de formalisme, de dire que la Franc-Maçonnerie ne s'occupe, ni de religion, ni de politique. C'était sous l'impression des lois qu'elle était obligée de dissimuler ce qu'elle a pour mission* de faire uniquement. *Oui, dans tous ses convents, la Franc-Maçonnerie fait de la politique.* »

Pour arriver à ce but voici sa tactique :

Les Loges sont d'abord un centre électoral. Les candidatures sont étudiées, choisies dans leurs réunions. Lisez plutôt cette circulaire du Conseil de l'ordre du G .·. O .·. du 17 Juillet 1893 :

« *Avant d'accorder votre confiance aux candidats qui solli-*
« *citent votre appui, demandez à ceux qui sont Francs-Maçons*
« *s'ils prennent l'engagement d'honneur (sic) une fois élus, de ne*
« *pas oublier qu'ils sont Francs-Maçons. Usez de l'influence que*
« *vous donne votre titre d'électeurs, sur les Comités électoraux,*
« *pour leur demander à tous,* initiés ou non, *s'ils promettent de*
« *défendre la Franc-Maçonnerie.* »

Le comité central des élections s'appelle le *Convent maçonnique* qui se réunit en septembre et est continué toute l'année par le *Conseil de l'ordre.*

Les 3 à 400 loges constituent dans les départements de la France, des Comités *régionaux* et *permanents.* Ils sont destinés à faire entrer parmi les Députés et les Sénateurs le plus possible de francs-maçons et d'amis de francs-maçons.

Ils agissent avec plus d'ardeur que jamais au moment des élections, soutenus et dirigés par le *conseil central* et le *conseil de l'ordre.*

Lorsque la date des élections est fixée, ils provoquent le plus tôt possible des réunions publiques. Dans ces réunions, il y a disséminés dans la foule des individus qui se connaissent sans qu'il paraisse exister aucun rapport entre eux. Seulement ils ont reçu le mot d'ordre : c'est par eux que le candidat doit-être imposé. Toute la salle, sans y prendre garde, subit leur influence, et avec plus ou moins de tirage, le candidat est acclamé. Celui-ci s'est bien gardé de se donner comme franc-maçon, surtout dans nos régions catholiques; au contraire avec le plus parfait cynisme il a protesté de son esprit de tolérance, et de son respect de la Religion.

Le lendemain, au nom de la fameuse discipline républicaine, on persuade aux autres électeurs qu'ils doivent s'incliner devant le choix de la réunion politique, et le tour est joué.

Le F. .·. Lafferre, président du Conseil de l'ordre et député de l'Hérault s'est chargé d'en donner à la Chambre une preuve officielle, le 25 Juin, 1904.

« *Nous sommes fiers,* s'écrie cet impudent, *de vous dire que*
« *tous les problèmes politiques, toutes les lois sociales et écono-*
« *miques dont s'honore la République, ont été étudiées dans les*
« *Loges maconniques*

« Les vieux républicains qui ont *fait les lois laïques et les lois*
« *scolaires appartenaient presque tous à la Franc-Maçon-*
« *nerie.* »

Voilà qui est clair, n'est-ce pas ? Et notre Evêque avait grandement raison de dire tout récemment à Brest, devant un magnifique auditoire d'hommes et de jeunes gens, avant que de décorer M. Le Guen au nom de N. S. P. Le Pape Pie X :

« *Les Catholiques ne combattent pas assez énergiquement la*
« *Franc-Maconnerie. Pourquoi ne font-ils pas la même campa-*
« *gne qu'en Italie où les incrédules eux-mêmes ont fini par la*
« *flétrir comme une association malfaisante? La Franc-Ma-*

« *çonnerie est la contre Eglise, son œuvre est satanique com-*
« *me sa doctrine. Sa puissance croissante est le grand scan-*
« *dale du siècle et le grand malheur du pays, car toutes nos*
« *mauvaises lois sans exception viennent d'elle, par les hom-*
« *mes politiques qui sont ou ses agents déclarés, ou ses escla-*
« *ves, ou ses prisonniers.* »

Non, les Catholiques ne combattent pas assez la Franc-Maçonnerie. Il y en a même qui s'imaginent rester Catholiques tout en donnant la main aux Francs-Maçons. Ce sont ces *soi-disant vieux républicains, ces faux bonhommes* qu'on rencontre trop souvent hélas ! dans nos villes, mais surtout dans nos campagnes, qui assistent le Dimanche à la messe, font leurs Pâques chaque année, portent la croix aux enterrements, acceptent de faire la quête à l'église etc. et votent et font voter sournoisement pour ces Francs-Maçons qui, depuis tant d'années oppriment l'Eglise et conduisent la France à sa ruine ! Quelle aberration, mais aussi quelle responsabilité devant Dieu et devant les hommes ! Quand ouvriront-ils enfin les yeux ? . . .

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS DE FÉVRIER

Une prise d'habit

Le 2 février, en la fête de la Purification, une jeune fille de Rosporden, M^elle^ Jeanne Bescond prenait l'habit religieux chez les Filles de la Sagesse, à S. Laurent sur Sèvre.

Comme beaucoup d'autres, Jeanne avait d'abord aimé le monde. Mais vite désillusionnée grâce à l'influence d'amies sérieuses et la lecture de la vie de la petite Sœur Thérèse, elle avait résolu de renoncer aux vanités du siècle. Qui dira l'émoi que causa cette détermination chez ses anciennes compagnes, voire même chez certaines personnes qui se prétendent chrétiennes !

« *Mais c'est folie,* lui disait-on, *de quitter les joies et les plai-*
« *sirs de la terre, pour aller s'enfermer dans un couvent ! C'est*
« *folie que d'embrasser à votre âge, une vie d'abnégation, de*
« *dévouement et de pénitence !... De grâce, restez avec nous...*
« *Vous regretterez de nous avoir abandonnées... Restez donc*
« *avec nous, Jeanne, restez !...* »

Ainsi parlaient les passions à S^t^ Augustin qu'elles voulaient retenir par sa robe de chair ; ainsi parlent encore aujourd'hui les gens du monde.

Qu'est-ce que cela prouve ? C'est que l'esprit surnaturel n'est pas bien vif chez eux. Ils ne considèrent ici-bas, que les choses purement humaines et n'ont aucun souci des choses du ciel. Ils traitent d'insensés ceux qui écoutent Notre-Seigneur qui a dit :

« *Celui qui aura tout quitté pour me suivre : sa maison, ou ses-*
« *frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, celui-là rece-*

« *vra le centuple dès ce monde, et possèdera un jour la vie éternelle* » Et ils ne voient pas que ce sont eux qui sont les insensés !

Attendons encore quelques années et nous verrons qui avait raison de la jeune postulante ou de ses amies du monde.

Les quarante Heures

Durant les jours des quarante-Heures, les visites au T.-S. Sacrement exposé toute la journée, ont été nombreuses, l'assistance à la grand'messe et aux Vêpres bien suivie, et il y a eu plus de 800 Communions.

A côté des folies du Carnaval qui ne procurent pas grandes consolations à leurs auteurs, et qui ne sont guère de nature a relever le moral d'une population, voilà des cérémonies et des pratiques saintes qui auront comblé de grâces les âmes pieuses, rendu gloire à Notre-Seigneur, et contribué a améliorer l'esprit de la paroisse.

Que Dieu en soit béni !

L'EXAMEN DU CATÉCHISME

Le Jeudi 26 avait lieu le second examen trimestriel du Catéchisme.

La 3e Communion des garçons a donné pleine satisfaction. Les enfants savent très bien leur Catéchisme et les prières en latin.

La 3e Communion des filles ne sait pas aussi bien la lettre.

La seconde Communion a généralement bien répondu et récité aussi d'une façon très correcte, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor* et le *De profundis*.

Mais la première Communion, surtout la première Communion des filles, a, comme au dernier examen, d'ailleurs, laissé beaucoup à désirer. Cela vient de ce qu'on s'obstine à mettre au Catéchisme français des enfants qui ne savent que le Breton.

Si, au 3e examen après Pâques, il n'y a pas chez ces enfants de progrès sensibles, elles se verront impitoyablement refusés pour la Communion solennelle. Que les parents se le tiennent pour dit.

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

Mois de St. Joseph

Avec le mois de Mars nous entrons dans le mois que la piété catholique a consacré à l'auguste époux de Marie au Père nourricier de Jésus. St Joseph est aussi le glorieux protecteur de l'Eglise. Or, à cette heure où sévit la persécution religieuse avec une recrudescence nouvelle, c'est à lui qu'il faut recourir avec plus de confiance que jamais.

Le jour de St Joseph, c'est le mercredi que les âmes pieuses viennent au moins ce jour-là à la messe et quelles fassent une fervente communion en son honneur.

Le Carême

Rappelons-nous que le Carême est un temps de pénitence et que nous sommes tous pécheurs. Il faut donc pendant la sainte Quarantaine nous imposer quelques mortifications. Observons fidèlement l'abstinence le mercredi comme le vendredi, et si cela nous est possible, jeûnons, au moins une ou deux fois par semaine.

Quand on jeûne

On peut prendre le matin, au petit déjeuner, du café noir ou du chocolat à l'eau avec une bouchée de pain. Le lundi, le mardi, le jeudi et le samedi, excepté le samedi des quatre temps, et le samedi saint ;) on peut manger gras au repas principal mais à l'autre repas qu'on appelle collation, il faut toujours faire maigre, (excepté le Dimanche où l'on ne jeûne jamais.) et s'abstenir d'œufs.

Quand on ne jeûne pas

On peut manger de la viande plusieurs fois par jour, les jours où cela est permis, et aussi des œufs le soir, même avec de la viande. Ce qui est défendu à tout le monde, c'est de manger *du poisson* (ainsi que des huîtres ou coquillages,) *et de la viande au même repas*, le Dimanche comme les autres jours, ainsi que des œufs le Vendredi-Saint.

Ce qui est permis à tout le monde, c'est de préparer les aliments avec de la graisse, les jours maigres, excepté le vendredi-saint.

Sont tenus au jeûne, ceux qui ont 21 ans révolus.

Sont dispensés du jeûne, ceux qui ont un travail fatigant, une mauvaise santé, les femmes qui ont 50 ans et les hommes qui en ont 60.

Ceux qui ne peuvent jeûner doivent demander dispense à M. Le Recteur ou à leur confesseur, et mettre comme compensation une aumône dans le tronc du carême. S'ils sont pauvres, à la place de l'aumône, ils doivent dire 5 Pater et Ave, chaque semaine du Carême.

Les Élections

Pour appeler la bénédiction de Dieu sur les élections prochaines, Monseigneur demande à ses diocésains, des communions et des prières.

Sa Grandeur ordonne que, depuis le 1er Dimanche du Carême jusqu'aux élections, on chante au salut l'antienne pour la *Paix* avec son oraison, et 3 fois l'invocation : « *secours des chrétiens priez pour nous.* » — Les prêtres diront à la messe l'oraison « *contre les persécuteurs de l'Eglise.* »

Le Denier du culte

Comme les années précédentes, nous accepterons avec reconnaissance, le *Denier du culte*, de nos paroissiens, durant tout le Carême, jusqu'au *Dimanche de Pâques seulement.*

Les noms des personnes ou des familles qui nous auront versé leur cotisation seront consignés sur le Registre paroissial. Ils seront proclamés le dimanche suivant à la messe matinale et à la grand'messe et on priera à l'intention des donateurs.

NOTA. — Monseigneur demande une cotisation moyenne de : 0 fr. 30 par personne.

Les Sermons du Carême

A la place de la réunion du soir à laquelle les hommes depuis 7 ans ne venaient pas assez nombreux, nous aurons cette année, une messe de 8 h. chaque dimanche du Carême jusqu'au jour de Pâques, durant laquelle un sermon français sera donné sur les grandes vérités. — Une quête sera faite à cette messe pour subvenir aux frais de déplacement du prêtre étranger.

A la messe matinale et à la grand'messe les mêmes sujets seront traités en breton.

Désormais, tous les dimanches, à l'issue des vêpres, chemin de la Croix et bénédiction de la vraie Croix qu'on donnera ensuite à baiser aux fidèles.

DÉVOTION A L'EUCHARISTIE

Le 23 Juillet 1913, la Chambre des députés se livrait à son travail parlementaire accoutumé. Le son d'une cloche indique tout à coup que le Saint-Sacrement, porté en viatique, passe dans la rue. Les députés, comme mus par un ressort et de leur propre mouvement, les employés, les tribunes, tout le monde se lève et se recueille. Il y eut un moment de silence et d'adoration profonde jusqu'à ce que le son se perdît dans le lointain.

La vérité historique exige que l'on confesse qu'un *radical* resta assis pendant que ses collègues rendaient hommage à Jésus-Christ.

Voici mieux encore. Un grand Congrès eucharistique devant avoir lieu, au mois de septembre dernier, à Santa-Fé, la capitale, le Gouvernement tout entier et les deux Chambres voulurent s'y associer officiellement et rendre un solennel hommage à Jésus-Hostie. On croit rêver et revenir au temps de Saint-Louis, en lisant ces actes.

Voici une loi qui a été votée, le 6 Août, à une immense majorité, malgré l'opposition de quelques sectaires.

Article premier. — A l'occasion du Congrès eucharistique national qui aura lieu prochainement ; en solennel et perpétuel témoignage de la foi et des sentiments catholiques de notre peuple ; afin d'obtenir la protection du Très-Haut pour la paix définitive et la grandeur de la République, la nation de Colombie, par ses représentants, rend hommage d'adoration et de reconnaissance à Jésus-Christ Rédempteur dans l'auguste mystère de l'Eucharistie.

Art. 2. — La présente loi sera gravée sur marbre pour être placée à l'endroit que l'archevêque de Bogota, primat de Colombie, voudra bien désigner.

Art. 3. — Les frais occasionnés par la présente loi seront portés à l'exercice du budget de l'année qui court. Que la présente loi soit publiée et exécutée.

Le Président de la République, Carlos Restrépo, etc.

Toutes les provinces voulurent s'unir à la métropole dans cet acte de foi et elles votèrent des décisions en faveur du Congrès. Qu'on ne se figure pas que ces provinces sont de simples patelins sans importance. La province de la Cauca, qui se signala par sa piété en cette occasion, est à elle seule plus vaste que la France !

Le Congrès se déroula, au mois de septembre, avec splendeur et les Corps de l'Etat y furent officiellement représentés. Il se termina le 14 septembre par une immense procession, où le Saint-Sacrement fut porté par l'Archevêque-Primat, dans un carrosse d'une incomparable richesse. Le Président de la République marchait pieusement derrière le carrosse, entouré de tous les grands dignitaires de l'Etat.

Voilà des chrétiens qui ne ressemblent guère aux païens officiels que nous autres, malheureusement, nous subissons et comme cela nous change, tout de même, de la politique anticléricale et antinationale qui, en pourchassant les meilleurs des Français, mène la France à la ruine et peut-être au démembrement !

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEME.

Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise :

Marié MEUR, Par. et Mar. Jean Gouëzec et Marie Meur.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Joseph TALGORN et Marianne GICQUEL.
Joseph SAUX et Marie-Catherine MAHÉ.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie-Jeanne GOARANT. 62 ans — Jean-Marie NAOUR, 73 ans. — Marie-Jeanne LE MEUR, 79 ans. — Allain BARRÉ, 24 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Mars

1. — 1er Dimanche du mois — Avant la Grand'messe, procession du Rosaire. — Après Vêpres, chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix,

6. — 1er Vendredi du mois — A 7 heures moins 1/4 du matin. réunion de l'Apostolat.

15. — Aujourd'hui il n'y a pas de réunion d'enfants de Marie à cause du chemin de la Croix.

19. Fête secondaire de S. Joseph.

22. — Aujourd'hui il n'y a pas de réunion de Mères chrétiennes à cause du chemin de la croix.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

5e ANNÉE

1er Avril 1914

No 1

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

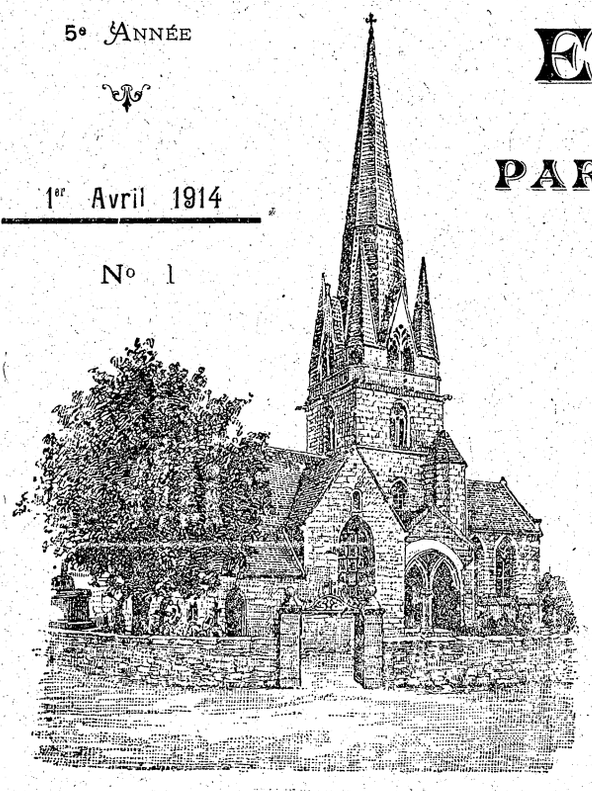

Autour de la Franc-Maçonnerie

(suite)

On a appelé la Franc-Maçonnerie « *le laboratoire de la Révolution.* » Aucun titre n'a jamais été plus mérité.

Oui, c'est à la secte maçonnique que l'on doit tous les excès de 93. A cette époque, son but était la destruction de la Religion et de la Monarchie. On sait comment la Franc-Maçonnerie arriva à ses fins.

Elle fit d'abord expulser des Loges beaucoup d'honnêtes gens qui y étaient entrés, séduits par ce masque de bienfaisance philantropique dont elle se couvrait; puis elle ourdit habilement le complot qui avait été préparé déjà en 1786 dans une réunion à Francfort. C'est là en effet, que l'assasinat de Gustave III, roi de Suède, et la mort de Louis XVI avaient été votés.

La preuve de l'action maçonnique dans la Révolution se trouve encore dans la marche des événements qui n'est explicable que par là. Grâce à des sommes immenses dont disposait le comité de propagande, des maçons furent envoyés partout et des bro-

chures incendiaires distribuées en nombre incalculable de tous côtés, puis on exigea des adeptes, la fidélité au serment, sous peine de périr par le poison ou le poignard.

Aussitôt l'effroi gagna toutes les provinces. On s'imagina voir les frontières envahies par l'ennemi. En même temps des émeutes éclatèrent partout, et les châteaux furent incendiés et pillés, comme si leurs possesseurs étaient des traîtres à la patrie.

D'où cela venait-il? D'individus inconnus qui parcouraient toutes les contrées pour exciter les esprits à la révolte.

Pour favoriser tous ces crimes, on avait remplacé l'armée par la Garde nationale dont les membres instruments d'affreuses cruautés, étaient tous *affiliés aux loges*. Dès ce moment, Députés, juges, soldats, tous liés par le serment, exécutaient fidèlement le mot d'ordre.

Les premiers événements sanglants de la Révolution furent la prise de la Bastille, avec l'assassinat de Launay qui en était le gouverneur.

On a voulu accréditer cette légende que la Bastille a été prise pour délivrer des prisonniers malheureux, victimes de la tyrannie. Aujourd'hui encore, c'est ce que l'on enseigne à nos enfants dans les écoles laïques, au mépris des droits de la vérité. Mais en réalité, les brigands poussés par les Francs-Maçons, s'étaient armés pour le désordre et l'anarchie ; les partisans de l'ordre, d'autre part, cherchaient des armes pour se défendre contre eux.

Aussi quand on se porta sur la Bastille, ce fût, pour y trouver des armes, et non pour délivrer les prisonniers. Ce furent d'ailleurs les 120 invalides qui gardaient la citadelle qui ouvrirent eux-mêmes les portes et baissèrent les ponts-levis. La foule s'acharna alors sur eux et celui qui empêcha le gouverneur de faire sauter la forteresse eut le poignet abattu, son corps après avoir été percé de 2 coups d'épée fut pendu, et sa main qui avait sauvé tout un quartier de Paris, promenée dans les rues en triomphe. Quant à de Launay, après avoir été torturé par la foule de la façon la plus barbare, il fut décapité et sa tête mise au bout d'une fourche fût aussi promenée par toute la ville.

Dès ce moment, un tribunal révolutionnaire improvisé au Palais-Royal siégea en permanence pour dresser des listes de proscrits.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

Mademoiselle Jenny Billette

Le Dimanche 8 Mars, une foule pieuse et recueillie conduisait à sa dernière demeure l'une des personnes les plus vénérables de Rosporden, morte à 83 ans, Mademoiselle Jenny Billette de Villemeur.

Venue ici, de Gouesnou, à l'âge de 7 ans, elle avait été élevée par une vieille tante dont les sages conseils et les exemples de

vertu ne contribuèrent pas peu à faire d'elle la sainte âme qu'elle était.

Dévouée à toutes les œuvres paroissiales, elle était particulièrement zélée pour l'œuvre de la Propagation de la foi dont elle s'occupa durant de longues années.

Que Dieu rende à cette bonne paroissienne le bien qu'elle a fait et qu'il procure au plus tôt à son âme, un lieu de lumière, de rafraichissement et de paix.

Réunion des Ligueuses.

Le 15 mars, les Ligueuses de Rosporden se réunissaient Salle Jeanne d'Arc, pour leur séance trimestrielle. Après être revenu sur les œuvres dont la Ligue doit s'occuper tout particulièrement dans une paroisse, on s'entretenait du *Congrès régional de Cornouailles* qui devait avoir lieu le mercredi suivant, et plusieurs se promettaient d'y assister.

Celles qui ont bien voulu se déranger pour aller à Quimper, n'ont point regretté leur voyage. Le Congrès en effet, a été de toute beauté. Quarante-cinq paroisses y étaient représentées et la salle était absolument comble.

Après des rapports très intéressants lus par les personnes qui sont à la tête des différents comités, la parole fût donnée à Mlle de Chateaurocher, du Secrétariat central.

L'éloquente conférencière, très simplement et avec beaucoup de persuasion, montra une fois de plus, ce qu'est la Ligue et ce que, par sa puissance, elle peut faire d'heureux et de durable pour la rechristianisation de la France, pour le salut de l'âme des enfants, la sauvegarde des libertés menacées et la reprise des libertés perdues.

Mlle de Chateaurocher, après avoir rappelé celles qui furent de grandes Francaises, à travers les âges, montra l'heureuse et douce influence que la femme peut avoir autour d'elle. Cette puissance, elle doit l'exercer pour le bien des siens et, par extension, pour le bien de tous. Il faut aussi diffuser la bonne Presse, cette grande arme qui sème les idées et détermine ensuite les actes.

Il faut s'unir et être discipliné. Haut les cœurs ! la Ligue ne connaît qu'un parti, celui de Dieu. Elle n'est pas aussi une surcharge. Il faut vouloir, en dépit des si, des mais et des objections. Que de leçons contenues pour les Ligueuses, dans ces quelques mots « je le puis, je le dois, je le veux ! » Les Ligueuses, par leur exemple et leur action, doivent être un évangile vivant.

Sachons prier, agir et souffrir, s'il le faut, pour Dieu, pour l'Eglise et pour la France.

Inutile de dire que la sympathique conférencière, écoutée avec une grande attention, fut très applaudie.

C'était maintenant le tour de Monseigneur et l'attention redoubla.

Avec cette éloquence si chaude et si persuasive qu'on lui connait quand il traite des sujets qui lui tiennent tant au cœur, notre vénéré Evêque commença par remercier Mlle de Chateaurocher de sa belle conférence, si substantielle, si documentée et si réfléchie.

« Cette journée, dit Monseigneur, est pour moi une journée de joie. Je suis heureux de vous voir si nombreuses, malgré le mauvais temps; vous êtes des femmes d'union, de doctrine et d'action chrétiennes.

Il faut lutter contre le démon, a-t-il ajouté; car le démon est par tout. Il faut diffuser la Presse, il faut veiller pour les écoles, il faut aller aux œuvres, et Monseigneur donne à l'assistance, qui pieusement écoute, de sages et précieux conseils. Luttez aussi contre l'alcoolisme, contre l'eau-de-mort, en renforçant les recrues de la Croix-Blanche. Luttez contre la triste émigration, qui dépeuple nos campagnes. Vous prierez aussi pour les élections prochaines, pour qu'elles soient bonnes pour la Bretagne et pour la France.

Monseigneur donna ensuite sa paternelle bénédiction et la séance fut levée vers 4 heures.

La Fête de Saint Joseph

Bien que le 19 Mars ne soit plus, à cause du Carême, la fête principale de St Joseph, elle n'en reste pas moins la fête toujours chère à la piété populaire.

Aussi avons-nous vu ce jour-là beaucoup de grandes personnes et presque tous les enfants du Catéchisme s'approcher des Sacrements. A la messe ils ont exécuté des chants en l'honneur du St Patriarche et le prédicateur a rappelé en quelques mots, les titres que St Joseph a à notre amour et à notre reconnaissance. Notre St Père le Pape dont c'était la fête, n'a pas été oublié dans cette réunion de famille.

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL

Le temps de la Passion

Le Temps de la Passion est une sainte quinzaine pendant laquelle l'Eglise s'occupe avec plus d'amour que jamais, des souffrances de l'Homme-Dieu.

Dans ce but, elle voile les images des saints, et aussi la croix, pour symboliser cette fuite de Jésus devant ses ennemis, jusqu'à ce que son heure soit venue.

Il ne faudrait pourtant pas, dit la *Vie liturgique*, que notre piété s'inspire d'une compassion sentimentale et trop désolée.

Sans doute c'est une passion, une mort terrible que nous allons contempler ; mais c'est surtout une victoire, un triomphe. Oui, nous assisterons aux souffrances de Jésus : nous entendrons ses gémissements, nous suivrons ses traces sanglantes, nous « *comp-*

terons tous ses os, » mais ce n'est là qu'un épisode de combat : le dénouement c'est un cri de victoire, c'est un chant de triomphe. Ecoutez plutôt cette hymne sublime des Matines : Pange lingua gloriosi...

Chante, chante ma langue
Les lauriers d'un glorieux combat !
Sur les trophées de la croix,
Chante le grand triomphe.
Jésus le Rédempteur du monde,
Jésus triomphe en s'immolant !

FAITES VOS PAQUES !

Youenn — Ah ! bien oui... faites vos Pâques ! comme si j'étais obligé moi de faire mes Pâques !...

Fanch — Que dis-tu là, Youenn ? Est-ce que tu as oublié le Commandement :

Ton Créateur tu recevras
Au moins à Pâques humblement

Youenn — Oui, mais ce n'est là qu'un Commandement de l'Eglise.

Fanch — Et après ? Est-ce que quand l'Eglise commande ce n'est pas Dieu qui commande ? D'ailleurs, n'est-ce pas J. C. qui a dit : « *Celui qui ne mange la chair du Fils de l'homme et qui ne boit son sang, n'a pas la vie en lui ?* » Or, J. C. est Dieu. C'est donc Dieu qui commande de communier, et l'Eglise n'a fait que *fixer le moment* où chacun doit réaliser cette parole du Maître.

Youenn — Mais est-ce que ce Commandement est bien grave ?

Fanch — S'il est bien grave ? Ecoute plutôt ce que dit à ce sujet le Concile de Latran : « *Tous les fidèles de l'un et de l'autre* « *sexe doivent recevoir avec respect, au moins à Pâques le sa-* « *crement de l'Eucharistie.*

« *A ceux qui ne le feront pas, on refusera l'entrée de l'église* « *pendant leur vie, et on les privera de la sépulture chrétien-* « *ne après leur mort.* »

Youenn — Oh ! oh ! C'est raide tout de même, et si on appliquait cette règle dans toute sa rigueur, il y en aurait joliment qui seraient bannis de l'Eglise et enterrés comme des chiens !..

Fanch — Que veux-tu, mon pauvre ami ! c'est raide tant que tu voudras, mais c'est juste ! Voyons : on est catholique ou on ne l'est pas : l'Eglise dit à ses enfants que : communier une *fois l'an*, c'est le moins qu'ils puissent faire, sous peine d'être privés de ses biens spirituels. Est-ce que c'est l'Eglise qui chasse de son sein, celui qui ne fait pas ses Pâques ! Non, c'est lui-même qui en sort de son plein gré. Il veut se passer de religion pour vivre et pour mourir ! qu'il s'en passe pour être enterré ! Il ne veut pas

du Bon Dieu pendant sa vie : le Bon Dieu ne veut pas de lui après sa mort.

Youenn — Soit, je serais content de faire mes Pâques, mais...

Fanch — Mais quoi ?.. Tu as peur des railleries des camarades ? Et pourtant, mon vieux, ce ne sont pas eux, sois sûr, qui iront un jour à ta place en enfer, qui essayeront de t'en tirer quand tu y seras tombé ! Non, non, ils te laisseront bien alors te débrouiller tout seul dans l'éternité.

Youenn — Je le sais, mais...

Fanch — Mais quoi encore !

Youenn — Mais c'est ennuyeux d'aller à confesse.

Fanch — Aussi n'est-ce pas à une partie de plaisir qu'on t'invite. C'est ennuyeux aussi de travailler du matin au soir, et pourtant, il faut bien travailler si l'on veut gagner sa vie. C'est ennuyeux de prendre des remèdes quand on est malade, et pourtant il faut bien en prendre si l'on veut guérir. C'est ennuyeux d'avouer ses fautes à un prêtre, mais si c'est nécessaire pour en obtenir le pardon !.. Ce sera bien plus ennuyeux encore d'aller un jour en enfer !..

Youenn — Mais... ceux qui se confessent ne valent pas mieux que les autres.

Fanch — Qu'un tel, mon cher, qui se confesse, ne vaille pas mieux que tel autre qui ne se confesse pas ? c'est possible. Mais que tous ceux qui se confessent ne vaillent pas mieux que tous ceux qui ne se confessent pas, c'est faux ! Tiens : mets d'un côté tous ceux qui ne se confessent pas et de l'autre tous ceux qui se confessent et dis-moi ensuite, en toute loyauté, qui sont ceux qui valent le mieux. Je parie que tu seras obligé d'avouer que ce sont ceux qui se confessent, et je suis sûr que si tu avais ta bourse à confier à quelqu'un, ce n'est pas à l'un de ceux qui ne se confessent pas que tu la confierais, pas si bête.

Voyons ? De quel côté voit-on les anarchistes, les voleurs, les adultères, les assassins, les tripoteurs de fonds, les aigrefins politiques, et *tutti quanti*, est-ce du côté de ceux qui se confessent ?.. Demande-le plutôt aux Procureurs et aux gendarmes...

Youenn — Je crois que tu as raison : mais il y en a tant qui ne se confessent pas ! Il faut bien faire comme les autres.

Fanch — C'est ça : si les autres vont se jeter à l'étang, il faudra que tu fasses comme eux !., Tu raisonnes, mon cher, comme... une huître ! Ah ! il faut faire comme les autres ! oui, quand ils font bien, mais quand ils font mal on ne doit jamais les imiter.

Youenn — Eh bien, je me confesserai, mais .. plus tard.

Fanch — Ah ! plus tard ! c'est-à-dire quand tu seras sur le point de mourir, n'est-ce pas ? Mais qui te dit que tu en auras le temps ? Est-ce que Dieu, par hasard, t'aurait révélé le jour et l'heure de ta mort ?..

Youenn — Non, sans doute...

Fanch — Non : à toi comme autres, il dit dans l'Evangile :

« C'est à l'heure à laquelle vous ne pensez pas que le Fils de « l'Homme viendra : Soyez prêt. » Et puis, à supposer que tu restes malade et que tu aies le temps d'appeler un prêtre, crois-tu que Dieu te donnera des grâces de choix pour te convertir à ce moment si tu as passé toute ta vie à te moquer de Lui ?.. Prends garde, mon pauvre Youenn, on ne se moque pas de Dieu impunément. Allons, réfléchis et crois-moi : fais tes Pâques.

Le temps pascal s'ouvre le Dimanche de la Passion pour se terminer le Dimanche du Bon Pasteur.

Nous prions les personnes qui auraient des infirmes ou malades chez elles de nous prévenir pour que nous leur fassions faire leurs Pâques la semaine de la Passion.

A partir du Dimanche des Rameaux les Catéchismes seront suspendus jusqu'au 27 Avril.

Le Lundi-Saint à 4 h. 1/2, nous examinerons les enfants du petit Catéchisme, qui n'ont pas encore fait leur communion privée, car, tous les enfants âgés de *7 ans environ sont obligés comme les grandes personnes, et sous les mêmes sanctions, de communier durant le temps pascal et dans leur paroisse.*

Il suffit pour cela qu'ils sachent les 3 principaux mystères, qu'ils distinguent le pain eucharistique du pain ordinaire et qu'ils aient été examinés et admis à la communion privée. Les parents pécheraient mortellement s'ils empêchaient leur enfant de faire la communion pascale.

Le Jeudi-Saint tous les enfants des Catéchismes viendront communier à la messe solennelle qui sera chantée à 7 h. Nous espérons que les parents viendront nombreux comme les années précédentes, s'agenouiller à la Sainte Table avec leurs enfants. Dans la journée, ils viendront faire une visite à N. S. au Reposoir, et le soir à 8 h., tous assisteront pieusement à l'Heure Sainte.

SERVICE ANNIVERSAIRE DE M. MENGUY

Le 23 Avril, à 10 h., sera chanté à Rosporden, par Mr Menguy, vicaire, à Plogonec, le service anniversaire de notre regretté vicaire.

Nous espérons que tous les paroissiens qui ont gardé de la reconnaissance pour le prêtre zélé qui leur a fait tant de bien, ici pendant 3 ans, voudront encore une fois de plus, lui donner un témoignage d'estime et d'affection en venant ce jour-là prier pour le repos de son âme.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Emile MANCHEC, Par. et Mar. Jean Manchec et Marianne Le Gall. — Corentin COROLLER, Par. et Mar. Corentin Le Dez et Marie-Jeanne Jégou. — François MAHE, Par. et Mar. Jean-Louis Daniel et Françoise Kermabo. — Anna-Marie ROUAT, Par. et Mar. René Rouat et Anna-Marie Leunon. — Marie-Jeanne GLEONEC. Par. et Mar. Christophe Gléonec et Marie-Josèphe Sellin.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Joseph BOURRIQUIN, 2 jours — Jenny BILLETTE, de Villemeur, 83 ans — Marie-Louise CONAN, 71 ans — Grégoire Le RESTE, de Kerminhy, 42 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois d'Avril

A partir du 1er Avril, l'Angelus du matin a lieu à 5 h. 1/2, et celui du soir, à 7 heures

La messe matinale sur semaine comme le Dimanche, se dit à 6 h. 1/2.

3. — 1er Vendredi du mois — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.

5. — Dimanche des Rameaux — L'office commence à 10 heures moins 1/4. A 2 heures Vêpres suivies du sermon de la Passion donné en breton par M. Com, 1er Vicaire à Melgven — Nous espérons que l'on viendra nombreux écouter l'éloquent et pieux orateur — Quête pour les Lieux-Saints.

9. — Jeudi-Saint — Office à 7 heures — à 8 heures du soir, Heure-Sainte — Quête pour l'église.

10. — Vendredi-Saint — Office à 8 heures du matin — à 3 heures, chemin de la croix.

11. — Samedi-Saint — Office à 8 heures — à 1 heure 1/2, bénédiction des maisons neuves des paroissiens qui en auront exprimé le désir. — A 3 heures, confessions — Nous engageons les personnes de la ville à venir plus nombreuses que les années précédentes, se confesser durant l'après-midi du Samedi Saint.

12. — Saint Jour de Pâques — Dès l'Angelus du matin, messe et confessions — A 6 heures 1/2, messe matinale comme de coutume — A 10 heures grand'messe précédée de la procession de l'*O filii* — *Quête pour les Séminaires* — A 2 heures, vêpres, salut et confessions.

13. — Lundi de Pâques — Dès 5 heures 1/2 du matin, confessions — à 6 heures 1/2, messe matinale — à 10 heures, grand'messe précédée de la procession — à 2 heures, vêpres, salut, confessions.

14. — Mardi de Pâques — Dès 5 heures 1/2, confessions — à 6 heures 1/2, messe matinale — à 9 heures, grand'messe précédée de la procession.

L'après-midi il n'y a ni Vêpres ni confessions.

Durant toute la semaine, confessions dès 6 heures du matin et dès 5 heures du soir.

25. — Procession de St Marc à 6 heures du matin.

26. — Dimanche du Bon-Pasteur — Clôture de la Pâques — A l'issue de la grand'messe, chant du *Te Deum*.

30. — Jeudi — Ouverture du mois de Marie — A 8 heures moins 1/4, du soir, cantique — sermon français, — quêtes — salut

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Mai 1914

No 2

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

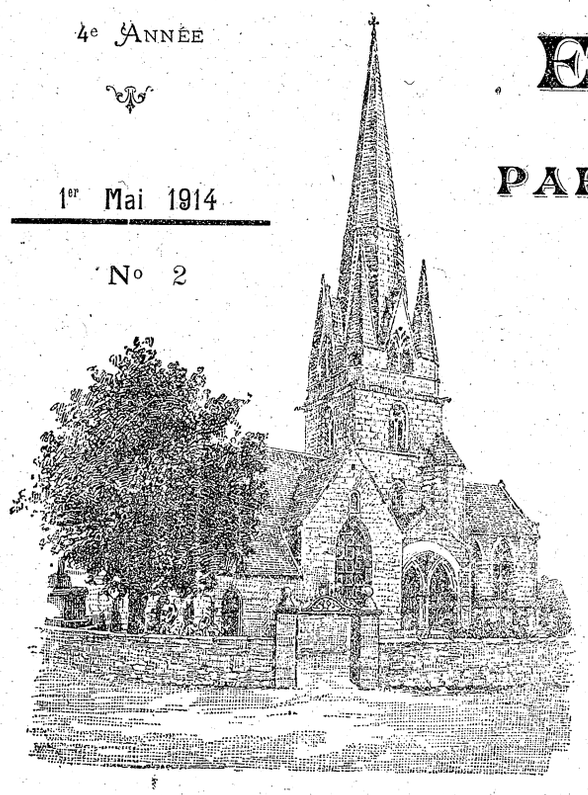

Autour de la Franc-Maçonnerie

(suite)

L'EXPLICATION DE L'ANTIPATRIOTISME MAÇONNIQUE

Que la Franc-Maçonnerie soit antipatriote, c'est là une chose difficile à comprendre. Si difficile que je me rappelle le temps où, ne connaissant pas les dessous de la question comme je les connais maintenant, j'étais sans cesse arrêté par cette question toujours présente à mon esprit : Comment cela peut-il se faire ?

Une association composée de Français qui est antifrançaise, cela semble impossible, en effet.

Et pourtant, il n'y a pas à dire : les documents sont là.

D'abord, écoutez l'opinion du F.·. Fort sur le soldat français :

« Pénétrez au fond de cet être qu'on appelle *le soldat* ; essayez l'analyse psychologique de tout homme qui porte un sabre, et vous verrez que le désir de paraître, de briller, de tenir de la place et par conséquent de prendre la place des autres, est le mobile qui le fait agir. Il parle de dévouement, d'abnégation, de culte de la pa-

trie : mensonge que tout cela ; le premier objet de son culte c'est lui-même, et je ne vois en lui que la personnification la plus complète de l'égoïsme. »

Comme il faut avoir l'âme enfiellée pour se faire une pareille opinion du soldat, surtout du soldat français ! Mais ce n'est pas tout.

Si nous avons été vaincus en 1870, c'est en grande partie par la faute de la Maçonnerie qui s'est acharnée à empêcher la préparation à la guerre.

Si nous avions été attaqués, il y a quelques années, nous aurions été écrasés et c'eût été par la faute de la Maçonnerie qui avait introduit la délation dans l'armée, qui avait détruit peu à peu l'esprit militaire, qui avait laissé nos arsenaux dans un tel abandon que les approvisionnements eussent été épuisés après quelques jours de campagne.

Et si nous avions la guerre maintenant, nous serions encore surpris en pleine crise de réorganisation, parce que nous avons eu à revenir sur cette loi du service de deux ans, qui avait été préparée dans les Loges, suggérée au pays par les écrivains maçonnisés et imposés au Parlement par les députés et les sénateurs francs-maçons.

Voulez-vous des preuves de ce que j'avance ? Ecoutez ce que dit en 1867 le F.·. Macé, fondateur de la Ligue de l'Enseignement :

« Je suis de mon opinion avant d'être de mon pays, si cette opinion me paraît être appuyée sur la vérité et la justice. »

De son côté, le F.·. Véricel écrivait à la même époque :

« Nous oublions sans cesse que la Maçonnerie n'a pas de nationalité. »

La Loge la *Fraternité des Peuples*, s'adressant au F.·. Macé, déjà nommé, lui faisait grief de ce que :

« Il paraissait à quelques-uns être Français avant d'être membre de l'humanité, tandis que, selon eux, ces termes doivent être renversés. »

Quant au F.·. Cluseret, la *Démocratie* publiait une lettre qu'il adressait au F.·. Chassin en 1868. On y pouvait lire cette phrase :

« Dans mes idées, on n'est pas forcé d'appartenir à une seule patrie, on peut être Français et Américain. »

Telle est la « mentalité » maçonnique. Elle se trouve, remarquons-le, en parfaite concordance avec cette mentalité juive que montrait le F.·. Naquet lorsqu'il écrivait qu'il se sentait bien plus le compagnon de certains écrivains étrangers que celui de Jeanne d'Arc ou de de Mun.

On sait que le dada actuel des députés radicaux-socialistes qui représentent la Franc-Maçonnerie au Parlement, c'est la suppression des armées et leur remplacement par les milices nationales. C'était également celle des francs-maçons d'avant la guerre franco-allemande.

Le F.·. Magnin disait en décembre 1867 :

« Les armées permanentes sont jugées et condamnées. Il n'y a que l'armement général du pays, alors que nous serions menacés par l'étranger, qui pourrait le rejeter hors de nos frontières. »

Le F.·. Jules Simon disait à la Chambre :

« Quand je dis que l'armée que nous voulons faire serait une armée de citoyens et qu'elle n'aurait à aucun degré l'esprit militaire, ce n'est pas une concession que je fais, c'est une déclaration et une déclaration dont je suis heureux, car c'est pour qu'il n'y ait pas en France d'esprit militaire que nous voulons avoir une armée de citoyens qui soit invincible chez elle et hors d'état de porter la guerre au dehors... S'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire, je demande que nous ayons une armée qui n'en soit pas une. »

Le même F.·. Jules Simon disait encore :

« Inutile au dedans pour la justice, le soldat n'est même pas nécessaire à la frontière. Un pays qui a des citoyens est invincible ; cette terre enfante des vengeurs et des héros, comme un champ fertile qui donne par année deux moissons. »

Le journal la *Démocratie,* fondé en 1868, « avec l'appui zélé de la plupart des démocrates francs-maçons », réclamait dans son programme :

« L'abolition des armées permanentes, qui ne sont bonnes que pour l'attaque ; l'organisation des milices nationales, bien supérieures pour la défense ; la préparation, dès l'école, de l'armement général du peuple, seul capable d'assurer l'inviolabilité de son territoire. »

Le 15 novembre 1868, les députés francs-maçons se réunissaient chez Jules Favre et réclamaient, en opposition au projet de loi du maréchal Niel, l'organisation de la nation armée et ayant seule le droit de déclarer la guerre.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL

LE DIMANCHE DES RAMEAUX, à l'issue des vêpres, M. Com, vicaire à Melgven, faisait, devant une église comble, le récit de la Passion du Sauveur.

D'une voix claire et dans un excellent breton, l'orateur racontait d'abord les souffrances et la mort de l'Homme-Dieu ; puis, dans une péroraison émouvante, il montrait les Caïphe, les Pilate et les Hérode du jour poursuivant le Christ comme durant sa Passion, en s'acharnant contre sa Croix qu'ils ont enlevée des hôpitaux, des prétoires, des écoles, voire même de nos cimetières.

Ce beau sermon, nous n'en doutons pas, aura fait grande impression sur l'auditoire qui, après le salut de la Vraie Croix, venait religieusement baiser la sainte Relique.

LE JEUDI-SAINT, 450 enfants accompagnés de leurs catéchistes ou de leurs parents faisaient la Pâques avec le Divin Maître. Le

soir, on se réunissait nombreux encore devant le Reposoir pour l'*Heure-Sainte*.

Après avoir rappelé le premier mystère de cette lugubre nuit, c'est-à-dire l'institution de la sainte Eucharistie, le prédicateur faisait chanter le beau cantique : *Par les chants les plus magnifiques*. Il racontait ensuite la trahison de Judas et montrait qu'il y a encore hélas ! de nos jours, bien des Judas par le monde. Que sont, en effet, ces députés ou sénateurs baptisés qui forgent des lois persécutrices contre l'Eglise ? Que sont ces faux républicains, soi-disant catholiques qui votent sans cesse pour les Francs-Maçons ? Que sont ces pères et mères de famille qui s'obstinent à mettre leurs enfants à l'école laïque primaire ou supérieure, alors qu'ils ont à leur disposition des écoles chrétiennes ? Ce sont des traîtres, ce sont des Judas qui, pour des places, des honneurs, de l'argent, souvent même pour un mince intérêt disent comme le perfide : « *Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ?* » Pauvres gens ! qu'ils sont à plaindre !

Le prédicateur rappelait ensuite les outrages de toutes sortes dont fut abreuvé l'Homme-Dieu durant la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint, puis, la foule, après avoir chanté le cantique : *Au sang qu'un Dieu va répandre* et s'être recueillie pendant quelques instants, se retirait silencieuse.

LE VENDREDI-SAINT, une assistance plus nombreuse que les années précédentes se voyait à l'office du matin et au chemin de Croix de l'après-midi. Rares étaient cependant les personnes de la campagne, qui n'ont plus l'air désormais de savoir ce que c'est que le grand jour de la rédemption.

LE SAMEDI-SAINT, malgré la longueur de l'office, bon nombre de personnes pieuses y assistaient.

LE SAINT JOUR DE PAQUES, comme les deux jours suivants, les communions étaient nombreuses et les offices bien suivies.

On a pourtant remarqué cette année, qu'à Rosporden comme dans d'autres paroisses, deux catégories de gens se sont abstenues de faire leurs Pâques : la catégorie de ceux qui s'obstinent à mal voter aux élections, et la catégorie de ceux qui s'obstinent à laisser leurs enfants à l'école neutre.

Ces prétendus catholiques ont fini par comprendre qu'*on ne peut pas*, comme dit N.-S., *servir deux maîtres à la fois*, et que lorsqu'on donne la main aux pires ennemis de l'Eglise, il est de simple pudeur de ne pas venir ensuite à la Sainte Table donner à Jésus le baiser de Judas. Il était temps, d'ailleurs, que cette équivoque cessât. La Religion y perdra un peu sous le rapport du nombre, mais elle y gagnera beaucoup sous le rapport de la qualité.

LE DENIER DU CULTE. — Nous remercions nos paroissiens de nous avoir encore, cette année, donné le *Denier du culte*.

Le chiffre de l'an dernier a été dépassé et le nombre des donateurs a été bien plus grand. Là encore la campagne ne s'est pas montrée généreuse.

UN TABLEAU DE JEANNE D'ARC. — Le 18 avril, on plaçait dans notre église un tableau dont l'encadrement a été sculpté et

offert par un paroissien et la toile peinte par un artiste dont le talent n'est pas assez connu.

Ce tableau représente Jeanne d'Arc agenouillée dans l'attitude de l'extase. Elle entend ses voix, et Saint Michel lui présente un glaive. Près d'elle sont deux agneaux ainsi que sa quenouille, et dans un charmant paysage se voit sa maison.

Tous nos remerciements à ces généreux donateurs que nous n'oublierons pas dans nos prières, non plus qu'une vénérée personne qui, en mourant, nous a laissé une somme avec laquelle nous avons pu acheter un ornement noir complet.

LA SAINT-GEORGES, qui se célébrait jusqu'ici d'une façon bien modeste (comme il convient d'ailleurs), a été célébrée cette année d'une façon beaucoup plus éclatante.

La veille, à 5 heures, dans la Salle Jeanne d'Arc, se trouvaient réunis les tout petits enfants de la Garderie, les enfants du Patronage et les jeunes filles de la Congrégation.

Après une cantate exécutée en chœur et accompagnée par une aimable pianiste, une enfant du Patronage a interprété gentiment un monologue intitulé « *La Chinoise* ».

Les enfants de la Garderie ont ensuite chanté à ravir et avec des gestes bien naturels « *Les petits sont charmants* ».

Puis deux jeunes filles costumées ont joué une saynète : « *Les Bergerettes* » qui a eu grand succès ; une autre enfant a récité une belle poésie, « *Le Rêve* » ; deux autres ont très bien chanté les « *Deux bavardes* » ; puis, après un compliment délicatement donné par l'aînée de toute la famille, le chœur a exécuté comme chant final : « *Mon vieux clocher* ».

Nos félicitations aux grandes comme aux petites et nos remerciements à celles qui les ont si bien formées.

Le lendemain, tout le Patronage des garçons accourait avec des bouquets des champs, pour prendre part aussi à la fête.

SERVICE DE M. MENGUY. — Le 23, à 10 heures, on chantait à Rosporden un service solennel du bout de l'an, pour M. Menguy, notre ancien vicaire. Le Nocturne était présidé par M. Baron, son successeur, et la messe chantée par M. Menguy, frère du défunt, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre de Plogonec.

Déjà à la messe matinale quelques personnes et plusieurs enfants avaient communié pour M. Menguy.

Au chœur il y avait une quinzaine de prêtres, et dans la nef toutes les familles étaient à peu près représentées.

Par les soins de la Congrégation des *Mères chrétiennes*, un service solennel sera encore chanté sous peu pour celui qui, à l'exemple du Maître, *a paccé* ici *en faisant le bien*.

LA PROCESSION DE SAINT MARC. — Le 25 avait lieu la procession de Saint Marc, se rendant à la chapelle Saint-Eloi où la messe était chantée. Bien que l'assistance fût convenable, nous aurions aimé à voir un peu plus de monde, plus d'hommes surtout à cette *Litanie majeure* ou *supplication solennelle* qui a pour but de fléchir le courroux du ciel.

Si désormais, en effet, l'Eglise dispense ce jour-là de l'absti-

nence, Dieu n'est pas obligé de prendre en considération des prières auxquelles ne s'unissent pas ceux qui sont appelés à les lui offrir. C'est là un des mille points sur lesquels une prétendue dévotion privée a jeté dans l'illusion beaucoup de personnes qui font passer le mois de Saint Joseph, la Neuvaine de la grâce ou le mois de Marie et autres pratiques de piété avant toutes ces cérémonies liturgiques, autrement efficaces et autrement vénérables.

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI

LE MOIS DE MARIE. — Comme les années précédentes, les pieux exercices du *mois de Marie* auront lieu tous les jours du mois de Mai à 8 h. moins 1/4 du soir. On y récitera d'abord le chapelet ; on chantera ensuite un cantique populaire qui sera suivi d'une lecture, puis le tout se terminera par le chant de l'*Angelus*.

Les dimanches et jours de fête, cet exercice se fera à l'issue des vêpres.

LE 1er DIMANCHE DE MAI nous célébrerons la fête principale de Saint Joseph, fixée désormais à cette date. Nous le prierons pour l'Eglise dont il est le protecteur ; pour N. S. Père le Pape dont il est le saint patron ; pour nos familles dont il est le gardien et le modèle, et enfin pour nous-mêmes, afin d'obtenir la grâce d'une bonne mort.

Ce même jour, selon la tradition, aura lieu, à l'issue des vêpres, la procession des petits enfants que l'on bénira après le salut d'une façon spéciale. La quête sera faite pour les besoins de l'église.

LES ROGATIONS. — Nous insistons de nouveau pour que l'on vienne plus nombreux à cette procession solennel (les hommes surtout) et nous renvoyons à ce que nous avons dit dans ce même numéro, au sujet de la procession de Saint Marc.

La procession sortira chaque jour à 6 heures du matin de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle Saint-Eloi où la messe de station sera chantée.

L'ASCENSION est une fête d'obligation qui exige par conséquent qu'on assiste à la messe et qu'on ne travaille pas. C'est ce jour-là que N.-S. est monté en corps et en âme au ciel d'où il reviendra à la fin des temps nous juger tous.

Mais bien qu'Il soit monté au ciel, il est resté avec nous sur la terre d'une façon réelle quoique invisible au sacrement de son amour. C'est là qu'il faut aller souvent le visiter et surtout le recevoir.

LA NEUVAINE AU SAINT-ESPRIT commencera le 22 et se terminera le 30 mai, conformément aux ordres de Sa Sainteté Léon XIII, pour attirer les lumières et la force de l'Esprit-Saint sur nous, au milieu des difficultés que nous traversons.

Chaque soir, à la fin du mois de Marie, on chantera un hymne

ou une antienne au Saint-Esprit avec le verset et l'oraison correspondante.

LA FETE DE JEANNE D'ARC se célèbre désormais le dimanche après l'Ascension. Ce jour-là, nous l'espérons bien, toutes les bonnes jeunes filles de la paroisse communieront en l'honneur de leur sainte patronne, et tous les bons Français pavoiseront et illumineront leurs maisons pour glorifier celle qui arracha la patrie à la domination des Anglais.

Le soir, à 8 heures, 1re cantate : panégyrique de la Bienheureuse par M. Cabioc'h, vicaire à Saint-Corentin ; seconde cantate : quête par Mlles Marie Quéméré et Euphrasie Bihan, et salut solennel auquel on chantera le *Te Deum*.

LA VEILLE DE LA PENTECOTE, à 6 heures du matin, office et bénédiction des Fonts, en souvenir du baptême que l'on conférait, particulièrement ce jour-là comme la veille de Pâques, aux catéchumènes.

La Pentecôte est la seconde fête de l'année. Elle rappelle la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et la fondation de l'Eglise.

Le meilleur moyen de bien célébrer cette grande fête est de venir nombreux communier et d'assister aux offices le dimanche et le lundi de la Pentecôte.

« L'UNION CATHOLIQUE ». — Monseigneur, pour donner un nouvel essor aux *Unions catholiques* préconisées par Notre Saint Père le Pape, vient de fonder un Bureau diocésain des œuvres composé de quatre sections.

Dans la deuxième section, ayant pour objet les œuvres scolaires et post-scolaires, nous relevons avec joie le nom de M. Michel Le Roy, notre si dévoué président de l'Association des pères de famille. Il avait sa place toute désignée parmi ces excellents laïques toujours disposés à mettre au service de l'Eglise et de la France leur intelligence, leur volonté, leurs forces et leur cœur ; il sera là quand on aura besoin de lui.

LA CHERE SŒUR VERONIQUE vient de nous quitter, après un stage de 17 ans à Rosporden.

Toujours aimable, toujours souriante, elle se dépensait sans compter pour faire la classe ou donner, depuis que l'école était fermée, des leçons particulières à ses élèves. A ces occupations déjà si pénibles on avait ajouté le soin de la maison, ce qui avait fini par ruiner sa santé.

Sur l'ordre de ses supérieures, elle se retire à la Chartreuse d'Auray pour réparer ses forces et reprendre ensuite, là où le bon Dieu l'appellera, sa vie admirable de sacrifice, de dévouement et de piété que le monde regarde sans comprendre.

Nos remerciements, nos vœux et nos prières accompagneront cette bonne religieuse dans sa retraite, et de son côté, nous le savons, elle ne nous oubliera pas.

L'ASSOCIATION DES PERES DE FAMILLE DE ROSPORDEN aura sa prochaine réunion le dimanche 17 mai, salle Jeanne d'Arc, un quart d'heure après la messe matinale.

Que tous soient fidèles au rendez-vous ce jour-là, car il y aura une question importante à débattre.

LES CATECHISMES, qui ont recommencé, se poursuivront jusqu'à la mi-juin, avec cette différence que : le dimanche ils n'auront pas lieu et que le jeudi ils se feront à 8 heures du matin.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise:

Yvonne HANRAS ; par. et mar.: Jean-Pierre Quéméré et Jeanne Gonidec. — Jeanne-Marie GRALL ; par. et mar.: Yves Gestin et Marie-Jeanne Guernalec. — Julie LE BRETON ; par. et mar.: Jérôme Grall et Julie Le Breton. — Rémy LE BOURC'HIS ; par. et mar.: Jean-Louis Picard et Marie-Jeanne Le Bourc'his. — Marie-Louise LANDREIN ; par. et mar.: Eugène Yvonou et Euphrasie Landrein.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Gilles LE BIHAN et Marie PENCOAT. — Pierre BIHANIC et Marianne GOURMELEN. — Jean-Jules BOUÉ et Marie-Jeanne LE MOAL. — René LAROME et Marie LABBÉ. — Emmanuel BERTHELOM et Marie PELLETER.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marianne RANNOU, 35 ans. — Jean QUÉMÉRÉ, 25 ans. — Marie HASCOET, 62 ans. — Marianne GLEVER, 1 jour. — Marie-Jeanne LE MOAL, 25 ans. — Jean-Louis LE ROUX, 57 ans. — Marie DALOUR, 4 mois. — Marianne GARREC, 11 mois. — Jean-René GUÉRER, 53 ans. — Marie-Jeanne MADIEC, 82 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Mai

1. — 1er vendredi du mois. — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.
3. — Solennité de Saint Joseph, époux de la T. S. Vierge et patron de l'Eglise. — Procession des petits enfants.
17. — Réunion de la Congrégation des Enfants de Marie.
18, 19, 20. — Rogations. — Procession à 6 heures du matin.
21. — Ascension. — Offices comme le dimanche.
24. — Réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.
30. — Vigile de la Pentecôte. — A 6 heures du matin, office et bénédiction des Fonts.
31. — Saint jour de la Pentecôte. — Clôture du mois de Maris.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Juin 1914

No 3

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

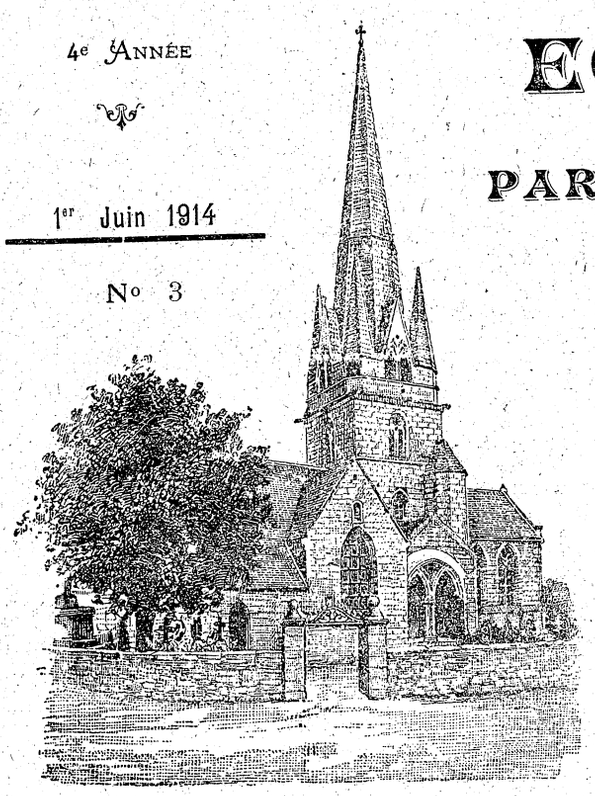

Autour de la Franc-Maçonnerie

LA FRANC-MAÇONNERIE CONTRE L'ARMÉE

(suite)

Gambetta lui-même inscrivait dans son cahier électoral en 1867 :

« La suppression des armées permanentes, cause de ruine pour les finances et les affaires de la nation, source de haine entre les peuples et de défiances à l'intérieur. »

Telle était l'imbécillité des francs-maçons de cette époque, suggestionnés par des inspirations mystérieuses, certainement antifrançaises, que le maréchal Niel fut obligé d'amender son projet. Celui-ci prévoyait plus de douze cent mille hommes bien armés et bien préparés, prêts à entrer en campagne dès le quinzième jour de la mobilisation. Il fut obligé de réduire le chiffre des contingents à huit cent mille et de diminuer les périodes de préparation pour la garde mobile. Cette garde mobile pouvait paraître une sorte d'acheminement vers l'organisation de la nation armée. Mais le maréchal voulait lui donner une éducation militaire. Ce que vou-

laient les imbéciles francs-maçons, c'était une organisation de la nation armée sans préparation.

La conséquence de leur intervention dans les choses de l'armée, ce fut la succession de désastres inouïs qui accabla notre malheureuse patrie.

Tous ces documents sont cités par M. Georges Goyau, dans son précieux ouvrage *L'idée de Patrie et l'Humanitarisme*. Ils montrent que les francs-maçons sont toujours les mêmes. Ils ne veulent pas tenir compte des faits. Ils ne connaissent qu'une chose : la suggestion qui leur est donnée. Il faut donc tuer la Franc-Maçonnerie si l'on ne veut qu'elle tue la France.

La situation est plus menaçante aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1867. Nous avons en face de nous, non plus une Allemagne en formation, mais une Allemagne arrivée à un degré de développement prodigieux, avide, insolente, ne cachant pas ses ambitions, parlant de la guerre inévitable, obéissant au besoin d'expansion de sa population débordante.

Mais nos francs-maçons ont oublié la terrible leçon de 1870. Ils ont voulu la loi de deux ans qui a été préparée dans les Loges. Obligés de subir le rétablissement du service de trois ans, ils ne songent qu'à revenir en arrière. Ils ont comparu devant la nation. Ils n'ont pas hésité à mentir aux électeurs pour se faire élire. Mais, à peine à la Chambre, ils n'auront qu'une pensée : saboter l'armée, sans plus se préoccuper du danger couru par la France que n'ont fait leurs prédécesseurs d'il y a un demi siècle. Ils ne peuvent être autrement, à moins qu'ils ne se révoltent ouvertement contre la Franc-Maçonnerie, et qu'ils ne rompent ouvertement avec cette association. Mais il leur faudrait tant de courage pour cela ! tant de vertu même, car on les tient !...

La France doit donc tendre à l'interdiction de la Franc-Maçonnerie pour les raisons suivantes :

1° La Franc-Maçonnerie s'est emparée, par surprise, du gouvernement. Elle y est arrivée en faisant élire comme sénateurs et députés plusieurs centaines de ses membres dont les électeurs ignoraient la qualité maçonnique.

Comme conséquence, il y a toujours eu dans les ministères qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans une majorité de ministres francs-maçons ; et, grâce à ces députés, sénateurs et ministres francs-maçons, ce n'est pas un programme de gouvernement conforme aux intérêts français qui est appliqué en France, c'est un programme conforme aux intérêts et au fanatisme maçonniques.

2° La Franc-Maçonnerie est organisée de telle sorte que nos gouvernants francs-maçons sont exposés à subir, sans pouvoir s'en défendre, les inspirations des ennemis de la France.

Elle est en effet constituée par un enchevêtrement de sociétés dont les unes sont supérieures aux autres. Les premières ont à l'égard des secondes des secrets que leurs membres s'engagent par serment à ne pas livrer aux membres des sociétés inférieures. Ces derniers ont la bêtise d'accepter un pareil état de choses, qui règne du sommet à la base de l'édifice des sociétés superposées. Ils ont la bêtise plus grande encore d'accepter ce qu'ils appellent la

solidarité maçonnique, c'est-à-dire la solidarité avec ce qu'on leur cache. Ils se lient aveuglément et fanatiquement, sans savoir à quoi. Or, la Franc-Maçonnerie proclamant un idéal international, il s'ensuit que ses sociétés les plus élevées sont nécessairement internationales, elles aussi. D'autant plus internationales et d'autant plus secrètes qu'elles sont plus élevées. Et nos députés, nos sénateurs, nos ministres francs-maçons se déclarent solidaires de cela !

Rien ne s'oppose, dès lors, à ce que les inspirations des ennemis les plus acharnés de la France prévalent sur celles du patriostisme dans l'esprit de nos gouvernants. L'idéal maçonnique d'abord ; la patrie ensuite.

3° La Franc-Maçonnerie considère en effet le patriotisme comme un sentiment inférieur. Elle cherche à le tuer dans l'esprit des Français. C'est une conséquence logique de ce qui précède. Nos ennemis ont intérêt à ce que nous ne soyons plus patriotes.

4° La Franc-Maçonnerie a mis la France en état d'infériorité vis-à-vis de la Prusse en 1870, en s'opposant à la réorganisation de l'armée. Elle tend encore à nous mettre en état d'infériorité, en s'opposant au service de trois ans.

5° En admettant que nos francs-maçons de gouvernement résistent aux inspirations ennemies, ils nous imposent dans tous les cas, la honte d'une dictature inconnue.

6° La Franc-Maçonnerie a créé l'état de division qui affaiblit la France et qui se manifeste par la guerre religieuse et par la lutte des classes.

7° Pour ce qui concerne la lutte des classes, la Franc-Maçonnerie trompe actuellement les ouvriers comme elle a trompé autrefois les nobles et les prêtres. Elle fait miroiter à leurs yeux la formule du « Tout à l'Etat », en leur laissant croire que « Tout à l'Etat » signifie tout à tous ; tandis que dans l'application tout appartiendra à ceux qui constitueront l'Etat, au-dessus de la nation égalisée dans la servitude.

8° Enfin la Franc-Maçonnerie est condamnée à l'emploi des moyens les plus honteux : le mensonge, la corruption, l'anéantissement de toute loi morale, la destruction du mariage, de la famille, la protection assurée aux criminels et le gouvernement par les pires. Tout cela est d'ailleurs formulé, ainsi que l'antipatriotisme, dans le programme des Sociétés secrètes supérieures. Tout le monde peut l'y lire.

Il n'y a donc pas deux manières d'envisager la question :

Ou la France finira par interdire la Franc-Maçonnerie ; ou la Franc-Maçonnerie finira par tuer la France.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI

LA LEÇON DU SCRUTIN

Il résulte de l'ensemble des élections qu'elles ont été désastreuses aux partis d'opposition. Les progressistes surtout ont subi de graves échecs. L'action libérale est un peu diminuée. Briand et Barthou chantent victoire, on ne sait trop pourquoi. Seule la droite gagne quelques sièges.

Certaines défaites nous ont été à nous particulièrement bien douloureuses. C'est celle de M. Hugot-Derville et de M. Daniélou. En revanche certaines victoires nous ont apporté une grande joie, c'est celle de M. Grousseau et de M. Delahaye. On peut être sûr qu'avec M. Grousseau, les droits des catholiques seront encore affirmés et défendus à la tribune, et qu'avec M. Delahaye les crimes seront fustigés.

Le fait dominant des élections est l'énorme succès des socialistes avec la complicité des radicaux ; grâce à cette complicité, la tache rouge s'étend sur la carte de France. Ces gens-là, pour obéir à leurs passions antireligieuses, ont livré le pays à la Révolution, peut-être à l'invasion. Dans quelques jours, le repas des fauves va commencer et ce sera beau : on viendra de loin pour assister au dépeçage des drapeaux, au sabotage de l'armée et de la marine, au gaspillage du trésor et, — qui sait ? — au démembrement d'une patrie. Les Loges maçonniques ont organisé cette ripaille monstrueuse. La Bête, la grande Bête, livre la France à ses petits. Déchirez, tuez, mangez, anéantissez ! Peu importe que la France vive ou qu'elle meure : elle sera athée ou elle ne sera plus. Et non pas athée à la manière de Barthou, d'un athéisme élégant, détaché et quasi libéral, mais d'un athéisme qui trépigne, rugit, insulte, brise, proscrit, spolie, l'athéisme brutal et bestial qui ne se complaît que dans l'accès de rage et ne triomphe que sur des ruines.

Et dire que dans cette victoire de la Bête il y a eu la complicité de tant de gens soi-disant catholiques ! Si tous ceux, en effet, qui se sont approchés des sacrements et qui ont accompli leur devoir pascal s'étaient comportés en vrais chrétiens, aurions-nous à déplorer chez nous des échecs que rien ne justifie? Non, sans doute. Mais hélas ! que de catholiques de nos jours ne s'inspirent plus de leur foi quand il s'agit de voter ? Que de catholiques, par égoïsme, cupidité, ambition ou passions encore plus basses renient au jour des élections leur baptême et agissent en ennemis de Dieu !

Que de trahisons de ce genre n'avons-nous pas vues dans ce pays aux élections dernières ! Quand ces malheureux, en voyant bientôt les agissements de leurs élus, comprendront les conséquences de leur vote, ils se prendront à trembler. Hélas ! ce sera trop tard : ils auront mis le feu à la France, tout en se disant républicains, et ils essayeront en vain de l'éteindre. Mais, un jour qui n'est pas loin peut-être, ils iront rendre compte à Dieu de ce forfait.

L'UNION CATHOLIQUE

Le dimanche 24, à l'issue de la messe matinale, avait lieu chez nous une importante réunion de l'*Union Catholique*. Ils étaient là 50 hommes bien décidés et pas du tout découragés.

Après la prière, M. Michel Le Roy rappelle que si l'on a retardé jusqu'à ce jour la réunion habituelle, c'était à cause des élections. Bien que l'*Union*, en effet, fasse à ses membres un devoir de voter toujours en catholiques, elle ne veut pas du tout faire pression sur eux.

« Jusqu'ici, le nombre des votes en faveur de la bonne cause, dit « le Président, ne dépassait guère 80 à Rosporden. Cette fois, mal« gré l'or, la pression, les promesses, les menaces, 122 électeurs se « sont prononcés pour M. Hugot-Derville.

« Ces électeurs ont donc voté par principe et nullement par in« térêt. Ce sont des braves sur qui on peut compter désormais, et « d'ici 4 ans leur nombre ira en augmentant. »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements.

M. Michel Le Roy rappelle ensuite la demande qui a été déjà faite à M. le Maire, en faveur des secours auxquels les enfants indigents de toutes les écoles indistinctement ont droit, et propose de ne point laisser dormir ces revendications.

Enfin, comme il cumulait jusqu'ici les fonctions de président de l'*Union Catholique* et de l'*Association des pères de famille*, et qu'il a trop d'occupations, M. Michel Le Roy demande à n'être plus président de l'*Union Catholique*. Par acclamations, la salle entière nomme à l'unanimité Henri Troalen pour le remplacer. Henri Troalen, patron menuisier, est un militant de la première heure. Il a fait ses preuves depuis 9 ans, et lors des élections dernières, avec Guillaume Donval, son secrétaire, Michel Le Roy, Yvon Féat et Jean Guiban, il a grandement contribué au succès relatif qu'ont remporté les catholiques dans la commune.

L'armée était petite il est vrai, mais courageuse, disciplinée, tenace ; elle est surtout catholique : or avec de pareils éléments, un jour ou l'autre on est sûr de vaincre.

On termine la séance en décidant que désormais toute réunion de l'A. P. F. et de l'U. C. aura lieu, non pas une demi-heure, trois quarts d'heure, mais immédiatement, c'est-à-dire 5 minutes après la messe matinale.

La Fête de Jeanne d'Arc

Cette année la fête de Jeanne d'Arc a été plus belle que jamais. Plus de communions que l'année dernière ; plus de monde aux offices ; les deux cantates, très bien exécutées, et le panégyrique de la Bienheureuse donné d'une façon très intéressante avec de judicieuses réflexions à l'appui.

Le soir, à cause du vent, on n'a pu hélas ! illuminer le clocher orné d'oriflammes : mais en revanche, dans certains quartiers, comme dans la rue du Moulin, presque toutes les maisons étaient pavoisées et illuminées. Dans d'autres au contraire, comme celui des Halles et de la rue de Quimper, quelques bons patriotes seuls semblaient connaître l'histoire de Jeanne la bonne Lorraine.

N'importe ! elle a été bien fêtée encore cette année à Rosporden.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

Tous les vendredis du mois de juin (excepté le premier), la messe de règle se dira et la communion se donnera à l'autel du Sacré-Cœur. Pendant la messe on chantera des cantiques et après la messe, on récitera les Litanies du Sacré-Cœur.

Qu'on n'oublie pas les belles promesses faites par N. S. à la Bienheureuse Marie Alacoque.

LE PELERINAGE DE LOURDES partira le dimanche 7 juin et sera de retour le samedi 13. Parmi les quinze paroissiens de Rosporden qui y prendront part, il y aura un enfant de 5 mois dont la main droite est complètement ankylosée, et une personne infirme pour qui nous prierons tout particulièrement.

LA FETE-DIEU. — Voici le parcours de la procession le *1er dimanche :*

Rue de l'Ecole des filles — place de la Mairie — rue des Halles — chemin de la Gare — rue de Quimper.

Reposoir place du Bouloir:

Grand'rue — rue du Moulin — rue de l'Eglise.

Le dimanche du Sacré-Cœur:

Rue de l'Eglise — rue du Moulin — rue Neuve.

Reposoir place aux chevaux:

Rue de la Fontaine — rue du Moulin — rue de l'Eglise.
Au retour, acte de consécration au Sacré-Cœur.

Sont priées de faire la quête:

Le dimanche de la Fête-Dieu : Mesdemoiselles Marie Rivière et Marcelle Guillou.

Le dimanche du Sacré-Cœur : Mesdemoiselles Marie Jaffré et Joséphine Goanvic.

Durant toute la semaine du T. S. Sacrement, confessions dès l'*Angelus* du matin et exposition du T. S. Sacrement. — A 8 heures, grand'messe et salut. — A 5 heures, exposition. — A 8 heures, complies et salut.

Le vendredi du Sacré-Cœur, le T. S. Sacrement restera exposé toute la journée. — Le soir à 8 heures, cantate au Cœur de Jésus. — Sermon. — Amende honorable et salut.

Tous les jours au salut, quête pour le luminaire de l'autel.

L'EXAMEN DU CATECHISME aura lieu le lundi 8 à 4 h. 1/2 pour les garçons, et le mardi à la même heure pour les filles.

LA COMMUNION SOLENNELLE des enfants aura lieu le samedi 27 juin. La retraite française sera prêchée par M. Gargadennec, recteur de Carantec, et la retraite bretonne par M. Monot, vicaire à Trégourez.

Voici l'horaire des exercices :

Mardi 23, à 5 heures du soir, ouverture.

Mercredi, jeudi et vendredi:

A 7 heures, prières, sainte messe.
A 9 heures, sermon, confessions.
A 11 heures, conférence.
A 1 h. 1/2, chapelet, conférence, confessions.
A 5 heures, sermon, salut.

Le jour de la communion:

A 7 heures, messe de communion.

A 10 heures, grand'messe — instruction aux parents — réception dans la confrérie du scapulaire.

A 2 heures, renouvellement des vœux du baptême, consécration à Marie, procession et salut.

Le lundi 29, à 6 heures du matin, pèlerinage des enfants de la communion à Bonne-Nouvelle.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mois de Mai

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Louis LE NY ; par. et mar.: Léon Feillet et Marie Guichoux. — Henriette QUEFFELEC ; par. et mar.: Georges Coroller et Marthe

Ursault. — Corentin NAOUR ; par. et mar.: Corentin Vorc'h et Marie Gars. — Joseph LAURENT ; par. et mar.: Joseph Rannou et Joséphine Déroute. — Michel LE GAL ; par. et mar.: Michel Louet et Marie Guiffau. — Marguerite BRUNO ; par. et mar.: Pierre Cotten et Marguerite Simono.

MARIAGE.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Yves LE CORRE et Anna YVONOU.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie-Renée DONVAL, 70 ans. — Marie-Renée TANGUY, 33 ans. — Marianne MADIEC, 42 ans. — Marie PENSEC, 70 ans. — Julie BRETON, 1 mois. — Anastasie QUENTEL, 72 ans. — TORREC, 22 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Juin

Durant le mois de juin, tous les vendredis, excepté le 1er, la messe de règle se dit à l'autel du Sacré-Cœur, et pendant cette messe on exécute des chants.

2. — Lundi de la Pentecôte. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 2 heures et salut.

3, 5 et 6. — Jeûne et abstinence, à l'occasion des Quatre-Temps.

5. — 1er vendredi du mois. — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.

14. — Fête-Dieu. — La grand'messe commence à 10 heures moins 1/4. — A l'issue de la grand'messe, procession du T. S. Sacrement.

21. — Solennité du Sacré-Cœur. — Exposition du T. S. Sacrement après la messe matinale jusqu'aux vêpres. — A 3 heures, vêpres, procession.

28. — Nativité de Saint Jean-Baptiste.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Juillet 1914

No 4

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

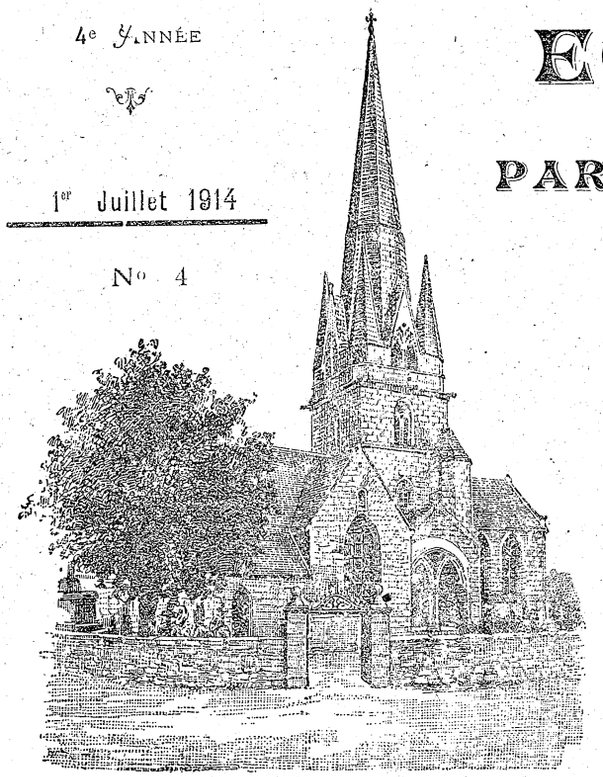

Autour de la Franc-Maçonnerie

(suite)

LA FRANC-MAÇONNERIE TRAHISSAIT LA FRANCE

Dans les papiers d'un F.·. de la Loge Havraise « l'Olivier Ecossais », le *Travailleur* a fait une trouvaille. C'est un numéro de la Revue le *Monde maçonnique,* novembre 1867. On y constate que trois ans avant la guerre, au moment où Bismarck se préparait à nous écraser en renforçant les armées allemandes, les francs-maçons trahissaient la France en prêchant le pacifisme, et en établissant à Paris une Loge allemande sous la direction des juifs Hirsch et Mayer.

Le compte rendu dit : « Nous avons remarqué les officiers de diverses Loges écossaises », et plus loin : *La Loge « Concordia » travaillera en langue allemande.* Et, en effet, le jour de l'installation de la Loge, le 15 octobre 1867, le F.·. Mayer prononce un discours en *allemand* où il « se flatte que la franc-maçonnerie allemande, *qui est à Paris d'une certaine importance numérique* », possède un ate-

lier où elle pourra à son aise combattre les « préjugés et la superstition ». Parmi ces préjugés se trouve naturellement l'armée. Tandis qu'ils savent que de l'autre côté du Rhin Bismarck active les armements, les FF.·. Ruyssen et Mayer multiplient leurs boniments sur le pacifisme :

« N'est-il pas beau, mes FF.·., qu'une Loge allemande se fonde en France juste au moment où l'enchaînement fatal des événements tend à jeter le désaccord et à faire naître la discorde là où ne doit régner que la concorde ? Une Loge allemande à Paris, au moment présent, est une protestation vivante contre les efforts, dignes de malédiction, qui exploitent les plus villes passions de l'homme — la jalousie et la vengeance dans une intention qui doit paralyser, soit à dessein, soit par ignorance, les buts les plus chers de la franc-maçonnerie : *la civilisation et le progrès !*

» La franc-maçonnerie proteste en nos personnes contre ces signes du temps, et ce n'est pas sans motif que nous avons choisi notre nom : *Concordia.* »

Trois ans après, les hordes prussiennes débouchaient en France comme un flot de barbares.

Ce que la Franc-Maçonnerie faisait alors, elle le fait encore à cette heure.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

LE CERTIFICAT D'ETUDES. — Le 5 juin se réunissait à Rosporden la commission chargée de délivrer le certificat d'études.

Sur 19 candidats que l'école chrétienne des garçons présentait, 14 étaient reçus.

Voici les noms des lauréats :

Joseph Bruno — André Boëdec — Ernest Bourc'his — Guillaume Campion — Jean Campion — André Goret — Louis Guillou — Noël Guillou — Jean Guiriec — Corentin Le Gall — Guillaume Le Meur — Joseph Le Meur — Jean Le Meur — Joseph Quéré.

Toutes nos félicitations à ces élèves dont le succès a couronné les efforts, et tous nos remerciements à l'excellent directeur qui se dévoue sans compter, pour la prospérité de l'école chrétienne.

A l'école communale des garçons, sur 18 candidats, 6 seulement ont été reçus.

Nous ne voulons nullement faire, ici, de comparaison odieuse, mais nous voulons constater en passant que l'enseignement pédagogique de nos écoles libres ne le cède en rien à l'enseignement donné dans les écoles publiques.

Aussi ne cesserons-nous de blâmer les parents qui refusent de mettre leurs enfants à l'école chrétienne, sous prétexte qu'ils n'obtiendront pas le certificat d'études, comme nous ne cesserons de réclamer en faveur de tous nos enfants indigents, une juste répartition des secours dont dispose la commune.

Déjà, l'an dernier, l'*Association des Pères de famille de Rosporden* avait fait une réclamation en ce sens à la municipalité et au Bureau de Bienfaisance. Cette demande étant restée sans réponse et sans résultat, l'A. P. F. vient de décider, dans sa dernière réunion, qu'une nouvelle réclamation serait adressée au maire à l'occasion de la session de mai, et c'est ce qui a été fait par notre Président lui-même.

Nous espérons que cette fois on tiendra compte de notre requête, sans quoi nous reviendrons à la charge, car, ce n'est pas en paroles seulement, comme ces farceurs de radicaux et de socialistes que nous, catholiques, nous entendons faire du bien au peuple, mais en réalité.

LA FETE-DIEU. — Le premier dimanche, la procession de la Fête-Dieu présidée par M. Duval, professeur de philosophie au collège Saint-Yves, a été plus belle que jamais.

Cela tient à plusieurs causes, mais, surtout, au parcours abandonné depuis longtemps et repris cette année, par le chemin de la gare et la rue de Quimper.

Disons, à la louange des habitants, de ces quartiers qu'ils se sont montrés dignes de l'honneur qu'on leur faisait.

Quant aux quelques individus qui ont tenu à protester en ne mettant pas de draperies à leur maison, on se demande à quels sentiments ils ont pu obéir. Ont-ils craint de déplaire à leur gouvernement, parce que fonctionnaires ? C'est possible. Et pourtant est-ce que la République ne clame pas sans cesse, à qui veut l'entendre : *liberté, égalité, fraternité !*

Ont-ils eu peur des frères et amis ? C'est encore possible. On les aurait traités de *calotins* parce que corrects seulement. Ou bien, ont-ils voulu renier le Dieu de leur baptême et de leur 1re communion ? Ce serait encore possible : il y a tant aujourd'hui d'apostats et de renégats par le monde !... Ou bien, enfin, auraient-ils eu pour but d'insulter aux croyances de centaines de catholiques ? Ce serait très possible encore. Mais en ce cas ils n'auraient pas été bien avisés, car, après tout, ce sont les catholiques qui les font vivre et à l'occasion ils pourraient peut-être le leur montrer.

Mais à quoi bon essayer d'analyser des sentiments qui ne s'expliquent chez certaines âmes que par la haine satanique qu'on leur a infusée contre Dieu, et qu'à leur tour hélas ! elles infusent à tous ceux qui les approchent ! Laissons-les donc pour ce qu'elles valent et disons-nous que cette protestation mesquine venant de gens pour la plupart étrangers au pays, n'a fait que mettre en relief la foi vive des véritables Rospordinois.

Oui, vraiment, elle était belle cette procession à travers nos rues jonchées de fleurs et ornées de guirlandes, avec les maisons disparaissant sous de beaux draps blancs. Elle était belle avec ses longues théories de femmes et de jeunes filles au costume si gracieux de chez nous, avec ses files interminables de garçons du patronage ou de l'école chrétienne, avec ses riches bannières et ses croix d'or et d'argent, avec ses charmants angelots, avec ses choristes en cottas de dentelle, avec ses hommes et ses jeunes gens faisant derrière le dais un cortège d'honneur à N.-S.; elle était belle avec son recueillement pieux, ses chants liturgiques, ses clairons sonores ;

elle était belle avec son reposoir orné admirablement par les chères sœurs aidées de dames et d'Enfants de Marie toujours complaisantes : elle était vraiment belle notre procession de la Fête-Dieu !

Le dimanche du Sacré-Cœur, la procession présidée par M. Tanguy, professeur au Grand Séminaire, a encore été splendide bien que le trajet fût moins étendu. Sur la place aux chevaux s'élevait un reposoir aussi beau que celui du dimanche précédent, et dans les rues du Moulin comme de la Fontaine, on avait rivalisé d'ardeur pour orner le parcours et les maisons.

N.-S. aura été, sans doute, content de ces hommages publics rendus à sa présence sacramentelle, mais ce qui a dû lui causer plus de joie encore, ce sont les communions nombreuses durant la semaine, et l'adoration au pied de son trône resplendissant de fleurs et de lumières, et l'assistance à la grand'messe et aux complies chaque jour.

Espérons que ces actes de foi, d'adoration et d'amour auront attiré sur la paroisse les meilleures bénédictions du Cœur de Jésus.

LA RETRAITE DE COMMUNION a été prêchée cette année aux français par M. Gargadenec, recteur de Carantec, et aux bretons par M. Monot, vicaire à Trégourez, et M. Guillou, vicaire à Argol.

Par des instructions remplies de doctrine et émaillées d'exemples, les prédicateurs ont su intéresser au plus haut point leur jeune auditoire à qui, nous n'en doutons pas, ils auront fait le plus grand bien.

Le jour de la communion, à la grand'messe, M. Monot a rappelé aux parents, en termes excellents, les devoirs qu'ils ont et qu'ils négligent trop, hélas ! de nos jours, à l'égard de leurs enfants. Avant la procession, l'acte de renouvellement des vœux du Baptême a été lu par : Louis Quéré, assisté de Ernest Boëdec et Joseph Gallic, et l'acte de consécration à la Sainte Vierge, par Marie Bras, assistée de Marie Bourbigot et Jeanne Duigou. La quête a été faite à la grand'messe par Alain Le Du et Georgette Rivière, et au salut, par Alain Daoudal et Catherine Le Reste.

Le dimanche suivant, avant la grand'messe, un service de 2e classe a été chanté pour les parents des communiants, et à la fin de la grand'messe, des récompenses ont été distribuées aux enfants dont on avait été le plus satisfait pour le *catéchisme*, l'*assistance à la grand'messe et aux vêpres*, la *confession*, la *communion*, la *messe du jeudi* et le *patronage*.

Voici, d'après le nombre de points obtenus, les noms des enfants les plus méritants.

Grand catéchisme des garçons.

35 points

René Glémarec
Pierre Penven

34

Pierre Le Dez
Louis Garrec

Louis Daoudal
Alain Flatrès
Mathieu Gac
Louis Le Du

33

Georges Donval
Corentin Le Grand

Alain Le Du
Emile Créis
Louis Jaume
Charles Quentel
Emile Calvez

32

Yves Le Grand
Jacques Le Dez
Joseph Postic

30

Alain Daoudal
François Flatrès

Alain Gac
Jérôme Kerhervé

29

Albert Reste
Denys Guillemotte
Louis Guillou

20

Guillaume Rannou
Pierre Guyader
Georges Duigou
Jean Guillou

Petit catéchisme.

35 points

Victor Nédélec
Louis Flatrès
François Gac

30

Louis Richard
Maurice Richard
Louis Rannou
Louis Jaume

25

René Cornillau
Yves Quéré
René Lebel
Corentin Nédélec

24

Pierre Cornillau
Corentin Rannou

22

Jean Cornillau

Grand catéchisme des filles.

35 points

Marie Bourbigot
Marie Bras
Georgette Rivière
Françoise Quéré
Paule Richard
Jeanne Châtalic
Marie-Jeanne Keraudrein
Aimée Rannou
Marie Bihan

34

Marie-Jeanne Le Bris
Simone Iquel
Jeanne Rannou
Suzanne Faucon

29

Marie Le Bihan
M.-A. Flao
Marie-Thérèse Cornillau
Louise Valégaut
Françoise Dahéron
Euphrasie Meur

25

M.-A. Daoudal
Euphr. Dizet
Louise Coat
M.-J. Talédec
M.-A. Daoudal

Petit catéchisme.

30 points

Anna Sancéau
Marie Bruno

Valentine Le Dez
Marguerite Le Bras
Marie Glémarec
Marguerite Grall

Marie Hervé
Suzanne Laz
Marie Laz
Suzanne Madec
Louise Noc
Louise Naour
Yvonne Naour
Cath. Quéré
Jeanne Reste
Marie Le Roy
Jeanne Le Roy

25

Marie Bigogne
Anna Bihan

Hélène Calvez
Françoise Donal
Suzane Le Du
Cath. Le Goff
Marie Morvezen
Jeanne Paubert
Marie Vorc'h

20

Marie Bras
Alphonsine Rannou

Le lundi suivant, les enfants de la communion sont allés en pèlerinage à Bonne-Nouvelle, mettre entre les mains de la Sainte Vierge leurs bonnes résolutions de retraite.

Tous ces enfants, nous n'en doutons pas, continueront d'être fidèles à l'assistance aux offices, à la confession et à la communion, à la messe du jeudi et au patronage.

A la fin de septembre, il y aura encore de belles récompenses pour ceux qui auront bien suivi ce règlement.

Quant aux garçons qui ont fini leurs communions, nous les engageons à venir au Cercle, comme nous engageons les filles à entrer dans la Congrégation de la T. S. Vierge, s'ils veulent faire de bons chrétiens et de bonnes chrétiennes dans le monde.

o—o—o—

Horaire des offices le jour du pardon:

A 5 heures, 1re messe.
A 7 heures, messe des pèlerins avec chant du cantique et sermon breton.
A 10 heures, procession, grand'messe, sermon breton.
A 2 heures, vêpres et procession.

Nous recommandons aux prières de la paroisse, l'*ORDINATION GENERALE* du diocèse, qui aura lieu le 24 à Quimper, ainsi que le *CONGRES EUCHARISTIQUE DE LOURDES.*

LE PARDON DE SAINTE-ANNE. — La fête patronale des Mères chrétiennes sera présidée cette année par M. Rozec, 1er vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.

Après vêpres, sermon à l'autel du Rosaire, procession et salut du T. S. Sacrement.

Sont priées de faire la quête: Mmes Yves Naour et Noc.

Sont priées de porter la bannière de Sainte Anne: Mmes Hanras, Addes et Simono.

La statue: Mmes Guiban, Vorc'h, Laz, Le Dez, Cœur (route de Coray), Cristophe Boëdec, Keledern, Dizet, Coat-Canton, et veuve Goc, rue Neuve.

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Andrée-Marie RICHARD ; par. et mar.: Auguste Richard et Marie Le Clec'h. — Michel-Emile-Georges KERMANAC'H ; par. et mar.: Michel Le Roy et Rose Kermanac'h. — François BERNARD ; par. et mar.: François Bochard et Françoise Bernard.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Juillet

3. — 1er vendredi. — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.
4. — Vigile de la solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul, *jeûne et abstinence.*
5. — Solennité des SS. Apôtres. — *Quête pour le Denier de Saint Pierre.*
12. — Pardon de Saint Eloi.
26. — Fête de Sainte Anne.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Août 1914

No 5

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

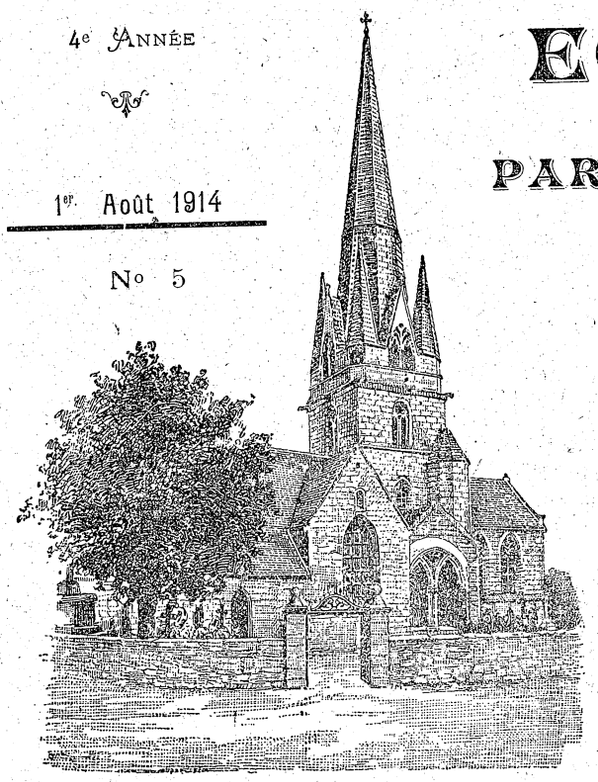

Autour de la Franc-Maçonnerie

(suite)

LEURS PROCÉDÉS

Il n'y avait autrefois qu'une façon de combattre : celle que l'honneur approuve.

Les chefs des Sociétés secrètes ont changé cela. Ils ont enseigné qu'on devait avoir recours aux moyens les plus vils.

Leurs méthodes se trouvent exposées dans un document qu'ils espéraient pouvoir tenir toujours caché : *l'Instruction secrète permanente* réservée aux membres de la Haute-Vente, cette société secrète supérieure qui commença, dès le début de la Révolution, la préparation de la Révolution européenne de 1848 et qui inspira secrètement par ses émissaires les travaux des Loges de tous les pays, durant trente ans.

Ces méthodes auraient révolté tous les esprits honnêtes, si elles avaient été connues.

Les membres de la Haute-Vente s'en rendaient compte. C'est pourquoi le document dont nous parlons débutait ainsi :

« *Nous voulons, dans cette Instruction* QUI RESTERA SECRÈTE POUR LES SIMPLES INITIÉS, *donner aux préposés de la Vente suprême des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de memorandum.* IL IMPORTE SURTOUT, *et par une discrétion dont les motifs sont transparents,* DE NE JAMAIS LAISSER PRESSENTIR QUE CES CONSEILS SONT DES ORDRES ÉMANÉS DE LA VENTE. »

Il s'agissait donc d' « inculquer à l'universalité des frères » l'habitude des moyens ignobles, des moyens de trahison.

Mais cela devait se faire sans que les « frères » s'en aperçussent. C'est ainsi que les sociétés secrètes sont l'école de la corruption, sans que les adeptes inférieurs s'en doutent.

Voici quelques-uns des moyens de lutte qui étaient préconisés.

L'*Instruction secrète permanente* commençait par distinguer entre les adversaires que ses affidés pouvaient rencontrer sur leur chemin.

S'agissait-il d'hommes au caractère bien trempé, que l'on ne pouvait espérer corrompre ? Alors l'*Instruction secrète* ordonnait :

« *Il faut les laisser incorrigibles..., et puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. Un mot* QU'ON INVENTE HABILEMENT *et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme.* »

S'agissait-il d'un ennemi déclaré dont l'énergie était à craindre ? Alors,

« *enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes... Quand les journaux étrangers recueilleront par nous récits qu'ils embelliront à leur tour; inévitablement, par respect pour la vérité, montrez, ou plutôt faites montrer, par quelque respectable imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause...* »

« *Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant* A FORCE DE MÉDISANCES ET DE CALOMNIES : *mais, surtout, écrasez-le dans l'œuf.* »

« *C'est à la jeunesse qu'il faut aller; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner,* SANS QU'ELLE S'EN DOUTE, *sous le drapeau des Sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés, mais sûrs, dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez* AVOIR L'AIR D'ÊTRE SIMPLES COMME DES COLOMBES, *mais vous serez prudents comme le serpent.* »

« *... Le rêve des Sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons: c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme.* »

« FLATTONS TOUTES LES PASSIONS, LES PLUS MAUVAISES COMME LES PLUS GÉNÉREUSES *et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour, au-delà même de nos calculs les plus improbables.* »

Tels sont les procédés employés par les membres des Sociétés secrètes et en particulier par la Franc-Maçonnerie.

(*A suivre*).

MADAME LE ROUX

Tout récemment la Congrégation des Mères chrétiennes faisait une perte douloureuse dans la personne de Madame Le Roux, sa vice-présidente.

Quand nous disons « la Congrégation » nous voulons dire aussi « la paroisse », car celle qu'on appelait ici, et à juste titre, « *la bonne Madame Le Roux* » était l'âme de toutes les œuvres à Rosporden.

Elle était bonne en effet, cette femme qui rappelait si bien la *femme forte* de l'Evangile. Elle était surtout charitable, excusant toujours les faiblesses et les défauts du prochain, s'ingéniant à faire plaisir à tout le monde, venant en aide, de la façon la plus discrète, aux pauvres et aux malheureux, leur tricotant des bas, leur procurant des habits. Mais elle aimait par dessus tout à prier, à communier dans sa vieille église et à gagner des indulgences pour ceux que, depuis tant d'années, elle avait vu, disait-elle, mettre au cimetière.

Sa disparition est une grande perte pour la paroisse de Rosporden. Dieu merci, Madame Le Roux laisse après elle des enfants qui, formés à son école, continueront là où la Providence les a placés, les traditions de foi et de charité de leur mère.

Qu'ils veuillent bien, ici, recevoir nos sincères condoléances, et que ceux qui ont éprouvé la bonté de celle que nous pleurons, ne l'oublient pas devant Dieu.

Fermeture de 142 autres établissements religieux

Vous ne connaissez peut-être pas M. Malvy ? C'est un tout jeune ministre arrivé aujourd'hui au faîte des honneurs. Obéissant à l'ordre des Loges, il vient de fermer 142 établissements religieux !

Or, savez-vous le prétexte que M. Malvy a invoqué pour commettre ce crime ? « *Ces établissements,* dit-il, *ne répondent à aucun « but d'utilité publique !* »

Comment ! voilà des religieux, des religieuses qui soignaient gratuitement des pauvres et des malades : voilà des hommes, des femmes qui ne faisaient que du bien à tout le monde et qui ne demandaient rien à personne ; voilà des français, des françaises qui non seulement chez nous, dans la métropole, mais encore dans les colonies, en Algérie, en Tunisie, faisaient aimer la France par tous sans exception, *et ils ne répondent à aucun but d'utilité publique !*

C'est sans doute la Franc-Maçonnerie qui répond à ce but d'utilité publique !... Quel cynisme tout de même et quel défi à l'opinion !

Mais voici qui est encore plus cynique !

Au moment même où Malvy fermait d'un trait de plume 142 établissements religieux, il poussait l'impudence jusqu'à demander au Gouvernement un crédit supplémentaire de 45.000 fr. pour envoyer à la Chambre 6 nouveaux députés faire la besogne ahurissante que

l'on sait, alors que les autres nous coûtent déjà plus de neuf millions ! Voilà du moins qui est *d'utilité publique !*

Et maintenant, que vont devenir ces pauvres religieux, ces pauvres religieuses chassés de leurs maisons, de leurs écoles ? Ils vont s'en aller à leur tour, sur la terre étrangère, demander à des peuples plus civilisés le droit de prier et de se dévouer. Ils vont comme les autres voir leurs biens mis à l'encan. Ils vont peut-être mourir de chagrin ou de faim !... Mais qu'est-ce que cela peut faire aux tigres qui nous gouvernent, pourvu que leur haine soit assouvie contre la Religion !

Et ces petits enfants chassés aussi de leurs écoles, que vont-ils devenir ? Ils vont tomber aux mains d'athées qui s'efforceront de leur arracher la foi : ils vont avoir désormais pour maîtres des Espagnols, des Italiens, voire même des Allemands qui leur mettront au cœur la haine de la France.

Et voilà comment les Frans-Maçons se montrent patriotes !

Eh bien, électeurs, vous surtout, soi-disant catholiques, qui vous êtes laissés une fois de plus tromper, par un maire quelconque vous disant sournoisement : « *Il faut toujours marcher avec le Gouvernement,* » ou par le premier Socio venu vous promettant monts et merveilles, voilà ce dont vous êtes cause encore aujourd'hui ! C'est un nouveau crime que cette fermeture de 142 établissements religieux, ajouté à tant d'autres depuis que la République existe ! C'est un nouveau crime commis grâce aux voix que vous avez données aux pires ennemis de la Religion et de la Société, pour plaire au maire ou au préfet ou pour un intérêt encore plus misérable ! N'est-il pas temps, enfin, que vous ouvriez les yeux et que vous opposiez une digue à ces flots dévastateurs que vous avez déchaînés sur la France ? Pensez-y, car l'heure du châtiment approche, et il sera terrible si vous n'avez rien fait pour réparer par vos votes le mal que vous avez fait jusqu'ici.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE JUILLET

BUREAU DIOCESAIN DES ŒUVRES. — Le 7 juillet se réunissait à Quimper, sous la présidence de Monseigneur, le Bureau diocésain des œuvres.

Notre Président de l'A. P. F., M. Michel Le Roy, qui fait partie de la section des *œuvres scolaires et post-scolaires,* s'était fait un devoir de se rendre à cette réunion..

Dans un langage aussi ferme que paternel, Sa Grandeur a donné aux membres des diverses sections les indications les plus précises et les conseils les plus pratiques concernant l'*Union catholique* ; puis, M. Le Roy, directeur général des œuvres, a exposé le programme du Congrès général qui se tiendra à Quimper en septembre prochain.

ASSOCIATION DES P. F. DE ROSPORDEN. — Le dimanche 19 juillet, les membres des Bureaux du canton d'Elliant se réunissaient salle Jeanne d'Arc, à l'effet de traiter certaines questions et de préparer le Congrès de Quimper.

Le Président profitait de l'occasion pour rappeler la récente décision du Conseil d'Etat, mettant un terme au monopole que le Gouvernement, par l'intermédiaire de ses préfets, essayait d'instituer en faveur des Bureaux de Bienfaisance.

Honneur aux vaillants catholiques de Questembert qui ont rendu aux maires le droit de disposer désormais, s'ils ont bonne volonté du moins, des secours de la commune auxquels d'ailleurs tous les contribuables ont droit.

CONGRES EUCHARISTIQUE DE LOURDES. — Du 22 au 26 juillet avait lieu à Lourdes le Congrès international en l'honneur de la Sainte Eucharistie. La paroisse de Rosporden y était représentée.

Il est superflu de vouloir décrire ici cette manifestation grandiose, cette ovation de tous les peuples ayant à leur tête leurs cardinaux, leurs évêques, leurs hommes d'Etat, et offrant leur hommage national, au Roi immortel des siècles, par les mains de Marie immaculée. Tous les journaux en ont parlé suffisamment.

Un mot cependant, sans nous occuper des travaux si intéressants de chaque section, de l'arrivée du Légat à Lourdes et de la procession qui a clôt ce magnifique Congrès.

A son arrivée dans la cité de l'Immaculée, Son Eminence le Cardinal Granito, prince di Belmonte a été reçue avec sa suite, par Mgr Schœffer, évêque de Tarbes, entouré d'un grand nombre de ses collègues et du Conseil municipal.

Après la réception solennelle à l'hôtel Terminus, le cortège s'est mis en marche jusqu'à la grotte. De là, le Légat a gagné le châlet épiscopal.

Chaque soir, l'office du T. S. Sacrement était exécuté en grégorien, à la basilique, par les Bénédictins de France.

Le dimanche, en présence des cardinaux, des évêques et du clergé massés entre la grotte et le Gave, et devant une foule immense de congressistes s'étendant en amphythéâtre dans les prairies au delà du fleuve, le cardinal-légat célébra pontificalement la messe, pendant qu'une *schola* de plus de 200 chanteurs exécutait les chants liturgiques.

Que dire enfin de la procession ! En tête marchait un peloton de guides pyrénéens à cheval, puis venaient les clairons, les tambours, les corporations avec leurs bannières, les cheminots catholiques avec leurs étendards, les confréries de Pénitents en cagoule, les ordres religieux, le clergé séculier, les prélats, les évêques, les cardinaux, puis le Légat du Pape sous le dais, portant le T. S. Sacrement et suivi d'une foule immense.

Mais ce qui fut beau surtout, ce fut la bénédiction donnée pour terminer la cérémonie, du haut d'un gigantesque reposoir érigé au-dessus du dôme du Rosaire.

Voilà une splendide manifestation qui aura fait rugir les puissances de l'Enfer, mais qui aura aussi réconforté les cœurs catholiques et comblé d'honneurs, d'amour et de consolations Celui qui a daigné pour nous se cacher sous les apparences eucharistiques.

LA SAINTE ANNE. — Outre que la Sainte Anne est une fête toujours chère aux Rospordinois, c'est de plus, chez nous, la fête de la Congrégation des Mères chrétiennes.

Si cette année elle a été un peu moins solennelle que d'habitude,

cela tient à ce que, répondant à l'invitation de l'évêque de Vannes, plusieurs étaient allées ce jour-là à Sainte-Anne d'Auray.

Néanmoins les communions ont été encore nombreuses, l'assistance aux offices bien suivie, et la fête patronale des Mères chrétiennes célébrée avec piété par la Congrégation elle-même.

C'est M. Rozec, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, qui la présidait cette fois. Dans un beau sermon aux Mères chrétiennes, il leur a rappelé les titres de Sainte Anne à leur amour, en même temps que le devoir qu'elles ont d'imiter leur sainte Patronne.

NOUVEAUX SUCCES ACADEMIQUES A ROSPORDEN. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que : François Jaume, élève des Pères du Saint-Esprit à Gentines, vient de subir avec succès l'épreuve du baccalauréat ès-lettres. Charles Le Gall de Kerangoc, élève de Mesnières, vient de passer son brevet supérieur, et Jean Querrec, surveillant à l'école Saint-Michel, son brevet simple.

Aux heureux lauréats comme à leurs dévoués professeurs, nos meilleures félicitations.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT

L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE est une grande indulgence que l'on peut gagner à partir du 1er août à midi, jusqu'au dimanche à minuit *autant de fois* qu'on visite l'église paroissiale. Il faut pour cela que, s'étant confessé, (même depuis 3 jours, si l'on n'a pas l'habitude de se confesser chaque *quinzaine*), on communie le samedi ou le dimanche, et que l'on récite à chaque visite *quelques prières vocales* aux intentions du Souverain Pontife.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

UNE RETRAITE sera prêchée aux jeunes gens du Cercle, du 5 au 9 août, par le R. P. Corentin de Quimper, capucin.

Du 9 au 13, une seconde retraite sera prêchée par le même Père dont les jeunes filles avaient si bien goûté les instructions l'an dernier. Aussi espérons-nous que cette année, toutes sans exception, voudront suivre la retraite.

Elle s'ouvrira le dimanche 9 août, à 8 h. moins 1/4 du soir, pour se terminer le jeudi 13.

Chaque jour:

A 6 heures, 1re messe, prières, méditation, suivie d'une seconde messe avec chants.

A 9 h. 1/2, sermon, confessions.

A 1 heure, chapelet, conférence, confessions.

A 8 h. moins 1/4, sermon et salut.

Le jeudi:

A 6 heures, prières, messe, communion générale, sermon et salut.

Nous espérons que les maîtresses de maison voudront bien, comme les années précédentes, permettre à leurs bonnes et à leurs factrices de suivre tous les exercices de la retraite, sans exception.

BONNE-NOUVELLE. — Le jour du pardon de Bonne-Nouvelle, il n'y a qu'une messe basse à 6 h. 1/2, à Rosporden. — Le soir, séance récréative par les jeunes gens du Cercle. Ils joueront : *Chantepie,* pièce dramatique en 3 actes, de Botrel ; *la Statue du Colonel,* pièce comique en un acte, et quelques monologues.

LA FETE PATRONALE DE ROSPORDEN a lieu le 15 août. — La veille, *jeûne et abstinence.* — A 4 heures, chant solennel des 1res vêpres. — Le lendemain, à 5 h. 1/2, 1re messe ; à 6 h. 1/2, seconde messe ; à 10 heures, grand'messe par M. Lécuyer, recteur de Melgven, et sermon par M. Rolland, recteur de Meilars. — A 3 heures, vêpres suivies de la procession par la gare ; au retour, salut et bénédiction des petits enfants.

Aux messes et offices, quête pour l'église.

Porteront les enseignes :

La grande bannière:

Henri Soliec, de Coatculoden — Noël Guernalec, de Kerléanou-Vraz — Jean Kenherné, de Keravril.

La bannière de Sainte Agnès:

Les enfants du Patronage.

La bannière de N. D. de Lourdes:

Eupharie Jaouen, de Coatmorn — Candide Breut, de Penbuel — Marianne Landrein, de Kerc'huildet.

La statue de la Sainte Vierge:

Joséphine Postic — Marie Kenéherné — Marie Nicolas — Joséphine Grill — Ernestine Burel — Marie Daoudal — Anna Guéguen — Marie Rannou.

La bannière de la Congrégation:

Marie Créis — Marie Gallic — Marie Soliec.

La bannière des Vierges:

Marguerite Quéméré — Marguerite Saux — Marie Yvonou.

Sont priées de faire la quête:

Alphonsine Donval — Marie Guiban.

La bannière de Sainte-Anne:

Mmes Penn — Joseph Naour — Le Ny.

La statue de Sainte Anne:

Mmes Vincent Guernalec — Jean Nicolas — Marie-Jeanne Fraval — Veuve Fer — Anna Pécart, de Keravril — Marie Guyader, de Kerminhy. — Marianne Flécher, de Coatculoden — Jeanne Guéguen, de Ty-palmer.

La bannière du Sacré-Cœur:
Charles Le Gall — François Jaume — Michel Le Roy.

La statue de Jésus adolescent:
Bertrand Corler — Alain Postic — Yves Helgouac'h — Louis Cotten — Michel Yvonou — François Naour — Yvon Hervé — Emile Morvézen.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mois de Juillet

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie-Jeanne LE GALL ; par. et mar.: Joseph Le Gal et Anna Even. — Jeanne DUIGOU ; par. et mar.: Charles Duigou et Jeanne Rodallec. — Germaine NAOUR ; par. et mar.: Charles Naour et Catherine Guillou. — Jean-Marie CHAPALAIN ; par. et mar.: Jean Guiffès et Marie Quéinec.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Pierre GOURMELEN et Hélène QUELENNEC.

DECES.

A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Louise BORGUIGNOLES, 82 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois d'Août

2. — 1er dimanche du mois. — Procession du Rosaire. — Indulgence de la Portioncule.
5, 6, 7, 8, 9. — Retraite des jeunes gens.
10, 11, 12, 13. — Retraite des jeunes filles.
14. — Veille de l'Assomption, *jeûne et abstinence.* — A 4 heures, 1res vêpres solennelles.
15. — Assomption de la T. S. Vierge. — 1re messe à 5 h. 1/2. — 2e messe à 6 h. 1/2. — Grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures.
16. — Pardon de Bonne-Nouvelle. — Messe seulement à 6 h. 1/2 à Rosporden.
23. — Après vêpres, réunion des Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Septembre 1914

No 6

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

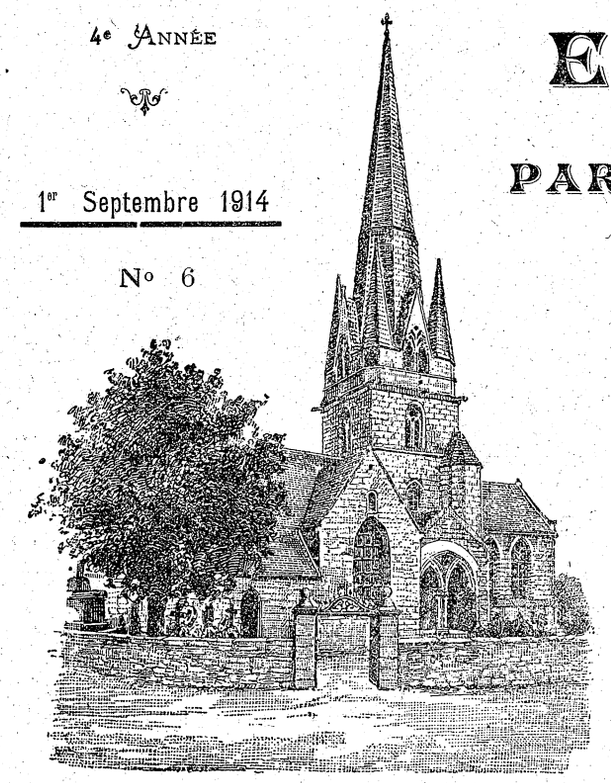

LA GUERRE

Le 1er août 1914, à tous les clochers et beffrois de France, le tocsin sonnait lugubre et l'on s'écriait plein d'angoisse : « la guerre ! la guerre !»

Oui, c'était la guerre, cette guerre de revanche que, depuis 44 ans on attendait. Aussi les larmes coulaient de tous les yeux ; mais bientôt l'enthousiasme faisait place à la douleur, et, d'un bout à l'autre du territoire, de grandioses et patriotiques manifestations éclataient.

Ici, comme partout, ce fut d'abord la stupeur. Mais bientôt le patriotisme l'emporta et des groupes d'hommes et de jeunes gens suivis d'enfants, parcoururent les rues avec le drapeau tricolore, en chantant l'hymne national.

Puis on accourut à l'église, pour supplier le Dieu des armées de nous donner la victoire. Bon nombre d'hommes et de jeunes gens, (pas tous, hélas ! cependant) vinrent purifier leur conscience et communier avant que d'aller affronter la mort.'

A leur départ, des milliers de parents et d'amis les accompagnèrent à la gare aux cris de : « *Vive la France !* » et « *au Revoir !* »